Génolhac

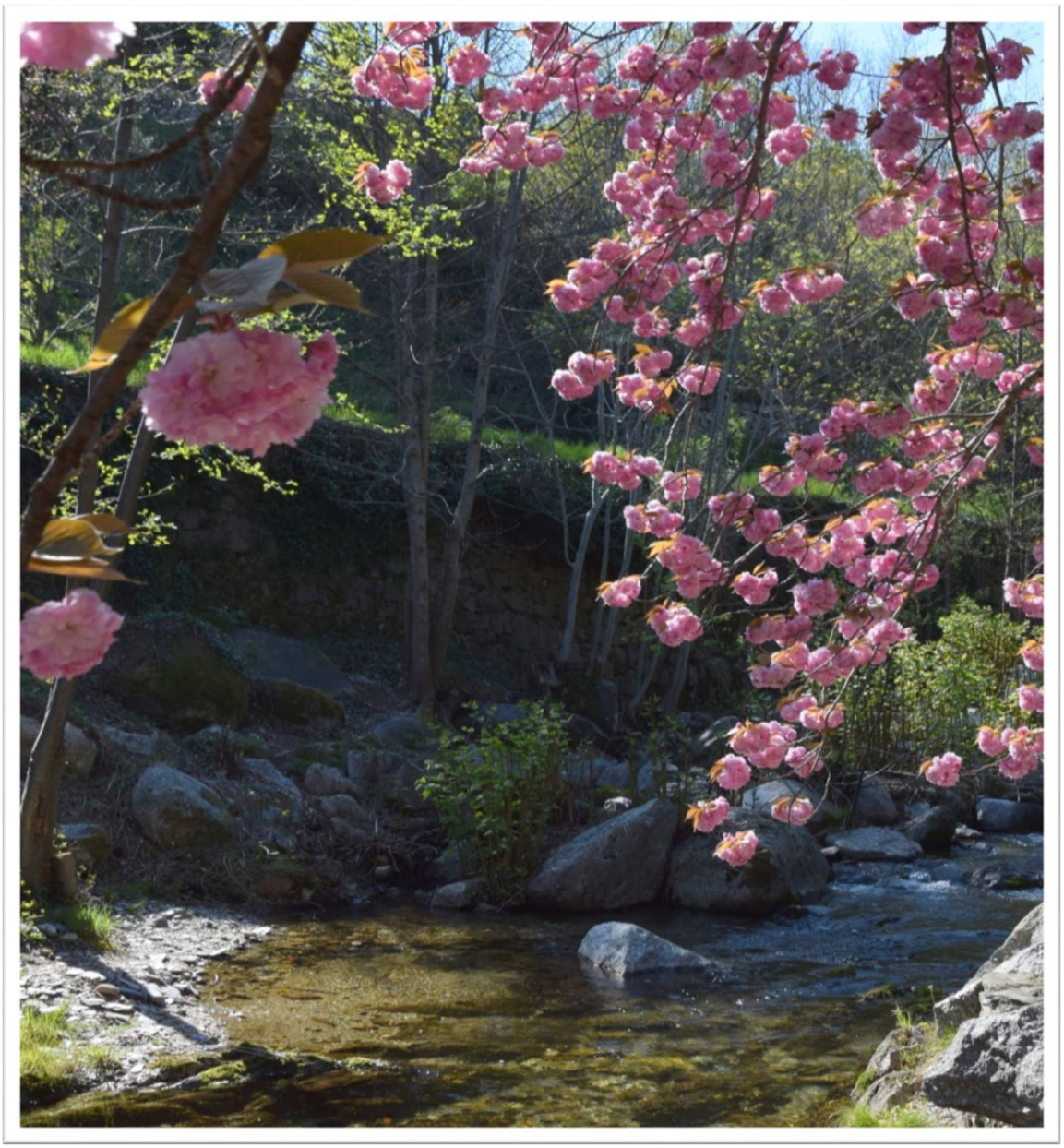

Version finale : 12/12/2022

Document rédigé par la commune, le Parc national des Cévennes et le Centre ornithologique du Gard (COGARD), avec le soutien financier de l'office français pour la biodiversité (OFB).

Guy CHERON
Maire de Génolhac

Depuis 2017, la commune de Génolhac s'est engagée dans l'élaboration d'un Atlas de la biodiversité.

Cet outil s'est construit en partenariat avec les différents acteurs locaux (mairie, écoles, Parc national des Cévennes, syndicats, associations, citoyens et professionnels…).

La première étape est désormais achevée, permettant de mettre en exergue la richesse parfois méconnue de la faune et de la flore spécifiques à noter environnement communal.

Grâce à l'inventaire des espèces, les enjeux propres à notre territoire sont identifiés. Des actions prioritaires à mettre en œuvre se sont dégagées pour intégrer la biodiversité aux politiques communales.

En réunion avec les différents partenaires du comité de suivi de l'ABC, 10 actions prioritaires ont été retenues pour les 10 ans à venir. Il s'agit de préserver le vivant et de le valoriser.

La mobilisation et l'engagement des différents participants signe la volonté collective de protéger et promouvoir ce patrimoine que constitue la biodiversité de notre territoire.

La commune poursuit la dynamique engagée dans ce projet et s'attache à préserver ce qui fait notre identité rurale.

Entretenir notre environnement pour le bien-être de chacun et le transmettre aux générations futures est un objectif partagé par tous ceux qui vivent dans notre village niché au cœur du Parc national des Cévennes.

Henri COUDERC
Président du Parc national des Cévennes

Génolhac a été l'une des quatre communes pionnières du Parc national des Cévennes pour la mise en place des Atlas de la Biodiversité Communale.

A l'heure de la finalisation de la première étape, celle de la connaissance avant la définition du plan d'actions, le bilan est très encourageant. Les espèces connues sur le territoire de la commune ont augmenté de 70% pour la flore et de 103% pour la faune !

L'or des dragons, magnifique mousse luminescente et rare a été découvert dans la forêt de Malmontet.

Ces richesses n'auraient pas été révélées sans une très forte mobilisation de deux équipes municipales successives et de l'ensemble des acteurs locaux dans la démarche : celle des membres du comité de suivi de l'ABC en premier lieu qui se sont énormément investis mais aussi celle des élèves et collégiens, des associations et bien sûr celle des habitants de Génolhac et des environs qui ont participé aux sorties d'inventaire et autres animations.

Nul doute que la dynamique se poursuivra afin de protéger et valoriser cette biodiversité qui fait la fierté de la commune et du Parc national des Cévennes.

Sommaire

Introduction 6

1. Qu'est-ce que la biodiversité ?..... 6

2. Qu'est-ce qu'un Atlas Communal de la Biodiversité ?..... 7

Contexte communal 9

1. Présentation de la commune..... 9

1.1 Cadre administratif et géographique..... 9
1.2 Milieu physique..... 9
1.3 Occupation des sols 13

2. Dispositifs destinés à protéger la biodiversité 16

3. Trames écologiques 24

Démarche ABC 27

1. Mise en place et coordination 27

2. Animations grand public 28

3. Projets scolaire 31

4. Inventaires experts 32

5. Elaboration du rapport final et la valorisation des résultats 33

Biodiversité communale 35

1. Evolution du niveau de connaissance de la biodiversité durant l'ABC 35

2. Tour d'horizon des habitats, de la faune et de la flore communale 38

2.1 Organisation de la présentation 38
2.2 Les milieux ouverts et semi-ouverts 39
2.3 Les milieux boisés 43
2.4 Les milieux aquatiques et humides..... 47
2.5 Les zones aménagées ou urbanisées (hameaux, jardins, espaces verts...) 52

Analyse globale et synthèse des enjeux 55

1. Connaissance de la biodiversité : où en sommes-nous ?..... 55

2. Espèces et habitats à enjeux..... 58

3. Principales menaces pour la biodiversité 63

4. Synthèse des enjeux..... 68

Plan d'actions communal en faveur de la biodiversité 72

1. Démarche d'élaboration 72

2. Mesures du plan d'action communal..... 73

3. Eléments de réflexion pour la bonne mise en œuvre du plan d'actions..... 86

Glossaire

Annexes

- Liste des espèces connues sur la commune
- Tableau complet de la synthèse des enjeux
- Liste des animations réalisées durant l'ABC

Introduction

1. Qu'est-ce que la biodiversité ?

La **biodiversité** est un mot apparu dans les années 1980. Composé des mots bio (du grec βίος « vie ») et « diversité ». Ce terme désigne la variété et la variabilité du monde vivant, sous toutes ses formes, et inclut la diversité des interactions entre ses organismes. La biodiversité est le produit de la lente évolution du monde vivant sur Terre depuis plus de 3,5 milliards d'années.

Depuis le sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, la préservation de la biodiversité est considérée comme une priorité de protection et de restauration, et comme un enjeu essentiel du développement durable [1].

La biodiversité peut s'observer à 3 échelles (toutes interconnectées et dépendantes des unes aux autres) :

▪ Au niveau génétique

La biodiversité génétique est la diversité des gènes au sein d'une même espèce. Elle n'est pas toujours visible à l'œil nu mais elle est nécessaire au maintien des espèces (problématique de consanguinité) et permet leur évolution ou leur adaptation à un environnement en constante évolution (résistance aux maladies, aux évènements climatiques, à la concurrence…). La diversité génétique concerne aussi bien les espèces sauvages, que les espèces cultivées (végétaux, champignons, levures) ou élevées par l'Homme.

▪ Au niveau des espèces

La biodiversité des espèces se caractérise par le nombre d'espèces différentes représentés en un lieu donné. Par exemple le Moineau domestique, l'Hirondelle rustique, le Serin cini… sont trois espèces parmi d'autres qui font classiquement partie de la biodiversité du milieu « village ».

La perte d'espèces, tout comme l'appauvrissement génétique, conduit à une perte générale de diversité biologique et à une plus grande vulnérabilité des écosystèmes.

▪ Au niveau des écosystèmes

Un **écosystème** est une unité de base de la nature, dans laquelle les êtres vivants interagissent entre eux et avec leur habitat physique (une mare, une rivière, une forêt, une prairie…). L'Homme en tire des bénéfices essentiels que l'on qualifie de « services éco systémiques ». Les plus emblématiques sont la production d'oxygène et la fixation du gaz carbonique par les végétaux et les algues, la décomposition de la matière organique par les microorganismes des sols, la pollinisation des fleurs par les insectes, l'épuration des eaux et la régulation des crues dans les zones humides.

Illustration : Les 3 niveaux de la biodiversité
(schéma de Sébastien Debièvre)

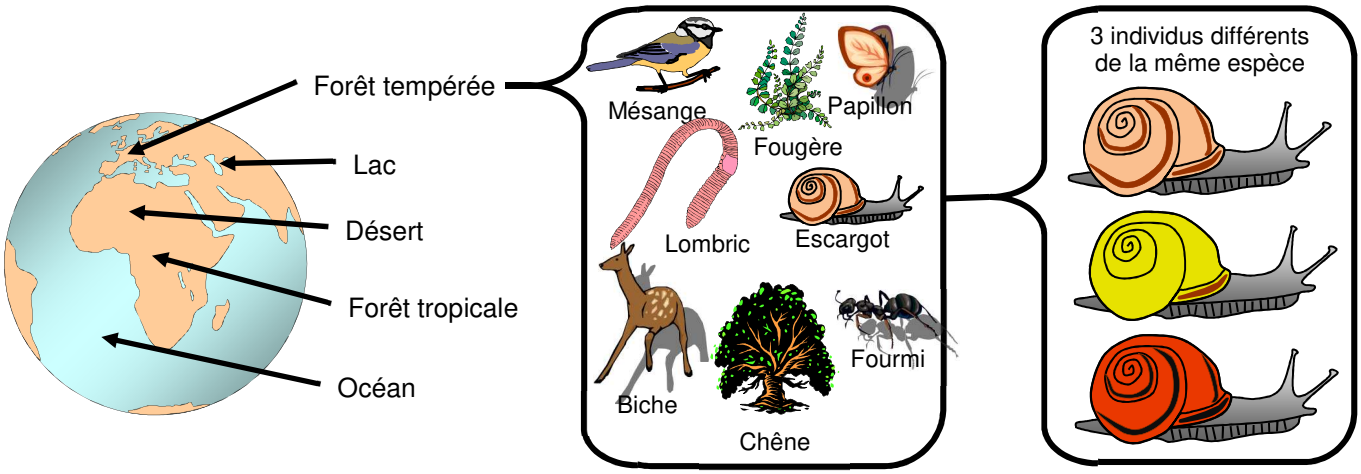

1 - Biodiversité des **écosystèmes**

2 - Biodiversité des **espèces**

3 - Biodiversité **génétique**

2. Qu'est-ce qu'un Atlas Communal de la Biodiversité ?

La démarche « **Atlas de la Biodiversité Communale », ou ABC,** a été développée dans les années 1980 par les Parcs naturels régionaux. A partir de 2010, son principe a été repris et promu sur l'ensemble du territoire français dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité (2011-2020).

Elle a pour objectif d'aider les communes ou intercommunalités volontaires à **connaître, protéger et valoriser leur biodiversité**.

Pour une collectivité, s'engager dans la démarche d'un ABC c'est :

- prendre conscience de l'état de la biodiversité sur son territoire (abondance et diversité des espèces et des habitats) ;
- améliorer sa connaissance en initiant ou en complétant les inventaires existants sur les milieux naturels, la faune et la flore ;
- sensibiliser et impliquer les acteurs locaux dans la démarche ABC (habitants, élus, acteurs socio-économiques…)
- identifier et hiérarchiser les enjeux associés à cette biodiversité ;
- utiliser ce diagnostic pour élaborer un plan d'action permettant de mieux prendre en compte le patrimoine naturel dans ses politiques et projets.

L'OFB organise régulièrement des Appels à Manifestations d'Intérêts destinés à mobiliser les collectivités. Les communes lauréates bénéficient d'un soutien financier et d'un cadre méthodologique *(guide ABC – s'approprier et protéger la biodiversité de son territoire, 2014)*.

▪ Particularités des ABC sur le territoire du Parc national des Cévennes

Les ABC entrepris sur le territoire du Parc national des Cévennes s'appuient sur une étude prospective réalisée sur la commune de Florac en 2015 (Méthodologie d'élaboration des ABC sur le territoire du PNC », ALEPE, CEN Lozère, Co-Gard).

Ils se distinguent par plusieurs aspects :

- Les ABC sont réellement **« portés » par les collectivités**. Ce sont les élus et les services communaux qui animent le comité de suivi, gèrent le budget, coordonnent des programmes d'animations, d'inventaires… avec l'appui constant des agents du Parc national ;
- **Le PNC apporte son conseil** à chaque étape de la démarche, contribue à certaines actions en mobilisant ses équipes (animations, inventaires, gestion des données, fourniture de modèles, relai de la communication…) et organise un partage d'expériences entre les projets (18 communes ABC en 2022) ;
- La **mobilisation des forces vives du territoire** (associations locales diverses, acteurs naturalistes, ou du domaine de l'EEDD, bénévoles), autour de la municipalité, est l'une des clés de la réussite des projets ;
- Les démarches visent à toucher un **large public** (habitants, élus et acteurs socioéconomiques…), accordent une large place à l'**expérimentation** et à la **participation citoyenne** ;
- Enfin, **le rapport de restitution n'est pas une fin en soi**. Les 3 années d'actions doivent permettre de tisser des liens et de constituer les germes d'une action collective qui se poursuivra après l'ABC.

Commune : Génolhac

Relief et hydrographie

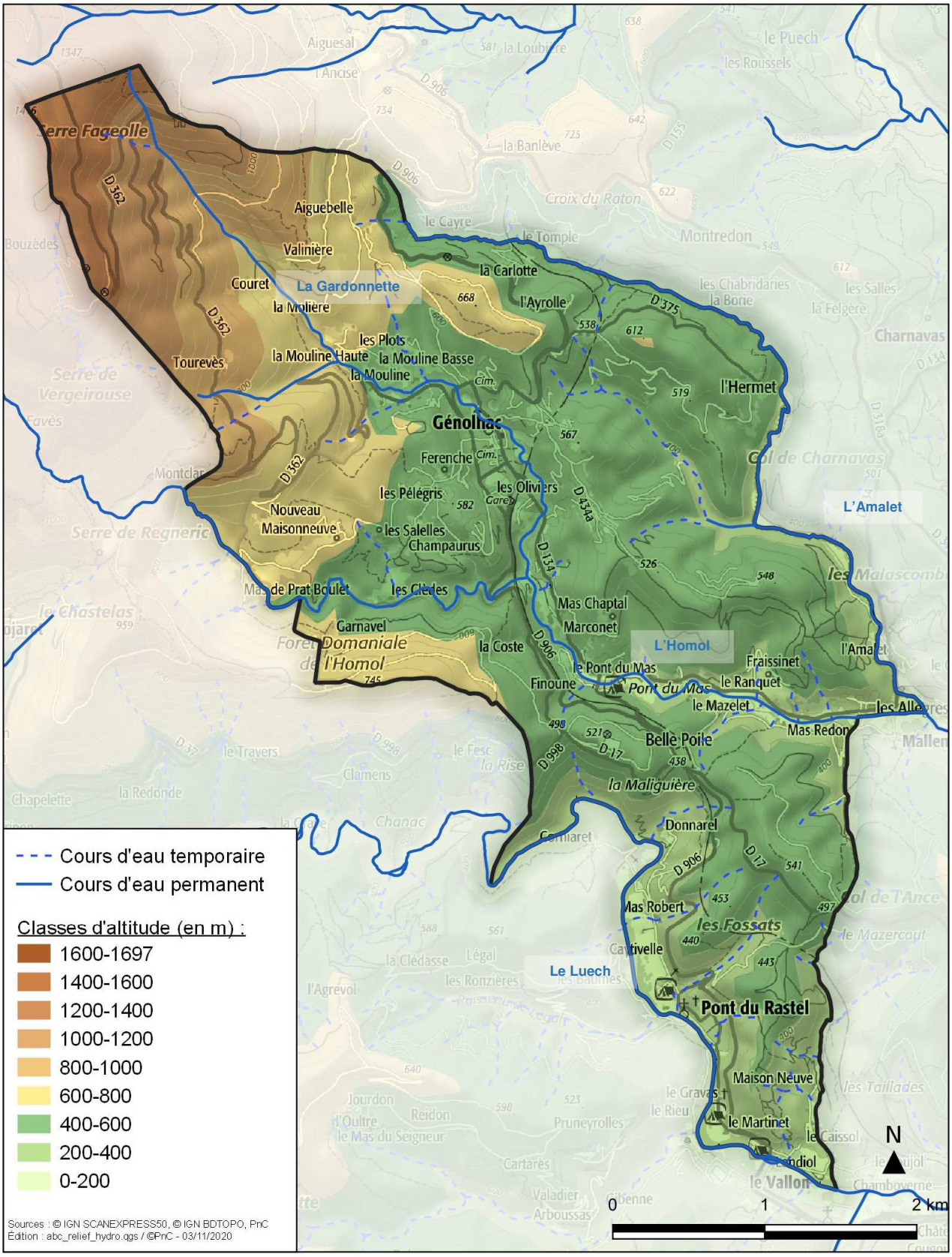

Contexte communal

1. Présentation de la commune

1.1 Cadre administratif et géographique

- **Localisation**

La commune de Génolhac, se situe dans le département du Gard et la région Occitanie. Elle s'étend sur une superficie 1729 ha et se trouve, en marge sud-est du Massif-Central, à l'est du Mont Lozère et au nord des Cévennes Gardoises. Le village se trouve à environ 35 km au nord-ouest d'Alès (sous-préfecture du Gard). La commune fait d'ailleurs partie de la communauté d'Agglomération depuis le 1er janvier 2017.

- **Population** *(source : INSEE, 2016)*

La commune compte près de 844 habitants pour une densité de population de 48,8 habitants/km², soit presque 3 fois moins que la moyenne départementale. Elle a connu, comme beaucoup d'autres communes cévenoles, un important exode rural à partir de la fin du 19ème siècle. Sa population est passée après-guerre sous le seuil des 1000 habitants (953 en 1946 contre 1 533 en 1846) et ce déclin s'est poursuivi jusqu'en 1980, où la population s'est finalement stabilisée.

1.2 Milieu physique

- **Géologie et géomorphologie**

La commune de Génolhac se situe à cheval sur deux grands domaines géologiques auxquels sont associés des roches d'origine différente : le **Schiste** des Cévennes et le **Granit** du Mont Lozère.

La couverture sédimentaire **du socle métamorphique des Cévennes,** essentiellement composé de schistes, micaschistes et gneiss, affleure sur la majorité de la superficie communale (2/3 du territoire). Le **socle granitique du Mont Lozère,** se retrouve seulement au nord-ouest.

- **Unités paysagères**

A ces formations géologiques différentes correspondent des reliefs et paysages distincts :

- **les « Cévennes des serres et des valats »** : les **roches schisteuses** présentent une résistance variable à l'érosion. A grande échelle, la présence de ces roches détermine un relief composé d'une succession de **crêtes acérées (les « serres »)** et de pentes très marquées bordant des **vallées taillées en V (« les valats »)** qui forment le paysage emblématique des Cévennes comme la « Vallée du Luech » et « la haute vallée de la Cèze » respectivement au sud-est et nord-est de Génolhac.
- **le « Mont Lozère »** : roche résistante à l'érosion, les **massifs granitiques** montrent un relief composé d'une alternance de buttes arrondies, de replats et de larges dépressions illustré par le « Versant oriental du Mont Lozère et le vallon de Palhères » au nord-ouest.

- **Relief**

Les altitudes sur le territoire sont comprises entre **294m** (au niveau du Luech à l'extrémité sud de Génolhac) et **1416 m,**en limite nord-ouest du périmètre communal sur la partie Mont-Lozère (Serre Fageole). Le gradient d'altitude s'élève donc à plus de 1120m, mais la classe d'altitude 400–600m domine largement puisqu'elle se retrouve sur toute la partie schisteuse de la commune.

- **Bassin versant et hydrographie**

La commune de Génolhac s'inscrit en totalité dans le bassin Rhône-Méditerranée. Les cours d'eau permanents et leurs affluents sont :

- l'**Homol** est un petit ruisseau essentiellement forestier il a son entrée dans la commune, à l'ouest, au niveau de la forêt du même nom. Sa vallée s'élargit après la confluence avec la **Gardonnette** puis jusqu'à sa sortie de la commune au niveau des confluences de l'**Amalet** et du **Valat de l'Ance**
- la Gardonnette, son principal affluent issu également du Mont Lozère et sur les rives de laquelle le village est implanté (tributaires : Valat de la Brésilière, Valat de l'Ennet...)
- l'Amalet qui dessine une bonne partie de la limite communale « est » avec Concoules et Sénéchas;
- **Le Luech**, cours d'eau de taille plus importante (l'Homol est l'un de ses affluents), qui constitue la limite sud de la commune, sur 5km de rives.

Le **régime hydrologique** des quatre cours d'eau est de type pluvial ou pluvio-nival cévenol, alimenté principalement par les eaux du massif du Mont Lozère. En effet, les fortes pluies cévenoles d'automne entraînent parfois des crues importantes après la sécheresse estivale.

- **Climat**

La région de Génolhac est soumise à un **climat méditerranéen atténué,** assurant la transition avec le **climat montagnard continental** du Mont Lozère. La température moyenne annuelle au niveau du bourg est comprise entre 10 et 12 °C, avec une moyenne mensuelle maximale d'environ 20°C en juillet, et minimale d'environ 3.5°C en janvier.

Commune : Génolhac

Géologie

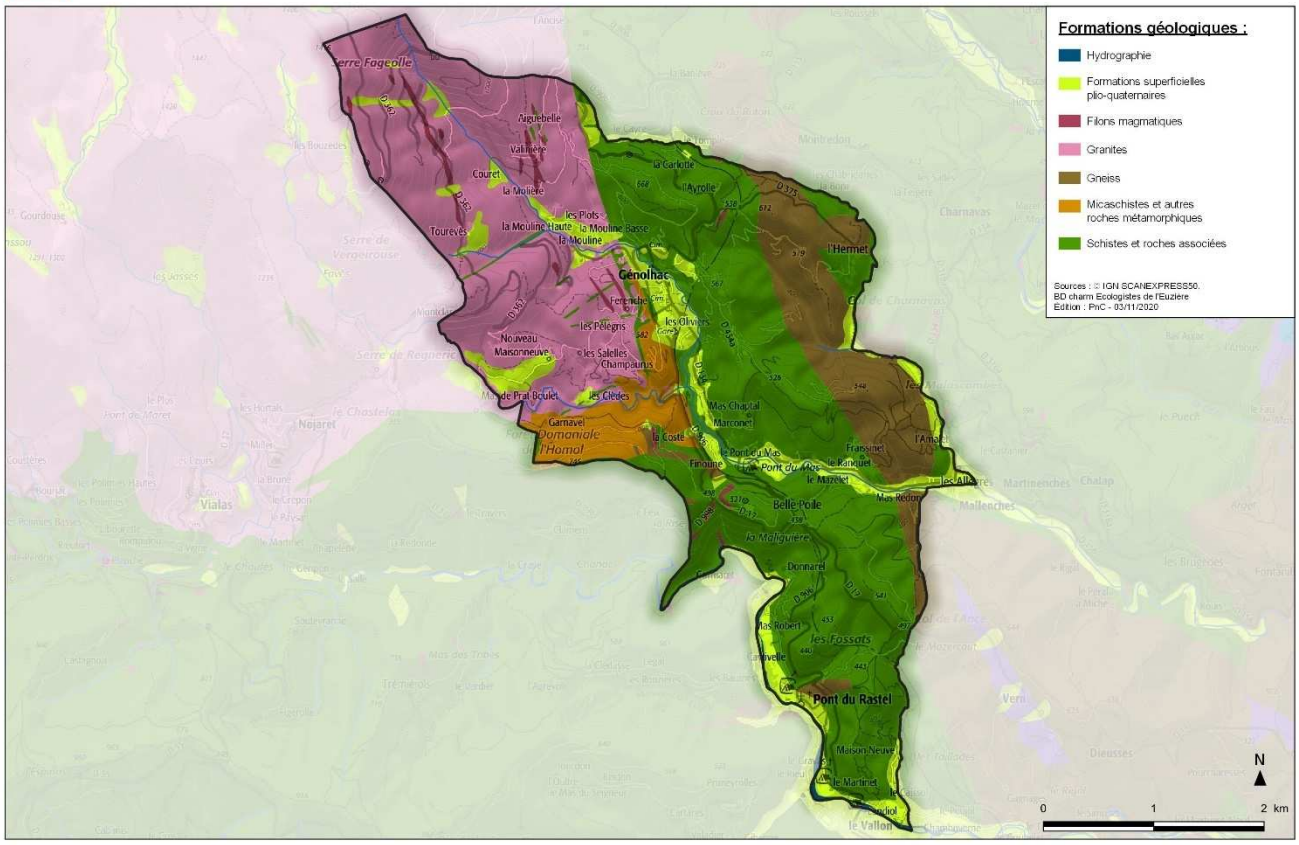

Commune : Génolhac

Principaux étages de végétation

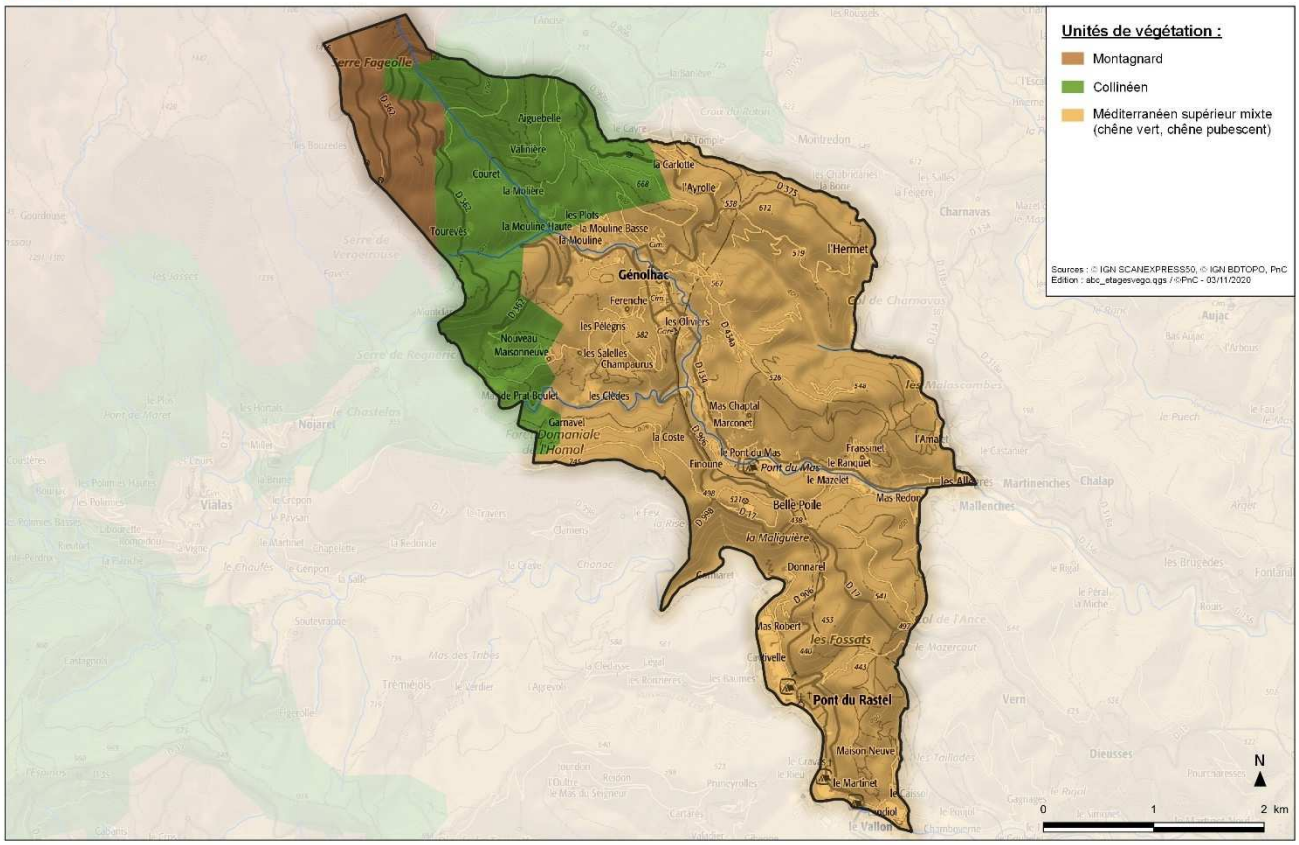

Du fait du relief contrasté, des disparités importantes existent selon les secteurs notamment entre l'extrémité nord de la commune et la pointe sud.

De même, **les précipitations** à Génolhac montrent un gradient très marqué, augmentant du sud vers le nord-ouest en direction du Mont Lozère. Elles sont ainsi comprises entre 1300 et 1800 mm sur la commune, mais dépassent les 2000 mm à l'approche du Mont Lozère. La commune peut être soumise à d'importantes précipitations aux intersaisons, mais aussi, fait caractéristique du climat méditerranéen, à des périodes de relative aridité en été.

▪ Etages de végétation

Génolhac étant située dans le **domaine méditerranéen**, en bordure du domaine continental, la commune se trouve dans une zone de transition susceptible d'accueillir des éléments typiques des deux domaines, tout en excluant les éléments les plus exigeants en termes climatiques.

Plusieurs étages de végétation se succèdent :

- **l'étage méso-méditerranéen** qui concerne l'essentiel du territoire communal, s'élève depuis le fond des vallées (294m) jusqu'à une altitude de 600 à 900 m selon l'exposition. Dans des conditions naturelles, c'est l'étage des **Chênaies vertes principalement** et des **chênaies pubescentes** ;
- **l'étage collinéen-supra méditerranéen** que l'on retrouve à une altitude de 900 à 1000m. C'est l'étage des **chênaies pubescentes** et **sessiliflores** et des **châtaigneraies**, accompagnées d'autres essences à feuillage caduc (érables, frênes, bouleaux) ;
- **l'étage montagnard**, localisé sur une toute petite partie de la commune (à l'extrême nord), est représenté par le **Hêtre**. Les sylviculteurs ont toutefois largement remplacé Le « fayard » par des conifères, **pins** et **épicéas** le plus souvent.

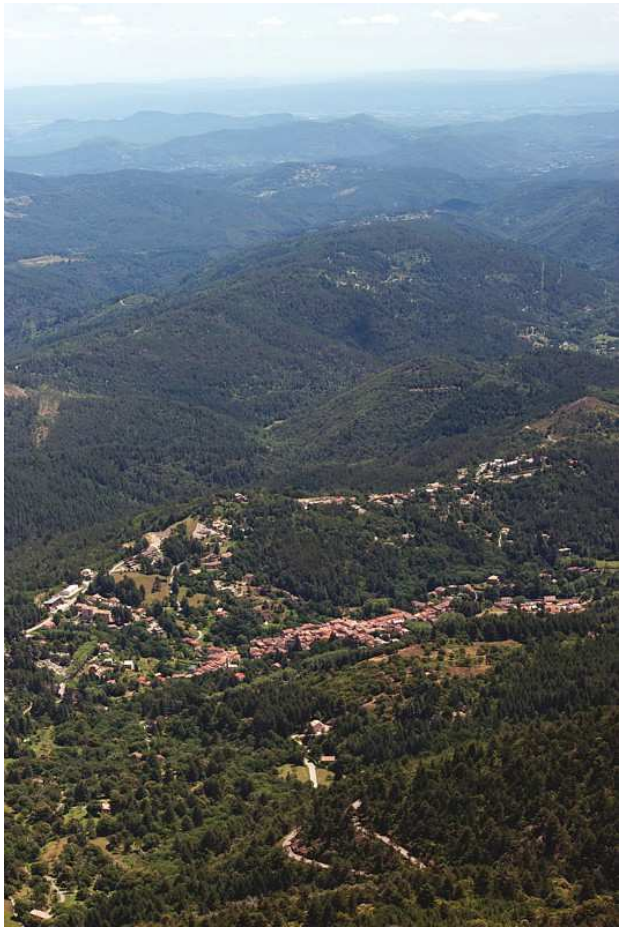

Génolhac vue depuis les Bouzèdes (photo d'Olivier Prohin PNC)

Commune : Génolhac

Occupation globale des sols

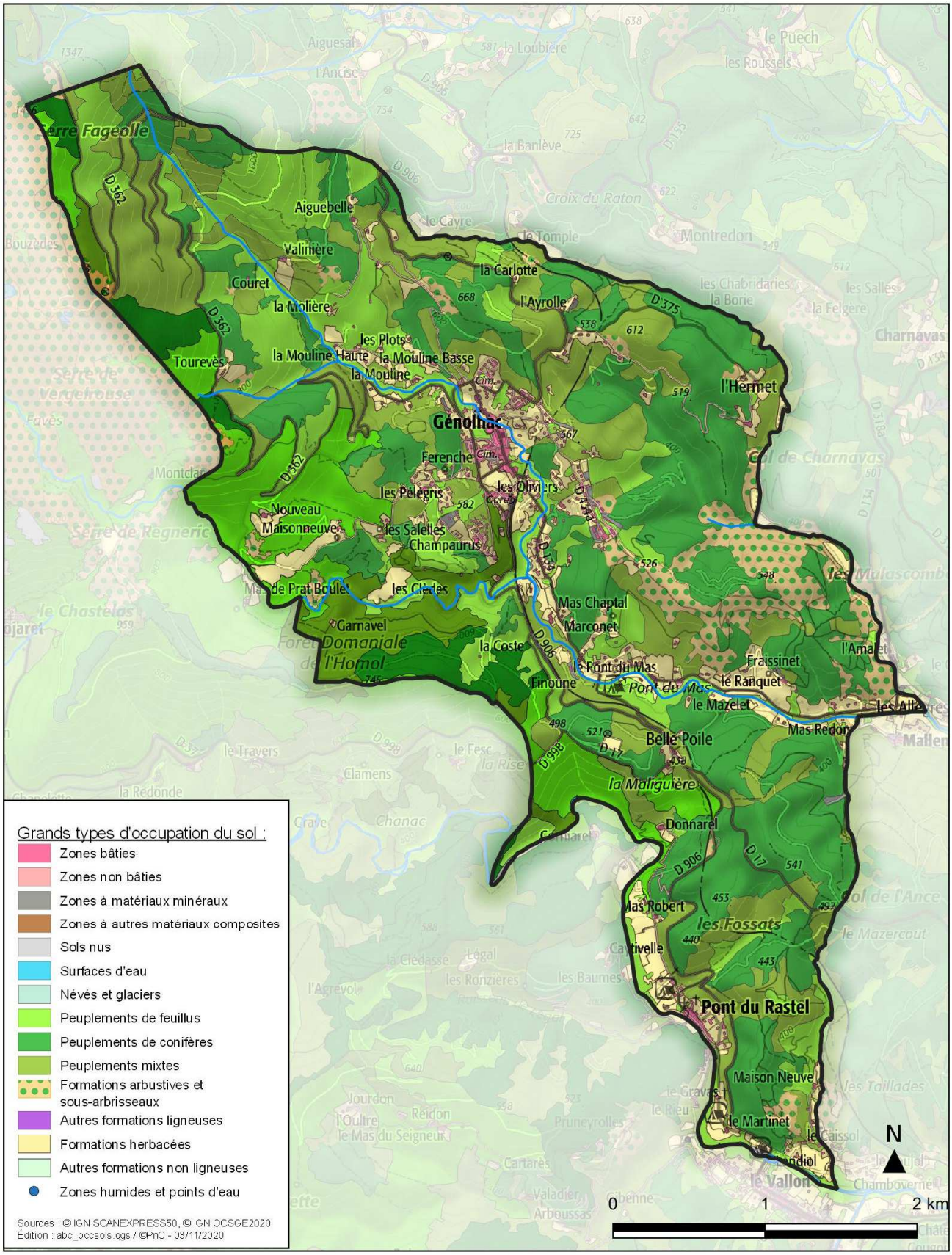

1.3 Occupation des sols

L'occupation du sol désigne la couverture (bio-physique) de la surface des terres et donc le type d'usage (ou de non-usage) qui en est fait par l'Homme.

La carte de la commune a été réalisée grâce à deux outils mis à disposition par l'Institut national de l'information géographique (Corine-Land-Cover2018 et OCS GE 2020).

A Génolhac, ces outils font principalement apparaître les types d'occupation du sol suivants :

- les milieux aquatiques (donc la surface est difficile à quantifier)
- le tissu urbain (58ha)
- les surfaces agricoles - hors prairies (81ha)
- les prairies (87ha)
- les landes et formations arbustives (110ha)
- les forêts de feuillus (103ha)
- les forêts de conifères (171ha)
- les forêts mélangées (1118ha)

Le territoire est donc **largement dominé par les milieux forestiers** qui couvrent environ 1479 ha soit près de 86% de la surface communale. 26% de ces boisements sont en propriété publique, essentiellement en forêt domaniale.

Représentant environ 8% de la surface communale, les **milieux ouverts et semi-ouverts** (pelouses, prairies, cultures, landes...) sont souvent de petites tailles et dispersés. Ils concentrent pourtant une importante biodiversité (flore, insectes, lieux de chasse pour les chauves-souris...). On les observe surtout le long des cours d'eau (bas Homol, Gardonnette, Luech) ainsi que sur quelques versants peu pentus (Secteur La Crose, Tretzedonis, Le Baurès...).

Comme dans beaucoup de secteurs des Cévennes, les milieux ouverts ont régressé sur la commune au fil des années. La figure jointe montre l'évolution des milieux dans un secteur particulièrement concerné, au sud-ouest de la commune (Maisonneuve), entre 1950 et 2018, période pour laquelle nous disposons de photographies aériennes.

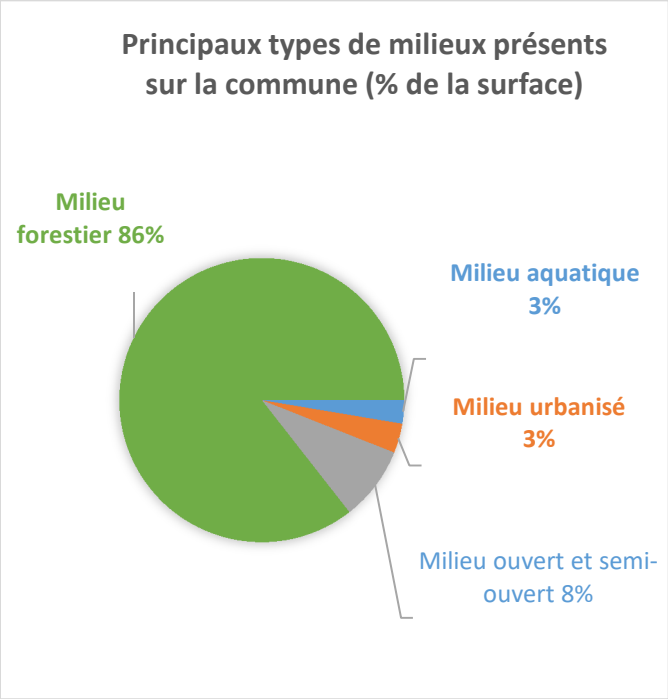

Evolution des milieux entre 1950 et 2018 (source géoportail.fr / IGN) :

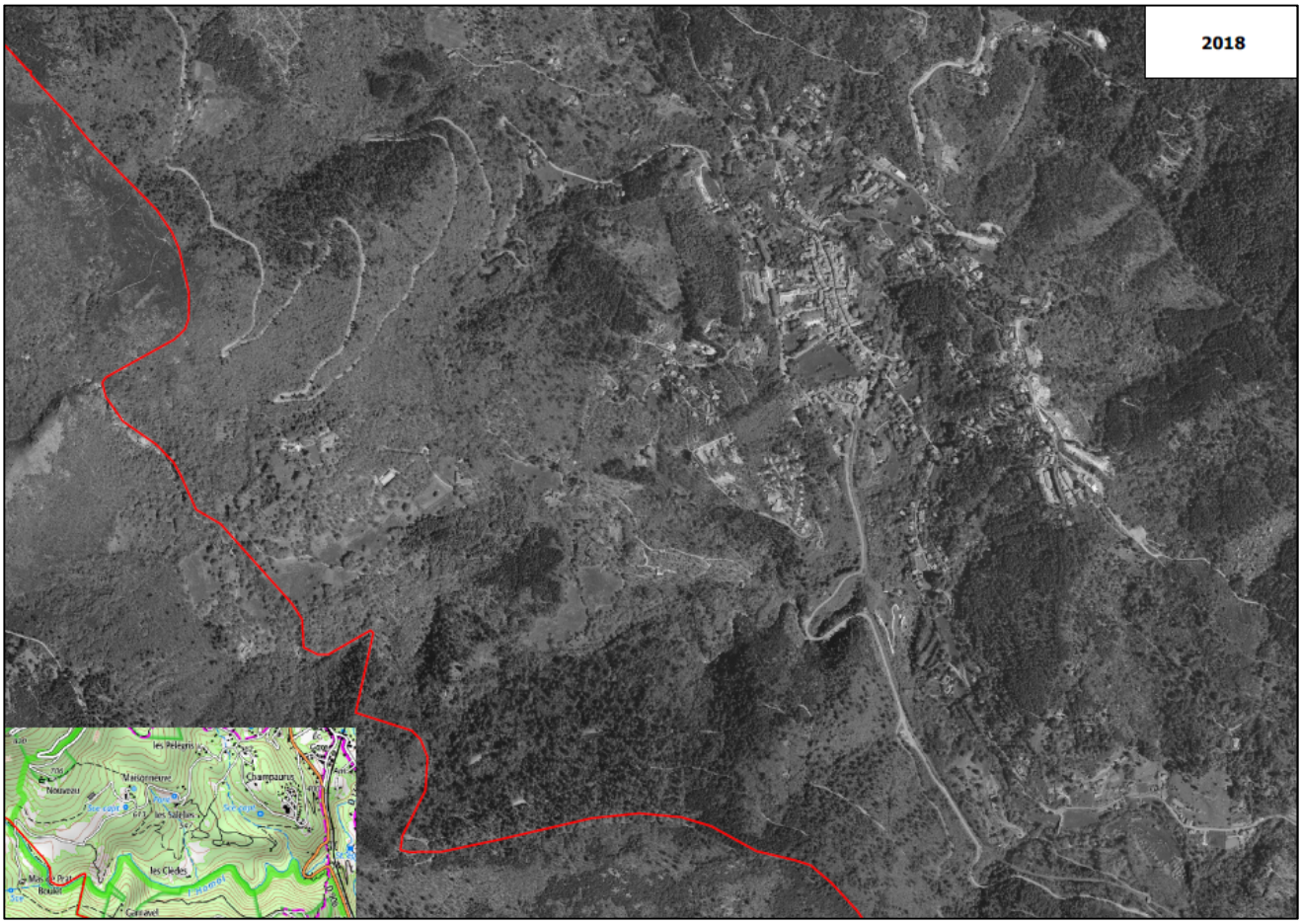

Commune : Génolhac

Sites Natura 2000

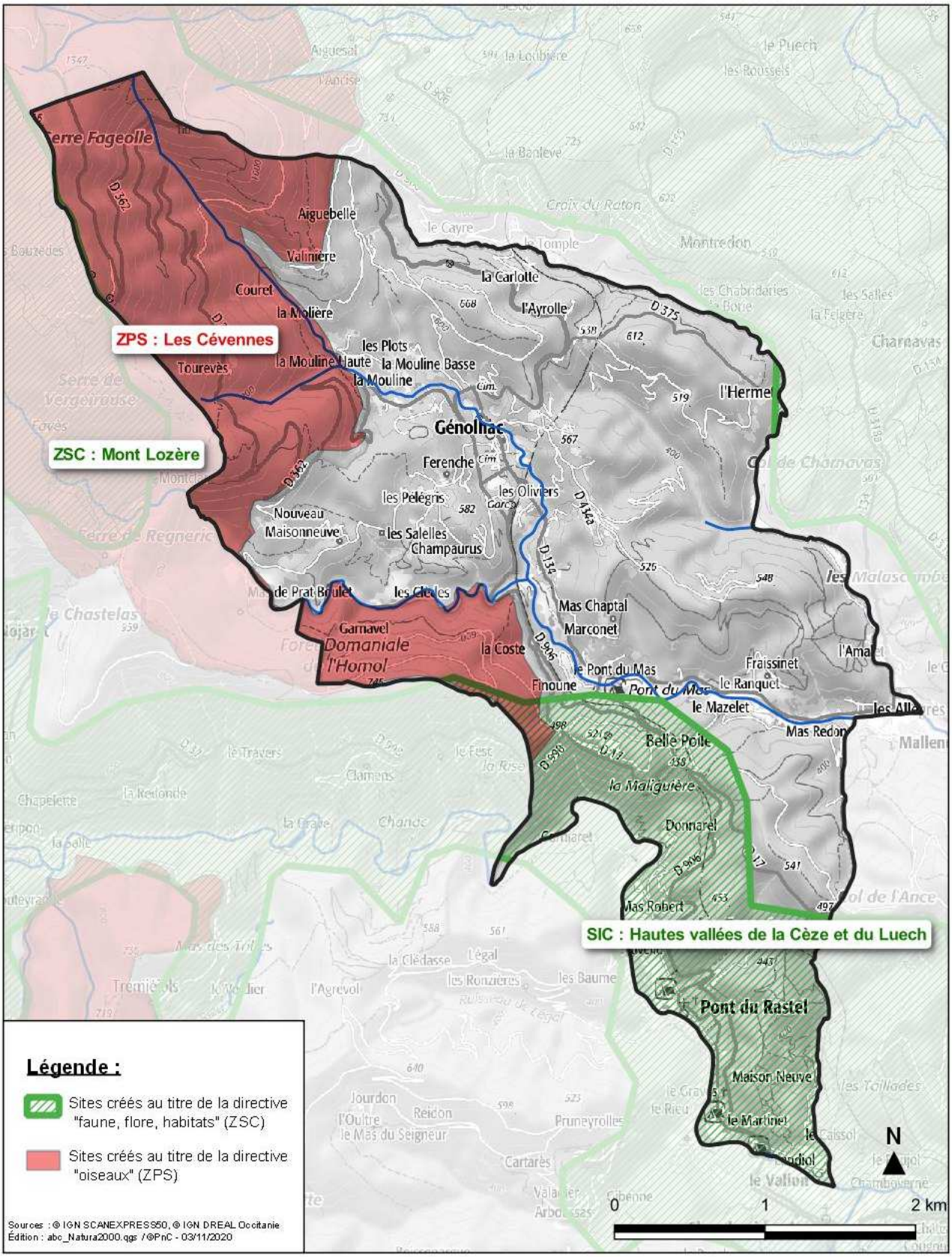

2. Dispositifs destinés à protéger la biodiversité

Au fil du temps, de nombreux passionnés, des associations, des administrations ont étudié le patrimoine naturel du territoire. Ces connaissances ont permis à certains espaces d'être identifiés dans des inventaires (départementaux, régionaux, européens...) et, pour certains, de bénéficier de démarches de protection et de mise en valeur. Les paragraphes suivants dressent une liste des principaux zonages identifiés.

Le Lucane cerf-volant est une espèce d'intérêt européen (photo de J. Touroult)

▪ Les engagements internationaux

Natura 2000 :

Le réseau Natura 2000 rassemble des sites naturels remarquables, à l'échelle de l'Union Européenne.

Ces espaces accueillent des espèces animales, végétales, des habitats naturels d'intérêt communautaire et sont désignés au titre de deux directives :

- la directive « **Oiseaux** » qui permet la désignation de **Zones de protection spéciale** (ZPS)
- la directive «**Habitats, faune, flore** » qui permet la mise en place des **Zones Spéciales de Conservation** (ZSC).

En France, chaque site désigné est doté d'une structure animatrice qui mène des actions de sensibilisation et des études, assiste les acteurs locaux pour monter des contrats favorisant le maintien ou le développement de bonnes pratiques (agricoles et forestières notamment). La démarche Natura 2000 est avant tout contractuelle mais **des travaux, des manifestations ou des documents de planification peuvent être soumis à une évaluation d'incidences au titre de Natura 2000.**

Pour connaitre la liste des activités concernées et bénéficier de conseils et de données naturalistes, il est préférable de contacter, en amont d'un projet, la structure d'animation du site ou la DDT de la Lozère.

Le territoire est concerné par **2 sites Natura 2000** :

- 1 site désigné au titre de la Directive « Oiseaux » : la **ZPS Les Cévennes** qui se situe côté ouest et correspond à la zone cœur du PNC soit environ 25% de la superficie communale ;

- 1 site désigné au titre de la Directive « Habitats/faune/flore », nommé **Hautes vallées de la Cèze et du Luech**. Ses principaux enjeux se situent sur les milieux ouverts (prairies naturelles, pelouses...), les milieux forestiers (châtaigneraie, chênaie-verte...), les milieux aquatiques (ripisylves, cours d'eau du Luech...). Ce site comporte 20 espèces et 20 habitats d'intérêt européen. Des investigations sont prévues, en 2021, pour proposer une extension de son périmètre dans les secteurs de l'Homol et de l'Amalet.

Pour plus d'informations :

- ☞ *DDTM du Gard / service environnement et forêt*
- ☞ *ZSC des Hautes vallées de la Cèze et du Luech : Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles* natura2000hauteceze@smhvc.fr
- ☞ *ZPS des Cévennes :* PNC Chargé de missions biodiversitéyann.dissac@cevennes-parcnational.fr

Programmes de l'UNESCO :

- Le Parc national des Cévennes a été désigné par l'Unesco « **Réserve de biosphère »** en 1985. Le périmètre de la Réserve est fusionné à celui du Parc. Les **Réserves de Biosphère** couvrent des écosystèmes ou des combinaisons d'écosystèmes reconnus au niveau international dans le cadre du Programme de l'UNESCO (*United Nations for Education, Science and Culture Organisation*) sur « **L'Homme et la Biosphère** » (*ou MAB : Man and Biosphère*) ;

- **Bien Unesco :** En 2011, les « paysages culturels agropastoraux méditerranéens » des Causses et des Cévennes ont été inscrits sur la liste du **patrimoine mondial de l'Unesco**. La valeur des pratiques d'élevage multiséculaires de ces territoires est ainsi reconnue, de même que les savoir-faire et les traditions associés. Le PNC a pour responsabilité la gestion de 71% du « bien ». Il travaille avec l'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes pour gérer et protéger ce territoire d'exception.

Commune : Génolhac

Charte du Parc national des Cévennes / carte des vocations

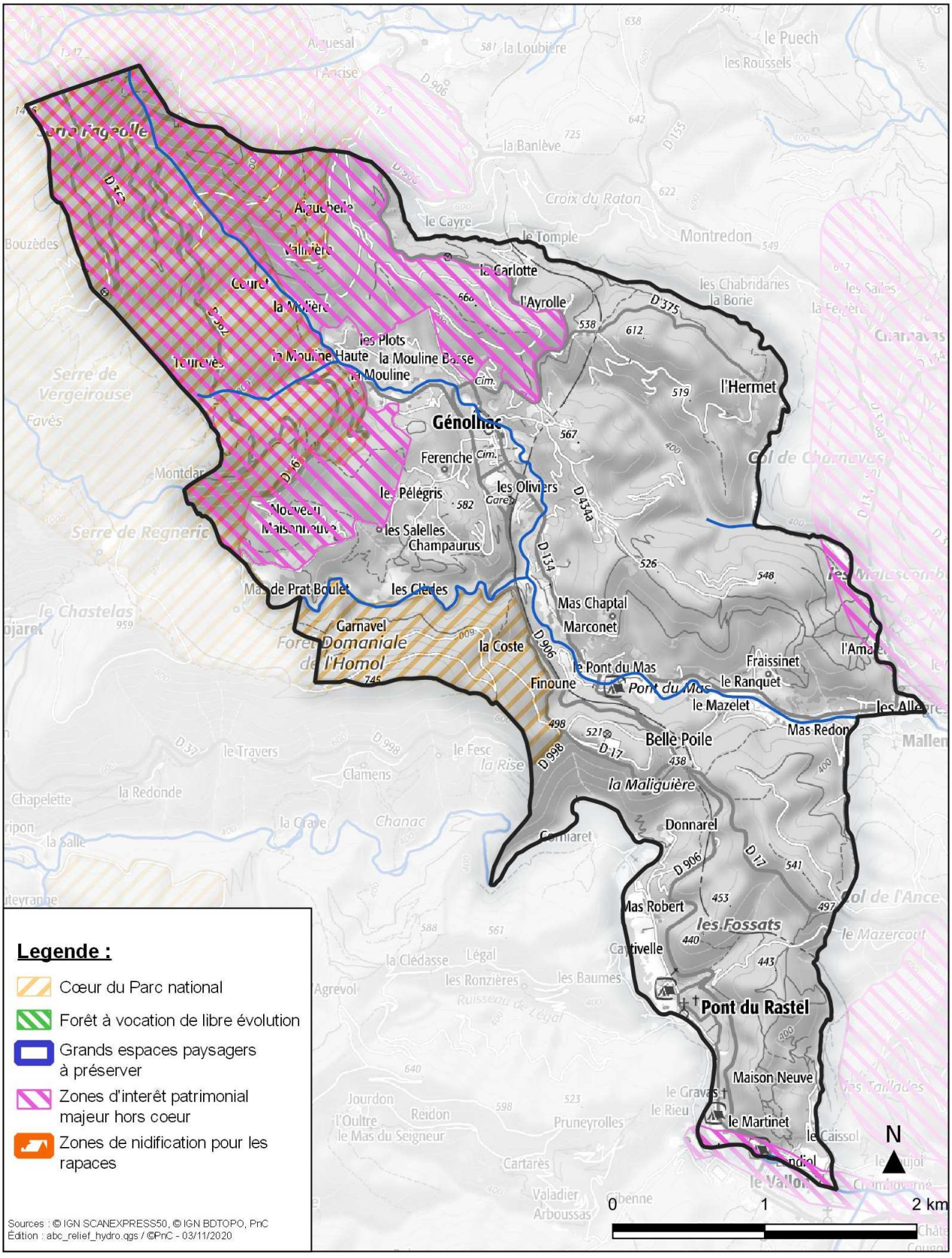

▪ Le parc national des Cévennes

Un Parc national est un territoire dont les patrimoines naturel, culturel et paysager sont jugés exceptionnels.

Afin de les préserver et de mettre en œuvre une gestion adaptée, ces territoires sont confiés à un établissement public sous tutelle du ministère en charge de l'Écologie.

Le Parc national des Cévennes est l'un des onze parcs nationaux de France. Il a été créé en 1970 et s'étend sur trois départements : la Lozère, le Gard et l'Ardèche. Il est, en métropole, le seul parc national de moyenne montagne et l'un des rares dont la population permanente est significative dans le cœur.

Comme tous les parcs nationaux français, le PNC se compose de deux zones :

- **Le cœur – un joyau à protéger**
  Cette zone concentre les patrimoines naturel, culturel et paysager les plus rares. Sa superficie est de 938 km2 et concerne 47 communes. Pour protéger ce territoire, une **réglementation spécifique** s'applique. Ces règles encadrent les activités humaines pour limiter les pressions sur le milieu naturel, encourager les comportements respectueux de l'environnement et préserver la beauté et le caractère du Parc.
- **L'aire d'adhésion – un territoire de projets**
  Elle recouvre des territoires ayant une grande proximité à la fois biogéographique et culturelle avec le cœur. Sa superficie est de 2035 km2. Elle est constituée des 108 communes qui ont adhéré à la charte du Parc national. Dans cette zone, l'établissement public accompagne des projets de développement compatibles avec les objectifs de protection et dans une logique de solidarité avec le cœur. **La réglementation spéciale du cœur ne s'y applique pas.**

Les actions du Parc national s'inscrivent dans le cadre d'**une « Charte 2013-2028 » construite avec les communes et les acteurs du territoire**. Ce document fixe les objectifs de protection et précise les modalités d'application de la réglementation en zone cœur. Il définit également des orientations de préservation, de développement durable et de mise en valeur du territoire dans sa globalité (cœur et aire d'adhésion).

Une carte des vocations du Parc national traduit géographiquement les grands axes stratégiques de la charte sur la commune.

La commune de Génolhac est concernée par la « zone Cœur » du Parc national des Cévennes et ses implications règlementaires sur une superficie d'environ 437 ha.

Le reste du territoire communal est en « aire d'adhésion ». Au regard de la charte 2013-2028, le territoire est concerné par l'axe stratégique **« Zone d'intérêt patrimonial majeur en dehors du cœur »** qui marque la présence de deux ZNIEFF (présentations dans les pages suivantes).

En 2013, la municipalité a adhéré à la charte du Parc et s'est engagée à mettre en œuvre plusieurs réflexions avec l'aide de l'établissement public du parc :

- Élaboration du document d'urbanisme
- Réglementation de la publicité
- Modernisation de l'éclairage public
- Exonération de la TFNB pour les terrains nouvellement exploités en agriculture biologique
- Réglementation de la circulation motorisée
- Promotion de la technique de construction en pierre sèche
- Collectivité zéro pesticide
- Éducation à l'environnement dans les établissements scolaires
- Réalisation d'un ABC
- Protection des rapaces
- Valorisation des villages et des centres-bourgs
- Reconquête agricole et pastorale, actions en faveur de l'installation d'agriculteurs, de la transformation, des circuits courts
- Commune sans OGM
- Développement de trames de vieux bois

Pour plus d'informations :

☞ *Parc national des Cévennes*
https://www.cevennes-parcnational.fr
Contact : délégué territorial du massif des Basses Cévennes

Commune : Génolhac

Zones naturelles d'intéret écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)

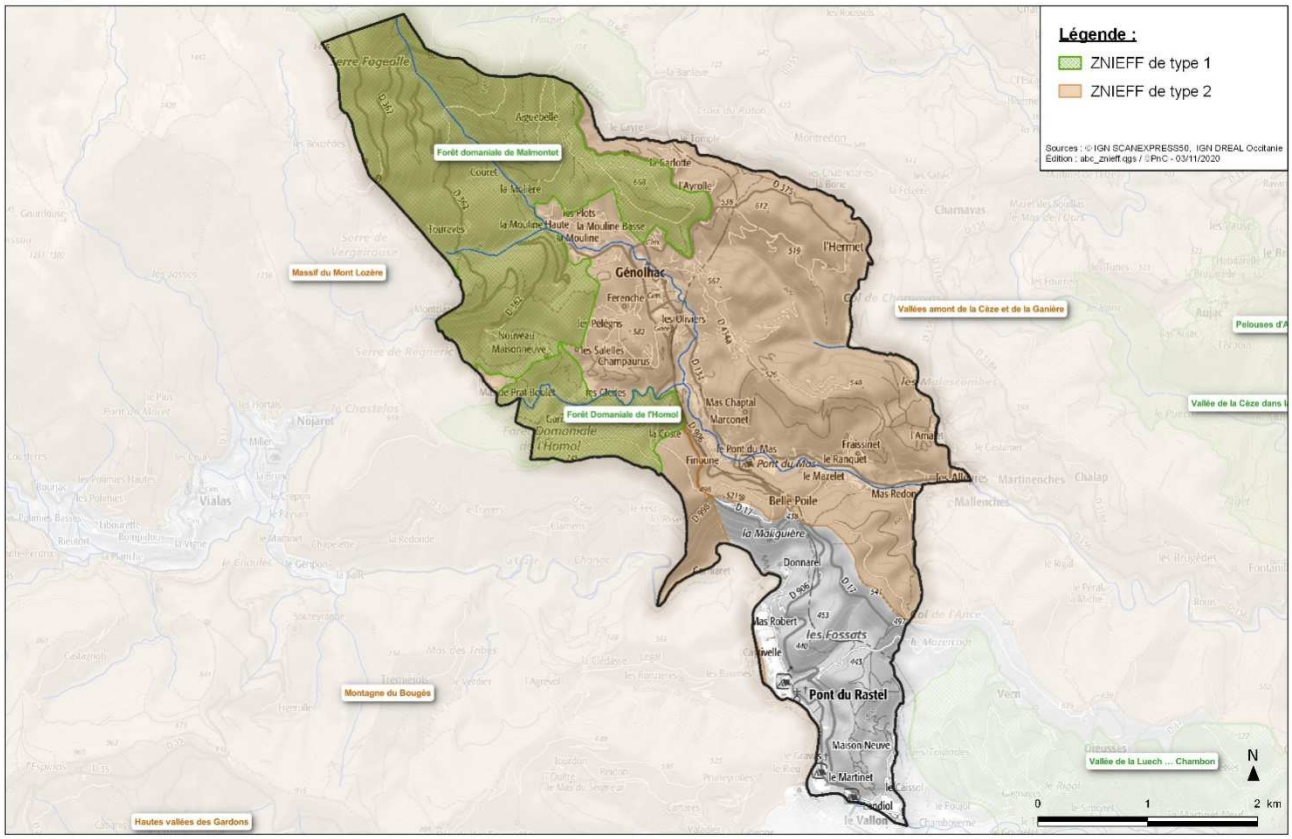

Commune : Génolhac

Espaces naturels Sensibles (ENS)

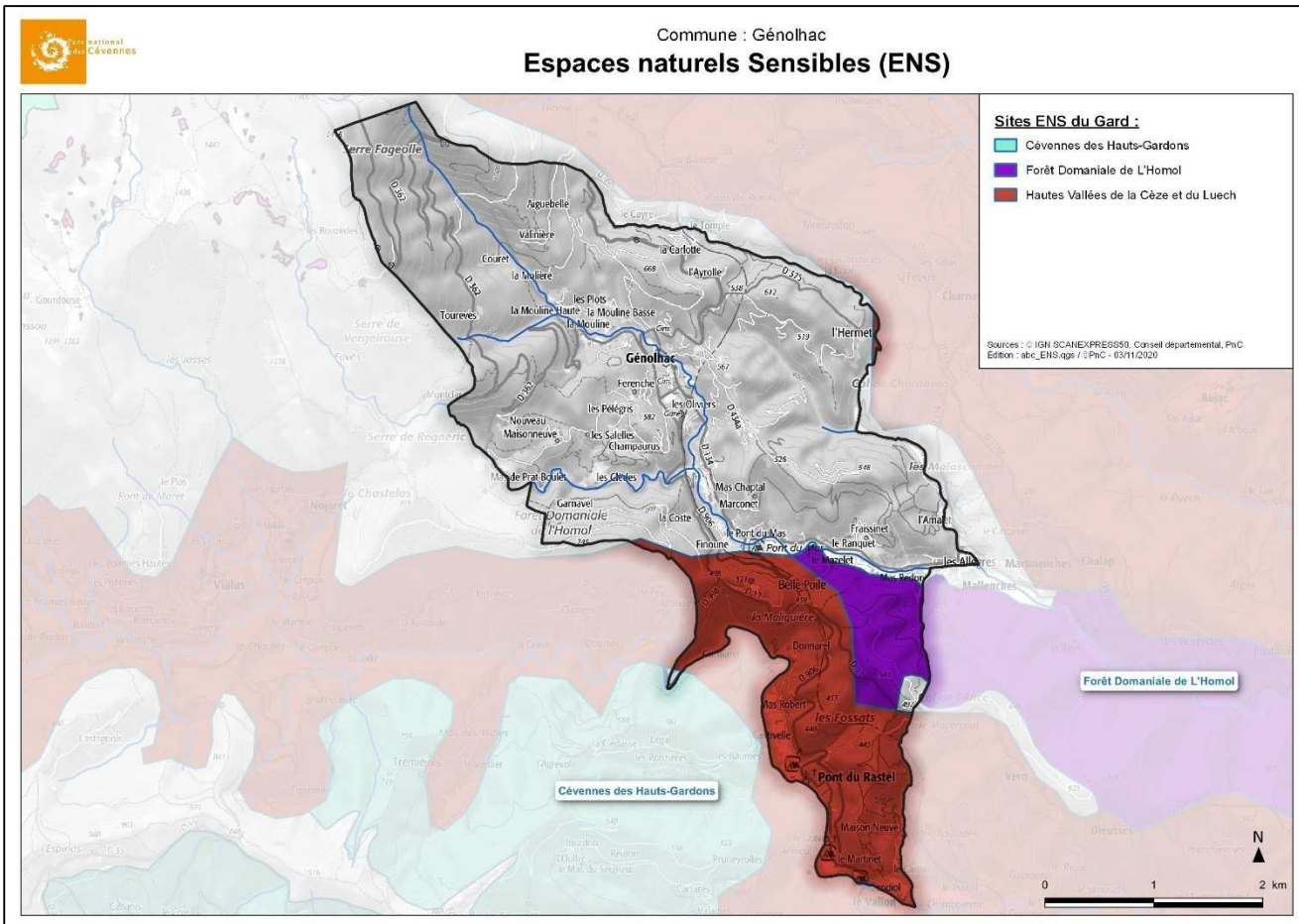

▪ Les Inventaires du patrimoine naturel

Les ZNIEFF :

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique sont le fruit d'un inventaire national dont la mise en œuvre est déclinée par région. C'est un outil de « **porté à connaissance** » qui doit être pris en compte dans les documents d'aménagement (PLU, SDAU, SDAGE, SAGE...) et dans les décisions des administrations même s'il n'a pas de portée juridique directe.

Il existe deux types de ZNIEFF en fonction du degré d'importance écologique :

- les **ZNIEFF de type I** qui correspondent à des zones d'intérêt biologique remarquable particulièrement sensible à des aménagements ou à des modifications du fonctionnement écologique des milieux ;
- les **ZNIEFF de type II**, constituées de grands ensembles naturels, riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

La commune de Génolhac est concernée par 5 ZNIEFF :

- 2 ZNIEFF de type I :

- la « **Forêt domaniale de Malmontet** » qui vise à protéger les espèces et les habitats boisés (Epipogon sans feuille) mais aussi des espèces sensibles à la fermeture des milieux (Cistes, Botryche à feuille de matricaire, Lézard vivipare...);
- la « **Forêt domaniale de l'Homol** » qui concerne des espèces comme la Buxbaumie verte (mousse), l'Orchis punaise (orchidées de zones humides, le Botryche à feuille de matricaire...

Ces deux zones totalisent une superficie de 616 ha, **soit 36 % du territoire,** et se prolongent bien au-delà de la commune.

- **3 ZNIEFF de type II** : « Vallées amont de la Cèze et de la Ganière », et de façon plus limité « Montagne du Bougès » et « Massif du Mont Lozère ».

Pour plus d'informations :

- ☞ *DREAL Occitanie, service Biodiversité* *http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr*
- ☞ *Cartographie : www.picto-occitanie.fr*

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) :

La politique des Espaces Naturels Sensibles a pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et d'aménager certains de ces espaces pour les ouvrir au public. C'est une démarche portée par les Conseils départementaux qui peuvent mener des actions en direct (droit de préemption spécifique, utilisation d'une part de la taxe d'aménagement...) ou soutenir des porteurs de projets comme les communes. Le schéma départemental des ENS du Gard a été adopté en 2017.

La commune de Génolhac est concernée par **2 sites ENS**, tous deux situés au sud de la commune :

- les « **Hautes vallées de la Cèze et du Luech** » (périmètre identique à celui du site Natura 2000 du même nom);
- la « **Forêt domaniale de l'Homol** » qui héberge, entre autre, le Botryche à feuilles de matricaire (petite fougère rare et protégée) et le Campagnol des neiges.

Pour plus d'informations :

- ☞ *Conseil départemental du Gard,* *http://www.gard.fr.* *Contact : gilles.larnac@gard.fr*

Botryche à feuilles de matricaire (Botrychium matricariifolium)

Commune : Génolhac

Zones humides connues (non exhaustif)

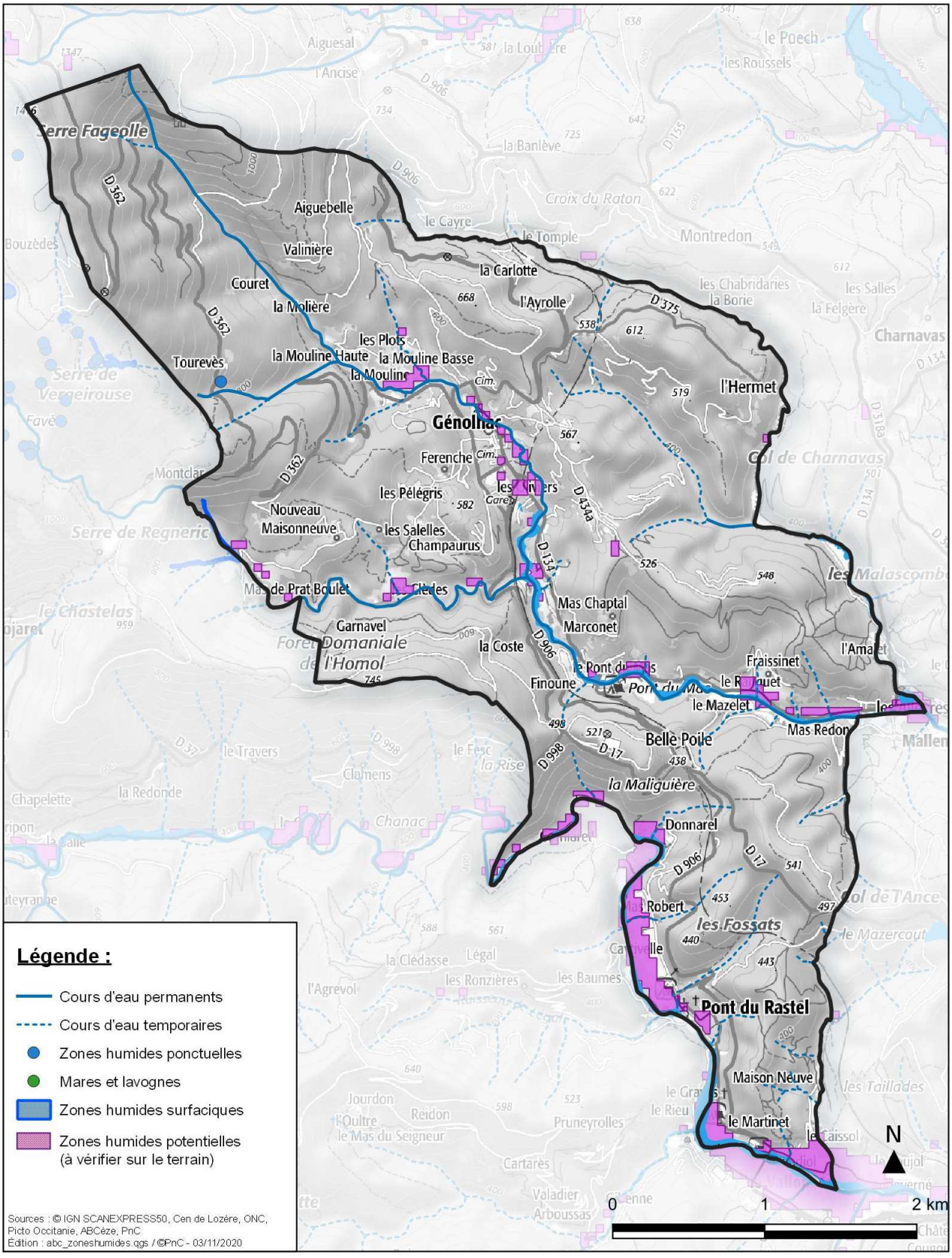

Les zones humides *:*

Les tourbières, marais, prairie humides, ripisylves, mares, roselières, forêts alluviales sont souvent plus difficiles à délimiter que les cours d'eau pourtant ces milieux bénéficient d'une **protection règlementaire inscrite dans la « loi sur l'eau » de 1992.**

Les zones humides jouent des rôles essentiels dans la régulation des crues, le soutien des étiages, la filtration des sédiments, le stockage du carbone, la qualité des eaux... En outre, elles constituent **l'un des principaux réservoirs de biodiversité en France** en hébergeant un tiers des espèces végétales remarquables ou menacées, la moitié des espèces d'oiseaux et la totalité des espèces d'amphibiens**.**

Plusieurs cartographies ont été réalisés par le Parc national, dans son cœur (2010, données ONF, CEN48), par le syndicat mixte ABCèze (2013-2014) et le Département du Gard (2002-2005). Ces inventaires ont permis de localiser plusieurs zones humides :

- de nombreux terrains **le long du Luech, de la Gardonnette, de l'Homol,** de l'**Amalet** (en aval de Planusès) ;
- un **point d'eau** au niveau du lieu-dit « Touverès »,
- un **boisement alluvial** le long de l'Homol, en limite avec la commune de Vialas,

La connaissance des zones humides de la commune reste incomplète. Dans les fonds de vallées, le syndicat ABCèze a déterminé un ensemble de parcelles potentiellement humides restant à prospecter (en rose sur la carte). Beaucoup de petites sources en sous-bois ou de suintements temporaires ne sont pas cartographiés.

Les installations, ouvrages, travaux ou activités qui peuvent avoir un effet sur la ressource en eau ou les écosystèmes aquatiques sont **soumises à autorisation ou déclaration administrative (consulter la DDT du Gard).**

Pour plus d'informations :

- ☞ *DDTM du Gard / s. environnement et forêt*

Les forêts anciennes :

Ce sont des espaces qui présentent une continuité de leur état boisé depuis plus de 150 ans. Cela signifie qu'il n'a été interrompu, ni par un défrichement, ni par une mise en culture. Sur le terrain, ces boisements ne sont pas forcément composés d'arbres âgés ou très intéressants sur le plan écologique mais **ils présentent un potentiel particulier**. En effet, si par chance, ils bénéficient d'une certaine naturalité (essences locales, arbres matures, bois mort au sol et sur pied...), ils peuvent receler des écosystèmes très riches avec des cortèges d'espèces exigeantes de végétaux, de lichens, de champignons, d'insectes (coléoptères, syrphes...). **L'ONF et le pôle forêt du Parc national peuvent accompagner les propriétaires pour adapter la gestion de ces boisements.**

Plusieurs forêts ont été identifiées comme « anciennes » sur la commune. La majorité sont localisées dans des propriétés publiques (domaniales de Malmontet et de l'Homol) mais certaines sont en propriété privée : La Carlotte, Montclar, La Maliguière, Frayssinet.

Ce sont souvent des boisements assez jeunes et issus de plantations (après une époque de surpâturage). En forêt domaniale, plusieurs « **ilots de sénescence** » ont été créés afin de permettre aux boisements de vieillir et de développer leurs capacités d'accueil pour la faune, les lichens...

En dehors des propriétés publiques (déjà connues via l'ONF et le PNC), **des visites pourraient être réalisées** afin d'identifier d'éventuels boisements à fort intérêt écologique.

***Lobaria pulmonaria**, est l'un des plus grands lichens de France et un témoin des forêts anciennes.*

Pour plus d'informations :

- ☞ *Parc national des Cévennes*
  Contact : délégué territorial du massif
  http://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-actions/accompagner-le-developpement-durable/encourager-une-gestion-durable-des-forets/un-plan

Commune : Génolhac

Occupation actuelle des forêts anciennes

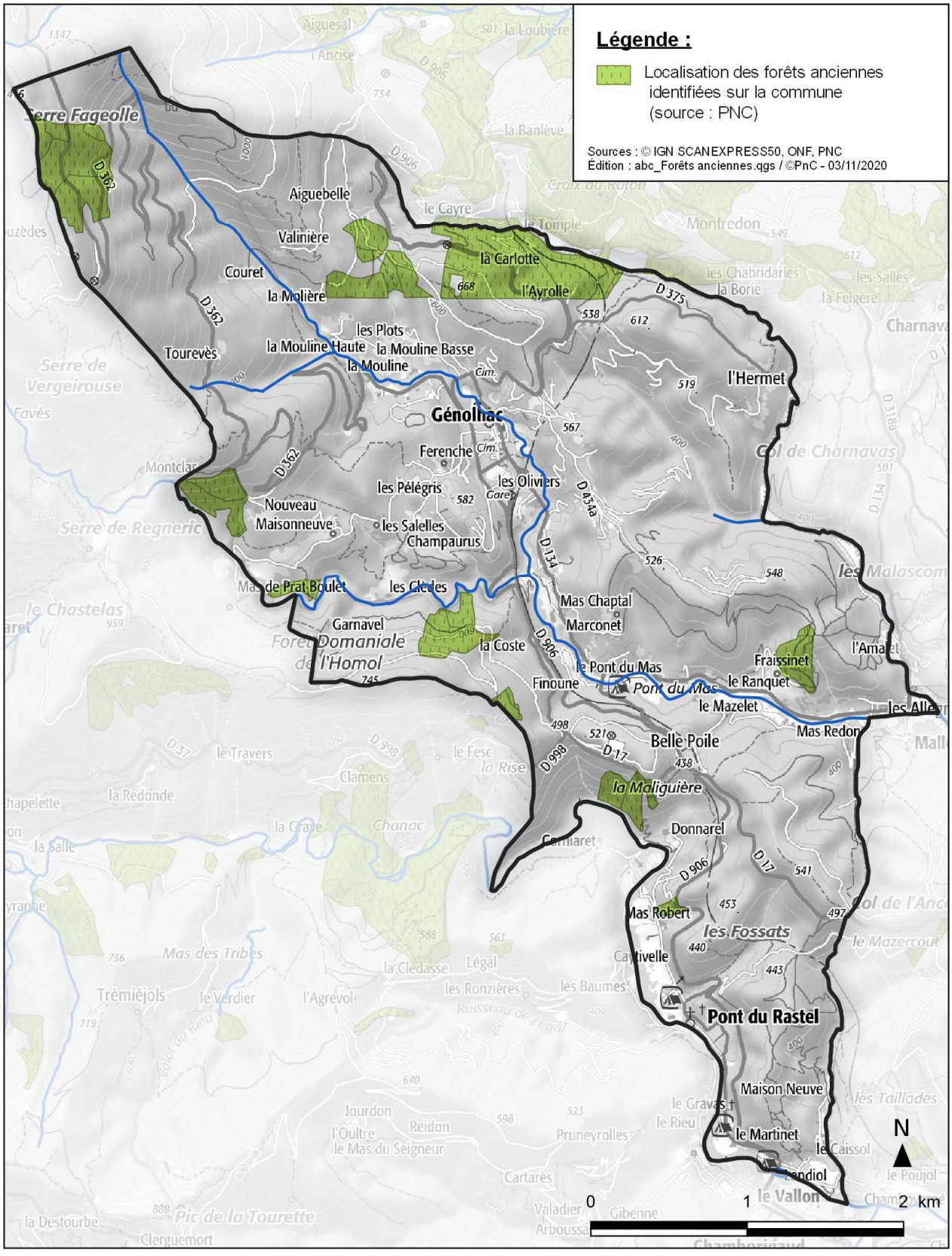

3. Trames écologiques

La fragmentation des paysages est aujourd'hui reconnue comme une cause majeure de l'érosion de la biodiversité mondiale. Depuis plusieurs années, une prise de conscience s'observe quant à la nécessité de connecter les espaces naturels ou semi-naturels entre eux en un réseau écologique fonctionnel.

Un réseau écologique comprend deux éléments de base :

- Des « **réservoirs de biodiversité** » qui correspondent à des espaces où la biodiversité est riche et diversifiée, et qui abritent des espèces « patrimoniales »
- Des « **corridors écologiques** », espaces naturels ou semi naturels qui assurent la connectivité entre les réservoirs et qui sont importants pour toutes les espèces. Ces corridors permettent aux espèces de se déplacer pour accomplir toutes les étapes de leur cycle vie (reproduction, dispersion, migration…) et faciliter ainsi leur capacité d'adaptation dans un environnement changeant, notamment dans un contexte de réchauffement climatique.

Représentation schématique des composantes de la TVB
(source : Site officiel du Schéma Régional de Cohérence Écologique de Basse-Normandie)

On qualifie généralement ce réseau de **trame verte et bleue** (TVB) pour distinguer une composante « verte » (milieux terrestres) et une composante « bleue » (réseau de milieux aquatiques et de zones humides).

Plus récemment, d'autres types de trames écologiques ont été mis en évidence. C'est le cas de la **trame noire** qui relie les espaces non impactés par la pollution lumineuse et dont le maintien est important pour de nombreuses espèces nocturnes (insectes, chauve-souris, rapaces…) qui y chassent, s'y déplacent, migrent.

La préservation et la remise en état des continuités écologiques sont des objectifs inscrits le code de l'environnement (article L. 371-1. - I) et le code de l'urbanisme (article R123-11). Ils sont déclinés à l'échelle de chaque région dans un Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).

Les collectivités doivent « prendre en compte » le SRCE dans le cadre de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme (PLU, SCOT et cartes communales).

Les TVB à Génolhac :

Le schéma régional met en évidence la présence de 3 réservoirs écologiques (cf. carte en vis à vis) :

- un **réservoir forestier** qui forme une large bande à l'ouest de la commune en englobant le cœur du PNC, la ZNIEFF de la domaniale de l'Homol et le site Natura 2000 « hautes vallées de la Cèze et du Luech » ;
- un **réservoir aquatique** qui correspond au principaux cours d'eau et à leurs berges (Luech, Homol, Amalet, Ennet, Gardonnette). L'Homol présente plusieurs petits **obstacles potentiels au déplacement de la faune aquatique** qui sont recensés dans le ROE (Référentiel des obstacles à l'écoulement des cours d'eau).
- quelques entités, assez isolées, de milieux semi-ouverts et de cultures.

Aucune discontinuité majeure n'a été identifiée par le SRCE mais les espaces naturels des fonds de vallées semblent être fragilisés (prairies converties en cultures ou en terrains aménagés, végétation des rives altérée ....).

La trame noire :

Un travail de rénovation de l'éclairage public est en cours. Des lampadaires ont déjà été changés le long de la route départementale afin de réduire leur impact sur la biodiversité. Les nouveaux ont une inclinaison vers le sol (moins d'1% de flux lumineux vers le haut, dit Ulor) et des ampoules aux couleurs chaudes (fréquence maximale de 3000 kelvins).

Pour plus d'informations :

- ☞ *SRCE - Languedoc-Roussillon : http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/le-schema-regional-de-coherence-ecologique-r2017.html*

Commune : Génolhac

Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

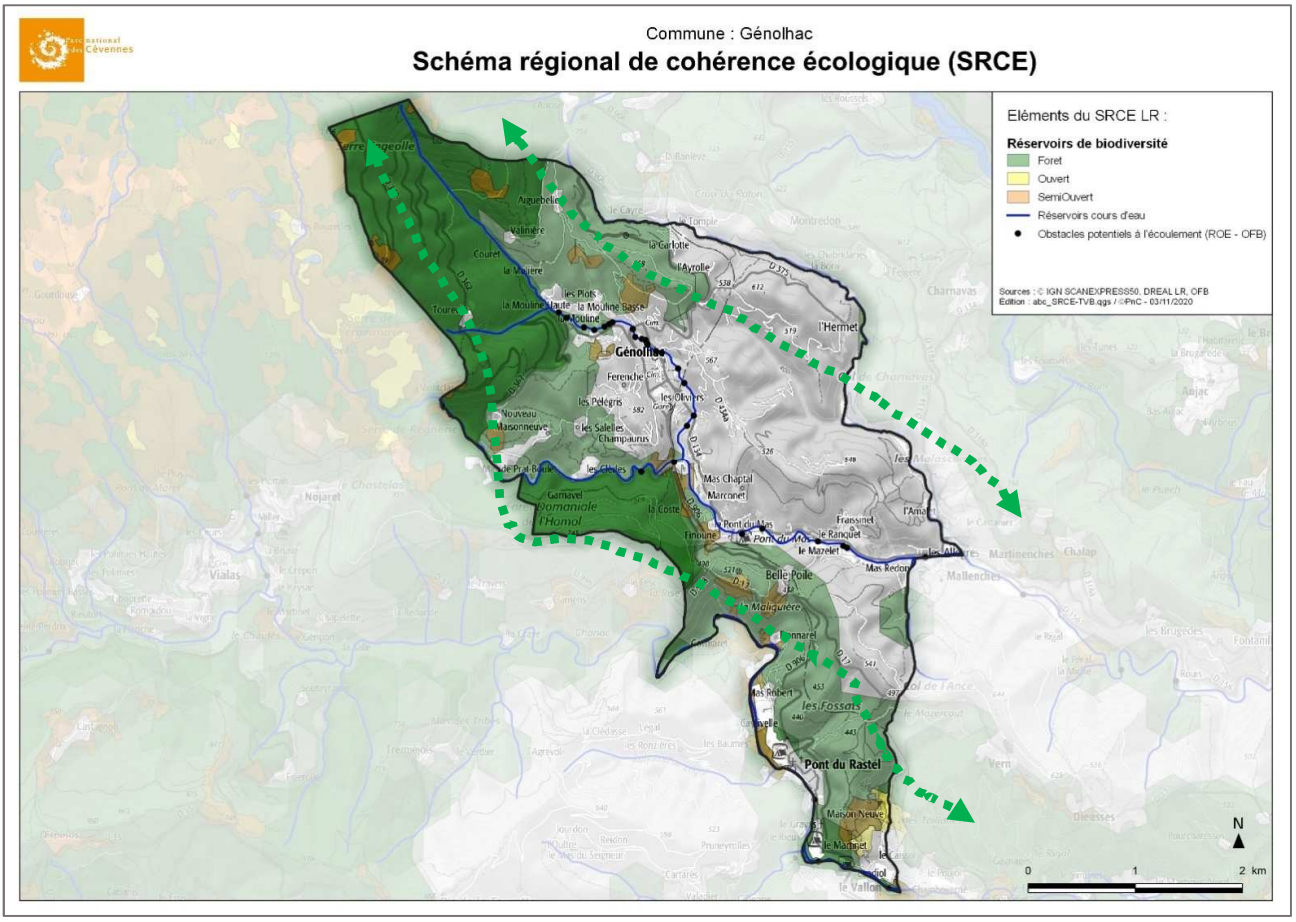

Modélisation de la pollution lumineuse en Occitanie

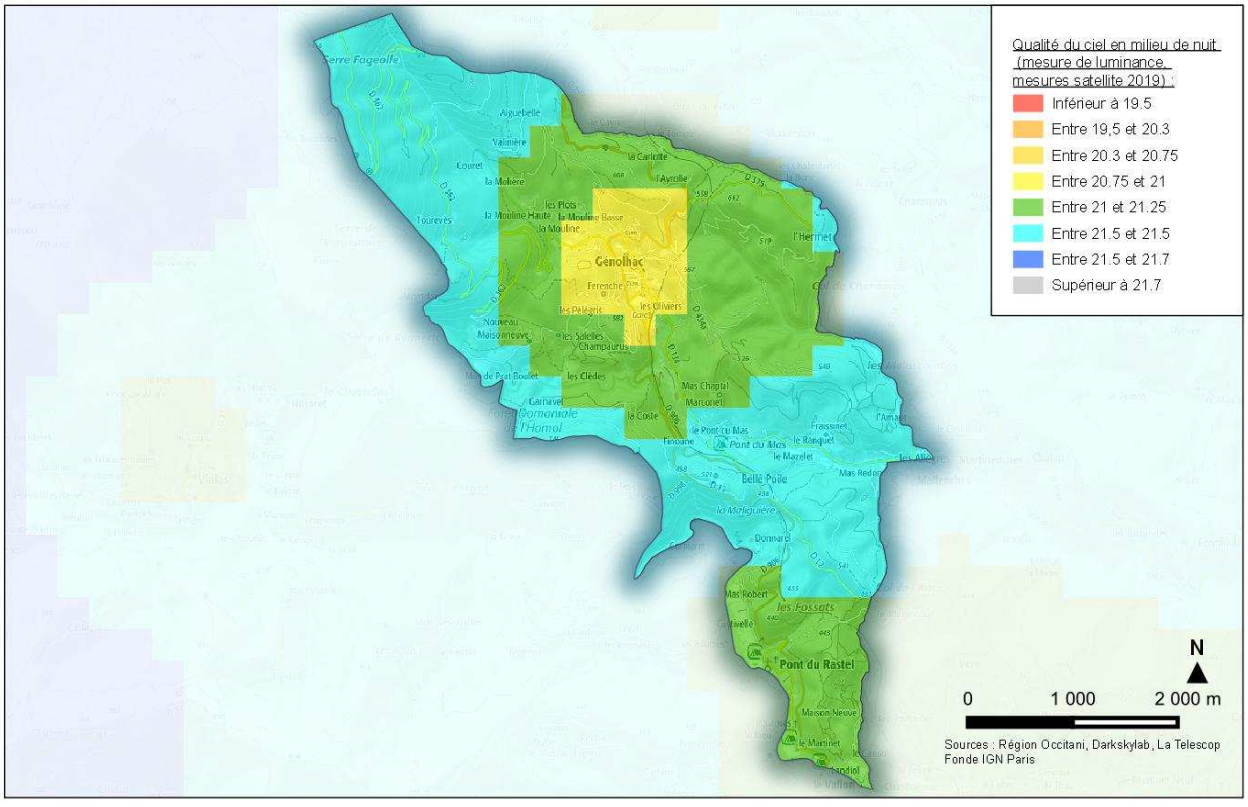

Génolhac
fête son ABC *
Vendredi 13 septembre
18 h—19 h 30
Place des Ayres—locaux de l'association AEP
« La nature racontée et théâtralisée »
Suivi d'un apéritif dinatoire offert par la mairie
Résultats du concours « Géno encadre sa flore »
Samedi 14 septembre
Place du Colombier
Exposition à la maison du tourisme et du Parc national des Cévennes
Photos réalisées par l'école maternelle et le collège animée par un diaporama des photographes amateurs
Exclusivement visible du 14 au 21 septembre aux heures d'ouverture
* Atlas de la Biodiversité Communale

Parc national des Cévennes
Génolhac
Génolhac
Atlas de la biodiversité communale
Partageons nos connaissances et nos projets !
Connaître
Échanger
Partager
Valoriser
AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Démarche ABC

1. Mise en place et coordination

▪ L'émergence du projet

L'ABC s'est déroulé sur une période de trois ans, de début 2017 à fin 2020.

L'idée a émergé lors d'échanges entre la commune et le PNC qui recherchait des collectivités motivées pour une première expérience sur le territoire. Séduite par la démarche, la commune de Génolhac s'est portée volontaire et a délibéré en ce sens le 17/03/2017.

Un temps a été consacré à la co-construction du projet et à la rédaction d'un dossier de candidature en vue de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'AFB. Le projet a été retenu et sa mise en œuvre a bénéficié, à ce titre, d'une subvention d'un montant de 12 000€ (environ 80% du coût global du projet).

▪ L'organisation

Au sein de la municipalité, les personnes pilotes du projet ont été Francine Bachelard (1er adjointe) puis Laure Pageix (adjointe) et Mélanie Roure (services administratifs).

La première action a été de constituer un comité de suivi mobilisant des associations, des institutions compétentes et des personnes ressources du territoire.

(Photo : Céline Bonnel)

Le comité de suivi de Génolhac s'est distingué par l'assiduité de ses membres au fil des rencontres. Ceci s'explique certainement par l'importante dynamique associative du territoire communal, la présence de plusieurs structures mobilisées sur des thématiques environnementales mais aussi par l'important travail d'animation opéré par la commune.

Il s'est réuni 5 fois en 3 ans pour encadrer les étapes clés du projet (lancement, mise en place des actions d'animations et d'inventaires, bilans annuels et élaboration du rapport). La commune a également mis en place, en 2019, un groupe de travail sur l'animation qui s'est réunis 3 fois durant l'année pour l'organisation de l'évènement de clôture de l'ABC.

Liste des membres actifs du comité de suivi :

- AEP (éducation populaire)	- Arts aux livres
- Association A3C	- COGARD
- Conseil départemental	- Ecole maternelle et primaire
- Collège	- Gard nature
- Syndicat des hautes vallées cévenoles	- Les jardins du mercredi
- Mairie de Génolhac	- Objectif laine
-ONF	- Pépinière la Feuillade
- PNC	- Racine de terriens
- Membres de la commission extra-municipale (cadre de vie et aménagement)	

▪ La construction des programmes

Les inventaires et les animations ont été concentrés sur les deux premières années.

L'année 2017 s'est déroulée dans un contexte particulier puisque des actions ont été menées en amont de l'AMI, sans budget attribué. Elles ont été réalisées par le Parc national et quelques partenaires bénévoles : A3C, Syndicat des Hautes Vallées cévenoles, Cogard, ONF, Anya Cockle, AEP et Hervé Bourdoux.

En 2018, le comité de suivi a décidé d'ouvrir le champ des possibles en lançant un **appel à contributions** concernant les animations mais aussi les inventaires. Cet appel était ouvert à tous types d'acteurs, même aux habitants, et comportait quelques conditions (lien avec la biodiversité, localisation, gratuité…). Il a eu un franc succès et les **35 propositions** ont permis d'élaborer un programme très complet. L'année 2019 a été consacrée à la rédaction du rapport mais un évènement final de l'ABC a été organisé en septembre.

▪ La communication

Pour annoncer les animations et faire connaître la démarche ABC, deux plaquettes annuelles et des affiches ont été éditées et diffusées. Le premier « flyer » a été réalisé par le PNC (phase transitoire en 2017) et les suivants par la commune (en régie en 2018 et 2019). Ces documents ont été distribués dans les boites aux lettres, dans les commerces, lieux d'information du territoire et partagés sur les sites internet des partenaires.

2. Animations grand public

La commune de Génolhac a officialisé le lancement de l'ABC lors d'une journée d'animation qui s'est déroulée le vendredi 19 mai 2017.

De nombreuses actions de sensibilisation ont ensuite rythmé la vie de la commune durant 2 années. Elles ont été particulièrement variées tant sur le plan des sujets abordés que sur les formes adoptées.

Les trois principaux types d'interventions étaient :

- **Des animations de sensibilisation** : « sorties à thèmes » qui ont permis d'améliorer la compréhension et l'appropriation du patrimoine naturel par le grand public ;
- **Des inventaires participatifs** : Des immersions « dans la peau d'un naturaliste » durant lesquelles les habitants ont réalisé des inventaires avec l'appui d'experts naturalistes ;
- **Des manifestations et des expositions** : représentation théâtrale, conférences, « le jour de la nuit », expositions photographiques, mise en valeur de la flore du village, … ;

Au total ce sont près de 43 rendez-vous gratuits qui ont été proposés aux habitants et aux visiteurs de la commune de Génolhac (cf. liste des animations en annexe 3).

Tableau récapitulatif de la contribution relative des types d'interventions grand public par année :

Année	Animation de sensibilisation	Inventaire participatif	Manifestation
2017	11	8	1
2018	7	12	3
2019	/	/	1
Bilan :	**18**	**20**	**5**

Les animations ABC ont su trouver leur public avec une participation allant jusqu'à une vingtaine de participants voire au-delà, lors de certaines manifestations.

Étant donné la présence de nombreux visiteurs en période estivale qui ont pu profiter des animations ABC, on peut présumer que ces chiffres ne reflètent pas la participation réelle des habitants, estimé en moyenne autour de 8 par animations.

La mise en œuvre de ce programme, très riche,n'a été possible que grâce à la mobilisation de nombreuses associations locales et d'acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Focus sur la mobilisation des habitants

L'un des objectifs des ABC est de générer une participation citoyenne. La commune et le Parc national ont souhaité décliner cet objectif dans tous les volets du projet et c'est pourquoi plusieurs démarches ont été mises en œuvre :

- ***les inventaires participatifs*** *:* Ces sorties ont été encadrées par agents du PNC, du Syndicat mixte et des membres du CoGard (fourniture d'outils, de guides de détermination, apports de conseils…). Elles ont contribué à la connaissance de la flore, des oiseaux, des orthoptères, des odonates et des chauves-souris ;
- ***les opérations de sciences participatives*** *:* Divers outils informatiques permettent aujourd'hui à tout citoyen de contribuer à la connaissance et à des programmes scientifiques. Durant l'ABC, l'outil « Sauvage de ma rue » (telabotanica.org) a été utilisé avec les habitants et les écoliers. Elle a permis une mise en valeur de la flore du village à travers l'exposition permanente « Génolhac encadre sa flore » ;
- ***un avis de recherche*** : L'appel « Où sont les chauves-souris ? » a été diffusé durant l'année 2018 et invitait les habitants à signaler la présence de ces dernières dans les bâtiments. Cette opération a donné lieu à deux animations. L'une d'entre elles consistait à visiter les bâtiments communaux susceptibles d'accueillir des chauves-souris et la seconde à aller chez les habitants qui avaient signalé leur présence.

Retour sur quelques actions marquantes

Par *Francine Bachelard, adjointe au Maire, et Mélanie Roure, secrétaire de Mairie*

A Génolhac, tous concernés !

Nos jardins ouverts au public

Dans le cadre d'une animation **« les plantes de mon jardin, bienfaits ou méfaits pour la biodiversité »,** les agents de l'ONF et le PNC ont accompagné les jardiniers amateurs à la découverte de la flore de leurs terrains. De précieuses « préconisations » ont été données. Certaines espèces plantées, notamment des arbustes, étaient plutôt à proscrire (invasives et non adaptées). Parmi les nombreux sujets d'échanges : comment éloigner les taupes, les insectes et les animaux amis du jardinier… Une sortie originale où connaissances et convivialité ont été partagées !

A la découverte de la vie nocturne

Durant l'ABC, plusieurs sorties nocturnes ont été organisées dans les rues du village ou dans le Jardin de l'AEP. Elles ont toutes été très appréciées. Ces actions originales ont permis de découvrir des espèces discrètes comme les papillons de nuit (OPIE) et les chauves-souris (COGARD). À l'occasion du « jour de la nuit », l'extinction des lumières, fut aussi l'occasion d'observer un beau ciel étoilé et de discuter de son influence sur la vie de nombreux animaux et en particulier des insectes.

De la vie au sein de mon exploitation

Le principe était de proposer une animation différente qui mobilise un acteur économique de territoire. Elle a permis de visiter une exploitation agricole et plusieurs espaces en permaculture. Les échanges avec le producteur ont porté sur le la vie du sol, les habitants du compost, les bonnes associations de légumes, les bestioles qui m'aident et celles qu'il vaudrait mieux éviter, des astuces, la vente des produits sur le marché…

La biodiversité à travers mon objectif

Deux animations ont été organisées sur le thème de l'image. Un photographe est venu présenter aux écoliers la technique de prise de vue puis les a accompagnés pour aller à la découverte de la faune et de la flore.
L'action « Regards croisés sur la nature » a permis au grand public de photographier la faune et la flore dans la magnifique prairie de l'Amalet (avec l'atelier photos de l'AEP et le PNC). Un jeu de questions-réponses a suivi pour identifier les photos prises. Une vraie découverte du lieu et de ses « habitants » !

Reconnaissance et comptage des nids d'hirondelles

Un membre de la LPO (Ligue Protection des Oiseaux) nous a conté la migration de ces oiseaux, leur fragilité, leur endurance... Étonnant lorsque l'on pense que, pendant ce grand voyage, elles n'ont pour tout bagage que quelques grammes de nourriture dans le ventre ! Les participants ont découvert les différentes espèces et appris à reconnaitre leurs nids, tous différents. Une belle leçon qui nous amènera à être plus vigilants et plus respectueux de ces oiseaux qui sont des indicateurs de la santé de l'environnement.

Génolhac encadre sa flore

Toute une équipe de bénévoles et la commission extramunicipale se sont mobilisés pour récolter de vieux cadres, les restaurer, les peindre pour leur donner une joyeuse allure. Les plantes de nos murs ont été inventoriées lors d'une sortie « sauvages de ma rue » puis étiquetées et encadrées. C'est une exposition à ciel ouvert dans tout le village.
Une opération qui a surpris, animé, fait jaser… enfin tous les ingrédients pour échanger !

Sa Majesté la reine des frelons

La représentation dans le jardin de l'AEP, au mois de septembre, d'un spectacle qui mettait en scène la nature et lui donnait la parole. Nous avons été interpelés par les similitudes que ces insectes manifestent tout au long de leur vie avec la nôtre !
Quelques réactions sur le vif après le spectacle :

- « je ne verrai plus pareil ce qui m'entoure »
- « repensons notre mode de vie »
- « Recyclons » « Mangeons bio »
- « l'illustration théâtrale chapeau ! »

3. Projets scolaire

L'ensemble des établissements scolaires de Génolhac, école maternelle, élémentaire et collège (avec les classes de 5ème), ont décidé de se mobiliser dans le cadre de l'ABC.

Le Parc national a apporté son aide aux enseignants et pris en charge des interventions dans le cadre de son offre pédagogique et d'un partenariat avec l'éducation nationale. De nombreux autres professionnels de l'éducation à l'environnement sont intervenus : Cogard, Verfeuille, Jean-François Jullian (châtaigneraie), Hervé Bourdoux (maraîcher), Prune Pellet, Racine de Terriens, Biosphera, Yves Caryoche (châtaigneraie), AEP, …

L'objectif global était de **sensibiliser les enfants à la biodiversité de la commune** mais aussi, pour les plus grands, de les impliquer dans une démarche scientifique de collecte de données. Le thème principal **« l'ABC de la biodiversité au fil des saisons »** a été décliné en plusieurs sous-thématiques :

- **les oiseaux :** les primaires et collégiens ont été initiés à l'observation et à la reconnaissance des oiseaux en participant au protocole de suivi à la mangeoire (Birdlab) ;
- **les insectes** : un observatoire des insectes a été fabriqué, par les élèves, dans chaque cour d'école. Par la suite, la thématique a principalement été abordée à travers l'observation des papillons, des coccinelles, des escargots, et la construction d'hôtels à insectes ;
- **la châtaigneraie : graines et fruits**. Les châtaigneraies représentent un paysage emblématique de la commune que les enfants ont pris plaisir à découvrir et à explorer ;
- **La faune et la flore** de la commune ont pu être appréhendées à travers des prospections ou ateliers mis en place dans les rues de Génolhac (sauvages de ma rue, course flore, …), à proximité des écoles ou dans la Forêt de Malmontet.

Un réel partage s'est opéré durant l'ABC grâce à l'organisation de nombreuses rencontres inter-classes. Les 5ème ont pu échanger avec les petits sur comment mieux accueillir la nature, les petits ont présenté leurs travaux sur les insectes aux grands, et inversement.

Au total ce sont 110 **enfants qui ont contribué à l'ABC via leur travail en classe et à 36 demi-journées d'animations,** soit :

- 15 demi-journées pour les 2 classes de maternelle,
- 11 demi-journées pour les 3 classes de l'école élémentaire,
- 11 demi-journées pour la classe de 5ème du collège.

FOCUS : « Les écoliers fêtent la biodiversité »

En fin d'année scolaire 2017-2018, les **110 enfants** embarqués dans l'aventure ABC se sont réunis à la Pépinière la Feuillade. Une journée en plein air avec différents ateliers nature les attendaient. Par groupes multi-niveaux, les élèves se sont lancés aux quatre coins de la pépinière : land-art avec éléments floraux, boutures, récoltes de plantes, découvertes sensorielles, capture temporaire d'insectes, balade contée…étaient au rendez-vous pour venir clôturer cette première année d'ABC, riche en biodiversité !

4. Inventaires experts

Les actions visant à améliorer la connaissance de la biodiversité communale se sont déroulées durant les deux premières années (2017-2018).

Elles se sont appuyées sur un **état initial des connaissances** élaboré par le Parc national grâce aux données disponibles dans le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP-LR).

L'analyse des informations récoltées (nombre, répartition, statuts…) a montré que le nombre de données disponibles sur le territoire communal (*une espèce identifiée à un endroit, à une date, par un observateur donné*) était relativement faible, en particulier pour la faune :

Etat des connaissances au 01/01/2017	**Nombre d'observations recensées**	**Nombre d'espèces**
Flore	682	**439**
Faune	785	**194**

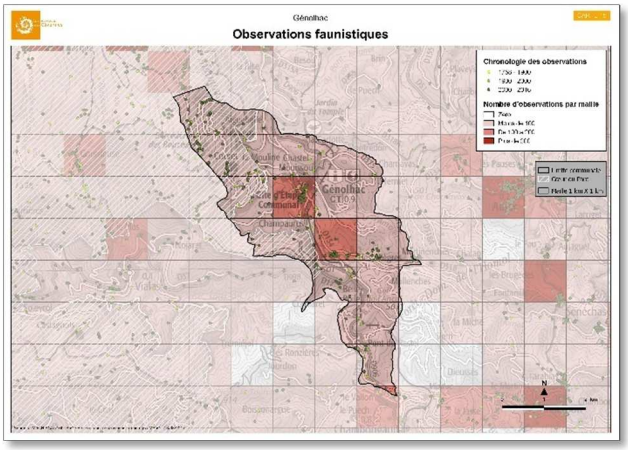

Dans le cadre de l'ABC, il a été décidé de privilégier des inventaires ciblés, dans les secteurs peu renseignés (mailles vides) ou concernant des groupes faunistiques et floristiques moins connus.

Trois groupes ont été identifiés comme prioritaires :

- la **flore** vasculaire ;
- les **oiseaux** ;
- les **orthoptères** (criquets, grillons et sauterelles).

Le Parc national a réalisé des prospections pour les groupes prioritaires et assuré la coordination des différents intervenants (fourniture de cartes, collecte et intégration des résultats dans une base de données unique...).

En 2018, un « **appel à contributions** », lancé par le comité de suivi, a permis de compléter ce travail en mobilisant des naturalistes bénévoles et des associations compétentes dans le domaine. Ces derniers ont surtout abordé des groupes faunistiques et floristiques complémentaires.

Tableau récapitulatif des structures et spécialistes mobilisés durant l'ABC :

NOM DE LA STRUCTURE	GROUPES FAUNISTIQUES OU FLORISTIQUES ETUDIES
PNC	Flore
	Oiseaux par prospections visuelles et écoutes
	Criquets, grillons… par prospections (criquets, grillons, …)
ONF+PNC	Coléoptères (1 piège posé dans la forêt domaniale de Malmontet)
SYNDICAT DES. HAUTES VALLEES CEVENOLES	Odonates (libellules) par prospections
OPIE	Papillons de jour (prospections) et de nuit (pièges lumineux)
CoGard	Chauves-souris par un avis de recherche des soirées d'écoute des ultrasons
	Papillons « de jour » par prospections

Soirée de découverte et d'inventaire des papillons de nuit.© LOUBOUTIN Bastien (Opie)

5. Elaboration du rapport final et la valorisation des résultats

La collecte et la gestion des données d'observations

La collecte des données naturalistes, anciennes et nouvelles, puis leur agrégation dans une base de données ont été assurées par les services du Parc national des Cévennes. Un canevas a été communiqué aux différents intervenants afin de garantir la compatibilité des formats (coordonnées GPS, standards taxonomiques…) et certains bénévoles ont également eu accès à une interface de saisie en ligne (Obsocc).

Des extractions périodiques ont permis de faire des bilans d'étapes en comité de suivi (nombre d'observations, nombre de nouvelles espèces pour la commune, couverture du territoire…).

La hiérarchisation des enjeux

Les données naturalistes ont fait l'objet d'une évaluation pour identifier **les espèces et les habitats à enjeux, les principales trames écologiques** puis **localiser des secteurs prioritaires à l'échelon communal.**

Cette mission a été confiée **au COGARD** qui s'est appuyé sur les éléments patrimoniaux (espèces, habitats, périmètres…) mais aussi sur des **espèces plus « communes »** mises en avant pour leurs caractères emblématiques et/ou pour illustrer certains enjeux actuels (pollution lumineuse, sensibilité des zones humides...). Les **espèces exotiques « envahissantes »** ont fait l'objet d'une attention particulière.

L'élaboration du plan d'actions communal

Les enjeux identifiés par le COGARD ont été validés et complétés par le comité de suivi puis ils ont servi de base de réflexion pour la construction du plan d'actions communal. Les élus municipaux ont veillé à ce que les mesures ne soient pas trop nombreuses mais **pertinentes sur le plan écologique et réalistes au regard des compétences et des moyens communaux.**

Le résultat de ce travail d'expertise et de concertation a été présenté en **conseil municipal lors de sa séance de novembre 2022**.

La rédaction du rapport et la valorisation des résultats

Les partenaires ont souhaité que ce document soit synthétique, pour faciliter sa diffusion et surtout son usage régulier par les élus et agents municipaux. Les présentations d'espèces, très nombreuses dans certains Atlas, sont donc volontairement limitées mais des liens avec la nouvelle plateforme **« Biodiv'Cévennes »** permettront aux lecteurs d'accéder à des fiches nombreuses et actualisées.

Cette extension du rapport offre, à ceux qui le souhaitent, l'occasion d'en apprendre d'avantage sur la biologie d'une espèce, sa répartition sur la commune et dans le parc.

L'ensemble des données collectées durant l'ABC a été versé au **système régional d'information sur la nature et les paysages** (SINP Occitanie) afin de contribuer à la mutualisation des connaissances entre les acteurs de l'environnement.

FOCUS sur « Biodiv Cévennes »

Biodiv'Cevennes est l'atlas en ligne de la flore et de la faune du Parc national des Cévennes.

Cet outil met donc à disposition l'ensemble des observations rassemblées depuis la création du Parc, en 1970.De la localisation des espèces à leur description, les données sont recueillies et enregistrées principalement par les agents de terrain, avec l'aide d'associations naturalistes associées, de scientifiques, d'organisations gouvernementales,...

L'ensemble des observations de faune et de flore collectées durant l'ABC sont visibles sur le site internet :

https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/

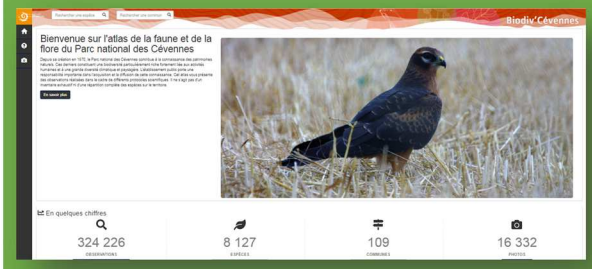

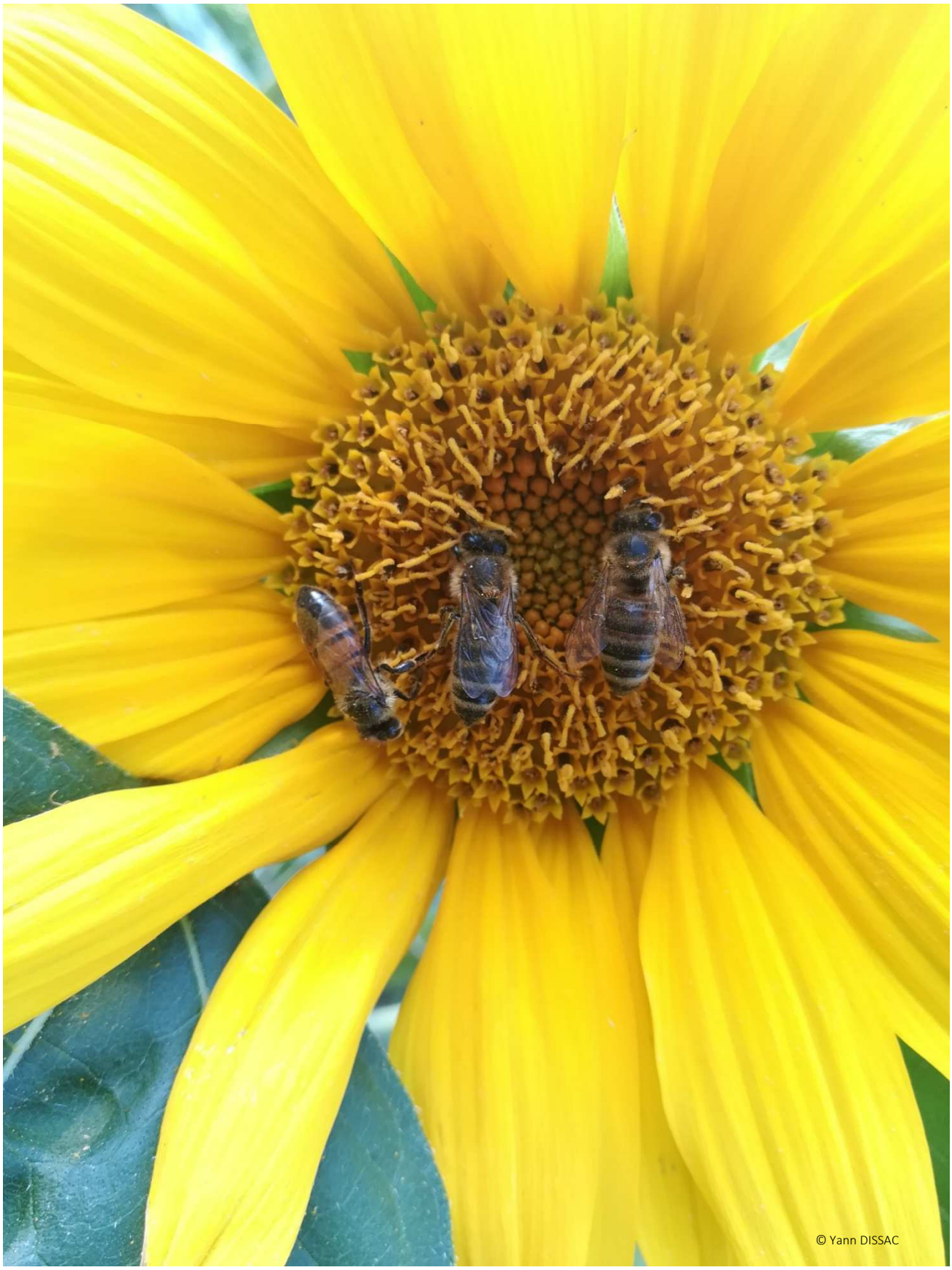
© Yann DISSAC

Biodiversité communale

1. Evolution du niveau de connaissance de la biodiversité durant l'ABC

▪ Le nombre d'observations naturalistes recensées sur la commune

Au début de l'ABC, le travail de **collecte d'informations** auprès des partenaires associatifs, des institutions et des particuliers a permis de porter le **nombre d'observations connues de 1467 à 2194**. Ces observations étaient antérieures à 2017mais elles ont pu être partagées et compilées dans le cadre de l'ABC.

« Au cours de la période d'inventaire, à partir de mars 2017, ***près de 3312 nouvelles observations de terrain ont été réalisées*** ***soit presque autant que le nombre recensé entre 1856 et 2017*** »

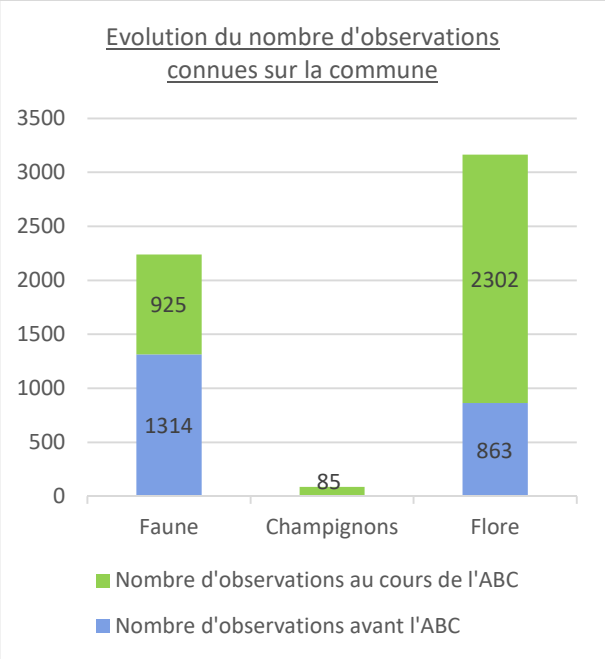

Cette augmentation a concerné beaucoup de groupes faunistiques et floristiques grâce à la mobilisation des habitants lors des inventaires « participatifs » et des partenaires associatifs (Cogard, Opie) ou institutionnels (syndicat mixte, ONF, PNC).

Elle a été particulièrement marquée pour les plantes à fleurs, les mousses, lichens et champignons qui étaient peu renseignés avant le lancement de l'ABC.

La mobilisation du personnel du Parc national durant les inventaires a été particulièrement forte (groupes sur les Criquets, grillons..., les oiseaux et la flore). 10 agents différents ont contribué aux inventaires dont Emeric Sulmont, Garde moniteur, qui a saisi près de 2300 observations de faune et de flore.

Il convient de garder à l'esprit que plusieurs « observations » peuvent concerner une même espèce.

FOCUS sur « la notion de donnée naturaliste »

Une « donnée naturaliste » est définie comme un ensemble d'informations qui permet de décrire une observation réalisée sur le terrain concernant une plante, un animal ou un habitat naturel…

Que nous soyons naturalistes amateurs ou professionnels, nous devons toujours **noter 4 informations essentielles** pour que chaque observation soit partageable et utile aux acteurs de l'environnement :

- Quelle espèce ?
- A quel endroit ?
- A quel moment ?
- Observée par qui ?

La désignation des espèces avec des noms latins (parfois suivis de la date et de l'auteur de la première description) est un consensus permettant de faciliter la communication entre les acteurs du monde entier.

Le Criquet noir ébène (Omocestus rufipes)

Une première observation pour la commune réalisée lors de l'inventaire participatif du 23/07/2018 – Photo : Bruno Descaves

Le Loriot d'Europe (Oriolus oriolus) est un très bel oiseau qui se laisse rarement observer. Sa présence a été signalée pour la première fois, le 15/05/2018, par David Hennebaut. - Photo : Dr. Raju Kasambea / wikimédia

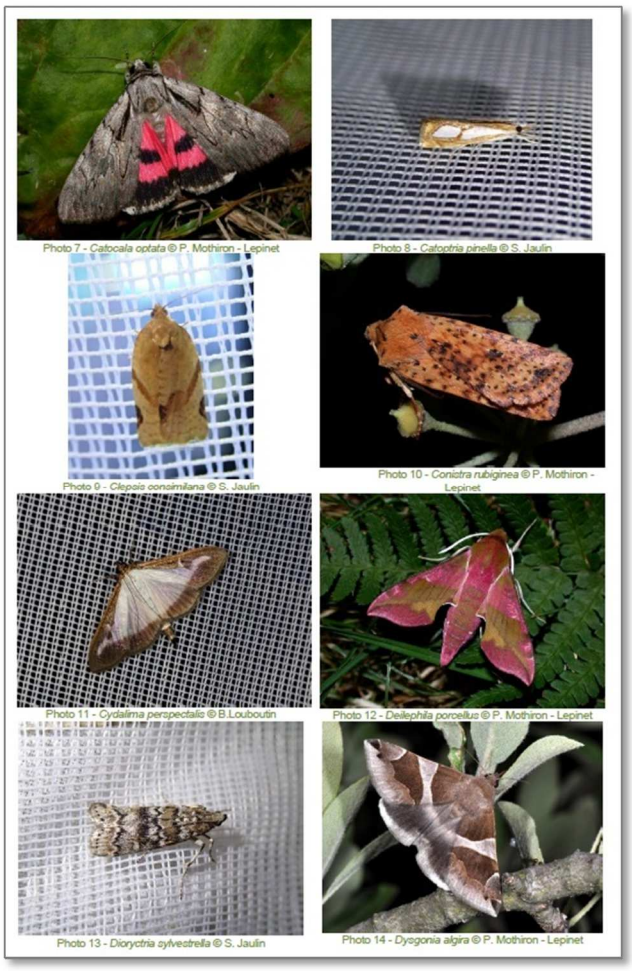

Extrait du rapport « Découverte des papillons de nuit dans le cadre de l'ABC de Génolhac » (OPIE) qui illustre bien la diversité et la beauté des espèces présentes sur la commune.

La Balsamine de l'Himalaya (Impatiens glandulifera), Photographiée sur la commune par Polly Jaussaud

C'est une espèce exotique envahissante assez présente sur le territoire mais notée pour la première fois dans le cadre de l'ABC. Le recensement de ces espèces préoccupantes est enjeu pour les années à venir.

▪ Evolution du nombre d'espèces connues

Nous parlerons ici « **d'espèce découverte** » dans le cas où elle n'était pas référencée dans les bases de données naturalistes pour la commune. **Il peut s'agir d'espèces très communes et déjà connues par les habitants** sous leurs noms vernaculaires (français et parfois occitans).

> « ***L'ABC a permis d'ajouter 727espèces et sous-espèces dans la liste communale*** *soit une augmentation de plus de 100% »*

Certaines observations s'avèrent particulièrement intéressantes comme :

- **14 espèces jamais notées dans les bases de données du Parc** dont 5 espèces de champignons, 5 de coléoptères, 2 de papillons de nuit, 1 mousse ;
- **des espèces à enjeux** observées pour la première fois et dont la répartition sera mieux connue grâce à l'ABC ;
- **30 plantes introduites considérées comme envahissantes** en Occitanie (Faux vernis du Japon, Robinier, Raisin d'Amérique, buddleia)…

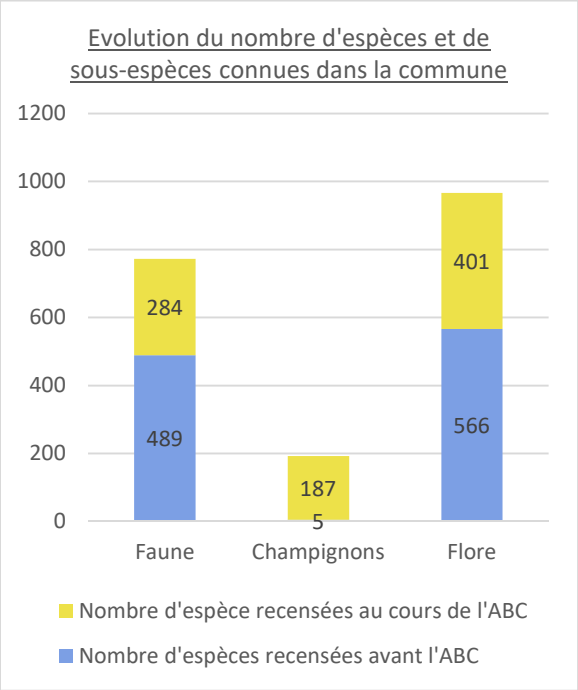

Une partie de ces découvertes pour la commune est illustrée dans le chapitre suivant. Les espèces dites « patrimoniales » sont également détaillées dans le chapitre relatif aux enjeux.

Groupes simplifiés	Observations réalisées avant l'ABC	Observations réalisées durant l'ABC	Espèces connues avant l'ABC	Espèces connues au terme de l'ABC
Champignons et lichens	17	104	10	55
Bryophytes	107	454	85	203
Fougères	72	219	30	38
Plantes à fleurs	717	2533	382	691
Amphibiens	7	13	4	6
Reptiles	79	93	10	11
Oiseaux	949	1199	79	86
Chauve-souris	10	35	2	10
Mammifères (hors chauve-souris)	6	47	5	18
Araignées	2	5	2	4
Insectes	259	995	113	322
Poissons	NC	20	NC	7
Total	2225	5704	722	1449

2. Tour d'horizon des habitats, de la faune et de la flore communale

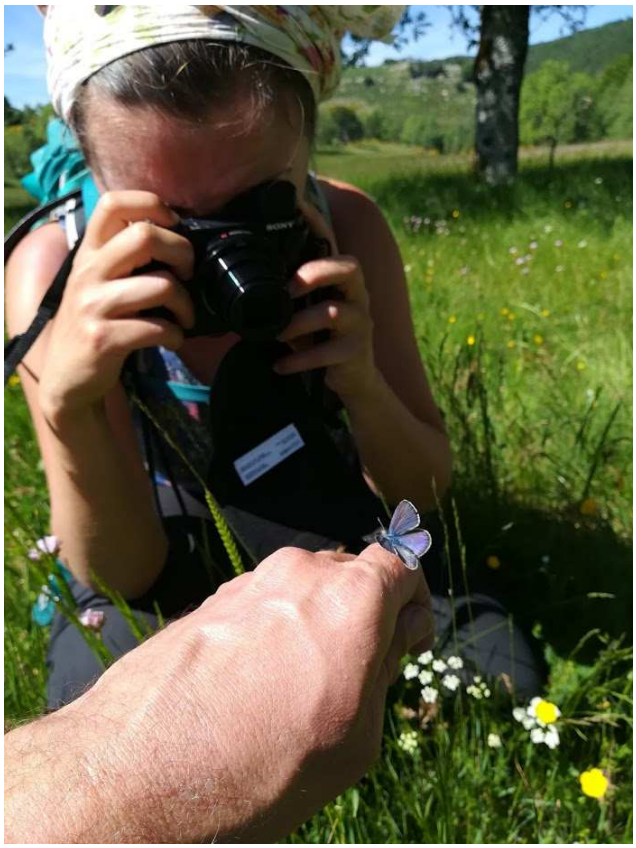

2.1 Organisation de la présentation

Il n'était pas possible, dans ce rapport de synthèse de l'ABC, d'illustrer l'ensemble du patrimoine écologique de la commune. Il a donc été décidé de présenter **un panel d'espèces animales et végétales sélectionnées** en raison de :

- leur **intérêt patrimonial** (protégés, rares ou menacés) ;
- de leur **caractère esthétique** ou **indicateur** sur l'état écologique des milieux ;
- des **problématiques** qu'elles peuvent illustrer...

Comme toutes les espèces sont liées à des écosystèmes au sein desquels elles interagissent entre elles, ces présentations sont **regroupées dans 4 grands types de milieux présents sur la commune** :

- les milieux boisés ;
- les milieux aquatiques et humides ;
- les milieux herbacés (ouverts et semi-ouverts) ;
- les milieux aménagés ou « anthropisés ».

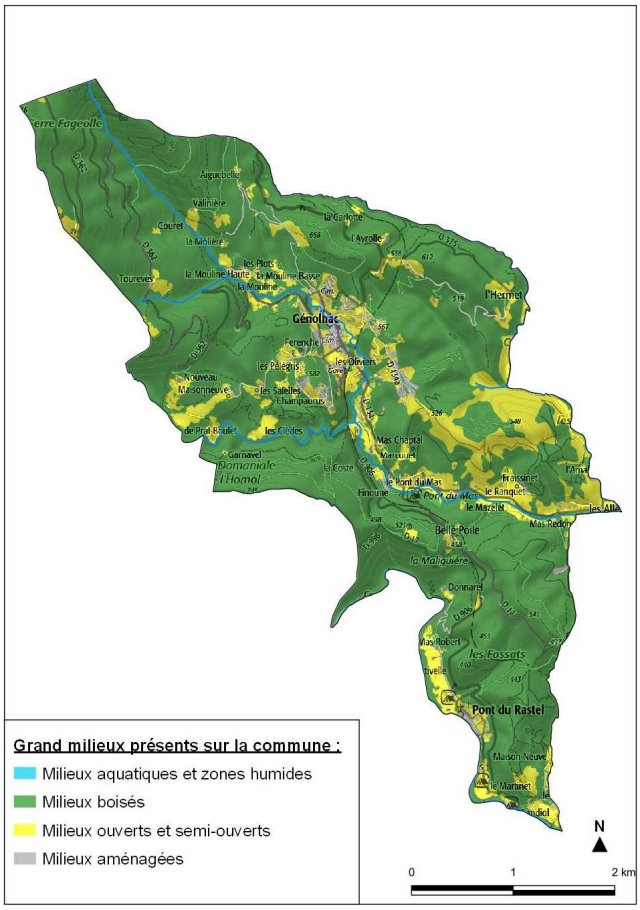

Pour répondre aux attentes des plus curieux, une grande partie des espèces de la commune sera également présentée dans l'outil « **Biodiv'Cévennes** » sous la forme de fiches illustrées et commentées (description, milieu de vie, chants à écouter…). https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/

L'intérêt de cet atlas numérique est son caractère évolutif. Il permettra à chaque habitant de continuer à s'informer sur la biodiversité communale au-delà de la période de l'ABC.

Pour aller, plus loin, la liste complète des espèces notées sur le territoire communal est jointe dans l'annexe 1.

2.2 Les milieux ouverts et semi-ouverts

Les milieux ouverts (pelouses, prairies) et semi ouverts (Landes, matorrals) sont présents dans les fonds de vallées de l'Homol, de l'Amalet, du Luech, sur des crêtes (de « la Crose » vers « le Baurès ») ou dans quelques versants (comme à « Champrevart » ou « Aiguebelle ») souvent autour de hameau ou anciennes fermes (comme autour de « l'Hermet », par exemple).
Le Col du Pré de la Dame présente un originalité qui illustre le fort gradient d'altitude de la commune. Il s'agit d'une prairie d'altitude (piquée de quelques arbustes, et surtout de jeunes Pins) autour du sommet à 1495 mètres, et au sud de la RD le « Plateau de la Croix de l'Hermite » depuis les récentes coupes forestières à blanc a retrouvé ses habitats ouverts après la forte expansion de la Pinède ces dernières décennies.

Les habitats ouverts sont le plus souvent des reliques d'exploitations humaines passées (pâturage, fauche, cultures maraîchères...) qui les entretenaient. Depuis le fort déclin de ces activités, les arbustes et les arbres environnant ont pu s'installer et ces habitats sont donc devenus « semi-ouverts » (buissonnants et arbustifs).

Ces habitats abritent de nombreuses espèces qui en dépendent pour leur alimentation, leurs déplacements, leur reproduction, halte migratoire ou inter-nuptiale, hivernage/repos/larve, etc.

Photos : Mairie de Génolhac / Robert Bachelard

- **Quelques espèces de la flore des milieux ouverts et semi-ouverts**

L'Asphodèle-cerise (Asphodelus cerasiferus*)*			**Espèce esthétique**
	Taille : 80 à 120 cm	Floraison : mai à juin	
© E. Sulmont	Cette espèce typique des milieux secs méditerranéens, est facilement reconnaissable à ses fruits dont la forme et la grosseur rappellent la cerise (de 20 à 30 mm de diamètre et de couleur beige à maturité). Celle plante à bulbe présente, à sa base, une rosette de feuilles lancéolées. A la floraison, une longue tige florale porte les fleurs en épi. Les fleurs sont blanches à six pétales et les étamines sont longues et très visibles. L'espèce est peu commune et reste très localisée. Elle a été ajoutée dans la liste communale grâce aux inventaires de l'ABC.		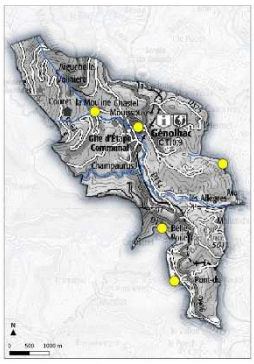 *Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/84345*

La Digitale pourpre (*Digitalis purpurea)*			**Espèce esthétique**
	Taille : 50 à 150 cm	Floraison : mai à septembre	
© E. Sulmont	La Digitale pourpre, aussi appelée Grande digitale ou Gant-de-bergère en référence à la facilité avec laquelle on peut introduire son doigt dans la corolle de la fleur. Historiquement la Digitale pourpre était considérée comme une plante de magie blanche, protectrice du foyer. Aujourd'hui on lui confère des propriétés diurétiques et tonicardiaques. La digitale est facilement reconnaissable à ces longs épis de grandes fleurs pourpres tachetées de point noirs encerclés de blanc dans l'intérieur de la corolle. La plante est bisannuelle : elle donne la première année une rosette de feuilles dense et érige un épi floral seulement la seconde année. La digitale se retrouve en lisières des sols acides.	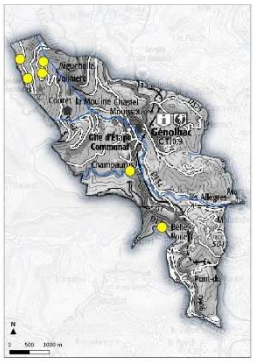 *Fiche Biodiv'Cévennes :* *https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/94959*

Bleuet des montagnes (Cyanus montanus)			**Espèce esthétique**
	Taille : 20 à 70 cm	Floraison : fin mai à juin	
© O. Roquinarch © E. Sulmont	Aussi appelé Centaurée des montagnes, cette plante n'est pas commune en Cévennes. Elle est surtout présente dans la vallée du Luech et le versant sud-est du Mt Lozère ainsi que sur le versant sud de l'Aigoual et le versant nord (Tapoul), des stations isolées sont connues dans la vallée du Tarn en amont de Bédouès et sur l'Altier et le haut-Chassezac (Prévenchères). Sur Génolhac, 4 localités sont connues sur les pentes du Mont Lozère en lisière de chênaie, ou de hêtraie non loin de l'Homol ou de la Gardonnette. Elle est toujours peu abondante dans ses stations. Voilà une espèce aux feuilles grisâtres et aux grandes fleurs bleu sombre très spectaculaire (fin mai-début juin) qui mérite d'être préservée sur la commune au même titre que le Lis martagon.	 *Fiche Biodiv'Cévennes :* *https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/93673*

Le Ciste de Pouzolz (*Cistus pouzolzii)*			**Espèce patrimoniale**
	Taille : 30 cm à 1 m	Floraison : mai à début juin	
© E. Sulmont	Ce ciste a été découvert par M. « De Pouzolz », un botaniste qui réalisa l'inventaire de la Flore du Gard au milieu du 19ième siècle. Il s'agit d'une espèce endémique des Cévennes issue de l'hybridation de deux cistes communs en garrigues mais très rares en Cévennes : le Ciste de Montpellier et le Ciste cotonneux. C'est un petit arbuste aux feuilles glauques (vert-gris) légèrement cotonneuses et surtout étroites et ondulées (comme le ciste de Montpellier). On le trouve à la lisière des pinèdes ou des maquis sur silice, sur des pentes chaudes ou crêtes à ambiance méditerranéenne marquée (Arbousier, Bruyère arborescente, Ciste à feuilles de sauge). Ses fleurs blanches sont particulièrement fugaces et représentent un défi pour le photographe car elles ne durent quelques heures tout au plus. Le moindre souffle d'air fait tomber les pétales. C'est une plante favorisée par les opérations de débroussaillage aux abords de la voirie et des habitations. Elle est protégée mais peu menacée en Cévennes. Le PNC concentre avec le Parc Naturel des Monts d'Ardèche l'essentiel de son aire de répartition dans le monde.	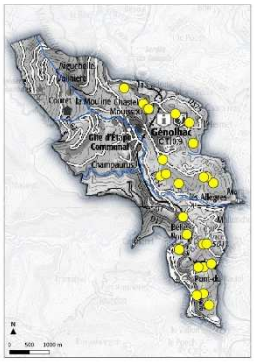 *Fiche Biodiv'Cévennes :* *https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/94959*

L'Aigremoine odorante *(Agrimonia procera)*			**Espèce esthétique**
	Taille max : 30 à 150 cm	Floraison : juin à septembre	
© E. Sulmont	En France, il s'agit d'une plante à répartition plutôt continentale (nord et centre, rare ailleurs). En Cévennes peu de stations sont connues, depuis les prospections assidues de la commune pour la réalisation de l'ABC, 1/3 des localités connues en Cévennes se situent à Génolhac. Les autres se situent dans la vallée de l'Altier (versant nord du Mont Lozère), la vallée du Tarn en amont de Bédouès, le versant nord et sud de l'Aigoual. Elle se distingue de l'Aigremoine eupatoire, beaucoup plus commune sur nos bords de route, par sa taille plus importante (peut dépasser 150 cm) et surtout par l'odeur agréable de ses feuilles quand on les froisse. Elle aurait de nombreuses vertus médicinales : antidiabétiques, antioxydantes et anti-inflammatoires. Elle fait partie des espèces nouvellement découvertes pour la commune, on la trouve à la Donnarel, au Pélégris et à la Haute Moline, en lisières de sous-bois frais, dans des prairies relativement riches.	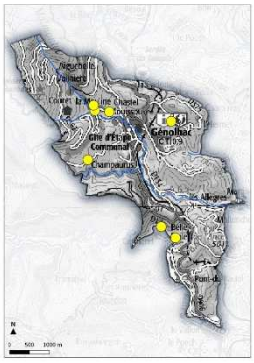 *Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/80417*

- **Quelques espèces de la faune des milieux ouverts et semi-ouverts :**

Le Lézard catalan (*Podarcis liolepis*)			**Espèce patrimoniale**
Espèce protégée	Taille : 12 à 14 cm	Observation : toute l'année	
© Bernard Dupont	Ce Lézard de petite taille est souvent confondu avec son « cousin » plus commun le Lézard des murailles (Lacertamuralis). Pourtant plus petit, aplati, de museau plus pointu, dépourvu de V sombre sous les mandibules il est possible de l'identifier sans trop de difficultés. De mœurs diurne, ce petit Lézard recherche les substrats rocheux bien exposés hors agglomérations pour sa thermorégulation. Présent sur la quasi-totalité des Cévennes, l'espèce y est bien répandue et plutôt commune dès lors que les substrats rocheux sont suffisamment secs et bien exposés. L'espèce est protégée au niveau national, comme l'ensemble des Reptiles, et ne se retrouve qu'en zone méditerranéenne.	*Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/444444*

L'Alouette lulu (*Lullula arborea*)			**Espèce patrimoniale**
Espèce protégée	Taille : 15 cm	Observation : toute l'année	
©P. Gourdain	L'Alouette lulu est une petite alouette qui doit son nom à son chant qu'on retranscrit par « lullulullu ». Sa petite calotte marron rayée est soulignée par un sourcil très clair. Facilement reconnaissable à ses « lulu » cette alouette fréquente les boisements clairs et les landes semi-ouvertes. Bien que les populations de cette alouette soient en augmentation à l'échelle du département, c'est une espèce menacée par la disparition et la modification de son habitat, lié notamment à l'abandon de l'élevage. A Génolhac, elle a été observée pour la première fois, durant l'ABC, au Ranc de Tretzedonis.	*Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/3670*

La Diane (Zerinthia polyxena)			**Espèce patrimoniale**
Espèce protégée	Taille : 45 à 55 mm	Observation : fin mars – fin mai	

La Diane (ou Thaïs) est l'un des plus beau papillons du pourtour méditerranéen. Elle est reconnaissable aux lignes noires en « zig-zag » qui bordent ses ailes et aux lunules rouges et bleues surtout visibles chez la femelle (moins marquées cependant que chez sa cousine la Proserpine).

Ce papillon est lié aux Aristoloches, les plantes dont se nourrissent exclusivement ses chenilles. Elle affectionne les prairies, garrigues mais aussi les zones humides, généralement à basse altitude. Elle se trouve donc, à Génolhac, plutôt en limite haute de son domaine.

L'espèce est protégée au niveau national et représente un très fort en enjeu pour le Parc national. Elle a beaucoup souffert de la dégradation de ses habitats le long du littoral, des traitements chimiques (démoustication, phytosanitaires...) et est devenue rare.

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/8267

2.3 Les milieux boisés

Le fond de vallée, dessiné par la D906, sépare la commune en deux. A l'est les formations forestières sont dominées par les conifères et à l'ouest, elles sont dominées par les feuillus. Entre ces formations, on trouve des forêts mélangées.

Les formations forestières prépondérantes sont, par ordre décroissant d'abondance :

- les forêts fermées de conifères (585 ha),
- les forêts fermées feuillus (448 ha) ;
- les forêts fermées mixtes (399 ha) ;
- les forêts ouvertes conifères (9 ha) ;
- les forêts ouvertes feuillus (2 ha) ;
- les forêts ouvertes mixte (9 ha).

La forêt fermée domine largement les formations forestières de la commune et est répartie de façon à peu près égale entre les feuillus et les conifères.
Les formations de conifères sont issues de la restauration des terrains en montagne de la fin du XIXème siècle. Elles sont constituées d'essences de conifères divers et mélangés : pin à crochets, pin laricio, pin sylvestre, douglas...
Les formations de feuillus sont représentées par des peuplements de hêtre, de chênes sempervirents et de châtaigniers.

Photos : Daversin Bruno, Robert Bachelard

▪ Quelques espèces de la flore des milieux boisés

Pulmonaire à feuilles longue des Cévennes *(Pulmonaria longifolia subsp. Cevennensis)*			**Espèce patrimoniale**
	Taille : 20 à 50 cm	Floraison : avril à mai	
© E. Sulmont	Voici sans aucun doute la plante qu'il ne fallait pas manquer. Cette cousine de la bourrache se reconnait à ses feuilles velues et parsemées de taches blanches semblables à celles que l'on remarque parfois sur le poumon. Certaines espèces de Pulmonaires étaient d'ailleurs autrefois utilisées pour guérir les maladies de cet organe. Ses fleurs en grappes, de coloration rouge puis bleue, sont également facilement reconnaissables. La sous espèce de « Pulmonaire des Cévennes » présente des feuilles plus fines. Elle est endémique des Causses et des Cévennes et constitue un fort enjeu pour le Parc national. Elle est associée au milieu forestier, frais et ombragés, en particulier aux chênaies caduques.		 *Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/139493*

Aconit de Naples (*Aconitum lycoctonum)*			**Espèce esthétique**
	Taille : 50 à 150 cm	Floraison : juillet à août	
© P. Gourdain	L'Aconit de Naples est aussi connue sous le nom d'Aconit tue-loup. C'est une plante toxique (akòniton signifie « Plante toxique » en grec ancien) autrefois utilisée pour empoisonner les renards et les loups. Elle contient plusieurs alcaloïdes dont l'aconitine, un poison mortel pour l'homme. Elle est reconnaissable à ces grandes feuilles palmées alternes et largement découpées mais aussi à ses fleurs jaune pâle, en forme de casques et disposées en grappe. Dans la commune, l'espèce se retrouve en lisière des hêtraies d'altitude, notamment dans la forêt de Malmontet où ces boisements sont d'intérêt patrimonial.	*Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/80034*

Le lichen pulmonaire (*Lobaria pulmonaria)*			**Espèce indicatrice**
	Taille : lobes 1 à 3 cm	Observation : toute l'année	
© E. Sulmont	Les lichens sont constitués par l'association entre un champignon et une algue ou une cyanobactérie. On qualifie cette association de « symbiotique », c'est à dire qu'elle profite à chacun des organismes. Le « lichen pulmonaire » doit son nom à ses nervures ainsi qu'à sa forme générale qui rappellent la structure d'un poumon. Il se développe sur les vieux feuillus des forêts tempérées humides. C'est un lichen très sensible aux pollutions atmosphériques et aux altérations du milieu forestier. Il est notamment utilisé pour le calcul d'indices de continuité écologique forestière. Sur la commune de Génolhac, il a été observé dans la forêt de Malmontet principalement dans les hêtraies d'altitude et les forêts de feuillus.	*Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/56613*

Flavoparmelia caperata			**Espèce indicatrice**
	Taille max : 20 cm de diamètre	Observation : toute l'année	
© R. Poncet	Flavoparmelia caperata est couramment utilisée pour la bio-surveillance de la qualité de l'air pour ses capacités d'accumulation des éléments métalliques. De plus, la présence de Flavoparmelia caperata au Danemark serait un indice du réchauffement climatique. Elle vit surtout sur les écorces des arbres de clairières où elle trouve suffisamment de lumière pour se développer, généralement sur des feuillus. Ce lichen est une espèce très répandue en France.	*Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/521468*

Scille à deux feuilles (*Scilla bifolia*)			**Espèce esthétique**
	Taille max : 10 à 15cm	Floraison : mars à mai	
© E. Sulmont	Cette jolie plante, relativement discrète, se reconnait à ses petites grappes de fleurs bleues (parfois blanches) et à ses deux longues feuilles fines qui embrassent la tige jusqu'à son milieu. Durant l'hiver elle est invisible, concentrant son énergie dans ses petits bulbes, mais elle est l'une des premières plantes à fleurir au printemps. La Scille à deux feuilles se rencontre dans les sous-bois et abrités, parfois en lisière, souvent sur des sols épais et peu acides. A Génolhac, sa présence est connue dans le nord de la commune, au niveau des hêtraies-sapinières de la forêt domaniale de Malmontet.	 *Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/56613*

- **Quelques espèces de la faune des milieux boisés :**

Le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)			**Espèce patrimoniale**
Espèce protégée	Taille : 180 cm	Observation : mars à octobre	
©P. Gourdain	Le circaète Jean-le-Blanc est reconnaissable à son plumage clair et sa grande envergure. L'espèce affectionne les forêts de basse et de moyenne montagne et se reproduit volontiers dans les vallées cévenoles, le plus souvent dans une combe isolée, à l'abri des regards. Cette attrait pour la tranquillité ne l'empêche pas de se montrer à découvert notamment lorsqu'il chasse ses proies favorites : les serpents et les lézards qu'il repère au cours d'un vol stationnaire au-dessus des landes et des zones buissonnantes. Les couples sont aussi fidèles à leur lieu de reproduction que sensibles au dérangement (chasse, exploitation forestière, randonnée…) qui menace les nichées. Avec 200 couples recensés, le département, le Gard porte une responsabilité régionale dans la conservation de ce rapace.	 *Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/2873*

La Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)			**Espèce patrimoniale**
Espèce protégée	Taille : 11 à 21 cm	Observation : toute l'année	
© E. Sulmont	Impossible de le confondre ! Cet amphibien qui a nourrit bien des mythes, au fil des siècles, s'observe principalement la nuit, en forêt ou près des zones d'eau fraîche non stagnante. La Salamandre tachetée prospère dans les forêts de feuillus de moyenne altitude (hêtraies, châtaigneraies, chênaies à feuilles caduques). Bénéficiant d'un statut de protection, comme tous les amphibiens, la Salamandre tachetée est victime des routes lors de ses migrations saisonnières (printemps et automne) et de la modification de son habitat. Dans certaines régions elle est également affectée par une maladie (un champignon microscopique qui infecte la peau des amphibiens).	 *Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/92*

La Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina)*			**Espèce patrimoniale**
Espèce protégée	Taille : 1,5 à 3,8 cm	Observation : mi-juillet à mi-août (adulte)	

On pourrait se dire que la Rosalie alpine est un coléoptère qui ne passe pas inaperçu avec sa grande taille, sa coloration caractéristique grise bleutée et ses tâches noires veloutées. Il s'agit pourtant d'un insecte difficile à localiser. En effet, les larves se développent dans le bois mort des vieux arbres (généralement des hêtres) et les adultes ne sont observables que durant une courte période estivale.

La Rosalie des Alpes est associée à la présence de vieilles hêtraies de montagne et à certains boisements de bords de cours d'eau en plaine. Il s'agit d'une espèce protégée présentant un très fort enjeu pour le Parc national.

Sa préservation passe par une meilleure connaissance et une préservation des vieux peuplements de hêtre.

A Génolhac, des individus adultes ont été observée deux fois durant l'ABC. Les deux contacts ont eu lieu au niveau du village ce qui n'a pas permis d'identifier les arbres occupés par les animaux. Des recherches seraient souhaitables.

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/12348

2.4 Les milieux aquatiques et humides

Ces milieux qui représentent un peu moins de 3 % de la surface mais accueillent une part importante de la biodiversité communale. Ils sont principalement constitués par 2 types d'éléments :

- les sources, cours d'eau permanents ou intermittents, leurs annexes immédiates... qui accueillent des espèces à vie partiellement ou exclusivement aquatique ;
- les milieux humides comme les végétations rivulaires ou ripisylves, les prairies humides, les boisements, mégaphorbiaies, tourbières... qui sont des paradis de la biodiversité avec des habitats très originaux et des espèces souvent menacées.

Ces différents milieux sont évidemment liés les uns aux autres. Leurs fonctions écologiques, hydrauliques, économiques ou culturelles sont nombreuses. Il est d'ailleurs fort probable que la présence de la Gardonnette et de l'Homol ait été à l'origine du choix d'implantation du village.

Pour une grande partie des espèces, ces habitats humides sont une trame pour se déplacer (de jour comme de nuit) et aussi une manne de ressources alimentaires pour les différents prédateurs, qu'ils soient vertébrés ou invertébrés.

Photos : Juan Pablo Rodriguez

- **Quelques espèces de la flore des milieux aquatiques et humides**

Scorsonère des prés (*Scorzonera humilis*)			**Espèce esthétique**
	Taille max : 15 à 60 cm	Observation : mai à juin	
©P. Gourdain	La Scorsonère des prés appartient à la famille des Astéracées. Ce nom vient du grec « Aster » qui signifie astre et il traduit assez bien la forme en étoile des fleurs de ce groupe. Le nom Scorsonère, lui, vient de l'espagnol « escorzonera » qui désignait les vipères. En effet, la plante servit d'antidote au venin en cas de morsure. Cette plante ressemble aux Salsifis par ses fleurs jaunes, portés par une longue tige sans feuille. Les feuilles sont rassemblées en rosette à la base et sont très allongées. Dans la commune de Génolhac, l'espèce a été détectée dans les habitats humides, des prairies fauchées ou pâturées, en bordure de l'Amalet.		*Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/121960*

Serapias langue (*Serapias lingua*)

Espèce patrimoniale

Fort en jeu pour le PNC	Taille : 10 à 35 cm	Floraison : avril à juin

Le Serapias langue est une orchidée sauvage protégée dans plusieurs régions. L'étymologie du genre (Serapias) fait référence au dieu de la fertilité égyptien « Serapis » et traduit de supposées vertus aphrodisiaques. Le mot « langue » vient de la forme et de la couleur du labelle (pétale inférieur). Cette plante est facilement identifiable à son inflorescence en épi de 7 à 8 fleurs de coloration rose-violacé veiné de pourpre. Elle pousse parfois en groupe et peut former de vraies « stations » de plusieurs centaines de pieds. Elle affectionne les milieux ouverts secs à humides, de pleine lumière ou mi-ombre.

Sur la commune elle est présente dans plusieurs secteurs et, en particulier, dans des zones humides associées à des suintements sur silice.

La dégradation des milieux humides ou la fermeture des milieux suite à l'abandon des pratiques agricoles peuvent menacer cette belle plante.

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/122810

La Spiranthe d'été (Spiranthes aestivalis)

Espèce patrimoniale

Espèce protégée en France	Taille max : 30 cm	Floraison : juillet - août

La Spirante d'été est reconnaissable à ses petites fleurs blanches (6 à 4) disposées en hélice le long d'une tige florale dressée. C'est l'une des rares espèces d'orchidées bénéficiant d'une protection règlementaire en France.

Elle apprécie les espaces dégagés (lumineux) mais les sols humides, ne se desséchant pas trop en été et souvent assez pauvres. Elle peut trouver ces conditions particulières dans des milieux variés : des prés marécageux, des mares méditerranéennes temporaires, des suintements rocheux, sur les berges de certains cours d'eau...

Autrefois rependue sur tout le territoire national elle n'est aujourd'hui présente que dans la moitié des départements français et souvent de manière très dispersée. Les projets d'aménagements et les travaux forestiers sont les principales menaces pour cette espèce.

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/124699

La Grande osmonde (Osmunda regalis)

Espèce emblématique

	Taille max : 50 cm à 3 m	Sporulation : juillet à août/septembre

Il s'agit d'une fougère protégée dans de nombreuses régions de l'est et du sud de la France. En Cévennes, elle indique des ruisseaux aux rives rocheuses et sauvages peu modifiés par l'homme. Avec ses frondes qui peuvent atteindre 3 m, elle contribue à donner une ambiance tropicale. Elle est souvent associée à d'autres plantes remarquables à affinité atlantique comme le Blechne en épi ou le Millepertuis androsème.

A Génolhac, elle ne pousse que sur les bords du Luech ainsi qu'au niveau de quelques sources des bords de la D906 entre Pont de Rastel et Chamborigaud. Il s'agit d'une espèce océanique présente en France sur une large moitié ouest de la France. En Cévennes, elle est quasi exclusivement présente sur des versants méditerranéens humides et plus chauds (une localité dans la vallée du Tarn non revue depuis 20 ans).

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/111815

▪ Quelques espèces de la faune des milieux aquatiques et humides

L'Écrevisse à pieds blancs (*Austropotamobius pallipes)*

Espèce patrimoniale

Espèce protégée	Taille max : 12 cm	Observaion : toute l'année (adultes)

L'Écrevisse à pattes blanches peut vire de 8 à 10 ans mais elle a des exigences écologiques très élevées : elle n'élit domicile que dans les eaux claires, d'excellente qualité, très bien oxygénée et peu calcaires. Elle vit la plupart du temps cachée dans les racines, sous les berges et est active la nuit. Assez opportuniste, elle peut chasser des invertébrés, des petits poissons et des têtards mais peut aussi consommer des cadavres ou divers débris végétaux.

C'est une espèce particulièrement sensible aux modifications de son milieu de vie. Ses populations ont fortement régressé suite à l'introduction d'écrevisses américaines qui ont été vectrices d'une maladie appelée « la peste des écrevisses ».

A Génolhac, elle fait l'objet d'un suivi coordonné par la Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques. Il s'agit d'une des éléments patrimoniaux les plus importants pour la commune.

Espèce sensible en Languedoc Roussillon

Localisation non diffusable (Pour plus d'informations, se rapprocher de Fédération du Gard pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/92

Le Chabot commun (*Cottus gobio*)

Espèce patrimoniale

Espèce protégée (intérêt européen)	Taille max : 15 cm	Reproduction : mars - avril

Le chabot commun est un petit poisson, très discret, qui vit caché sous les cailloux dans les zones courantes. Sa coloration lui permet de se confondre avec le fond du cours d'eau. Le Chabot possède une grosse tête aplatie avec une bouche large lui permettant de chasser les petits invertébrés à l'affut mais également de se tenir au fond des cours d'eau à fort débit (cette physionomie lui vaut le surnom de « bullhead » en Angleterre). Ses œufs sont également pondus dans un nid fabriqué sous une pierre et c'est le mâle qui se charge de veiller, durant quelques semaine, sur sa progéniture..

Cette espèce est indicatrice de la qualité du cours d'eau car elle apprécie les eaux fraîches, propres et bien oxygénées mais qu'elle est aussi exigeante sur la qualité du fond de la rivière (galets et cailloux non colmatés).

A Génolhac, elle a été signalée dans le Luech.

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/69182

Le Blageon (*Telestes souffia*)

Espèce patrimoniale

Espèce protégée	Taille max : 16 cm	Reproduction : mars à mai

Le Blageon est une espèce de la famille des cyprinidés (souvent qualifiés de poissons blancs) qui se distingue par un corps assez cylindrique et fuselé, marqué par une bande violacée au-dessus de la ligne latérale, un museau arrondi et un œil doré.

L'espèce est dite grégaire, puisqu'elle vit en groupe dans les eaux claires, bien oxygénées à fond pierreux. Ce petit poisson est un excellent nageur grâce à ses grandes nageoires. L'espèce est particulièrement sensible aux variations de températures et effectue de petites migrations afin de rester dans un habitat favorable à sa survie.

Elle est aujourd'hui « quasi-menacé d'extinction » en France et d'intérêt communautaire au niveau européen.

A Génolhac, le Blageon est connu dans le Luech. Il fait partie des espèces à fort intérêt de conservation pour la commune.

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/67335

Cordulie Splendide (*Macromia splendens*)			**Espèce patrimoniale**
Espèce protégée	Taille max : 7,5 cm	Observation :fin mai à fin août (adultes)	

Son nom latin fait référence à sa morphologie pourvue d'un thorax puissant (Macromia signifiant « à grandes épaules ») et à ses reflets métalliques (du latin « splendens » signifiant « brillant »).

La Cordulie splendide, grande libellule noire annelée de jaune, est une espèce remarquable de la commune.Les adultes sont visibles à proximité plus ou moins immédiate des cours d'eaux lents. Les larves se développent en 23 mois et peuvent être fortement consommées par les écrevisses exotiques. Sa présence est conditionnée au bon état de la ripisylve (végétation des berges) qui apporte un ombrage au cours d'eau ; une condition indispensable pour l'espèce.

Les populations sont également menacées par les pollutions, la modification des cours d'eau et le déboisement.

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/65384

Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*)			**Espèce patrimoniale**
Espèce protégée	Taille max : 5,4 cm	Observation :mai à septembre (adultes)	

L'Espèce est facilement reconnaissable à ses reflets métalliques verts et à son corps fuselé. Son nom latin « Oxygastra » signifie littéralement « à ventre étroit, fin, pointu », du fait de l'étroitesse de son abdomen. Le nom d'espèce « curtisii » a été donné en l'honneur de l'entomologiste John Curtis (1791-1862).

Le stade larvaire est variable de 2 à 3 ans. Les larves vivent principalement dans les débris végétaux présents entre les racines d'arbres immergés, ainsi la présence d'une lisière arborée lui est nécessaire.Tout comme les autres espèces de Cordulies, elle affectionne les eaux à courant lent, fortement ombragés.

L'espèce est donc particulièrement menacée par la régression des ripisylves, les variations de niveaux d'eau et les pollutions diverses. En France, elle est « quasi menacée d'extinction » et est strictement protégée par la loi.

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/65381

Cordulie arctique (*Somatochlora arctica*)			**Espèce patrimoniale**
Enjeu exceptionnel pour le PNC	Taille max : 5,1 cm	Observation : fin mai à mi-août (adultes)	

La Cordulie arctique est reconnaissable à sa coloration noirâtre peu brillante avec de légers reflets verts.

L'espèce est discrète qui peut parcourir plusieurs kilomètres (jusqu'à 8 à 10 kilomètres) pour se déplacer entre les sites de chasse et de reproduction, forestiers, et les sites de ponte de type tourbeux. Le stade larvaire peut durer de 2 à 5 ans. La larve est donc très résistante et a su s'adapter en cas d'assèchement estival ou de gel hivernal, en s'enfouissant jusqu'à 30 centimètres dans le sol. L'espèce se retrouve dans les zones tourbeuses de types tourbières, mares, fossés.

A Génolhac, elle se trouve en limite sud de son aire de répartition. L'espèce est classée « vulnérable » en France et « en danger » en Occitanie. En outre, elle fait partie des espèces prioritaires d'un Plan National d'Action en faveur des Odonates.

Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/65397

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis)*			**Espèce**
Espèce protégée	Taille : 16-17 cm	Observation : toute l'année	
© G. Rogeon	Le Martin-pêcheur d'Europe est un petit oiseau trapu très facilement reconnaissable grâce à ses couleurs superbes : dessus bleu-vert métallique, dessous roux, avec un long bec noir et des pattes rouges. Malgré ses couleurs vives, il faudra un œil averti pour le repérer. Par contre, son cri strident avant l'envol « tchii » trahira bien souvent sa présence auprès de qui le reconnaîtra. L'espèce est caractéristique des milieux aquatiques, où il chasse ses proies à l'affût depuis un perchoir, ou plus rarement en vol stationnaire. L'espèce niche dans des terriers creusés dans la berge du cours d'eau. Le terrier peut dépasser 1m de longueur en fonction du substrat constituant la berge. La préservation des berges et la pollution des rivières peuvent représenter des problématiques pour le maintien et la protection de l'espèce. L'espèce n'est pas rare dans la commune, où elle est présente sur les cours d'eau relativement larges.		 *Fiche Biodiv'Cévennes :* *https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/3571*

2.5 Les zones aménagées ou urbanisées (hameaux, jardins, espaces verts...)

L'ensemble des milieux « anthropisés » (très transformés par l'homme) représente environ 1 % de la surface communale totale.

Ils regroupent d'abord le centre-village historique et ses extensions le long de la voie ferrée, de la route de Sénéchas ainsi que de la RD 906 entre Alès et Villefort. Il y a aussi de petits hameaux et des habitations plus ou moins isolées : le long des routes, en fond de vallée, entre forêt et prairies, dans la montée vers le Mas de la Barque, par exemple. Ces bâtiments sont souvent entourées ou proches d'anciennes terrasses (cultivées), de prairies, de vergers, de potagers.

Ces milieux peuvent se substituer aux habitats dits « naturels » et/ou les prolonger. On y trouve beaucoup de papillons, des criquets, grillons, sauterelles, des plantes des milieux minéraux naturels (éboulis, falaises) sur les murs et les murets en pierre sèche, parfois également de très vieux arbres pouvant présenter des cavités occupées par des insectes, des chauve-souris, des petits mammifères...

L'une des particularités de Génolhac est sans doute que ces zones constituent un réseau plus ou moins connecté par de haies arbustives, des bosquets (feuillus, résineux ou mixte), des surfaces herbacées, des jardins, vergers, murets de pierre...

Bien qu'ils soient moins patrimoniaux, ces habitats sont des lieux propices à la découverte, à la sensibilisation des habitants, à la démonstration d'actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Photos : Robert Bachelard

- **Quelques espèces de la flore des milieux urbanisés**

Millepertuis à feuilles de lin (Hypericum linariifolium)			**Espèce esthétique**
	Taille : 20 à 20 cm (tiges)	Floraison : juin à juillet	
© E. VALLEZ / CBNSA	Le nom de Millepertuis signifie « qui a mille trous » ou bien « composé de mille et de pertuis ». C'est en regardant au soleil ses feuilles qui vous découvrirez l'origine de son nom : les feuilles étroites sont parsemées d'une multitude de glandes translucides et semblent donc criblées de petits. Ces points sont en fait des glandes remplies d'huiles essentielles aux vertus médicinales. Facilement reconnaissable, la floraison est très esthétique, avec des fleurs d'un jaune d'or. Cette plante assez remarquable est caractéristique des coteaux et rochers siliceux. La fermeture de ses milieux lui est néfaste.		*Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/103292*

Aster à trois nervures (*Galatella sedifolia subsp. Rigida*)			**Espèce esthétique**
	Taille : 30 à 50 cm	Floraison : septembre à octobre	
E. Sulmont	Cette jolie plante tire son nom du terme latin « Aster » fait référence aux « étoiles ». Sa fleurs radiées, présente des pétales violacés à fines stries rayonnantes, qui partent du centre sphérique et donne ainsi l'aspect d'un soleil entouré de rayons. Cette sous-espèce est caractérisée par des feuilles fines un peu rudes. Les feuilles inférieures présentent nettement 3 nervures, tandis que les supérieures sont uninervées. L'Aster à trois nervures est une plante à répartition méditerranéenne. Cette plante plutôt rare se retrouve sur les pelouses, coteaux rocailleux et anciennes friches de la commune. Sa présence à Génolhac, sur des terrains plutôt acides, est une originalité !	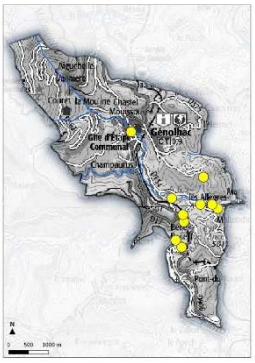 *Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/612634*

Le Nombril de vénus (*Umbilicus rupestris)*			**Espèce esthétique**
	Taille : 10 à 30 cm	Floraison : mars à juin	
E. Sulmont	Le nom de cette plante vient de l'aspect arrondi de ses feuilles et de la dépression, en leur centre, rappelant la forme d'un nombril. Une de ses caractéristiques est de posséder des feuilles charnues où elle accumule de l'eau et des sels minéraux. Cette stratégie lui permet de résister à la sécheresse estivale mais également aux gels de l'hiver. Elle se développe couramment sur les vieux murs. Sa floraison s'étend du printemps à l'été, période pendant laquelle le randonneur attentionné pourra observer ses longues inflorescences. Ses feuilles sont comestibles fraîches et auraient des propriétés cicatrisantes reconnues. Elle est très présente sur les murs en pierre du village et des hameaux mais est originaire des milieux naturels rocheux (falaises, afleurements...).	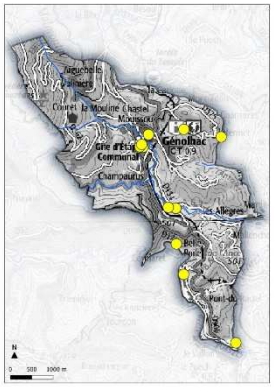 *Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/128215*

Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)			**Espèce exotique envahissante**
	Taille max : 3 m	Floraison : aout - octobre	
E. Sulmont	La Renouée du Japon est reconnaissable à ses grandes tiges creuses, pouvant atteindre 3m, et à ses larges feuilles en forme de cœur. Elle se développe en massifs denses qui ne laissent de place à aucune autre espèce végétale. Elle a fait son apparition en France, pour la première fois, en 1939 et est devenue vraiment envahissante à partir du milieu du XXème siècle. La renouée est fréquente sur des sols nus et des milieux dégradés du fait de son mode de propagation par transport de fragments de rhizomes (par les rivières, les engins de chantier et agricoles...). Sa vigueur et la rapidité de sa propagation sont telles qu'un petit foyer peut rapidement former des massifs de plusieurs dizaines de mètres carrés. A Génolhac, elle est déjà présente à de nombreux endroits ce qui rend inimaginable de la faire disparaitre. En revanche, un travail devrait être mené pour sensibiliser les habitants et les acteurs économiques et éviter certaines pratiques qui facilitent sa dispersion.	*Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/117503*

▪ Quelques espèces de la faune des milieux urbanisés

Le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros)*			**Espèce patrimoniale**
Espèce protégée	Taille : 3,7 - 4,5 cm	Observation : toute l'année	
E. Sulmont	Les Rhinolophes se reconnaissent facilement à leur museau constitué d'une feuille nasale en forme de fer à cheval. Le petit rhinolophe est le plus petit représentant, pesant le poids d'un sucre. C'est une espèce anthropophile car les colonies de reproduction sont presque exclusivement localisées dans des constructions humaines. Comme toutes les chauves-souris de France, le petit Rhinolophe est insectivore. Il chasse essentiellement dans les haies et en lisière de forêts où il capture ses proies jusque sur les feuilles des arbres. Ces animaux pâtissent de la fermeture des caves et des greniers mais aussi du traitement chimique des charpentes qui les intoxique. Des actions simples comme la mise en place de « chiroptières » peuvent permettre leur maintien dans les centres des villages.	 *Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/60313*

Le Moro-Sphinx (*Macroglossum stellatarum)*			**Espèce esthétique**
	Taille : 4 à 5 cm	Observation : mai à août	
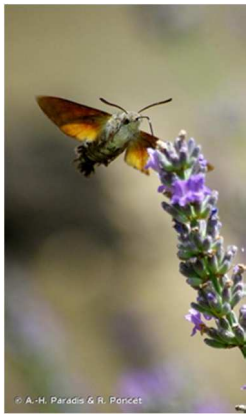 © A.-H. Paradis & R. Poncet	Il est souvent et facilement vu, quelquefois même surnommé ou confondu avec l'oiseau-mouche du fait de son vol stationnaire (rendant ses ailes comme invisibles). C'est un papillon dit "de nuit" à cause de ses antennes qui ne sont pas en forme de massue mais il est pourtant d'activité diurne. Sa longue trompe qui lui sert à butiner le nectar au fond des fleurs. Il est répandu partout en France, mais plus commun dans le Sud, de mars à novembre. Sa chenille se développe sur les Gaillets. Attention, 2 autres espèces de Sphinx aux ailes et abdomens plus colorés sont également connues en Méditerranée mais n'ont pas été signalées. Dans la commune, l'espèce a été noté plus d'une quinzaine de fois.	 *Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/54829*

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)			**Espèce emblématique**
Espèce protégée	Taille : 17 à 19 cm	Observation : avril à septembre	
Landsvale	L'hirondelle rustique se distingue de ses cousines (Hirondelle de fenêtre, Hirondelle de rocher...) par sa gorge rousse et par les deux longs filets qui terminent sa queue. Lors des migrations elles peuvent voler en groupes importants constitué parfois de milliers d'individus. Exclusivement insectivore, elle chasse et s'abreuve en vol. Des espaces dégagés ainsi que des points d'eau lui sont donc nécessaires. La construction de son nid se fait presque exclusivement sur des bâtiments, souvent dans des étables, hangars ou garages (non sur les façades comme les Martinets ou les Hirondelles de fenêtre). Pour cela, elle ramasse de la boue et des matières fibreuses et assemble le tout en forme de coupe. L'Hirondelle rustique est de moins en moins présente dans notre région. Sa dépendance vis-à-vis du bâti humain ainsi que la diminution de la biomasse des insectes, ces dernières décennies, sont de sérieuses menaces à sa survie.	 *Fiche Biodiv'Cévennes : https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/espece/3696*

Analyse globale et synthèse des enjeux

1. Connaissance de la biodiversité : où en sommes-nous ?

▪ Connaissance globale et par groupe

L'ABC a permis une amélioration significative de la connaissance. Pour évaluer son niveau, il est cependant intéressant de comparer le nombre d'espèces connues à des références comme la liste du Parc national ou celle du territoire métropolitain.

Il ne s'agit que d'éléments « indicatifs » qui doivent être confrontés aux avis d'experts connaissant bien les cortèges d'espèces attendus sur le territoire.

Cette analyse montre qu'une partie des groupes bénéficie d'un bon niveau de connaissance :

- les odonates avec 33 espèces, un nombre qui traduit la diversité des cours d'eau présents sur la commune (gradient altitudinal, cours d'eau de tailles différentes...) mais aussi le travail de recherche effectué par les acteurs locaux, les fougères avec un tiers des espèces connues en France ;
- les chauves-souris avec 10 espèces, soit près de 29% du nombre d'espèces en France (grâce au SHVC et à l'inventaire mené par le Cogard durant l'ABC) ;
- les poissons (7 espèces) sont bien connus grâce au travail des acteurs de la pêche associative (FDPPMA30) et de l'OFB (Office français de la biodiversité).

La connaissance de certains groupes mériterait, en revanche, d'être approfondie. Il s'agit en particulier des mousses, lichens et champignons qui pourraient révéler des surprises dans les forêts anciennes de la commune.

La répartition de certaines espèces protégées ou menacées, comme l'Ecrevisse à pattes blanches, mériterait d'être précisée.

Certains groupes d'insectes sont également sous inventoriés au regard de leur grande diversité en France. C'est le cas des coléoptères, des diptères, des hémiptères (punaises), des hyménoptères (guêpes, abeilles..) ainsi que des papillons de nuit.

Groupes		Nombre d'espèces inventoriées	Espèces connues en France	Niveau de connaissances
Faune invertébrée	Arachnides	4	1620	★ 0,2 %
	Coléoptères	124	10626	★ 1,2 %
	Diptères (mouches)	1	8834	★ 0,0 %
	Ephémères	8	144	★ 5,6 %
	Hémiptères (punaises, cigales, pucerons)	5	3299	★ 0,2 %
	Hyménoptères (guêpes, abeilles, fourmis)	12	8504	★ 0,1 %
	Lépidoptères (Papillons)	96	5480	★ 1,8 %
	Mantidés (Mantes)	2	8	25,0 %
	Mécoptères (mouches scorpions)	1	10	★ 10,0 %
	Odonates (libellules, demoiselles…)	33	97	34,0 %
	Criquets, grillons, sauterelles...	39	231	16,9 %
Faune vertébrée	Amphibiens	6	37	16,2 %
	Chauve-souris	10	35	28,6 %
	Mammifères (hors chauve-souris)	18	133	★ 13,5 %
	Oiseaux	86	575	15,0 %
	Poissons	7	84	★ 6,0 %
	Reptiles	11	45	24,4 %
	Gastéropodes (escargot, limaces)	1	637	★ 0,2 %
Flore vasculaire	Plantes à fleurs/graines	691	7750	★ 8,9 %
	Fougères	38	114	33,3 %
	Mousses et hépatiques	203	1000	20,3 %
Fonge	Lichens	19	3160	★ 0,6 %
	Champignons	36	24495	★ 0,1 %

Commune : Génolhac

Observations de "Faune" au terme des inventaires de l'ABC (mars 2020)

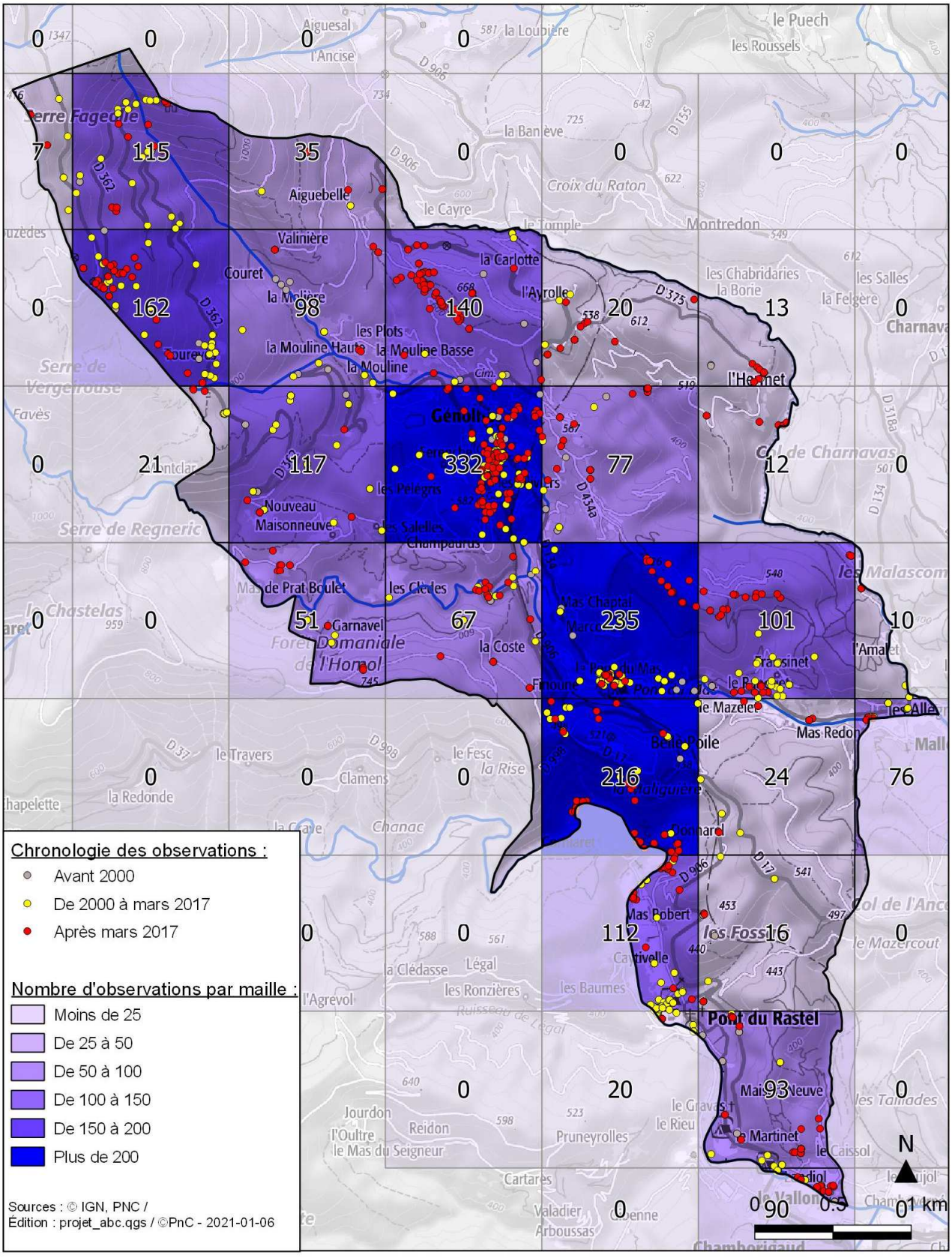

Commune de Génolhac

Observations de "Flore et champignons" au terme des inventaires de l'ABC (mars 2020)

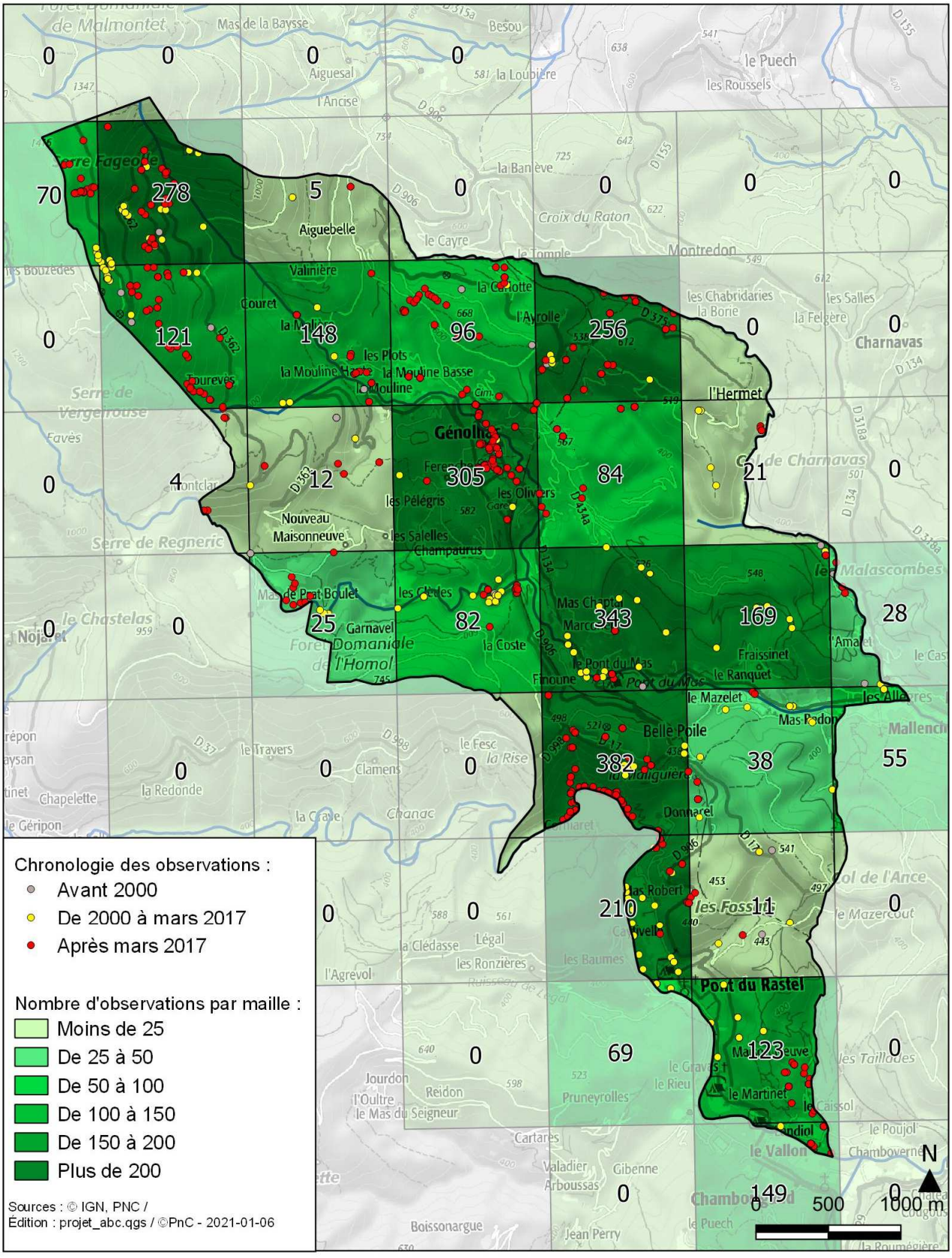

▪ La répartition géographique

Pour étudier la répartition des connaissances sur un territoire, il est possible de comptabiliser le nombre de données disponible par « maille ». La commune a ainsi été virtuellement découpée en 31 carrés d'un kilomètre de côté. Les prospections menées durant l'ABC ont permis de visiter des **mailles vides et d'améliorer la connaissance des secteurs les moins renseignés** (dans la limite de leur accessibilité).

Au terme de la démarche, **toutes les mailles disposent d'au moins une donnée naturaliste** et seules 5 situées en marge, sont encore dépourvues d'observation pour la faune et la flore. En outre, 9 mailles dépassent les 100 observations pour la faune (soit près de 29% des mailles communales) et 10 pour la flore (32%).

2. Espèces et habitats à enjeux

▪ Les espèces d'intérêt patrimonial

La commune accueille un très grand nombre d'espèces qualifiées de « patrimoniales » car elles sont protégées, rares ou menacées. Elles révèlent la qualité et la diversité de ses milieux naturels. Comme il serait trop long de les lister, toutes ces espèces ont été signalées dans l'annexe 1.

Quelques éléments d'analyse :

- concernant la flore et les champignons, **9 espèces bénéficient d'un statut de protection règlementaire** (au niveau national ou européen).

  4 espèces sont considérées comme menacées (selon la méthode de l'union internationale pour la conservation de la nature – UICN) et **18 sont qualifiées à enjeux de conservation pour le Parc national** (des espèces sensibles, endémiques ou présentant une grande part de leurs effectifs dans les Cévennes) ;

Groupes floristiques	Espèces protégées	Espèces menacées	Enjeu Parc ou Région
Plantes	6	2	15
Fougères	1	2	3
Mousses	2		
Total général	**9**	**4**	**18**

- concernant la faune, **114 espèces bénéficient d'un statut de protection règlementaire**, **16 sont menacées et 43 sont à enjeux pour le Parc national.** C'est un résultat assez exceptionnel.

Parmi les espèces patrimoniales « découvertes » durant l'ABC, on peut citer notamment :

- **la Diane** (Zerynthia polyxena), une très belle espèce de papillon, protégée et à très fort enjeu pour le Parc, dont plusieurs individus ont été observés vers La Mouline ;
- **la Rosalie des Alpes**, un beau coléoptère emblématique des vieilles hêtraies, qui a été observé deux fois dans le village (notamment par les écoliers qui travaillaient sur le projet d'aire terrestre éducative) ;
- **l'Oenanthe à feuilles de peucédan**, une plante des zones humides (étangs, tourbières) observée au niveau d'Aiguebelle et qui est très rare dans le Parc national.

Le **Lézard catalan des Cévennes** (Podarcis liolepis cebennensis) n'a pas été détecté depuis 2015 et 2016, mais sans doute faute de prospections herpétologiques pour l'ABC.

L'Azuré du Serpolet (Phengarisarion), connu sur la commune dans les années 1930 à 1950, n'a pas été retrouvé malgré l'organisation de prospections spécifiques. Ce papillon des milieux secs, espèce protégée et d'intérêt européen, a été recherché dans des prairies comportant ses plantes-hôtes (Origan et Thyms). Il est en régression généralisée en France.

La carte suivante présente la **répartition globale des espèces patrimoniales sur la commune**.

Groupes faunistiques	Espèces protégées	Espèces menacées	Enjeu Parc ou Région
Insectes	6	6	11
Coléoptères	2		1
Hyménoptères			
Lépidoptères	2	1	2
Libellules	2	5	7
Orthoptères			1
Amphibiens	6		
Mammifères	15		8
Chiroptères	10		6
Oiseaux	71	9	18
Poissons et crustacés	4	1	4
Reptiles	12		2
Total général	**114**	**16**	**43**

Ce document nécessite une analyse plus détaillée. En effet, la quasi-totalité des oiseaux ont un statut de protection. Malgré leur caractère « patrimonial » certaines espèces ne présentent pas un enjeu réel sur le territoire (oiseaux qui ne font que passer, espèces abondantes localement, données très anciennes ou douteuses...).

Pour identifier les zones les plus sensibles de la commune et faire des propositions d'actions pertinentes, une liste d'espèces « prioritaires » a donc été établie.

Commune : Génolhac

Localisation des espèces patrimoniales (faune+flore)

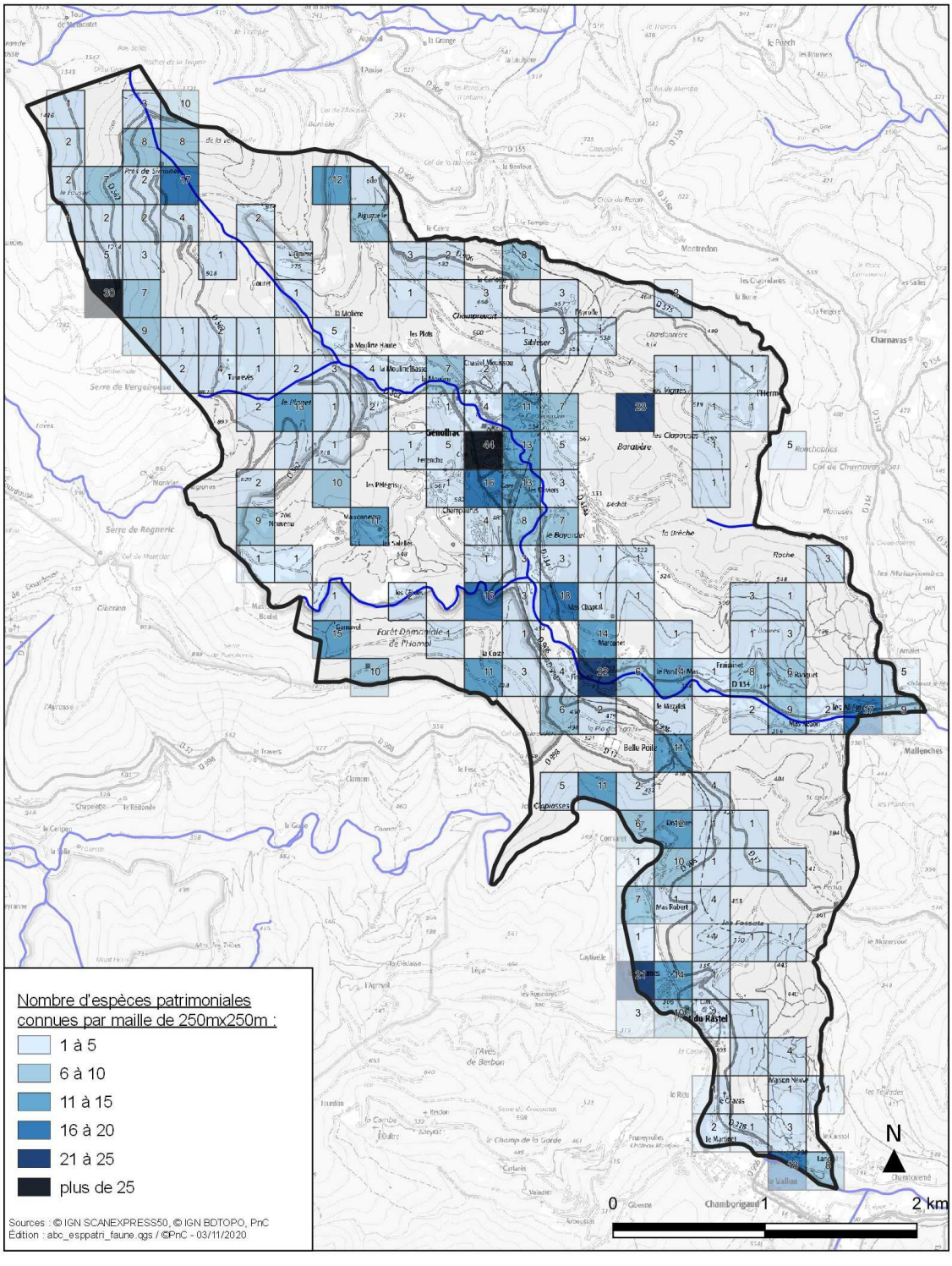

Légende :

- Niveau de menace *sur l'espèce, extrait des « listes rouges » réalisées à différentes échelles selon les groupes (Europe, France, Occitanie) :*

VU = Vulnérable
EN = en danger
CR=En danger critique

- Niveaux d'enjeux *évalués par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (sept 2019) et le Parc national des Cévennes (2019) :*

Fort | Très fort | Exceptionnel

Liste des espèces « prioritaires » pour l'identification des enjeux

Groupe taxonomique	Nom français	Dernière observation	Espèce protégée	Espèce menacée	Enjeu région	Enjeu PNC
Plantes	Aconit de Naples	2017				
Plantes	Orchis à odeur de punaise	2018	oui			
Plantes	Orchis à fleurs lâches	2018				
Plantes	Halimium faux Alysson	2011				
Plantes	Ciste de Pouzolz	2019	oui			
Plantes	Hélianthème à bouquets	2009				
Plantes	Aster à trois nervures	2018				
Plantes	Oenanthe à feuilles de peucédan	2018				
Plantes	Pulmonaire à feuilles longues des Cévennes	2011				
Plantes	Saxifrage de Prost	2016				
Plantes	Sérapias langue	2018				
Plantes	Spiranthe d'été	2017	oui	VU (France)		
Plantes	Spiranthe d'automne	2016				
Plantes	Vesce orobe	1985				
Chauve-souris	Sérotine commune	2018	oui			
Chauve-souris	Murin de Capaccini	2018	oui			
Chauve-souris	Murin à oreilles échancrées	2018	oui			
Chauve-souris	Noctule de Leisler	2018	oui			
Chauve-souris	Grand rhinolophe	2018	oui			
Chauve-souris	Petit rhinolophe	2019	oui			
Coléoptères	Cerf-volant (mâle), Biche (femelle)	2015	oui			
Coléoptères	Rosalie des alpes	2019	oui			
Crustacés	Écrevisse à pattes blanches (L')	2017	oui	VU (France)		
Fougères	Botrychium à feuilles de Matricaire	2002	oui	VU (France)		
Fougères	Dryoptéris des Cévennes	2018		VU (France)		
Papillons	Azuré du Serpolet (L')	1939	oui			
Papillons	Diane (La)	2018	oui			
Mammifères	Castor d'Europe	2018	oui			
Mammifères	Loutre d'Europe	2018	oui			
Libellules	Cordulie à corps fin (La)	2018	oui			
Libellules	Cordulégastre bidenté (Le)	2018				
Libellules	Leucorrhine douteuse (La)	2006		EN (Région)		
Libellules	Cordulie splendide (La)	2018	oui	VU (Région)		
Libellules	Gomphe à forceps méridional (Le)	2018				
Libellules	Cordulie arctique (La)	2006		EN (Région)		
Libellules	Sympétrum du Piémont (Le)	2003		EN (Région)		
Oiseaux	Cincle plongeur	2017	oui			
Oiseaux	Circaète Jean-le-Blanc	2018	oui			
Oiseaux	Pic épeichette	2016	oui	VU (France)		
Oiseaux	Pic noir	2019	oui			
Oiseaux	Bruant fou	2009	oui			
Oiseaux	Gobemouche noir	2017	oui	EN (Région)		
Oiseaux	Bec-croisé des sapins	2009	oui			
Oiseaux	Bergeronnette des ruisseaux	2017	oui			
Oiseaux	Bondrée apivore	2015	oui			
Oiseaux	Pouillot de Bonelli	2013	oui			
Oiseaux	Hirondelle de rochers	2016	oui			
Oiseaux	Bouvreuil pivoine	2017	oui	VU (Région)		
Criquets, grillons...	Criquet de l'Aigoual	2017				
Poissons	Chabot, Chabot commun	2017	oui			
Poissons	Truite commune	2017	oui			
Poissons	Blageon	2017	oui			
Reptiles	Couleuvre de Montpellier	2018	oui			
Reptiles	Lézard catalan	2015	oui			

▪ Les habitats naturels d'intérêt patrimonial

A Génolhac, deux cartographies des habitats naturels ont été conduites : dans le cœur du Parc national (2009-2010) et dans le site Natura 2000 « Hautes vallées de la Cèze et du Luech » (2012-2013).

Les vallées de l'Homol et de l'Amalet ont été étudiées mais n'ont pas été retenues dans le périmètre du site Natura 2000. Une demande d'extension est en cours à l'initiative du Syndicat mixte des hautes vallées cévenoles.

Dans la forêt domaniale de Malmontet, les boisements patrimoniaux sont des hêtraies, montagnardes (hêtraies-sapinières à Dentaire pennée, à Houx et Luzule des neiges). La forêt domaniale de l'Homol se distingue par ses chênaies méditerranéennes dont plusieurs chênaies vertes (dites yeuseraies) sur schiste et une chênaie pubescente acidiphile.

Ces boisements sont principalement gérés par l'ONF et bénéficient d'actions de préservation dans le cadre d'un partenariat avec le PNC (ilots de sénescence, arbres remarquables préservés...). Ces démarches doivent se poursuivre pour augmenter l'intérêt des boisements et leur capacité d'accueil pour la faune et la flore.

Dans le site Natura 2000, Hautes vallées de la Cèze et du Luech, les principaux habitats patrimoniaux sont :

- les « **prairies de fauche** », localisées le long du Luech, de l'Homol et de l'Amalet;
- les « **forets de Frênes et d'Aulnes** », situées le long des mêmes cours d'eau, dont les surfaces se limitent parfois à un mince cordon.

Ces deux habitats sont soumis à plus de pressions que les précédents. Les prairies sont sensibles à l'intensification des pratiques agricoles (engrais, retournement, ensemencement, conversion en maraichage...) comme à leur abandon. Les boisements alluviaux sont particulièrement concernés par les espèces exotiques envahissantes.

Le site comporte également des **châtaigneraies** mais celles-ci ne sont d'intérêt européen qu'en contexte méditerranéen. Confirmer leur niveau de patrimonialité nécessitera des visites de terrain complémentaires.

Des « **suintements temporaires sur silice** » sont présents le long du Luech mais il se pourrait bien qu'ils soient présents à plusieurs endroits du territoire. On observe dans ces zones humides une flore et une faune assez originales (Sérapias langue, Ophioglosse, Spiranthé d'été, Cordulégastre bidenté...)

FOCUS sur « la notion d'habitat naturel »

En prenant le temps d'observer les forêts, les prairies, les pelouses, les zones humides… un observateur attentif peut deviner, au sein de chaque grand milieu, une déclinaison d'entités qui présentent **une flore et une faune différente généralement en lien avec des caractéristiques physiques particulières** (altitude, exposition, humidité, sol, activités humaines…).

On distinguera, par exemple, des types de pelouses (sèches, semi-sèches, montagnardes, pionnières…) ou bien différents boisements (des chênaies, des hêtraies, des châtaigneraies…).

Leur détermination, selon des typologies européennes (Corine biotope, Natura 2000), permet aux experts d'évaluer la rareté des milieux naturels, leur état de conservation ou bien d'orienter des modalités de gestion.

Le tableau suivant présente les habitats identifiés comme à « fort enjeu » patrimonial lors des deux inventaires :

Nom de l'habitat naturel	Code (corine biotope)	Code NATURA 2000	Niveau d'enjeu
Dans le site Natura 2000			
Prairies de fauche de basse altitude	38.2	6510	Exceptionnel
Petits gazons amphibies méditerranéens	22.341	3170	Très fort
Bois de Châtaigniers (en contexte méditerranéen)	41.9	9260	Très fort
Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens	44.3	91E0	Très fort
Lits de graviers méditerranéens	24.225	3250	Fort
Dans le cœur du Parc national			
Chênaies pubescentes acidiphiles	41.5		Exceptionnel
Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens	44.3	91E0	Très fort
Hêtraies, Hêtraies Sapinières et Sapinières acidiphiles	41.12	9120	Très fort
Hêtraies Chênaies acidiphiles	41.12	9120	Très fort
Hêtraies neutroclines	41.174	9130	Très fort
Chênaies vertes supraméditerranéennes sur schiste	45.32	9340	Fort
Tillaies sur blocs cristallins	41.4	9180	Fort

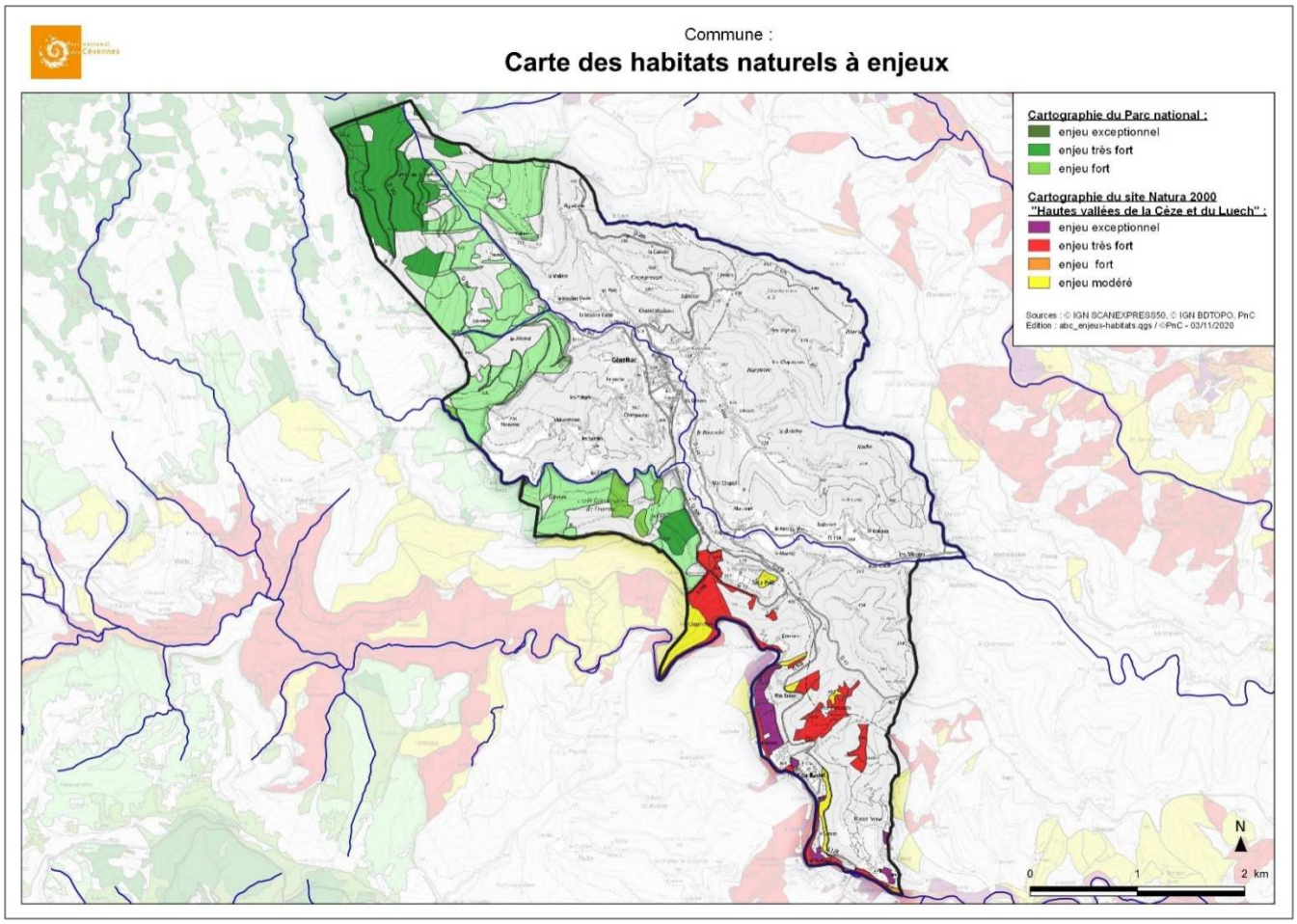

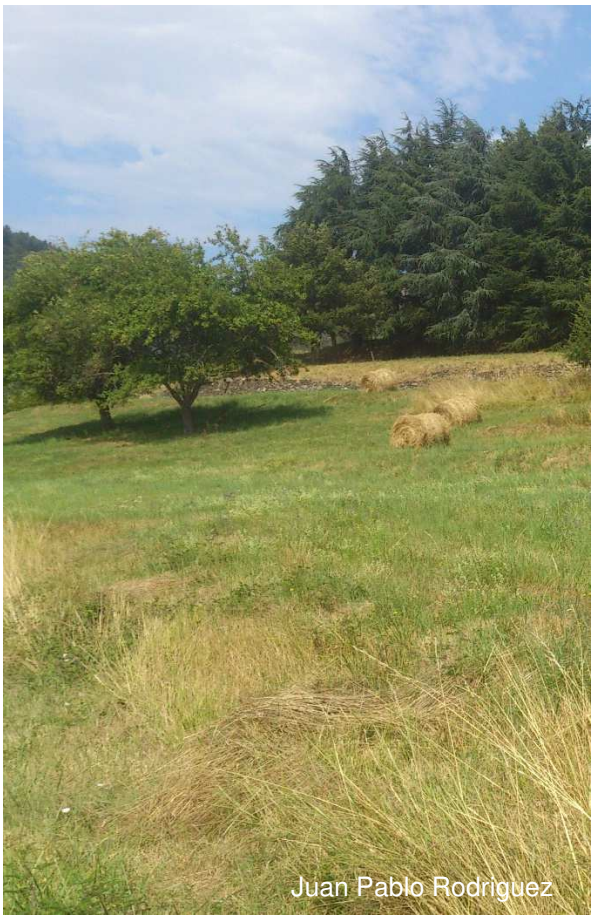

Prairies de fauche

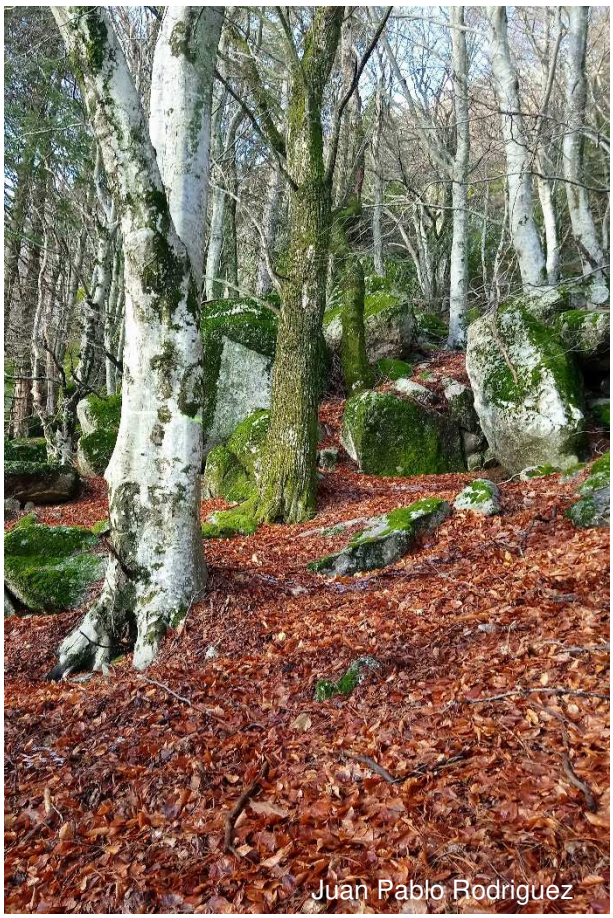

Hêtraie de la forêt de Malmontet

3. Principales menaces pour la biodiversité

Créée en 2012 sous la tutelle des Nations Unies et rassemblant aujourd'hui 129 états, l'IPBES (Plate-Forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services éco systémiques), surnommé le « GIEC de la biodiversité », publie des rapports d'experts mondiaux qui confirment que la Terre est en train de subir sa sixième extinction de masse.

Cinq principales causes de déclin de la biodiversité sont identifiées depuis plusieurs décennies, que ce soit à l'échelle planétaire ou locale :

- *la destruction des habitats et des espèces ;*
- *les espèces exotiques envahissantes ;*
- *la surexploitation des ressources ;*
- *les pollution*s ;
- *le changement climatique.*

Dans les paragraphes suivants, nous avons essayé d'identifier les menaces potentielles ou avérées sur le territoire communal.

▪ Espèces exotiques envahissantes

L'introduction d'espèces exotiques envahissantes est l'une des causes majeures d'atteintes à la biodiversité au niveau international. Elles peuvent menacer les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives.

Le danger est qu'elles peuvent, sous certaines conditions, accaparer une part trop importante des ressources dont les espèces indigènes ont besoin pour survivre.

Il s'agit **clairement d'un enjeu très important pour la commune**, en particulier le long des cours d'eau et en périphérie des habitations.

Parmi les espèces inventoriées sur la commune **30 plantes sont considérées comme exotiques et envahissantes :**

Nom latin	Nom français	Type d'enjeu
Acacia dealbata	Mimosa argenté	Enjeu régional (Occ)
Acer negundo	Érable negundo	Enjeu régional (Occ)
Ailanthus altissima	Faux vernis du Japon	Enjeu européen
Amaranthus deflexus	Amarante couchée	À surveiller
Ambrosia artemisiifolia	Ambroise élevée	Enjeu régional (Occ)
Artemisia annua	Armoise annuelle	À surveiller
Artemisia verlotiorum	Armoise des Frères Verlot,	Enjeu régional (Occ)
Bidens frondosa	Bident feuillé	Modéré
Buddleja davidii	Buddleja du père David	Enjeu régional (Occ)
Campylopus introflexus		À surveiller
Cyperus eragrostis	Souchet vigoureux	Modéré
Datura stramonium	Stramoine	Modéré
Dysphania ambrosioides	Chénopode fausse Ambroisie	Modéré
Erigeron sumatrensis	Vergerette de Barcelone	Enjeu régional (MP)
Euphorbia maculata	Euphorbe de Jovet	À surveiller
Helianthus tuberosus	Topinambour	Émergente
Impatiens balfouri	Impatience de Balfour	Modéré
Impatiens glandulifera	Balsamine de l'Himalaya	Enjeu européen
Iris germanica	Iris d'Allemagne	À surveiller
Juncus tenuis	Jonc grêle	Enjeu régional (MP)
Oenothera biennis	Onagre bisannuelle	Enjeu régional (MP)
Oxalis articulata	Oxalis articulé	À surveiller
Phytolacca americana	Raisin d'Amérique	Modéré
Reynoutria japonica	Renouée du Japon	Enjeu régional (Occ)
Robinia pseudoacacia	Robinier faux-acacia	Enjeu régional (Occ)
Senecio inaequidens	Séneçon sud-africain	Enjeu régional (Occ)
Spiraea japonica	Spirée du Japon	Enjeu régional (MP)
Sporobolus indicus	Sporobole fertile	Modéré
Veronica persica	Véronique de Perse	Enjeu régional (MP)
Vitis vinifera subsp. vinifera	Vigne cultivée	À surveiller

Concernant la faune, **3 espèces exotiques envahissantes ont été signalées :**

Nom latin	Nom français	Type d'enjeu
Cydalima perspectalis	Pyrale du buis	À surveiller
Harmonia axyridis	Coccinelle asiatique (la)	À surveiller
Vespa velutina nigrithorax	Frelon à pattes jaunes	Enjeu européen

La Renouée du Japon, une espèce très problématique sur la commune de Génolhac

FOCUS sur « La Pyrale du Buis »

C'est une espèce de papillon nocturne qui est originaire d'Extrême-Orient (Japon, Chine et Corée). Elle a été introduite accidentellement en Europe, avec des végétaux : observée en Allemagne vers 2005, en France à partir de 2008 (en Alsace), elle est notée dans tous les départements français depuis 2017 !

Elle s'est bien adaptée aux « buxaies » naturelles et peut localement présenter des proliférations spectaculaires, surtout à la fin de l'été. Les chenilles, causent des dégâts très importants aux buis d'ornement ou sauvages. L'adulte est attiré par la lumière et ne vole de jour que s'il a été dérangé.

A Génolhac, seulement 2 observations ont été notées durant l'ABC. L'espèce est sans doute bien plus présente mais ne semble pas causer de dégât majeur aux Buis pour l'instant.

Commune : Génolhac

Observations de plantes "exotiques envahissantes"

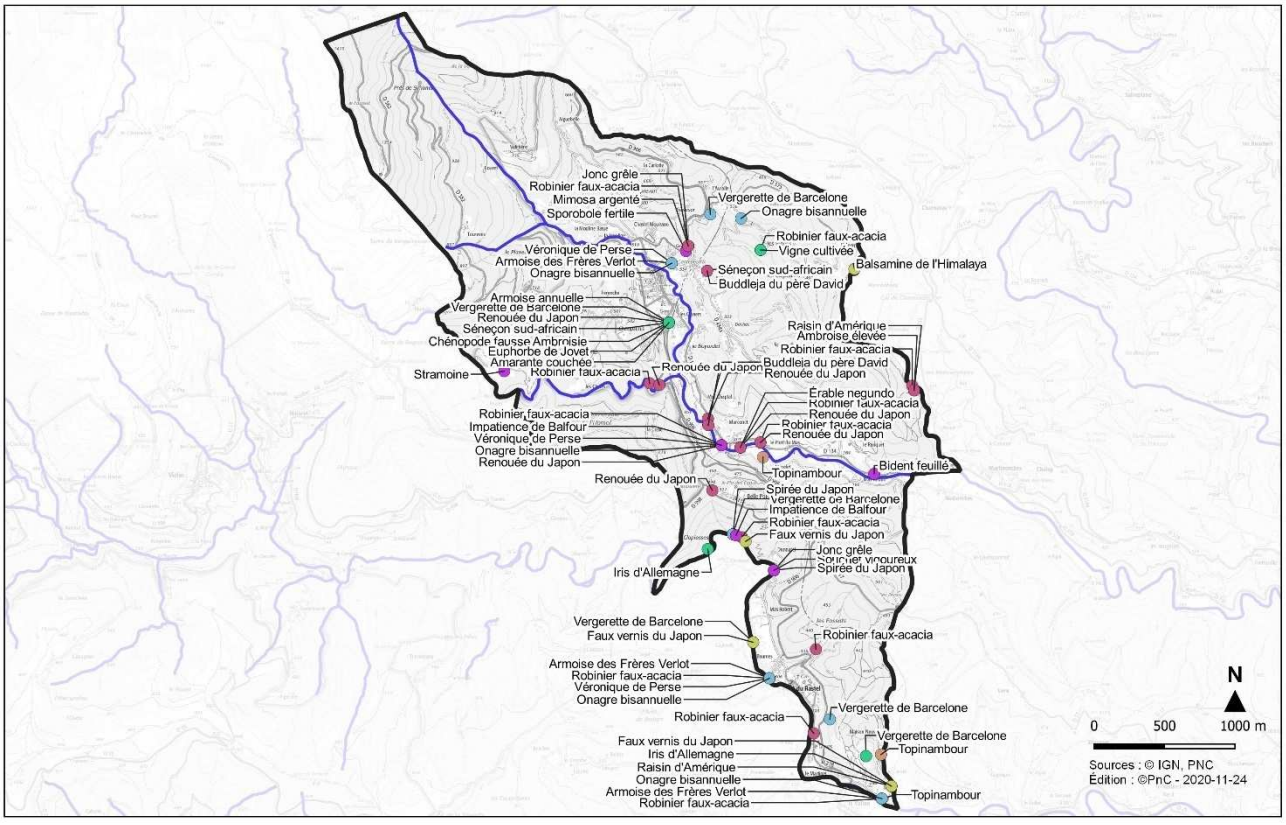

Robinier faux-acacia
Robinia pseudoacacia

Taille : 20 à 30 m
Floraison : mai à juillet

Onagre bisannuelle
Oenothera biennis

Taille : 0,8 à 1,2 m
Floraison : juin à septembre

Armoise des frères Verlot
Artemisia verlotiorum

***Taille** : 20-100 cm*
***Floraison** : août à octobre.*

Véronique de Perse, Véronique commune
Veronica persica

Taille : 10-40 cm
Floraison : mars à octobre

Buddleia du père David, Arbre aux papillons
Buddleja davidii

Taille : 0,5-5 m
Floraison : juin à septembre.

Mimosa argenté
Acacia dealbata

Taille : 8 à 12 m
Floraison : décembre à mars

Vergerette de Barcelone
Erigeron sumatrensis

Taille : jusqu'à 2 m
Floraison : aout à septembre

Balsamine de Balfour
Impatiens balfour

Taille : 0,3-0,8 m
Floraison : mai à septembre

Jonc grêle
Juncus tenuis

Taille : 20-40 cm
Floraison : juin à septembre

La destruction des espèces et des habitats

La menace la plus évidente pour la biodiversité est la destruction directe des espèces qu'elle soit volontaire ou involontaire (par collision, piégeage, tir, empoisonnement, …). En réalité, c'est la destruction de leurs habitats et/ou leur fragmentation qui pose le plus souvent problème.

En dégradant les fonctionnalités des habitats dont les espèces vivantes ont besoin pour se nourrir, se reproduire ou passer les mauvaises saisons, ces actions humaines dégradent peu à peu la biodiversité.

La **gestion forestière** ressort comme un élément important du fait de la surface concernée sur la commune (85% du territoire). Une intensification des pratiques d'exploitation peut avoir des impacts notables sur les populations d'oiseaux, d'insectes, sur la flore. A contrario, une gestion adaptée peut générer des effets très positifs : maintien de suffisamment de bois mort et des vieux arbres (ilots de sénescence), peuplements diversifiés et à base d'essences locales, travaux réalisés hors période de nidification... La présence de beaucoup de forêts publiques est une forme de sécurité mais les bois privés pourraient jouer un rôle important (ex : présence possible de très vieux arbres).

Les **cours d'eau et les zones humides** sont également des éléments remarquables et parmi les plus fragiles de la nature communale. L'entretien trop rigoureux de la végétation rivulaire ou son artificialisation (gravats, béton, dépôt de végétaux comportant des espèces exotiques...), le drainage de zones humides, la conversion de prairies en cultures, la mauvaise gestion de travaux en bordure de rivière... peuvent avoir des impacts majeurs sur certaines espèces.

A Génolhac, **même si l'urbanisation reste limitée, la question de son étalement pourrait se poser** (un PLUi est en projet).

Aux abords des habitations, les zones de jardins, de cultures, de prairies ou de vergers constituent une **mosaïque de zones ouvertes** qui peuvent être riches en biodiversité lorsqu'elles elles sont gérées de manière respectueuse (réduction de l'usage des phytosanitaires, maintien des haies, murets, mares, vieux arbres...). Dans ces zones, une somme de petites actions individuelles ou collectives peuvent avoir des effets bénéfiques (prairies fleuris, fauche tardive, haies d'essences locales, abris et gîte pour oiseaux chauve-souris, insectes, hérissons…).

Les **activités sportives et récréatives** peuvent être source d'impacts et en particulier de dérangement pour certaines espèces. La commune pourrait intégrer la biodiversité dans ses projets, notamment avec le projet de city-stade dans le jardin de la Maison Pons en cœur de village et également avec le projet de sentier le long de la Gardonnette entre le camping et le village.

Les pollutions

A Génolhac, des pollutions chimiques ou physiques pourraient toucher les cours d'eau. Il existe un risque de rejet accidentel en zone urbaine et le long des voiries (défaillance d'une station d'épuration, accident, fuite de transport routier de produits dangereux…), des rejets possibles depuis les habitations le long de la Gardonnette (problèmes de raccordements, vidange de piscine chlorée, ruissellement...) ou de manière plus diffuse via des apports du bassin versant (phytosanitaires, particules fines, sable ou matières en suspension, métaux lourds ou autres produits chimiques polluants...).

Une pollution s'est produite dans le village, il y a une dizaine d'années, mais son origine n'a pas été identifiée. Les questions du lavage de véhicules sur la chaussée (pompiers), le déversement du sel en période de pluie, et l'entretien des voies ferrées ont été soulevées par des acteurs locaux.

La commune peut limiter certaines sources de pollution : en informant les habitant(e)s, en proscrivant l'usage de produits phytosanitaires par ses services, en soutenant les productions en agriculture biologique, en luttant contre les dépôts de déchets, en optimisant l'assainissement collectif et individuel, en promouvant les déplacements non polluants, en incitant à la collecte des produits chimiques et polluants… Notamment pour la préservation des Ecrevisses à pattes blanches.

La surexploitation des ressources

Les ressources naturelles peuvent être considérées comme « un capital » à préserver pour les générations futures.

Dans la commune de Génolhac, les principales exploitations de ressources naturelles concernent les forêts (bois de chauffage et petites coupes individuelles), le prélèvement d'eau dans l'Homol et ses affluents (arrosage des potagers, jardins ou vergers en fonds de vallée), l'agriculture, la pêche de loisirs et la chasse (a priori au gros gibier, dont Sanglier essentiellement).

Les activités humaines de la commune et ses habitant(e)s ou visiteurs semblent loin de la surexploitation des ressources. L'élément le plus sensible est sans doute le partage de la ressource en eau, surtout dans un contexte de changement climatique et sur un territoire aux faibles capacités de stockage géologique.

Les milieux aquatiques de la commune abritent une forte biodiversité (écrevisses, libellules, loutre...) qui pourrait être impactée par une **diminution des débits concomitante à une augmentation des températures**. Une gestion économe et concertée de la ressource en eau sera de plus en plus nécessaire.

▪ Le changement climatique

Les engagements de l'accord de Paris, signés lors de la COP21 (2015), visent à limiter le réchauffement mondial à 2 °C en 2100.

D'ores et déjà certaines espèces typiques des milieux d'altitude régressent à partir de leurs implantations les plus basses et/ou colonisent des zones plus hautes, lorsque cela est possible.

Certains animaux qui se déplacent ou adaptent leurs comportements assez vite (oiseaux, papillons, mammifères) peuvent se trouver en difficulté si les plantes hôtes ou les proies dont ils dépendent ne suivent pas la même évolution (ex : naissances des oisillons après le pic d'éclosion des insectes).

Les espèces aquatiques, comme les poissons d'eaux vives, éprouvent des difficultés pour s'adapter à des eaux plus basses et plus chaudes en été (notamment lorsque la migration est perturbée par des obstacles).

Enfin, les changements attendus peuvent être propices au développement d'espèces invasives qui, en Europe, génèrent déjà des impacts notables sur les communautés végétales et animales.

A Génolhac, il est difficile de dire quels seront les effets du réchauffement climatique et leurs impacts sur la biodiversité. Dans les milieux forestiers, on peut imaginer des difficultés pour certains arbres comme le **châtaigner à basse altitude**.

Les écosystèmes aquatiques et humides pourraient être fortement impactés par la diminution des eaux de fonte de neige et des précipitations en général, ainsi que l'augmentation des températures maximales**.**

La création de retenues de stockage (à vocation agricole ou autre) pourrait être perçue comme une solution mais elle impacterait, au contraire, les espèces les plus fragiles, souvent dépendantes des eaux vives et fraiches (truite, écrevisse, loutre...).

Même si la problématique est mondiale, la commune peut « faire sa part » et s'impliquer de différente manières :

- en contribuant à la sensibilisation des habitant(e)s ;
- en s'inscrivant dans une démarche d'exemplarité (plan climat communal, rénovation thermique, alimentation dans les écoles....),
- en préservant les milieux naturels qui piègent du carbone (forêts, prairies permanentes, tourbières...) ;
- en soutenant des projets locaux en faveur de la sobriété énergétique et de la transition écologique (compostage, rénovation de bâtiments, circuits courts, agriculture régénératrice, économies d'eau...).

« L'adaptation au changement climatique dans les Cévennes »

EN 2019, le PNC a confié à un réseau de chercheurs la réalisation d'un "cahier thématique" faisant la synthèse des connaissances scientifiques sur le changement climatique et ses implications potentielles sur la vie dans les Cévennes (GREC-SUD et RECO). A une échéance de 2070, les modélisations ont permis d'évaluer une augmentation de la température moyenne annuelle de +1.5 à 5°c, une augmentation des températures maximales estivales, une diminution importante du nombre de jours de gel, une baisse globale des précipitations (-10 à 15% en hiver, -30% en été) non compensée par les pluies fortes en intersaison...

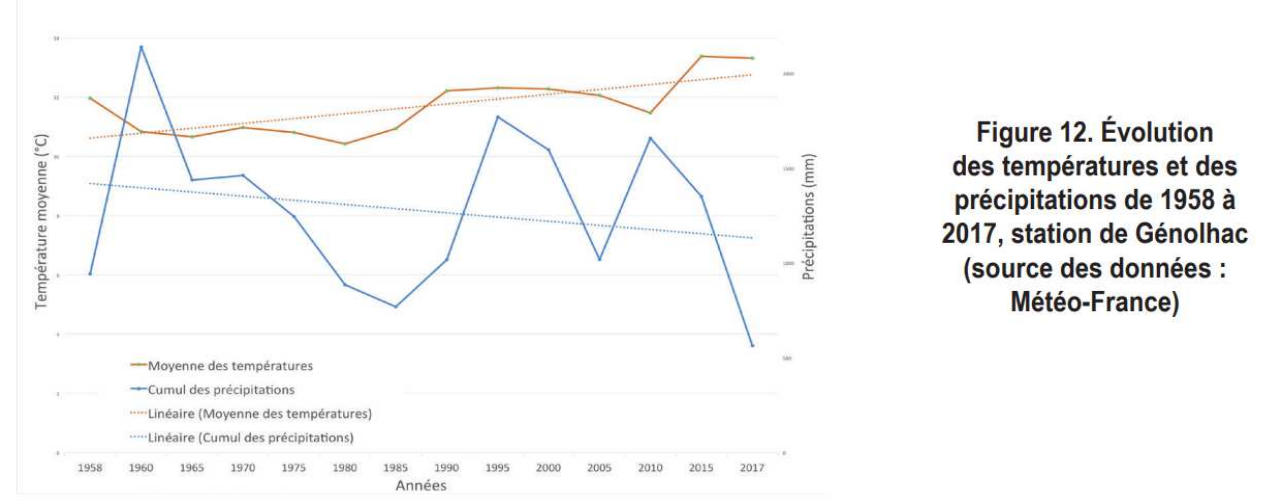

Figure 12. Évolution des températures et des précipitations de 1958 à 2017, station de Génolhac (source des données : Météo-France)

Extrait du cahier thématique « Adaptation du Parc national des Cévennes au changement climatique et à ses impacts » (2020 - PNC, GREC-SUD, RECO, AIR)

4. Synthèse des enjeux

La production de la carte de synthèse des enjeux communaux est l'un des moments clés de la démarche ABC. Ce document doit permettre de visualiser rapidement les secteurs **les plus riches ou les plus sensibles du territoire**, de mettre en évidence des **enjeux supra-communaux** aussi bien que des **problématiques ou des potentialités très spécifiques à la commune**.

Il s'agit également d'un élément structurant pour l'élaboration du **plan d'action communal** même si la biodiversité dite « ordinaire » doit aussi faire l'objet de mesures dans ce dernier.

La construction de la carte a nécessité la compilation d'éléments bibliographiques, des données naturalistes collectées durant l'ABC et d'informations issues du comité de suivi.

Les critères suivants ont été déterminants :

- la présence de dispositifs destinés à protéger et à valoriser la biodiversité ;
- les habitats à forts enjeux écologiques (intérêt européen et enjeux au titre du Parc national) ;
- les observations d'espèces faunistiques et floristiques patrimoniales (statuts de protection, enjeux pour le Parc national) ou envahissantes ;
- les enjeux identifiés concernant les trames écologiques ;
- les autres enjeux signalés par les membres du comité de suivi (aspects socio-économiques, projets d'aménagements, potentialités en termes de sensibilisation et d'implication du public...).

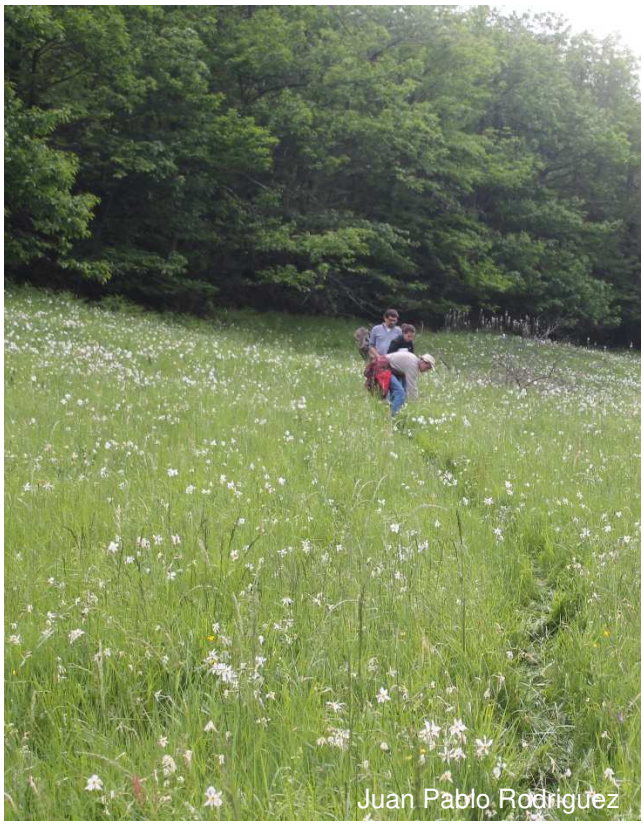
Juan Pablo Rodriguez

Les zones pré-identifiées par le COGARD et le Parc national des Cévennes ont été présentées sur le terrain et validées lors d'une journée de concertation le 24/11/2021.

La carte est accompagnée par un tableau précisant, pour chaque entité, les enjeux retenus ainsi que des éléments explicatifs et des préconisations générales.

Un document de travail qui détaille les raisons du choix de chaque enjeu est joint dans l'annexe 2.

Commune de Génolhac

Carte de synthèse des enjeux liés à la biodiversité

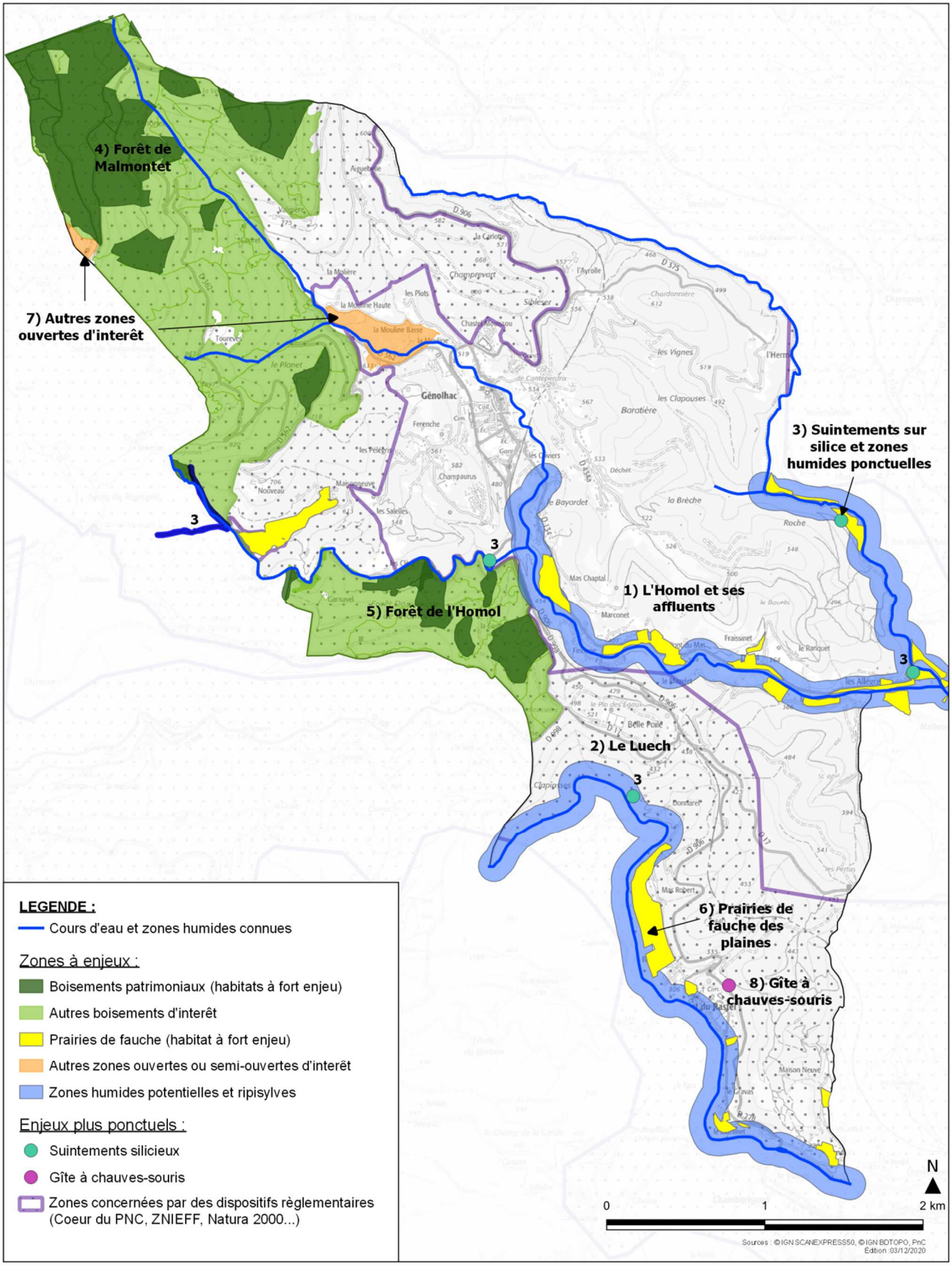

Tableau de synthèse des enjeux sur la commune de Génolhac

Milieu	Zone concernée (numéro)	Synthèse des enjeux
Milieux humides et milieux aquatiques	L'Homol et ses affluents (Gardonnette, Amalet…) **(1)**	Les cours d'eau issus du Mont-Lozère sont le **premier support de la biodiversité communale**. Dans leurs parties amont, l'Homol et ses affluents accueillent des **espèces rares ou protégées** liées à la qualité de ses eaux vives et au caractère naturel des berges (Ecrevisse à pattes blanches, Truite, Cincle plongeur, ...). Le Luech et les parties basses de l'Homol ou de la Gardonnette présentent une plus grande diversité d'espèces (poissons, Loutre, insectes, oiseaux...), dont certaines sont également à haute valeur patrimoniale (plusieurs libellules notamment), et sont bordés localement par des **zones humides remarquables** (ex : boisements de frênes et d'Aulnes dans le site Natura 2000). La préservation de ces milieux repose sur la protection de la ressource et de la qualité des eaux mais aussi sur le maintien de rives "naturelles" porteuses d'une **ripisylve continue et diversifiée**. La présence de nombreuses **plantes exotiques envahissantes** est une problématique forte sur cette partie du territoire (dégradation des berges, pression sur les espèces locales...).
	Le Luech **(2)**	
	Suintements siliceux et zones humides ponctuelles **(3)**	L'observation de la flore et des libellules de la commune a permis de localiser des **milieux humides de petites tailles mais qui recèlent une biodiversité remarquable** (Sérapias langue, Spiranthe d'été, Cordulégastre bidenté...). Ces suintements temporaires sont situés sur des pentes rocheuses siliceuses, au bord de ruisseaux intermittents ou de rivières. Ce sont des milieux qui s'assèchent l'été et dont les espèces ne sont souvent visibles qu'en début de saison. Le nombre de sites est **certainement sous-évalué** mais leur configuration fait qu'ils ne subissent pas forcément de pression (travaux de voirie ?). L'habitat naturel est susceptible d'être d'intérêt européen s'il est localisé dans un site Natura 2000. D'autres types de zones humides comme des mares, de petites zones marécageuses, d'anciens béals... existent certainement mais n'ont pas pu être cartographiés.
Milieux boisés	Forêt de Malmontet **(4)**	La forêt domaniale de Malmontet comporte des vestiges de "**forêts anciennes**" mais elle est relativement jeune car elle est issue d'un programme de replantation datant d'il y a environ 100 ans. Elle comporte cependant des **boisements montagnards de très fort intérêt** (hêtraie, hêtraie-sapinière en particulier au niveau de Serre fageolle) et de petites **zones humides ou des clairières** qui lui confèrent une certaine diversité faunistique et floristique. Ce "potentiel" peut être développé via une gestion adaptée : augmentation du vieux bois et du bois mort propices à beaucoup d'espèces (oiseaux cavernicoles, coléoptères, lichens, champignons...), maintien des éléments de diversité comme les zones humides ou les clairières, gestion en futaie irrégulière... Dans le cadre de son aménagement forestier, l'ONF a déjà mis en œuvre un certain nombre d'actions allant dans ce sens : plusieurs **ilots de sénescence**, arbres à loges préservés....
	Forêt de l'Homol **(5)**	La forêt domaniale accueille, en bordure de l'Homol, une population de "**Botryche à feuille de matricaire**", une petite fougère très rare et constituant un très fort enjeu pour le Parc national (cela lui vaut aussi d'être désignée en ZNIEFF). Elle est constituée de **boisements de feuillus assez représentatif des forêts naturelles des hautes vallées cévenoles**. Il s'agit en particulier de plusieurs zones de Chênaie verte supra-méditerranéennes et d'une Chênaie pubescente qui marque la transition vers l'étage montagnard, en limite avec la commune de Vialas. Ces boisements doivent également vieillir pour exprimer toute leur biodiversité. L'ONF a mis en place un îlot de senescence et travaille en partenariat avec le PNC pour la gestion de ces forêts en cœur de Parc national.
	Autres boisements	Privilégier les **espèces autochtones** (comme le Pin de Salzmann suite au dépérissement des châtaigniers) et les boisements diversifiés. Laisser du bois mort et des zones de vieillissement (**ilots de senescences**, protection d'arbres remarquables). **Revaloriser les chênaies naturelles** qui ont un réel potentiel.

Milieu	Zone concernée (numéro)	Synthèse des enjeux
Milieux ouverts et semi-ouverts	Prairies de fauche **(6)**	Les **prairies de fauche des plaines** se trouvent le long des cours d'eau sur des sols riches en alluvions, plutôt humides tout en étant bien drainés. Ces lieux fertiles sont utilisés de manière historique pour la production de fourrage (fauches, éventuellement pâturage de regain). Elles peuvent accueillir une grande **biodiversité floristique et faunistique liée aux milieux ouverts,** particulièrement précieuse dans nos vallées très boisées. Elles constituent un **enjeu exceptionnel pour le site Natura 2000** "Vallées de la haute Cèze et du Luech". Ces prairies sont menacées par des changements de pratiques agricoles (conversion en culture ou maraichage, apports d'amendements ou de produits phytosanitaires...) ou par l'urbanisation. Le **SMHVC, structure animatrice du site Natura 2000, peut apporter son conseil aux propriétaires/exploitants** souhaitant se mobiliser pour préserver ces habitats.
	Autres zones ouvertes ou buissonnantes d'intérêt **(7)**	D'autres petits espaces ouverts ou semi-ouverts qui accueillent des espèces remarquables ont été identifiés. Il s'agit en particulier : - au niveau de la Mouline basse, d'un site où a été observée **la Diane**, un superbe papillon à très fort enjeu pour le Parc national, - au niveau des Bouzèdes, une lande à Genet purgatif qui apporte une biodiversité originale pour la commune avec notamment le **Criquet de l'Aigoual,** - de nombreux espaces buissonnants aux ambiances méditerranéennes (maquis, matorrals), qui accueillent le **Ciste de Pouzloz**, une plante endémique des Cévennes, protégée mais très abondante sur le territoire. Ces derniers espaces n'ont pas été cartographiés car ils sont trop nombreux mais ils contribuent aussi à la biodiversité communale (oiseaux, papillons, reptiles, criquets/grillons/sauterelles, lieux de chasse pour chauve-souris...). Une réflexion sur les **modalités d'entretien des abords des hameaux** dans un optique de biodiversité serait intéressante (intégrer la défense incendie et éventuellement la question des pratiques anciennes de pastoralisme ?).
Espaces aménagés	Gite à chauve-souris **(8)**	Les **chauves-souris** sont des espèces qui ont connu un fort déclin au cours des dernières décennies (-54% depuis 2006, selon l'observatoire national de la biodiversité). Certaines utilisent des ouvrages d'origine humaine comme le **Petit rhinolophe et de Grand rhinolophe** dont des individus occupent régulièrement une mine au niveau de Pont-de-Rastel (en hivernage). D'autres sites sont certainement à prospecter sur le territoire (anciennes mines, galeries diverses, ouvrages divers...). Il serait intéressant de mieux identifier ces lieux et, si possible, de les sécuriser tout en conservant un accès pour les animaux.
	Village, hameaux et abords (jardins, vergers, haies….)	Le village, les hameaux et leurs abords sont aussi des **lieux importants pour l'accueil de la biodiversité.** L'opération "**Génolhac encadre sa flore**" a bien mis en évidence la diversité des plantes, mousses, lichens qui ornent les murs. Certaines espèces d'**hirondelles ou de chauve-souris** nichaient jadis abondamment sur les façades ou dans les bâtiments. Les **jardins et vergers** peuvent être des lieux attractifs pour de nombreux insectes pollinisateurs, oiseaux, mammifères. Certains **très vieux arbres** d'alignements ou localisés dans des parcs d'agrément peuvent accueillir des colonies de chauve-souris ou des coléoptères rares. **Les choix d'aménagements** (urbanisation, gestion de l'éclairage, assainissement...), les pratiques de jardinage (introduction d'espèces exotiques ou sauvegarde de variétés anciennes, usage de phytosanitaire...) ou de gestion des espaces verts et parcs arborés, la façon dont sont intégrés les cours d'eau dans le village peuvent en faire un espace riche, refuge pour la biodiversité, ou au contraire un espace hostile et une rupture dans les différentes trames écologiques. Enfin, ce sont certainement les endroits les plus adaptés pour **sensibiliser les habitants** et les mobiliser en faveur de la biodiversité.

Le tableau complet des enjeux se trouve en annexe 2.

Plan d'actions communal en faveur de la biodiversité

1. Démarche d'élaboration

Le plan d'action communal en faveur de la biodiversité a été construit de manière à répondre aux principaux enjeux identifiés par les membres du comité de suivi, les experts et les habitants. Sa durée de mise en œuvre a été fixée à 10 ans.

Une **journée de travail du comité de suivi a été dédiée à son élaboration le 24/11/2021**. La Mairie, le COGARD, le Syndicat des hautes vallées cévenoles et le Parc national ont animé cette rencontre.

La matinée de terrain a été l'occasion de partager les enjeux identifiés dans les 4 grands milieux de la commune. Ils ont été illustrés grâce à des espèces et des habitats qui ont permis de mieux comprendre les besoins et les fragilités de la biodiversité communale.

L'après-midi, un atelier en salle a été organisé pour faire émerger des d'actions. De nombreuses idées ont été proposées et débattues par les participants puis reportées dans un compte-rendu communiqué aux membres excusés. Un groupe de collégiens, disponible uniquement durant la matinée, a également transis des propositions par courriel.

Un second temps de réflexion a été nécessaire, le 11/10/2022, pour hiérarchiser les propositions et sélectionner 10 actions prioritaires. L'objectif était d'identifier des actions pertinentes et en adéquation avec les capacités techniques et financières de la commune. Les autres actions ont été conservées dans le document. Beaucoup ne concernent pas la municipalité et pourront être mise en œuvre par des associations ou des institutions partenaires.

Enfin, ces propositions d'actions ont été soumises au **conseil municipal lors de sa séance de novembre 2022**.

Sur le plan formel, les actions ont été regroupées par grands milieux dans la continuité des présentations sur la biodiversité communale et les enjeux.

2. Mesures du plan d'action communal

Liste des actions prioritaires

MILIEUX BOISES	Informer les propriétaires forestiers sur les modalités de gestion écologiques et développer la trame de vieux bois
MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS	Organiser un chantier participatif et festif pour mettre en valeur les prairies de fauche Préserver la trame des milieux ouverts sur les terrains publics
MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES	Poursuivre l'inventaire des zones humides Sensibiliser les habitants et les entreprises à certaines sources pollutions des cours d'eau
MILIEUX URBANISES ET LEURS ABORDS	Impliquer les agents communaux dans la préservation et l'amélioration de la biodiversité Informer et sensibiliser les jardiniers à la biodiversité
ACTIONS TRANSVERSALES	Proposer des avis de recherche réguliers sur la biodiversité Sensibiliser sur les espèces exotiques envahissantes et continuer à les cartographier Réaliser un répertoire de contacts

Liste des autres actions

MILIEUX BOISES	Sensibiliser à la protection contre les incendies dans le respect de la biodiversité
MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS	Proposer des solutions collectives pour favoriser l'entretien de vergers, d'abords des hameaux et autres espaces ouverts non agricoles
MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES	Sensibiliser les riverains à la nécessité de conserver les ripisylves
MILIEUX URBANISES ET LEURS ABORDS	Intégrer la biodiversité dans les projets et les rénovations des bâtiments Préserve la biodiversité nocturne et contribuer à la constitution d'une « trame noire »
ACTIONS TRANSVERSALES	Code de protection de la biodiversité Intégrer les enjeux biodiversité dans le PLU Prendre en compte la biodiversité dans les marchés publics Concours au collège

PLAN D'ACTION - Fiches actions prioritaires

<table>
<tr><td rowspan="5">Action B1</td><td colspan="2">Informer les propriétaires forestiers sur les modalités de gestion écologiques et développer la trame de vieux bois</td></tr>
<tr><td>Description :
Le Centre Régional de la Propriété Forestière intervient auprès des propriétaires pour les sensibiliser et les accompagner la gestion durable de leur forêt. Il peut par exemple diffuser l'expérience de l'association syndicale libre de gestion forestière du Chambon (arrêt des coupes à blanc répétées, rédaction d'un plan simple de gestion, développement économique et gestion plus écologique), et les aides proposées par le Parc national.

Un objectif sera de sensibiliser les propriétaires pour contribuer à la « trame de vieux bois » du Parc national des Cévennes par la conservation d'arbres morts et la création d'ilots de sénescence pour développer la biodiversité globale des forêts et de permettre la conservation ou le retour d'espèces qui ont besoin de bois mort et de vieux arbres (lichens, coléoptères, champignons, oiseaux...). Des outils comme les contrats Natura 2000, les aides du PNC ou les obligations réelles environnementales (ORE) pourront être mis en avant pour inciter les propriétaires privés.</td><td>Secteur concerné :
Les propriétés forestières privées</td></tr>
<tr><td colspan="2">Espèces totems : flore, insectes liés au bois mort, biodiversité du sol, oiseaux, chauve-souris, lichens …</td></tr>
<tr><td>Maitrise d'ouvrage :
CRPF</td><td>Partenaires possibles :
Pays Cévennes, Commune, ASLGF du Chambon, Charte forestière, SHVC, ONF, PNC</td></tr>
<tr><td colspan="2">Période de mise en œuvre : A minima une intervention durant la période de mise en œuvre du plan</td></tr>
</table>

MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS

Action O1

Organiser un chantier participatif et festif pour mettre en valeur les prairies de fauche

Description :
Organiser un chantier participatif et festif de fauche manuelle pour montrer ce savoir-faire et valoriser une activité en déclin, présenter les nombreuses qualités des prairies permanentes et naturelles (qualités agronomiques, biodiversité, rusticité et résistance au changement climatique, stockage de carbone...). Il conviendra de constituer un groupe de travail sur la question pour organiser l'action, trouver un lieu, une filière de valorisation pour le foin. Le transfert de foin de prairies diversifiées vers des prairies plus pauvres pourra être testé.

Secteur concerné :
Prairies de fauche du site Natura 2000 « Haute Cèze »

Espèces totems : flore prairiale, papillons, orthoptères (criquets, grillons, sauterelles)…

Maitrise d'ouvrage :
Syndicat des hautes vallées cévenoles et Commune

Partenaires possibles :
Propriétaires et exploitants de prairies de fauche,
lycée agricole, chambre d'agriculture, PNC

Période de mise en œuvre : durant toute la période de mise en œuvre du plan

Action O2

Préserver la trame des milieux ouverts sur les terrains publics

Description :
Les espaces naturels ou semi-naturels «ouverts » sont relativement réduits sur la commune et ils sont soumis à des risques de mise en cultures, de maraichage, d'urbanisation... L'idée est d'identifier les espaces en propriété publique (communaux, délaissés routiers ou autres…) et les biens vacants sans maîtres pour les ré-ouvrir ou y préserver des pratiques favorables : prairies de fauche, pâtures extensives, espaces verts gérés par fauche tardive... Le potentiel de connexions entre les milieux ouverts existants ou à (re)créer sera un critère important.

Secteur concerné :
foncier communal, BVSM, délaissés routiers ou SNCF…

Espèces totems : insectes pollinisateurs, flore des pelouses et prairies, orchidées…

Maitrise d'ouvrage :
Commune

Partenaires possibles :
SHVC, PNC

Période de mise en œuvre : durant toute la période de mise en œuvre du plan

MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES

Action H1

Poursuivre l'inventaire des zones humides

Description :
L'objectif serait d'inviter les habitants et acteurs du territoire à participer à l'inventaire des zones humides. Un avis de recherche pourrait être diffusé en s'appuyant sur des espèces emblématiques ou des indices faciles à identifier (pontes d'amphibiens, exuvies de libellules, plantes faciles à repérer comme les joncs et roseaux, belles et remarquables comme le Sérapias langue ou la Scorsonère des prés...). Une telle démarche participative mérite un programme d'animations/stages sur l'identification des espèces de zones humides, ainsi que l'organisation d'un évènement destiné à faire du lien au sein du réseau d'observateurs bénévoles. Des liens pourront notamment être recherchés avec le Programme Régional d'Actions Mares.

Secteur concerné :
Toute la commune

Espèces totems : Libellules, amphibiens, libellules, flore typique...

Maitrise d'ouvrage :
Racine de Terriens

Partenaires possibles :
PNC, SHVC, Ecodélégués, sociétés de pêche et de chasse, partenaires du PRAM

Période de mise en œuvre : durant toute la période de mise en œuvre du plan

MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES (suite)

Action H2

Sensibiliser les habitants et les entreprises à certaines sources pollutions des cours d'eau

Description :
L'objectif est de sensibiliser les habitants, les entreprises et les acteurs locaux à la sensibilité des cours d'eau de la commune (notamment l'enjeu exceptionnel de l'Ecrevisse à pattes blanches) et de les inciter à changer certaines pratiques (abandon de masques, de mégot, vidanges de piscines ou lavage de voitures au niveau du réseau pluvial ou en bord de cours d'eau…). Une des idées d'actions possibles serait d'installer des plaques « ici commence la mer » au niveau des avaloirs du réseau d'eaux pluviales. Des opérations de nettoyage des rives ou de mesure des micro-plastiques peuvent également être organisées pour attirer l'attention sur ces pollutions visibles ou plus diffuses. Ces opérations peuvent concerner les rives de la Gardonette mais aussi les valats temporaires qui l'alimentent et qui font souvent l'objet de dépôts sauvages. La fin du mois de mars est une période approriée.

Contacter le Conseil départemental pour obtenir la couverture de l'abri à sel de la D906 (intersection avec la route de Vialas) pour éviter son lessivage et sa diffusion dans l'environnement.

Secteur concerné :
Toute la commune mais enjeu majeur sur la Gardonnette

Espèces totems : Truites, Ecrevisses à pattes blanches, Loutre, libellules...

Maitrise d'ouvrage :
Eco-délégués du collège de la Régordane
Commune pour la couverture de l'abri à sel

Partenaires possibles :
Associations de pêche, CPIE, Syndicat ABCèze, SHVC, PNC, Midi-libre

Période de mise en œuvre : durant toute la période de mise en œuvre du plan -

<table>
<tr><th colspan="4">MILIEUX URBANISES ET LEURS ABORDS</th></tr>
<tr><td rowspan="4">Action U1</td><td colspan="3">Impliquer les agents communaux dans la préservation et l'amélioration de la biodiversité</td></tr>
<tr><td colspan="2">Description :
L'idée est d'associer le PNC ou le SHVC aux réunions annuelles de cadrage des agents communaux pour échanger sur des solutions pratiques qui permettent d'améliorer l'impact de leur action quotidienne sur la biodiversité tout en tenant compte de leurs contraintes (partage de méthodes pratiquées par d'autres collectivités, matériels adaptés, calendrier idéal d'intervention, reconnaissance des espèces les plus importantes...). Certains sujets ont été identifiés comme prioritaires l'entretien des délaissés, des bords de route et des espaces verts (fauche, passage de l'épareuse…), la présence des chauves-souris dans les bâtiments...</td><td>Secteur concerné :
Toute la commune</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces totems : pollinisateurs, fleurs, hérissons, chauves-souris …</td></tr>
<tr><td>Maitrise d'ouvrage :
Commune</td><td colspan="2">Partenaires possibles :
PNC, SHVC</td></tr>
<tr><td colspan="3">Période de mise en œuvre : une fois par an durant toute la durée du plan d'actions</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td rowspan="4">Action U2</td><td colspan="3">Informer et sensibiliser les jardiniers à la biodiversité</td></tr>
<tr><td colspan="2">Description :
L'objectif est de profiter du marché aux plants organisé annuellement pour sensibiliser le grand public aux enjeux de préservation de la biodiversité dans les jardins. Ceci passe par un enrichissement de la programmation en associant des partenaires de l'ABC en amont.
Plusieurs pistes sont avancées :
- faire un stand pour distribuer des plants et sensibiliser le public sur les espèces mellifères, sauvages, locales,
- sensibiliser oralement et/ou via des plaquettes sur les pratiques favorables à la biodiversité dans les jardins. Des visites conseils de jardins pourraient être organisées à cette occasion par des associations (Racines de terrien, LPO) pour présenter les refuges LPO
- proposer des ateliers de fabrication de nichoirs, hôtels à insectes, et proposer plans pour créer des mares ou des refuges pour la petite faune.</td><td>Secteur concerné :
Jardins, espaces verts…</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces totems : oiseaux, chauves-souris, pollinisateurs, hérissons</td></tr>
<tr><td>Maitrise d'ouvrage :
Commune (commission fleurissement)</td><td colspan="2">Partenaires possibles :
Racine de terriens, Cogard et LPO, CPIE, Pépiniériste de la commune</td></tr>
<tr><td colspan="3">Période de mise en œuvre : une fois par an durant toute la durée du plan d'actions</td></tr>
</table>

ACTIONS TRANSVERSALES		
Action T1	**Proposer des avis de recherche réguliers sur la biodiversité**	
	Description : Avis de recherche sur des thématiques variées : des arbres remarquables, des espèces envahissantes, des espèces protégées…	**Secteur concerné :** Toute la commune
	Espèces totems : espèces invasives, espèces protégées…	
	Maitrise d'ouvrage : Commune, Collégiens	**Partenaires possibles :** PNC, Collégiens, SHVC
	Période de mise en œuvre : un ou deux par an	

Action T2	**Sensibiliser sur les espèces exotiques envahissantes et continuer à les cartographier**	
	Description : Faire de l'information aux habitants, aux agents communaux et aux entreprises locales sur les espèces exotiques envahissantes. L'objectif est qu'ils puissent facilement les identifier, les signaler et éviter leur dispersion (par la dispersion de rhizomes, de graines ou de boutures, par le déplacement de matériaux colonisés, par l'introduction dans les jardins pour des raisons ornementales...). Il s'agirait également de compléter la cartographie de ces espèces sur la commune et en particulier sur la Renouée du Japon.	**Secteur concerné :** Toute la commune
	Espèces totems : Renouée du Japon, Raisin d'Amérique, Ambroisie…	
	Maitrise d'ouvrage : Commune	**Partenaires possibles :** CPIE, Syndicat mixte ABCèze, associations de jardinage, communauté de communes, SMHVC et PNC
	Période de mise en œuvre : durant toute la période de mise en œuvre du plan	

<table>
<tr><th colspan="4">ACTIONS TRANSVERSALES (suite)</th></tr>
<tr><td rowspan="5">Action T3</td><td colspan="3">Réaliser un répertoire de contacts</td></tr>
<tr><td colspan="2">Description :
Réaliser un répertoire de contacts (ex : j'ai des chauves-souris chez moi : voir avec le groupe mammalogique ; voir les plateformes en ligne pour des recherches spécifiques…)
Ce répertoire sera utile autant pour les privés que pour la commune lors de déclarations de travaux (traitement de charpente, éclairages, rénovation de façades…)</td><td>Secteur concerné :
Toute la commune</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces totems : chauves-souris, martinets, hirondelles, amphibiens, hérissons…</td></tr>
<tr><td colspan="2">Maitrise d'ouvrage :</td><td>Partenaires possibles :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Période de mise en œuvre :</td></tr>
</table>

PLAN D'ACTION - Fiches « autres actions »

<table>
<tr><th colspan="3">MILIEUX BOISES (autres actions)</th></tr>
<tr><td rowspan="5">Action B2</td><td colspan="2">Sensibiliser à la protection contre les incendies dans le respect de la biodiversité</td></tr>
<tr><td>Description :
Dans les zones les plus à risques, le débroussaillement réglementaire permet de réduire considérablement l'impact des incendies, de protéger la forêt et de faciliter la lutte. L'objectif est de sensibiliser et d'informer les propriétaires et opérateurs sur la façon d'appliquer les obligations légales de débroussaillement (OLD et DFCI) dans le respect de la biodiversité : période d'intervention hors nidification, adaptation des pratiques et des aménagements... Une notice sera rédigée par le Parc national et diffusée par la mairie dans le cadre des courriers règlementaires mais aussi pour les nouveaux habitants. Ce document indiquera les numéros des associations susceptibles de conseiller les particuliers.</td><td>Secteur concerné :
Toute la commune</td></tr>
<tr><td colspan="2">Espèces totems : Oiseaux nicheurs (Fauvettes, Troglodyte mignon...), insectes pollinisateurs...</td></tr>
<tr><td>Maitrise d'ouvrage :
Rédaction du document par le PNC
Transmission de l'information par la commune</td><td>Partenaires possibles :
Charte forestière, CRPF/ONF, PNC, Préfecture</td></tr>
<tr><td colspan="2">Période de mise en œuvre : Informations régulières (bien en amont des périodes sensibles)</td></tr>
</table>

<table>
<tr><th colspan="3">MILIEUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS (autres actions)</th></tr>
<tr><td rowspan="5">Action O3</td><td colspan="2">Proposer des solutions collectives pour favoriser l'entretien de vergers, d'abords des hameaux et autres espaces ouverts non agricoles</td></tr>
<tr><td>Description :
Le projet consiste à faire l'inventaire de ces terrains qui subissent parfois un défaut d'entretien ou, au contraire des tontes trop drastiques, puis de proposer une information sur les modalités de mise à disposition des terrains à des agriculteurs et/ou à une association (pour organiser le passage d'un petit troupeau ovin/caprin, d'une faucheuse légère...).</td><td>Secteur concerné :
Abords des hameaux, toute la commune</td></tr>
<tr><td colspan="2">Espèces totems : insectes pollinisateurs, flore des pelouses et prairies, orchidées, oiseaux arboricoles…</td></tr>
<tr><td>Maitrise d'ouvrage : Commune, exploitant agricole ou association locale</td><td>Partenaires possibles :
SHVC, PNC</td></tr>
<tr><td colspan="2">Période de mise en œuvre : durant toute la période de mise en œuvre du plan</td></tr>
</table>

MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES (autres actions)

Action H3

Sensibiliser les riverains à la nécessité de conserver les ripisylves

Description :
La végétation des verges des cours d'eau, dite ripisylve, joue un rôle majeur dans leur fonctionnement écologique, le maintien des rives, l'autoépuration des eaux, la régulation thermique... Le bon état de cette végétation est aussi un frein au développement de certaines plantes exotiques envahissantes. Malheureusement, dans les traversées urbaines où chaque mètre est précieux, elle est souvent réduite ou inexistante. Les épisodes d'inondations peuvent aussi inciter les riverains à réaliser un entretien trop drastique. Il est proposé de réaliser une information à destination des riverains pour les inciter à gérer convenablement et à restaurer ces ripisylves. De plus, la plupart des ripisylves sont des habitats d'intérêt communautaire prioritaires et leur restauration peut bénéficier de financements européens via Natura 2000.

Secteur concerné :
Cours d'eau

Espèces totems : Ecrevisse à pattes blanches, libellules, oiseaux, poissons...

Maitrise d'ouvrage :
commune

Partenaires possibles : CPIE, SHVC, associations, PNC, communauté de communes

Période de mise en œuvre : durant toute la période de mise en œuvre du plan

<table>
<tr><th colspan="4">MILIEUX URBANISES ET LEURS ABORDS (autres actions)</th></tr>
<tr><td rowspan="4">Action U3</td><td colspan="3">Intégrer la biodiversité dans les projets et les rénovations des bâtiments</td></tr>
<tr><td colspan="2">Description :
Il s'agit de prévenir la destruction d'habitats de certaines espèces présentent dans et autour des bâtiments (hirondelles, martinets, cjauves-souris…) et éventuellement de mener des actions de restauration/création de milieux.
La Mairie portera une attention particulière sur ses propres bâtiments (voir action U1). Un bâtiment pourrait notamment être très siplement aménagé pour être favorable à l'accueil de chauves-souris.

Il s'agit ensuite de sensibiliser le public dans le cadre des autorisations d'urbanisme.
- Intégrer un calendrier des périodes sensibles selon les espèces et les types de travaux, et indiquer des aménagements possibles.
- en cas de déclaration de travaux sur façades : faire la promotion des nids artificiels d'hirondelles, de martinets…</td><td>Secteur concerné :
Projets de bâtiments ou bâtiments existants</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces totems : hirondelles, martinets, chauves-souris…</td></tr>
<tr><td>Maitrise d'ouvrage :
Commune
SHVC/PNC/LPO/COGARD</td><td colspan="2">Partenaires possibles :
LPO, COGard, SHVC (contrats natura 2000 possible sous conditions), PNC (aide de la commission biodiversité sous conditions)</td></tr>
<tr><td colspan="3">Période de mise en œuvre : rapidement</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Action U4</td><td colspan="3">Préserve la biodiversité nocturne et contribuer à la constitution d'une « trame noire »</td></tr>
<tr><td colspan="2">Description
La commune a mis en place l'extinction en milieu de nuit.
- Au fil de l'eau et selon les possibilités et opportunités, remplacer les luminaires au « Ballon fluorescents » par des luminaires LED ou SHP de basse intensité.
- réfléchir à la suppression de points lumineux inutiles.
- Sensibiliser la population sur les éclairages privés</td><td>Secteur concerné :
Toute la commune</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces totems : chauves-souris, papillons de nuits…</td></tr>
<tr><td>Maitrise d'ouvrage :
Commune</td><td colspan="2">Partenaires possibles :
PNC</td></tr>
<tr><td colspan="3">Période de mise en œuvre : Tout au</td></tr>
</table>

<table>
<tr><th colspan="4">ACTIONS TRANSVERSALES (autres actions)</th></tr>
<tr><td rowspan="4">Action T5</td><td colspan="3">Code de protection de la biodiversité</td></tr>
<tr><td colspan="2">Description :
Prévoir un « code de protection de la biodiversité » à destination des particuliers pour les informer des bonnes pratiques.
Créer un livret avec des textes courts et des illustrations pour sensibiliser les habitants (le mettre aussi sur le site de la commune)</td><td>Secteur concerné :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces totems :</td></tr>
<tr><td>Maitrise d'ouvrage :</td><td colspan="2">Partenaires possibles :</td></tr>
<tr><td colspan="4">Période de mise en œuvre :</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Action T6</td><td colspan="3">Intégrer les enjeux biodiversité dans le PLU</td></tr>
<tr><td colspan="2">Description :
Le travail réalisé durant l'ABC doit permettre une meilleure intégration des enjeux de biodiversité dans le diagnostic environnemental et les différentes parties du PLU (évitement des zones sensibles, protection d'éléments remarquables du paysage...). Pour cela, la commune s'appuiera sur le rapport de l'ABC et pourra bénéficier d'un appui du Parc national.</td><td>Secteur concerné :
Toute la commune</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces totems : Hirondelles, Hérissons, chauves-souris, arbres remarquables…</td></tr>
<tr><td>Maitrise d'ouvrage :
Commune</td><td colspan="2">Partenaires possibles :
PNC, personnes publiques associées…</td></tr>
<tr><td colspan="4">Période de mise en œuvre : au PLU</td></tr>
</table>

<table>
<tr><th colspan="4">ACTIONS TRANSVERSALES (autres actions)</th></tr>
<tr><td rowspan="4">Action T7</td><td colspan="3">Prendre en compte la biodiversité dans les marchés publics</td></tr>
<tr><td colspan="2">Description :
L'objectif est de prévenir des dégâts sur la biodiversité qui pourraient se produire lors de travaux commandés par la commune et éventuellement par d'autres acteurs publics. Il est proposé de rédiger puis de généraliser l'introduction de closes environnementales dans les marchés publics. Ces quelques lignes pourraient inciter les entreprises à mieux intégrer les enjeux de biodiversité locaux en consultant au préalable l'ABC et le site Biodiv'Cévennes, en identifiant les plantes exotiques envahissantes pour les signaler et ne pas les disperser, en prenant des précautions particulières en cas de travaux à proximité des cours d'eau et zones humides... Ces compétences devraient peu à peu devenir des atouts pour les entreprises qui répondent à des consultations publiques.</td><td>Secteur concerné :
Toute la commune</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces totems : zones à enjeux de la commune, espèces exotiques envahissantes, zones humides...</td></tr>
<tr><td>Maitrise d'ouvrage :
Commune</td><td colspan="2">Partenaires possibles :
Syndicat mixte ABCèze, SHVC, DDT, Communauté de communes, PNC</td></tr>
<tr><td colspan="3">Période de mise en œuvre : au plus tôt et durant toute la période de mise en œuvre du plan</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Action T8</td><td colspan="3">Concours au collège</td></tr>
<tr><td colspan="2">Description :
Réaliser un concours au collège, par le biais d'affiches, sur différentes thématiques : foret, biodiversité générale… afin de faire de la sensibilisation. Les collégiens pourraient réaliser cette opération en partenariat avec les artistes de cœur des Cévennes.</td><td>Secteur concerné :</td></tr>
<tr><td colspan="3">Espèces totems :</td></tr>
<tr><td>Maitrise d'ouvrage :
Ecodélégués</td><td colspan="2">Partenaires possibles : Cœur des Cévennes</td></tr>
<tr><td colspan="3">Période de mise en œuvre :</td></tr>
</table>

3. Eléments de réflexion pour la bonne mise en œuvre du plan d'actions

Pour la mise en œuvre de son plan d'actions, la commune aura besoin d'être appuyée. Certaines actions devront être affinées sur le terrain et en recherchant des partenaires techniques et financiers.

Il est donc proposé de **conserver le comité de suivi de l'ABC et de continuer à le réunir** (1 fois par an) pour suivre l'avancée des actions mais aussi, et surtout, pour apporter des conseils et de l'aide dans certains domaines techniques (aspects naturalistes, éducation à l'environnement et au développement durable).

La présence d'habitants sera également à promouvoir pour prolonger le caractère « participaf » de la démarche.

La commune pourra aussi compter sur le soutien du Parc national des Cévennes avec qui elle a signé une **convention d'application de la charte** et qui anime un réseau de communes impliquées dans les ABC.

Une espace partagé contenant des fiches informatives, des modèles de documents, une photothèque sera mis à disposition.

Les **données faunistiques et floristiques** disponibles sur la commune resteront consultables et seront régulièrement complétées sur le site internet https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr

Si des amateurs éclairés ou des experts locaux souhaitent prolonger la démarche d'inventaire, l'accès à un outil de saisie d'observations en ligne pourra être demandé au Parc national.

Une candidature au dispositif des **Territoires Engagés pour la Nature** est également en cours de réflexion au moment de la finalisation de ce rapport (un autre dispositif de l'OFB co-animé par l'Agence Régionale de la Biodiversité d'Occitanie).

« Territoire engagé pour la nature »

Ouverte à toutes les collectivités qui souhaitent faire de la biodiversité une des priorités de leurs politiques publiques, la démarche vise à accompagner des projets de territoire en faveur de la biodiversité.

La reconnaissance « TEN » apporte à la collectivité :

- **un accompagnement** par des experts pour formaliser et mettre en œuvre son programme d'actions;
- **un renforcement des connaissances** via un accès à des données nationales et régionales, des formations, etc. ;
- **une visibilité à l'échelle nationale**;
- **un accès au « club des engagés »** pour échanger, monter collectivement en compétences et créer de nouvelles synergies.

Pour obtenir la reconnaissance « Territoire engagé pour la nature », les collectivités doivent présenter un plan d'action pour trois années.

Quelques contacts	
Office français de la biodiversité (OFB) – antenne du Gard	sd30@ofb.gouv.fr 04.66.62.91.10
Parc national des Cévennes	Julien Brinet– Délégué territorial : 04.66.61.29.40 julien.brinet@cevennes-parcnational.fr
Centre ornithologique du Gard (COGARD)	assoc@cogard.org 04.66.06.83.36
Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Gard	contact@cpiegard.fr 04.66.52.61.38

Glossaire

Anthropique : Se dit d'un paysage, d'un sol, d'un relief dont la formation résulte essentiellement de l'intervention de l'homme.

Bassin versant : Espace géographique alimentant un cours d'eau et drainé par lui.

Consanguinité : Désigne un acte de reproduction entre deux individus ayant au moins un ancêtre commun.

Corridor écologique : Assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Développement durable : Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Ecosystème : Ensemble d'être vivants qui vivent au sein d'un milieu ou d'un environnement spécifique et interagissent entre eux au sein de ce milieu et avec ce milieu.

Espèce clé : Espèce dont la présence est primordiale pour de nombreux autres organismes et dont la disparition entraîne souvent celle d'autres espèces et modifie grandement le fonctionnement des écosystèmes.

Evaluation des incidences : A pour objectif de préserver l'état de conservation des habitats et des espèces d'un site au niveau qui a motivé sa désignation dans le réseau Natura 2000.

Evolution des espèces : Transformation du monde vivant au cours du temps, qui se manifeste par des changements phénotypiques (ensemble des traits observables d'un organisme) des organismes à travers les générations.

Îlot de sénescence : Zone volontairement abandonnée à une évolution spontanée de la nature jusqu'à l'effondrement complet des arbres et reprise du cycle sylvigénétique.

Intérêt patrimonial : Des habitats naturels et des espèces listés par pays et par régions ou par sites (Parcs, réserves, etc.) dans le cadre des inventaires naturalistes, certaines pouvant aussi être des espèces-clé, plus ou moins menacées.

Inventaires (écologiques) : Etudier la présence ou l'absence d'habitats naturels et d'espèces présentant des enjeux locaux de conservation et/ou protégés au sein d'une zone d'étude.

Réseau écologique : Ensemble d'éléments physiques et biologiques interconnectés entre eux par lequel des échanges de flux s'effectuent. Il vise à favoriser le déplacement des espèces entre les habitats favorables dispersés sur leur aire de répartition.

Réserve de biosphère : A pour objectif de promouvoir une relation équilibrée entre l'homme et la biosphère (Ensemble des organismes vivants qui se développent sur la Terre).

Réservoir de biodiversité : Territoire doté d'une biodiversité particulièrement riche, dans lequel les espèces trouvent des conditions favorables pour se développer, se disperser et coloniser d'autres territoires.

Ripisylve : décrit l'ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau. L'absence de ripisylve favorise l'érosion et le déplacement du cours d'eau.

Service écosystémique : Service rendu par la nature, qui nous permet de vivre et de faire fonctionner notre société. Ce sont toutes les contributions de la nature qui nous affectent directement (exemple : la pollinisation, le stockage du CO2, la purification de l'eau, etc.).

Tourbière : Zone humide colonisée par la végétation, dont les conditions écologiques particulières ont permis la formation d'un sol constitué d'un dépôt de tourbe.

Trame noire : Ensemble de corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

Annexes

Annexe 1 : Liste des espèces recensées sur la commune
(au 12/12/2022)

LEGENDE

Ligne verte claire : nouvelle espèce pour la commune recensée dans le cadre de l'ABC. Il s'agit majoritairement d'espèces dites « ordinaires » mais qui n'avaient jamais été notées dans le cadre d'un inventaire. Leur recensement contribue à l'amélioration de la connaissance sur le territoire.

Ligne verte foncée : nouvelle espèce découverte sur le Parc national des Cévennes

Dernière observation : date de la dernière observation collectée sur la commune

Statut de protection :
- **Convention de Berne** IBE1 (flore strictement protégées), IBE2 (faune strictement protégées), IBE3 (faune protégées)
- **Convention de Bonn** IBO1 (espèce menacée d'extinction), IBO2 (espèce dont le statut de conservation est défavorable), IBOAE (accord AEWA), IBOEU)
- **Convention sur le Commerce International des Espèces** CCA (Annexe A), CCB (Annexe B), CCC (Annexe C)
- **Directive Habitat** CDH2 (espèce d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones de protections spéciales), CDH4 (espèce d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte), CDH5 (espèce d'intérêt communautaire dont l'exploitation et le prélèvement dans la nature peuvent faire l'objet de mesure de gestion)
- **Directive oiseaux** CDO1 (espèce menacée ou vulnérable bénéficiant de mesures de protection), CDO21 (espèce pouvant être chassée dans l'espace géographique d'application de la directive), CDO22 (espèce pouvant être chassée seulement dans les états membres pour lesquels elles sont mentionnées), CDO31 (commerce et détention réglementés), CDO32 (commerce et détention réglementée et limités)
- **Insectes protégés** NI2, NI3
- **Oiseaux protégés** NO3 (Art.3), NO4 (Art.4), NO6 (Art.6)
- **Amphibiens et reptiles protégés** NAR2 (Art.2), NAR3 (Art.3)
- **Mammifères protégés** (NM2)
- **Poissons protégés** (NP1)
- **Mollusques protégés** (NMO4)
- **Espèces vertébrés protégées menacées d'extinction en France** (NM)
- **Espèces exotiques envahissantes** (EI, NI, I)
- **Réglementation de la cueillette** (V48P1)
- **Espèces végétales protégées** NV1 (Art.1), NV2(Art.2), NV3(Art.3)
- **Règlementation préfectorale** (PV1),
- **Espèces végétales zone humide** (ZH)

Etat de conservation (Liste rouge) : C'est un indicateur permettant d'évaluer l'ampleur du risque d'extinction de l'espèce, à une échelle donnée, selon la méthode de l'union internationale pour la conservation de la nature (UICN) : Disparue au niveau régional (RE), En danger critique (CR), En danger (EN), Vulnérable (VU), Quasi menacé (NT), Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), non applicable (NA)

La liste rouge utilisée est la plus précise pour l'espèce (Occitanie ou France ou Europe).

Espèce déterminante ZNIEFF : Ce sont des espèces considérées comme remarquables pour la biodiversité, ou menacées et jugées importantes pour et dans l'écosystème ou particulièrement représentative d'un habitat naturel ou de l'état de l'écosystème. Elles sont inscrites dans une liste régionale et utilisées pour désigner les ZNIEFF.

Espèce à enjeu PNC : Ce sont des espèces pour lesquelles le Parc national des Cévennes porte une forte responsabilité en terme de conservation. Elles ont été évaluées en 2019 selon différents critères : l'effectif de l'espèce sur le Parc par rapport à la France; la rareté de l'espèce et sa fragilité ainsi que celle de son habitat.

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
Arachnides		Argiope bruennichi (Scopoli, 1772)	Épeire frelon	2018				0
		Araniella cucurbitina (Clerck, 1758)	Épeires concombres	2012				0
		Philaeus chrysops (Poda, 1761)	Saltique sanguinolent	2017			Déterminante (Auvergne)	0
		Thomisus onustus Walckenaer, 1805	Thomise replet	2012			Déterminante (Auvergne)	0
	Coleoptera	Netocia morio (Fabricius, 1781)	Cétoine noire (la)	2018				0
	Coleoptera	Chlorophorus varius (Müller, 1766)	Clyte varié	2017				0
	Coleoptera	Coccinella septempunctata Linnaeus, 1758	Coccinelle à 7 points, Coccinelle, Bête à bon Dieu	2017				0
	Coleoptera	Adalia decempunctata (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à dix points	2018				0
	Coleoptera	Harmonia quadripunctata (Pontoppidan, 1763)	Coccinelle à quatre points	2018				0
	Coleoptera	Myrrha octodecimguttata (Linnaeus, 1758)	Coccinelle des pins	2018				0
	Coleoptera	Geotrupes stercorarius (Linnaeus, 1758)	Géotrupe du fumier, Bousier	2017				0
	Coleoptera	Anastrangalia sanguinolenta (Linnaeus, 1760)	Lepture rouge sang	2018				0
	Coleoptera	Lucanus cervus cervus (Linnaeus, 1758)	Lucane Cerf-volant	2020	CDH2,IBE3			oui
	Coleoptera	Malachius bipustulatus (Linnaeus, 1758)	Malachie à deux points	2018				0
	Coleoptera	Onthophagus lemur (Fabricius, 1782)	Onthophage lémur	1974				0
	Coleoptera	Trixagus dermestoides (Linnaeus, 1767)	Taupin à antenne en masse	2018				0
	Coleoptera	Ampedus sanguineus (Linnaeus, 1758)	Taupin à étuis rouges	2018				0
	Coleoptera	Cardiophorus rufipes (Goeze, 1777)	Taupin noir à pattes fauves	2018				0
	Coleoptera	Lampyris noctiluca (Linnaeus, 1758)	Ver luisant, Lampyre	2020				0
	Coleoptera	Acrossus depressus (Kugelann, 1792)		2018				0
	Coleoptera	Ampedus erythrogonus (P.W.J. Müller, 1821)		2018			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
	Coleoptera	Ampedus praeustus (Fabricius, 1792)		2018			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
	Coleoptera	Ampedus quercicola (Buysson, 1887)		2018				0
	Coleoptera	Anastrangalia dubia (Scopoli, 1763)		2018				0
	Coleoptera	Anisandrus dispar (Fabricius, 1792)		2018				0
	Coleoptera	Anisotoma humeralis (Herbst, 1791)		2018				0
	Coleoptera	Anoplodera sexguttata (Fabricius, 1775)		1900				0
	Coleoptera	Anoplotrupes stercorosus (Scriba, 1791)		2018				0
	Coleoptera	Anthaxia helvetica Stierlin, 1868		2018				0
	Coleoptera	Anthrenus fuscus Olivier, 1790		2018				0
	Coleoptera	Aphodius fimetarius (Linnaeus, 1758)		1974				0
	Coleoptera	Arhopalus rusticus (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Aspidiphorus lareyniei Jacquelin du Val, 1859		2018				0
	Coleoptera	Athous vittatus (Fabricius, 1792)		2018				0
	Coleoptera	Bolitophagus reticulatus (Linnaeus, 1767)		2018				0
	Coleoptera	Brachygonus campadellii Platia & Gudenzi, 2000		2018				0
	Coleoptera	Carabus intricatus Linnaeus, 1760		1900				0
	Coleoptera	Carabus problematicus Herbst, 1786		2017				0
	Coleoptera	Cardiophorus nigerrimus Erichson, 1840		2018				0
	Coleoptera	Cerambyx scopolii Fuessly, 1775		2018				0
	Coleoptera	Cerylon fagi C. Brisout de Barneville, 1867		2018				0
	Coleoptera	Chilocorus bipustulatus (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Chrysolina fastuosa (Scopoli, 1763)		2018				0
	Coleoptera	Clytus arietis (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Clytus lama Mulsant, 1847		2018				0
	Coleoptera	Coccinula quatuordecimpustulata (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Copris lunaris (Linnaeus, 1758)		1937				0
	Coleoptera	Coxelus pictus (Sturm, 1807)		2018				0
	Coleoptera	Cryphalus piceae (Ratzeburg, 1837)		2018				0
	Coleoptera	Crypturgus cinereus (Herbst, 1793)		2018				0
	Coleoptera	Cteniopus sulphureus (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Ctesias serra (Fabricius, 1792)		2018				0
	Coleoptera	Dalopius marginatus (Linnaeus, 1758)		2018				0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
	Coleoptera	Diaperis boleti (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Dorcus parallelipipedus (Linnaeus, 1758)		2020				0
	Coleoptera	Dryocoetes villosus villosus (Fabricius, 1792)		2018				0
	Coleoptera	Elateroides dermestoides (Linnaeus, 1760)		2018				0
	Coleoptera	Ergates faber (Linnaeus, 1760)		1900			Déterminante (Auvergne)	0
	Coleoptera	Ernobius nigrinus (Sturm, 1837)		2018				0
	Coleoptera	Esymus pusillus (Herbst, 1789)		1974				0
	Coleoptera	Euorodalus coenosus (Panzer, 1798)		1974				0
	Coleoptera	Euorodalus paracoenosus (Balthasar & Hrubant, 1960)		1974				0
	Coleoptera	Hadrobregmus denticollis (Creutzer in Panzer, 1796)		2018				0
	Coleoptera	Halyzia sedecimguttata (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Harmonia axyridis (Pallas, 1773)		2018				0
	Coleoptera	Hemicoelus costatus (Aragona, 1830)		2018				0
	Coleoptera	Hylastes attenuatus Erichson, 1836		2018				0
	Coleoptera	Hylis cariniceps (Reitter, 1902)		2018				0
	Coleoptera	Hypoganus inunctus (Lacordaire, 1835)		2018			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
	Coleoptera	Ips typographus (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Lebia rufipes Dejean, 1825		2018				0
	Coleoptera	Leptophloeus alternans (Erichson, 1846)		2018				0
	Coleoptera	Lucanus cervus (Linnaeus, 1758)		2015	CDH2,IBE3		Déterminante (Auvergne)	oui
	Coleoptera	Lygistopterus sanguineus (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Melanotus castanipes (Paykull, 1800)		2018				0
	Coleoptera	Melasis buprestoides (Linnaeus, 1760)		2018				0
	Coleoptera	Microrhagus pygmaeus (Fabricius, 1792)		2018				0
	Coleoptera	Molorchus minor (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Mycetochara maura (Fabricius, 1792)		2018				0
	Coleoptera	Mycetophagus quadripustulatus (Linnaeus, 1760)		2018				0
	Coleoptera	Mylabris connata (Rey, 1892)		2018				0
	Coleoptera	Nacerdes carniolica (Gistel, 1834)		2018				0
	Coleoptera	Nalassus ecoffeti (Küster, 1850)		2018				0
	Coleoptera	Nemozoma elongatum (Linnaeus, 1760)		2018				0
	Coleoptera	Nothodes parvulus (Panzer, 1799)		2018				0
	Coleoptera	Onthophagus coenobita (Herbst, 1783)		1974				0
	Coleoptera	Onthophagus grossepunctatus Reitter, 1905		1974			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
	Coleoptera	Onthophagus joannae Goljan, 1953		1974				0
	Coleoptera	Onthophagus similis (Scriba, 1790)		1974				0
	Coleoptera	Onthophagus verticicornis (Laicharting, 1781)		1974				0
	Coleoptera	Pachytodes cerambyciformis (Schrank, 1781)		2018				0
	Coleoptera	Phalacronothus biguttatus (Germar, 1823)		1974				0
	Coleoptera	Pityogenes chalcographus (Linnaeus, 1760)		2018				0
	Coleoptera	Pityophthorus buyssoni buyssoni Reitter, 1901		2018				0
	Coleoptera	Pityophthorus pityographus (Ratzeburg, 1837)		2018				0
	Coleoptera	Platycerus caprea (De Geer, 1774)		1900				0
	Coleoptera	Platyrhinus resinosus (Scopoli, 1763)		2017				0
	Coleoptera	Platysoma elongatum (Thunberg, 1787)		2018				0
	Coleoptera	Polygraphus poligraphus (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Porotachys bisulcatus (Nicolai, 1822)		2018				0
	Coleoptera	Prionus coriarius (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Prostomis mandibularis (Fabricius, 1801)		2020			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
	Coleoptera	Psyllobora vigintiduopunctata (Linnaeus, 1758)		2012				0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
	Coleoptera	Ptilinus pectinicornis (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Rhagium bifasciatum Fabricius, 1775		2018				0
	Coleoptera	Rutpela maculata (Poda, 1761)		2018				0
	Coleoptera	Salpingus planirostris (Fabricius, 1787)		2018				0
	Coleoptera	Scobicia pustulata (Fabricius, 1801)		2018				0
	Coleoptera	Serropalpus barbatus (Schaller, 1783)		2018				0
	Coleoptera	Stagetus franzi Español, 1969		2018				0
	Coleoptera	Stagetus pilula (Aubé, 1861)		2018				0
	Coleoptera	Stenopterus rufus (Linnaeus, 1767)		2018				0
	Coleoptera	Stenurella melanura (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Stictoleptura fulva (De Geer, 1775)		2018				0
	Coleoptera	Stictoleptura hybrida (Rey, 1885)		2018				0
	Coleoptera	Stictoleptura rubra (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Stictoleptura scutellata (Fabricius, 1781)		2012				0
	Coleoptera	Taphrorychus bicolor (Herbst, 1793)		1995				0
	Coleoptera	Tetropium gabrieli Weise, 1905		1900				0
	Coleoptera	Thymalus limbatus (Fabricius, 1787)		2018				0
	Coleoptera	Trichodes alvearius (Fabricius, 1792)		2012				0
	Coleoptera	Trichodes apiarius (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Coleoptera	Tropinota hirta (Poda, 1761)		2017				0
	Coleoptera	Trypocopris pyrenaeus (Charpentier, 1825)		2018				0
	Coleoptera	Tytthaspis sedecimpunctata (Linnaeus, 1760)		2018				0
	Coleoptera	Volinus sticticus (Panzer, 1798)		1974				0
	Coleoptera	Xyleborinus saxesenii (Ratzeburg, 1837)		2018				0
	Coleoptera	Xyleborus monographus (Fabricius, 1792)		2018				0
	Diptera	Ectophasia crassipennis (Fabricius, 1794)		2012				0
	Ephemeroptera	Ephemera danica O.F. Müller, 1764	Mouche de mai	1999				0
	Ephemeroptera	Baetis rhodani (Pictet, 1843)		1999				0
	Ephemeroptera	Baetis scambus Eaton, 1870		1999				0
	Ephemeroptera	Ecdyonurus dispar (Curtis, 1834)		1999				0
	Ephemeroptera	Electrogena lateralis (Curtis, 1834)		1999				0
	Ephemeroptera	Habrophlebia lauta Eaton, 1884		1999				0
	Ephemeroptera	Procloeon pennulatum (Eaton, 1870)		1999				0
	Ephemeroptera	Serratella ignita (Poda, 1761)		1999				0
	Hemiptera	Cicada orni Linnaeus, 1758	Cigale grise (la), Cigale de l'orne (la), Cigale panachée (la), Cacan (le)	2012				0
	Hemiptera	Coreus marginatus (Linnaeus, 1758)	Corée marginée	2012				0
	Hemiptera	Graphosoma italicum (O.F. Müller, 1766)	Punaise arlequin	2012				0
	Hemiptera	Adelphocoris vandalicus (Rossi, 1790)		2012				0
	Hemiptera	Neottiglossa leporina (Herrich-Schäffer, 1830)		2012				0
	Hymenoptera	Xylocopa violacea (Linnaeus, 1758)	Abeille charpentière, Xylocope violet	2018				0
	Hymenoptera	Bombus pascuorum (Scopoli, 1763)	Bourdon des champs	2018				0
	Hymenoptera	Bombus terrestris (Linnaeus, 1758)	Bourdon terrestre (Le)	2018				0
	Hymenoptera	Dryocosmus kuriphilus Yasumatsu, 1951	Cynips du châtaignier, Chalcide du châtaignier	2018				0
	Hymenoptera	Vespa velutina nigrithorax du Buysson, 1905	Frelon à pattes jaunes, Frelon asiatique	2018	VV1,VVINT2			0
	Hymenoptera	Vespa crabro Linnaeus, 1758	Frelon d'Europe, Frelon, Guichard	2018				0
	Hymenoptera	Camponotus cruentatus (Latreille, 1802)		2020				0
	Hymenoptera	Camponotus vagus (Scopoli, 1763)		2018				0
	Hymenoptera	Colletes daviesanus Smith, 1846		2012				0
	Hymenoptera	Crematogaster scutellaris (Olivier, 1792)		2020				0
	Hymenoptera	Messor structor (Latreille, 1798)		2020				0
	Hymenoptera	Plagiolepis pygmaea (Latreille, 1798)		2020				0
	Lepidoptera	Idaea rusticata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Acidalie campagnarde (L'), Acidalie des ibères (L')	2018				0
	Lepidoptera	Idaea degeneraria (Hübner, 1799)	Acidalie dégénérée (L')	2018				0
	Lepidoptera	Idaea ochrata (Scopoli, 1763)	Acidalie ocreuse (L')	2018				0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
Insectes	Lepidoptera	Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L'), Satyre tithon (Le), Titon (Le)	2014		LC		0
	Lepidoptera	Anthocharis euphenoides Staudinger, 1869	Aurore de Provence (L')	2013		LC		0
	Lepidoptera	Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')	2018		LC		0
	Lepidoptera	Lysandra bellargus (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L'), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L'), Lycène Bel-Argus (Le), Argus bleu ciel (L')	2018		LC		0
	Lepidoptera	Polyommatus icarus (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L'), Argus bleu (L'), Azuré d'Icare (L'), Icare (L'), Lycène Icare (Le), Argus Icare (L')	2018		LC		0
	Lepidoptera	Plebejus argus (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'Ajonc (L'), Argus bleu-violet (L'), Argus satiné (L'), Argus (L'), Argus bleu (L')	2018		LC		0
	Lepidoptera	Glaucopsyche alexis (Poda, 1761)	Azuré des Cytises (L')	2018		LC		0
	Lepidoptera	Celastrina argiolus (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L'), Argus à bande noire (L'), Argus bordé (L'), Argiolus (L')	2018		LC		0
	Lepidoptera	Phengaris arion (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L'). Azuré d'Arion (L'). Argus à bandes brunes (L'), Arion (L'), Argus Arion (L')	1939	CDH4,IBE2,NI2		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
	Lepidoptera	Coenonympha arcania (Linnaeus, 1760)	Céphale (Le), Arcanie (L')	2018		LC		0
	Lepidoptera	Fabriciana niobe (Linnaeus, 1758)	Chiffre (Le)	2017				0
	Lepidoptera	Gonepteryx cleopatra (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence (Le), Cléopâtre (La), Piéride Cléopâtre (La)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Gonepteryx rhamni (Linnaeus, 1758)	Citron (Le), Limon (Le), Piéride du Nerprun (La)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Aricia agestis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier-de-corail (Le), Argus brun (L')	2014		LC		0
	Lepidoptera	Idaea moniliata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Coquille (La), Acidalie chapelet (L')	2018				0
	Lepidoptera	Cossus cossus (Linnaeus, 1758)	Cossus gâte-bois (Le)	2018				0
	Lepidoptera	Lycaena phlaeas (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L'), Bronzé (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Lycaena virgaureae (Linnaeus, 1758)	Cuivré de la Verge-d'or (Le), Cuivré satiné (Le), Argus satiné (Le), Verge-d'or (La), Lycène de la Verge-d'or (Le), Polyomate de la Verge-d'or (Le)	2015		LC		0
	Lepidoptera	Lycaena tityrus (Poda, 1761)	Cuivré fuligineux (Le), Argus myope (L'), Polyommate Xanthé (Le)	2017		LC		0
	Lepidoptera	Lycaena alciphron (Rottemburg, 1775)	Cuivré mauvin (Le), Cuivré flamboyant (Le), Argus pourpre (L')	2018		LC		0
	Lepidoptera	Melanargia galathea (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le), Échiquier (L'), Échiquier commun (L'), Arge galathée (L')	2018		LC		0
	Lepidoptera	Zerynthia polyxena (Denis & Schiffermüller, 1775)	Diane (La), Thaïs (La)	2018	CDH4,IBE2,NI2	LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
	Lepidoptera	Lymantria dispar (Linnaeus, 1758)	Disparate (Le), Spongieuse (La), Zigzag (Le)	2018				0
	Lepidoptera	Euclidia glyphica (Linnaeus, 1758)	Doublure jaune (La)	2018				0
	Lepidoptera	Phragmatobia fuliginosa (Linnaeus, 1758)	Ecaille cramoisie (L')	2018				0
	Lepidoptera	Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le), Procris (Le), Petit Papillon des foins (Le), Pamphile (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Hipparchia statilinus (Hufnagel, 1766)	Faune (Le), Arachné (L'), Coronis (Le)	2018		LC	Déterminante (Auvergne)	0
	Lepidoptera	Iphiclides podalirius (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Colias alfacariensis Ribbe, 1905	Fluoré (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Autographa gamma (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)	2018				0
	Lepidoptera	Aporia crataegi (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le), Piéride de l'Aubépine (La), Piéride gazée (La), Piéride de l'Alisier (La), Piéride de l'Aubergine (La)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Speyeria aglaja (Linnaeus, 1758)	Grand Nacré (Le), Aglaé (L'), Moyen-Nacré (Le)	2018				0
	Lepidoptera	Bena bicolorana (Fuessly, 1775)	Halias du Chêne (La)	2018				0
	Lepidoptera	Watsonalla uncinula (Borkhausen, 1790)	Hameçon méridional (Le)	2018				0
	Lepidoptera	Paracolax tristalis (Fabricius, 1794)	Herminie dérivée (L')	2018				0
	Lepidoptera	Thymelicus sylvestris (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L'), Thaumas (Le), Bande noire (La)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Thymelicus lineola (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle (L'), Hespérie européenne (au Canada) (L'), Ligné (Le), Hespérie orangée (L')	2018		LC		0
	Lepidoptera	Idaea aversata (Linnaeus, 1758)	Impolie (L), l'Acidalie détournée (L')	2018				0
	Lepidoptera	Eilema complana (Linnaeus, 1758)	Manteau à tête jaune (Le), Lithosie aplatie (La)	2018				0
	Lepidoptera	Lasiommata megera (Linnaeus, 1767)	Mégère (La), Satyre (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Melitaea celadussa Fruhstorfer, 1910	Mélitée de Fruhstorfer (La)	2018				0
	Lepidoptera	Melitaea parthenoides Keferstein, 1851	Mélitée de la Lancéole (La), Mélitée des Scabieuses (La), Damier Parthénie (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Melitaea phoebe (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des Centaurées (La), Grand Damier (Le)	2018		LC		0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
	Lepidoptera	Melitaea deione (Geyer, 1832)	Mélitée des Linaires (La)	2018		LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	0
	Lepidoptera	Melitaea athalia (Rottemburg, 1775)	Mélitée du Mélampyre (La), Damier Athalie (Le)	2009		LC		0
	Lepidoptera	Melitaea cinxia (Linnaeus, 1758)	Mélitée du Plantain (La), Déesse à ceinturons (La), Damier du Plantain (Le), Damier pointillé (Le), Damier (Le), Mélitée de la Piloselle (La)	1954		LC		0
	Lepidoptera	Melitaea didyma (Esper, 1778)	Mélitée orangée (La), Damier orangé (Le), Diane (La)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Erebia meolans (Prunner, 1798)	Moiré des Fétuques (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Nymphalis antiopa (Linnaeus, 1758)	Morio (Le), Manteau royal (Le), Velours (Le), Manteau-de-deuil (Le)	2015		LC		0
	Lepidoptera	Macroglossum stellatarum (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx (Le), Sphinx du Caille-Lait (Le)	2018				0
	Lepidoptera	Fabriciana adippe (Denis & Schiffermüller, 1775)	Moyen Nacré (Le), Grand Nacré (Le)	2015				0
	Lepidoptera	Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le), Myrtile (Le), Jurtine (La), Janire (La)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Brenthis daphne (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la Ronce (Le), Nacré lilacé (Le), Nacré lilas (Le), Daphné (Le), Grande Violette (La)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Lasiommata maera (Linnaeus, 1758)	Némusien (Le), Ariane (L'), Némutien (Le), Satyre (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Lymantria monacha (Linnaeus, 1758)	Nonne (La)	2018				0
	Lepidoptera	Catocala nymphagoga (Esper, 1787)	Nymphagogue (La)	2018				0
	Lepidoptera	Charaxes jasius (Linnaeus, 1767)	Nymphale de l'Arbousier (La), Jason (Le), Pacha à deux queues (Le), Jasius (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Aglais io (Linnaeus, 1758)	Paon-du-jour (Le), Paon de jour (Le), Oeil -de-Paon-du-Jour (Le), Paon (Le), Oeil-de-Paon (L')	2017		LC		0
	Lepidoptera	Dysgonia algira (Linnaeus, 1767)	Passagère (La)	2018				0
	Lepidoptera	Satyrus actaea (Esper, 1781)	Petite Coronide (La), Actéon (L'), Coronis (Le), Actée (L')	2018		LC	Déterminante (Auvergne)	0
	Lepidoptera	Aglais urticae (Linnaeus, 1758)	Petite Tortue (La), Vanesse de l'Ortie (La), Petit-Renard (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Boloria dia (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La), Nacré violet (Le)	2017		LC		0
	Lepidoptera	Apatura ilia (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Mars changeant (Le), Petit Mars (Le), Miroitant (Le)	2018		LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
	Lepidoptera	Issoria lathonia (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré (Le), Latonia (Le), Lathone (Le)	2015		LC		0
	Lepidoptera	Deilephila porcellus (Linnaeus, 1758)	petit Sphinx de la Vigne (Le)	2018				0
	Lepidoptera	Limenitis camilla (Linnaeus, 1764)	Petit Sylvain (Le), Petit Sylvain azuré (Le), Deuil (Le), Sibille (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Plagodis dolabraria (Linnaeus, 1767)	Phalène linéolée (La), Numérie ligneuse (La)	2018				0
	Lepidoptera	Ematurga atomaria (Linnaeus, 1758)	Phalène picotée (La)	2018				0
	Lepidoptera	Pieris rapae (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave (La), Petit Blanc du Chou (Le), Petite Piéride du Chou (La)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Pieris brassicae (Linnaeus, 1758)	Piéride du Chou (La), Grande Piéride du Chou (La), Papillon du Chou (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)	Piéride du Lotier (La), Piéride de la Moutarde (La), Blanc-de-lait (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Pieris napi (Linnaeus, 1758)	Piéride du Navet (La), Papillon blanc veiné de vert (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Erynnis tages (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le), Grisette (La)	2015		LC		0
	Lepidoptera	Thaumetopoea pityocampa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Processionnaire du Pin (La)	2018				0
	Lepidoptera	Cydalima perspectalis (Walker, 1859)	Pyrale du buis	2018				0
	Lepidoptera	Brintesia circe (Fabricius, 1775)	Silène (Le), Circé (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Colias crocea (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Limenitis reducta Staudinger, 1901	Sylvain azuré (Le), Camille (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)	Sylvaine (La), Sylvain (Le), Sylvine (La)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Argynnis paphia (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le), Nacré vert (Le), Barre argentée (La), Empereur (L')	2018		LC		0
	Lepidoptera	Callophrys rubi (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce (La), Argus vert (L')	1975		LC		0
	Lepidoptera	Satyrium ilicis (Esper, 1779)	Thécla de l'Yeuse (La), Lyncée (Le), Porte-Queue brun à tâches fauves (Le)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)	Tircis (Le), Argus des Bois (L'), Égérie (L')	2018		LC		0
	Lepidoptera	Vanessa cardui (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La), Belle-Dame (La), Vanesse de L'Artichaut (La), Vanesse du Chardon (La), Nymphe des Chardons (La)	2018		LC		0
	Lepidoptera	Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)	Vulcain (Le), Amiral (L'), Vanesse Vulcain (La), Chiffre (Le), Atalante (L')	2018		LC		0
	Lepidoptera	Zygaena trifolii (Esper, 1783)	Zygène des prés (La), Zygène des Cornettes (La)	2018				0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
	Lepidoptera	Zygaena filipendulae (Linnaeus, 1758)	Zygène du Pied-de-Poule (La), Zygène des Lotiers (La), Zygène de la Filipendule (La)	2018				0
	Lepidoptera	Adela australis (Heydenreich, 1851)		2017				0
	Lepidoptera	Catoptria pinella (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Lepidoptera	Clepsis consimilana (Hübner, 1817)		2018				0
	Lepidoptera	Dioryctria sylvestrella (Ratzeburg, 1840)		2018				0
	Lepidoptera	Hypsopygia glaucinalis (Linnaeus, 1758)		2018				0
	Lepidoptera	Pyralis regalis Denis & Schiffermüller, 1775		2018				0
	Lepidoptera	Yponomeuta malinella Zeller, 1838		2018				0
	Mantodea	Empusa pennata (Thunberg, 1815)	Empuse commune, Diablotin	2018				0
	Mantodea	Mantis religiosa (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse	2017				0
	Mecoptera	Aulops alpina (Rambur, 1842)	Panorpe alpine	2017				0
	Odonata	Aeshna cyanea (O.F. Müller, 1764)	Aeschne bleue (L')	2018		LC		0
	Odonata	Boyeria irene (Boyer de Fonscolombe, 1838)	Aeschne paisible (L')	2018		LC		0
	Odonata	Platycnemis latipes Rambur, 1842	Agrion blanchâtre	2018		LC	Déterminante (Auvergne)	0
	Odonata	Coenagrion puella (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	2018		LC		0
	Odonata	Platycnemis acutipennis Selys, 1841	Agrion orangé	2018		LC	Déterminante (Auvergne)	0
	Odonata	Anax imperator Leach, 1815	Anax empereur (L')	2018		LC		0
	Odonata	Calopteryx haemorrhoidalis (Vander Linden, 1825)	Caloptéryx hémorroïdal	1998		LC	Déterminante (Auvergne)	0
	Odonata	Calopteryx xanthostoma (Charpentier, 1825)	Caloptéryx occitan	2018		LC	Déterminante (Auvergne)	0
	Odonata	Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge	2018		LC	Déterminante (Auvergne)	0
	Odonata	Calopteryx virgo meridionalis Selys, 1873	Caloptéryx vierge méridional, Caloptéryx méridional	2018			Déterminante (Auvergne)	0
	Odonata	Cordulegaster boltonii (Donovan, 1807)	Cordulégastre annelé (Le)	2018		LC		0
	Odonata	Cordulegaster bidentata Selys, 1843	Cordulégastre bidenté (Le)	2018		LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
	Odonata	Oxygastra curtisii (Dale, 1834)	Cordulie à corps fin (La), Oxycordulie à corps fin (L')	2018	CDH2,CDH4,IBE2, NI2	LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
	Odonata	Somatochlora arctica (Zetterstedt, 1840)	Cordulie arctique (La)	2006		NT	Déterminante (Auvergne)	oui
	Odonata	Macromia splendens (Pictet, 1843)	Cordulie splendide (La)	2018	CDH2,CDH4,IBE2, NI2	VU	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
	Odonata	Onychogomphus uncatus (Charpentier, 1840)	Gomphe à crochets (Le)	2018		LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	0
	Odonata	Onychogomphus forcipatus (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps (Le), Gomphe à pinces (Le)	2018		LC		0
	Odonata	Onychogomphus forcipatus unguiculatus (Van der Linden, 1823)	Gomphe à forceps méridional (Le), Gomphe à pinces méridional (Le)	2018				oui
	Odonata	Onychogomphus forcipatus forcipatus (Linnaeus, 1758)	Gomphe à forceps septentrional (Le), Gomphe à pinces septentrional (Le)	1999				0
	Odonata	Gomphus simillimus Selys, 1840	Gomphe semblable (Le)	1987		LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
	Odonata	Gomphus vulgatissimus (Linnaeus, 1758)	Gomphe vulgaire (Le)	2018		LC		0
	Odonata	Lestes dryas Kirby, 1890	Leste des bois, Leste dryade	2006		LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
	Odonata	Chalcolestes viridis (Vander Linden, 1825)	Leste vert	2018		LC		0
	Odonata	Leucorrhinia dubia (Vander Linden, 1825)	Leucorrhine douteuse (La)	2006		NT	Déterminante (Auvergne)	oui
	Odonata	Libellula depressa Linnaeus, 1758	Libellule déprimée (La)	2018		LC		0
	Odonata	Libellula quadrimaculata Linnaeus, 1758	Libellule quadrimaculée (La), Libellule à quatre taches (La)	2006		LC		0
	Odonata	Orthetrum coerulescens coerulescens (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuissant	1998				0
	Odonata	Orthetrum coerulescens (Fabricius, 1798)	Orthétrum bleuissant (L')	2018		LC		0
	Odonata	Orthetrum brunneum (Boyer de Fonscolombe, 1837)	Orthétrum brun (L')	2018		LC		0
	Odonata	Pyrrhosoma nymphula (Sulzer, 1776)	Petite nymphe au corps de feu (La)	2018		LC		0
	Odonata	Sympetrum fonscolombii (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe (Le)	2018		LC		0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
	Odonata	Sympetrum pedemontanum (O.F. Müller in Allioni, 1766)	Sympétrum du Piémont (Le)	2003		NT	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
	Odonata	Sympetrum striolatum (Charpentier, 1840)	Sympétrum fascié (Le)	2018		LC		0
	Orthoptera	Calliptamus italicus (Linnaeus, 1758)	Caloptène italien, Criquet italien, Calliptame italique, Criquet italique	2018				0
	Orthoptera	Calliptamus barbarus (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé, Criquet de Barbarie	2018				0
	Orthoptera	Ruspolia nitidula (Scopoli, 1786)	Conocéphale gracieux, Conocéphale mandibulaire	2018				0
	Orthoptera	Chorthippus saulcyi algoaldensis Chopard, 1951	Criquet de l'Aigoual	2017			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
	Orthoptera	Chorthippus mollis (Charpentier, 1825)	Criquet des jachères	2017				0
	Orthoptera	Euchorthippus declivus (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des mouillères, Criquet des Bromes	2018				0
	Orthoptera	Pseudochorthippus parallelus (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures, Oedipode parallèle	2018				0
	Orthoptera	Chorthippus vagans (Eversmann, 1848)	Criquet des Pins	2018				0
	Orthoptera	Mecostethus parapleurus parapleurus (Hagenbach, 1822)	Criquet des Roseaux	2018				0
	Orthoptera	Chorthippus brunneus brunneus (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste	2018				0
	Orthoptera	Chorthippus brunneus (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste, Sauteriot	2017				0
	Orthoptera	Anacridium aegyptium (Linnaeus, 1764)	Criquet égyptien	2018				0
	Orthoptera	Chorthippus biguttulus (Linnaeus, 1758)	Criquet mélodieux, Oedipode bimouchetée	2017				0
	Orthoptera	Omocestus rufipes (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène	2018				0
	Orthoptera	Pezotettix giornae (Rossi, 1794)	Criquet pansu	2018			Déterminante (Auvergne)	0
	Orthoptera	Tessellana tessellata (Charpentier, 1825)	Decticelle carroyée, Dectique marqueté	2018				0
	Orthoptera	Sepiana sepium (Yersin, 1854)	Decticelle échassière, Decticelle des haies, Dectique des haies	2018				0
	Orthoptera	Yersinella raymondii (Yersin, 1860)	Decticelle frêle	2018				0
	Orthoptera	Platycleis albopunctata (Goeze, 1778)	Decticelle grisâtre, Dectique gris	2017				0
	Orthoptera	Decticus albifrons (Fabricius, 1775)	Dectique à front blanc, Sauterelle à front blanc	2018				0
	Orthoptera	Ephippiger diurnus Dufour, 1841	Ephippigère des vignes	2018				0
	Orthoptera	Tettigonia viridissima (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte, Sauterelle verte (des prés), Tettigonie verte, Sauterelle à coutelas	2018				0
	Orthoptera	Gryllus campestris Linnaeus, 1758	Grillon champêtre, Grillon des champs, Gril, Riquet, Cricri,Grésillon, Grillon sauvage, Petit Cheval du Bon Dieu, Grill	2017				0
	Orthoptera	Gryllomorpha dalmatina (Ocskay, 1832)	Grillon des bastides, Grillon de Dalmatie	2017				0
	Orthoptera	Nemobius sylvestris sylvestris (Bosc, 1792)	Grillon des bois	2017				0
	Orthoptera	Nemobius sylvestris (Bosc, 1792)	Grillon des bois, Grillon forestier, Nemobie forestier, Némobie forestière	2018				0
	Orthoptera	Oecanthus pellucens (Scopoli, 1763)	Grillon d'Italie, Oecanthe transparent, Grillon transparent, Vairët	2018				0
	Orthoptera	Leptophyes punctatissima (Bosc, 1792)	Leptophye ponctuée, Sauterelle ponctuée, Barbitiste trèsponctué	2018				0
	Orthoptera	Sphingonotus caerulans (Linnaeus, 1767)	Oedipode aigue-marine, Criquet à ailes bleues, Oedipode Azurée	2018			Déterminante (Auvergne)	0
	Orthoptera	Aiolopus strepens (Latreille, 1804)	OEdipode automnale, Criquet farouche	2018			Déterminante (Auvergne)	0
	Orthoptera	Acrotylus insubricus (Scopoli, 1786)	OEdipode grenadine, OEdipode milanaise	2018				0
	Orthoptera	Oedaleus decorus (Germar, 1825)	Oedipode soufrée	2018			Déterminante (Auvergne)	0
	Orthoptera	Oedipoda caerulescens (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise, Criquet à ailes bleues et noires, Criquet bleu, Criquet rubané, OEdipode bleue, Oedipode bleuâtre	2018				0
	Orthoptera	Tylopsis lilifolia (Fabricius, 1793)	Phanéroptère liliacé, Phi.lnéroptère feuille-de-lys, Sauterelle feuille-de-lys	2017				0
	Orthoptera	Phaneroptera nana Fieber, 1853	Phanéroptère méridional	2018				0
	Orthoptera	Stenobothrus stigmaticus (Rambur, 1838)	Sténobothre nain	2018				0
	Orthoptera	Tetrix depressa Brisout de Barneville, 1848	Tétrix déprimé	2019			Déterminante (Auvergne)	0
	Orthoptera	Paratettix meridionalis (Rambur, 1838)	Tétrix des plages, Tétrix méridional	2017				0
	Orthoptera	Euchorthippus elegantulus Zeuner, 1940		2017				0
Amphibiens		Alytes obstetricans (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur (L'), Crapaud accoucheur	2016	CDH4,IBE2,NAR2	LC		oui
		Bufo spinosus (Daudin, 1803)	Crapaud épineux (Le)	2019	IBE3,NAR3			oui
		Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771)	Grenouille rieuse (La)	2018	CDH5,IBE3,NAR3	LC		oui
		Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)	Salamandre tachetée (La)	2017	IBE3,NAR3	LC		oui
		Salamandra salamandra terrestris Lacepède, 1788	Salamandre tachetée terrestre (La)	1986	IBE3,NAR3			oui

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
Mammifères	Chiroptera	Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	2020	CDH2,CDH4,IBE2,IBO2,IBOEU,NM2	NT	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
	Chiroptera	Myotis emarginatus (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées	2018	CDH2,CDH4,IBE2,IBO2,IBOEU,NM2	LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
	Chiroptera	Myotis capaccinii (Bonaparte, 1837)	Murin de Capaccini, Vespertilion de Capaccini	2018	CDH2,CDH4,IBE2,IBO2,IBOEU,NM2	VU	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
	Chiroptera	Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	2018	CDH4,IBE2,IBO2,IBOEU,NM2	NT	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
	Chiroptera	Plecotus austriacus (J.B. Fischer, 1829)	Oreillard gris, Oreillard méridional	2018	CDH4,IBE2,IBO2,IBOEU,NM2	LC	Déterminante (Auvergne)	oui
	Chiroptera	Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe	2020	CDH2,CDH4,IBE2,IBO2,IBOEU,NM2	LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
	Chiroptera	Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	2018	CDH4,IBE3,IBO2,IBOEU,NM2	LC		oui
	Chiroptera	Pipistrellus kuhlii (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	2018	CDH4,IBE2,IBO2,IBOEU,NM2	LC		oui
	Chiroptera	Pipistrellus pygmaeus (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée	2018	CDH4,IBE2,IBO2,IBOEU,NM2	LC	Déterminante (Auvergne)	oui
	Chiroptera	Eptesicus serotinus (Schreber, 1774)	Sérotine commune	2018	CDH4,IBE2,IBO2,NM2	LC		oui
		Clethrionomys glareolus (Schreber, 1780)	Campagnol roussâtre	2018		LC		0
		Castor fiber Linnaeus, 1758	Castor d'Eurasie, Castor, Castor d'Europe	2018	CDH2,CDH4,IBE3,NM2	LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
		Cervus elaphus Linnaeus, 1758	Cerf élaphe	2018	IBE3	LC		0
		Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)	Chevreuil européen, Chevreuil, Brocard (mâle), Chevrette (femelle)	2017	IBE3	LC		0
		Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758	Écureuil roux	2018	IBE3,NM2	LC		oui
		Erinaceus europaeus Linnaeus, 1758	Hérisson d'Europe	2018	IBE3,NM2	LC		oui
		Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)	Lapin de garenne	2015		NT		0
		Lepus europaeus Pallas, 1778	Lièvre d'Europe	2017		LC		0
		Glis glis (Linnaeus, 1766)	Loir gris, Loir	2018	IBE3	LC		0
		Apodemus flavicollis (Melchior, 1834)	Mulot à collier	2017		LC		0
		Apodemus sylvaticus (Linnaeus, 1758)	Mulot sylvestre	2018		LC		0
		Vulpes vulpes vulpes (Linnaeus, 1758)	Renard roux	2017				0
		Sus scrofa Linnaeus, 1758	Sanglier	2017		LC		0
		Sus scrofa scrofa Linnaeus, 1758	Sanglier	2017				0
		Genetta genetta (Linnaeus, 1758)		2017	CDH5,IBE3,NM2	LC	Déterminante (Auvergne)	oui
		Lutra lutra (Linnaeus, 1758)		2018	CCA,CDH2,CDH4,IBE2,NM,NM2	LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
		Meles meles (Linnaeus, 1758)		2017	IBE3	LC		0
		Mustela nivalis Linnaeus, 1766		1999	IBE3	LC		0
		Prunella collaris (Scopoli, 1769)	Accenteur alpin	2018	IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
		Prunella modularis (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	2017	IBE2,NO3			oui
		Alauda arvensis Linnaeus, 1758	Alouette des champs	2016	CDO22,IBE3		Déterminante (Auvergne)	0
		Scolopax rusticola Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	2017	CDO21,CDO32,IBE2,IBE3,IBO2,IBOAE		Déterminante (Auvergne)	0
		Loxia curvirostra Linnaeus, 1758	Bec-croisé des sapins	2009	IBE2,NO3			oui
		Motacilla cinerea Tunstall, 1771	Bergeronnette des ruisseaux	2018	IBE2,NO3			oui
		Motacilla alba alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	2017	IBE2,NO3			oui
		Motacilla alba Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	2017	IBE2,NO3			oui
		Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	2015	CCA,CDO1,IBO2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
		Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	2017	IBE3,NO3			oui
		Emberiza cia Linnaeus, 1766	Bruant fou	2009	IBE2,NO3			oui
		Emberiza cirlus Linnaeus, 1758	Bruant zizi	2017	IBE2,NO3			oui
		Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	2017	CCA,CDO1,IBO2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
		Buteo buteo (Linnaeus, 1758)	Buse variable	2019	CCA,IBO2,NO3			oui
		Anas platyrhynchos Linnaeus, 1758	Canard colvert	2015	CDO21,CDO31,IBE3,IBO2,IBOAE			0
		Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	2017	IBE2,NO3			oui
		Athene noctua (Scopoli, 1769)	Chouette chevêche, Chevêche d'Athéna	2016	CCA,IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
		Strix aluco Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	2017	CCA,IBE2,NO3			oui
		Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)	Cigogne blanche	2013	CDO1,IBE2,IBO2,IBOAE,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
		Cinclus cinclus (Linnaeus, 1758)	Cincle plongeur	2017	IBE2,NO3			oui
		Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	2018	CCA,CDO1,IBO2,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
		Corvus corone Linnaeus, 1758	Corneille noire	2019	CDO22,IBE3			0
		Cuculus canorus Linnaeus, 1758	Coucou gris	2017	IBE3,NO3			oui
		Accipiter nisus (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	2017	CCA,IBO2,NO3,NO6			oui
		Sturnus vulgaris Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	2017	CDO22			0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
Oiseaux		Falco tinnunculus Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	2016	CCA,IBE2,IBO2,NO3			oui
		Falco subbuteo Linnaeus, 1758	Faucon hobereau	2016	CCA,IBE2,IBO2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
		Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	2020	IBE2,NO3			oui
		Sylvia communis Latham, 1787	Fauvette grisette	2017	IBE2,NO3			oui
		Sylvia cantillans (Pallas, 1764)	Fauvette passerinette	2017	IBE2,NO3			oui
		Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	2019	CDO22			0
		Muscicapa striata (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	2009	IBE2,IBO2,NO3			oui
		Ficedula hypoleuca (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	2018	IBE2,IBO2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
		Larus michahellis Naumann, 1840	Goéland leucophée	1994	IBE3,NO3			oui
		Corvus corax Linnaeus, 1758	Grand corbeau	2019	IBE3,NO3			oui
		Certhia brachydactyla C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	2019	IBE3,NO3			oui
		Turdus viscivorus Linnaeus, 1758	Grive draine	2018	CDO22,IBE3			0
		Turdus pilaris Linnaeus, 1758	Grive litorne	2017	CDO22,IBE3		Déterminante (Auvergne)	0
		Turdus philomelos C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	2018	CDO22,IBE3			0
		Coccothraustes coccothraustes (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	2015	IBE2,NO3			oui
		Ardea cinerea Linnaeus, 1758	Héron cendré	2016	IBE3,IBOAE,NO3			oui
		Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	2017	IBE2,NO3			oui
		Ptyonoprogne rupestris (Scopoli, 1769)	Hirondelle de rochers	2019	IBE2,NO3			oui
		Hirundo rustica Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée	2019	IBE2,NO3			oui
		Upupa epops Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	2011	IBE3,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
		Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte, Petit contrefaisant	2016	IBE2,NO3			oui
		Locustella naevia (Boddaert, 1783)	Locustelle tachetée	2015	IBE2,NO3			oui
		Oriolus oriolus (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe, Loriot jaune	2018	IBE2,NO3			oui
		Apus apus (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	2019	IBE3,NO3			oui
		Alcedo atthis (Linnaeus, 1758)	Martin-pêcheur d'Europe	2017	CDO1,IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
		Turdus merula Linnaeus, 1758	Merle noir	2019	CDO22,IBE3			0
		Aegithalos caudatus (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue, Orite à longue queue	2017	IBE3,NO3			oui
		Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	2019	IBE2,IBE3,NO3			oui
		Parus major Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	2018	IBE2,NO3			oui
		Lophophanes cristatus (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée	2017	IBE2,IBE3,NO3			oui
		Periparus ater (Linnaeus, 1758)	Mésange noire	2018	IBE2,IBE3,NO3			oui
		Poecile palustris (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	2017	IBE2,IBE3,NO3			oui
		Milvus migrans (Boddaert, 1783)	Milan noir	2017	CCA,CDO1,IBO2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
		Passer domesticus (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	2018	NO3			oui
		Monticola saxatilis (Linnaeus, 1758)	Monticole de roche, Merle de roche	1994	IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
		Aegolius funereus (Linnaeus, 1758)	Nyctale de Tengmalm, Chouette de Tengmalm	2015	CCA,CDO1,IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
		Perdix perdix (Linnaeus, 1758)	Perdrix grise	2016	CDO21,CDO31,IBE3			0
		Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	2018	IBE2,NO3			oui
		Dendrocopos minor (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	2016	IBE2,NO3			oui
		Dryocopus martius (Linnaeus, 1758)	Pic noir	2019	CDO1,IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
		Picus viridis Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert	2019	IBE2,NO3			oui
		Pica pica (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	2018	CDO22			0
		Lanius collurio Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	2018	CDO1,IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
		Columba palumbus Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	2018	CDO21,CDO31			0
		Fringilla coelebs Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	2019	IBE3,NO3			oui
		Phylloscopus bonelli (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	2013	IBE2,NO3			oui
		Phylloscopus trochilus (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	2017	IBE2,NO3			oui
		Phylloscopus collybita (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce	2019	IBE2,NO3			oui
		Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	2019	IBE2,NO3			oui
		Regulus regulus (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	2017	IBE2,NO3			oui
		Luscinia megarhynchos C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	2018	IBE2,NO3			oui
		Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	2018	IBE2,NO3			oui
		Phoenicurus phoenicurus (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	2020	IBE2,NO3			oui
		Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	2018	IBE2,NO3			oui
		Serinus serinus (Linnaeus, 1766)	Serin cini	2017	IBE2,NO3			oui
		Sitta europaea Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	2018	IBE2,NO3			oui
		Spinus spinus (Linnaeus, 1758)	Tarin des aulnes	2017	IBE2,NO3		Déterminante (Auvergne)	oui
		Streptopelia decaocto (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	2018	CDO22,IBE3			0
		Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	2018	IBE2,NO3			oui
		Gyps fulvus (Hablizl, 1783)	Vautour fauve	2018	CCA,CDO1,IBO2,NO3		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
		Chloris chloris (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	2019	IBE2,NO3			oui
Poissons		Telestes souffia (Risso, 1827)	Blageon	2018	CDH2,IBE3	NT	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
		Cottus gobio Linnaeus, 1758	Chabot, Chabot commun	2017	CDH2	DD	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
		Gobio gobio (Linnaeus, 1758)	Goujon	2018		DD		0
		Barbatula barbatula (Linnaeus, 1758)	Loche franche	2018		LC		0
		Salmo trutta Linnaeus, 1758	Truite de mer, Truite commune, Truite d'Europe	2018	CDH2,NP1	LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne),Déterminante (Languedoc-Roussillon)	oui
		Phoxinus phoxinus (Linnaeus, 1758)	Vairon	2018		DD		0
		Squalius cephalus (Linnaeus, 1758)		2018		LC		0
		Coronella girondica (Daudin, 1803)	Coronelle girondine, Coronelle bordelaise	2019	IBE3,NAR3	LC		oui
		Malpolon monspessulanus (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier (La)	2018	IBE3,NAR3	LC		oui

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
Reptiles		Zamenis longissimus (Laurenti, 1768)	Couleuvre d'Esculape (La)	2007	CDH4,IBE2,NAR2	LC	Déterminante (Auvergne)	oui
		Natrix helvetica (Lacepède, 1789)	Couleuvre helvétique (La)	2018	IBE3,NAR2			oui
		Natrix maura (Linnaeus, 1758)	Couleuvre vipérine (La)	1995	IBE3,NAR3	NT		oui
		Podarcis liolepis cebennensis (Guillaume & Geniez in Fretey, 1986)	Lézard catalan des Cévennes (Le)	2016	IBE3,NAR2			oui
		Podarcis liolepis (Boulenger, 1905)	Lézard catalan (Le)	2015	IBE3,NAR2	LC		oui
		Podarcis muralis (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles (Le)	2017	CDH4,IBE2,NAR2	LC		oui
		Anguis fragilis Linnaeus, 1758	Orvet fragile (L')	2020	IBE3,NAR3	LC		oui
		Vipera aspis (Linnaeus, 1758)	Vipère aspic (La)	1985	IBE3,NAR4	LC		oui
		Lacerta bilineata Daudin, 1802		2020	CDH4,IBE3,NAR2	LC		oui
Gastéropodes		Ancylus fluviatilis O.F. Müller, 1774	Patelline des fleuves	2011				0
		Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache nodiflore	2002				0
		Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	2018				0
		Aconitum napellus subsp. burnatii (Gáyer) J.-M.Tison, 2010	Aconit de Burnat	2018	V48P1			0
		Aconitum lycoctonum subsp. neapolitanum (Ten.) Nyman, 1878	Aconit de Naples	2017				oui
		Aconitum napellus L., 1753	Aconit napel, Casque	2017	V48P1		Déterminante (Auvergne)	oui
		Aconitum lycoctonum L., 1753	Aconit tue-loup	2017				0
		Adenocarpus complicatus subsp. complicatus (L.) J.Gay, 1836	Adénocarpe changé	2017			Déterminante à critères (Languedoc Roussillon),Déterminante (Auvergne)	0
		Adenocarpus complicatus (L.) J.Gay, 1836	Adénocarpe plié, Adénocarpe changé	2019				0
		Agrostis capillaris L., 1753	Agrostide capillaire	2018				0
		Agrostis vinealis Schreb., 1771	Agrostide des sables	2017				0
		Agrostis capillaris var. capillaris L., 1753	Agrostis capillaire	2012				0
		Agrimonia procera Wallr., 1840	Aigremoine élevée, Aigremoine odorante	2019				0
		Allium polyanthum Schult. & Schult.f., 1830	Ail à nombreuses fleurs, Poireau des vignes	2018				0
		Allium lusitanicum Lam., 1783	Ail des collines	2004			Déterminante (Auvergne)	0
		Allium vineale L., 1753	Ail des vignes, Oignon bâtard	2018				0
		Allium oleraceum L., 1753	Ail maraîcher, Ail des endroits cultivés	2017				0
		Vaccinium vitis-idaea subsp. vitis-idaea L., 1753	Airelle rouge	2017	RV73			0
		Phillyrea angustifolia L., 1753	Alavert à feuilles étroites	2018				0
		Alchemilla saxatilis Buser, 1891	Alchémille des rochers	2016				0
		Aphanes australis Rydb., 1908	Alchémille oubliée, Alchémille à petits fruits	2018				0
		Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire, Herbe aux ails	2018				0
		Alyssum alyssoides (L.) L., 1759	Alysson à calice persistant	2018				0
		Amaranthus deflexus L., 1771	Amarante couchée, Amarante étalée	2002				0
		Amaranthus hybridus L., 1753	Amarante hybride	1995				0
		Ambrosia artemisiifolia L., 1753	Ambroise élevée, Ambroise à feuilles d'Armoise, Ambroisie annuelle	2018				0
		Amelanchier ovalis Medik., 1793	Amélanchier	2016				0
		Anarrhinum bellidifolium (L.) Willd., 1800	Anarrhine à feuilles de pâquerette, Anarrhinante, Muflier à feuilles de Pâquerette	2018				0
		Aquilegia vulgaris L., 1753	Ancolie vulgaire, Clochette	2018				0
		Andryala integrifolia L., 1753	Andryale à feuilles entières, Andryale à feuilles entières sinueuse, Andryale sinueuse	2018				0
		Anemone nemorosa L., 1753	Anémone des bois, Anémone sylvie	2018				0
		Angelica sylvestris L., 1753	Angélique sauvage, Angélique sylvestre, Impératoire sauvage	2018				0
		Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842	Arabette de thalius, Arabette des dames	2019				0
		Turritis glabra L., 1753	Arabette glabre, Tourelle	2018				0
		Arabis hirsuta (L.) Scop., 1772	Arabette poilue, Arabette hérissée	2017				0
		Pseudoturritis turrita (L.) Al-Shehbaz, 2005	Arabette Tourette	2019				0
		Arbutus unedo L., 1753	Arbousier commun, Arbre aux fraises	2018				0
		Aristolochia rotunda L., 1753	Aristoloche à feuilles rondes, Aristoloche arrondie	2018				0
		Aristolochia rotunda subsp. rotunda L., 1753	Aristoloche arrondie	1995				0
		Armeria arenaria (Pers.) Schult., 1820	Armérie faux-plantain, Armérie des sables	2017				0
		Armeria arenaria subsp. arenaria (Pers.) Schult., 1820	Armérie faux-plantain, Armérie des sables	2018				0
		Artemisia annua L., 1753	Armoise annuelle	2002				0
		Artemisia vulgaris L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu	2018				0
		Artemisia verlotiorum Lamotte, 1877	Armoise des Frères Verlot, Armoise de Chine	2017				0
		Asphodelus albus Mill., 1768	Asphodèle blanc, Bâton royal	2017				0
		Asphodelus cerasiferus J.Gay, 1857	Asphodèle de Chambeiron, Asphodèle-cerise	2018				0
		Galatella sedifolia subsp. rigida (DC.) Greuter, 2005	Aster à trois nervures	2020		VU	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
		Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	2018				0
		Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne	2018				0
		Avena sterilis L., 1762	Avoine à grosses graines	2018				0
		Trisetum flavescens subsp. flavescens (L.) P.Beauv., 1812	Avoine dorée	2012				0
		Phalaris arundinacea L., 1753	Baldingère faux-roseau, Fromenteau	2018				0
		Impatiens glandulifera Royle, 1833	Balsamine de l'Himalaya, Balsamine géante, Balsamine rouge	2017				0
		Barbarea vulgaris W.T.Aiton, 1812	Barbarée commune, Herbe de sainte Barbe	2018				0
		Barbarea verna (Mill.) Asch., 1864	Barbarée printanière, Barbarée du printemps	2017				0
		Bothriochloa saccharoides (Sw.) Rydb., 1931	Barbon faux-saccharum	2018				0
		Bothriochloa ischaemum (L.) Keng, 1936	Barbon pied-de-poule, Bothriochloa Ischème	2018				0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
		Arctium minus (Hill) Bernh., 1800	Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules	2017				0
		Geum urbanum L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	2018				0
		Bidens frondosa L., 1753	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu	2002				0
		Cyanus montanus (L.) Hill, 1768	Bleuet des montagnes	2017				0
		Euonymus europaeus L., 1753	Bonnet-d'évêque	2018				0
		Betula pubescens Ehrh., 1791	Bouleau blanc, Bouleau pubescent	2017				0
		Betula pendula Roth, 1788	Bouleau verruqueux	2017				0
		Ranunculus acris L., 1753	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre	2018				0
		Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois	2018				0
		Brachypodium rupestre (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode des rochers	2018				0
		Primula veris var. veris L., 1753	Brérelle	2018				0
		Briza maxima L., 1753	Brize élevée, Grande Brize	2018				0
		Briza media L., 1753	Brize intermédiaire, Amourette commune	2018				0
		Anisantha diandra (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	Brome à deux étamines	2017				0
		Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé	2018				0
		Bromus hordeaceus L., 1753	Brome mou	2017				0
		Bromus hordeaceus subsp. hordeaceus L., 1753	Brome mou	2018				0
		Anisantha rigida (Roth) Hyl., 1945	Brome raide	2018				0
		Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	2018				0
		Prunella hastifolia Brot., 1804	Brunelle à feuilles hastées	2018				0
		Prunella vulgaris L., 1753	Brunelle commune, Herbe au charpentier	2018				0
		Prunella laciniata (L.) L., 1763	Brunelle laciniée	2018				0
		Erica scoparia L., 1753	Bruyère à balais	2018				0
		Erica arborea L., 1753	Bruyère arborescente, Bruyère en arbre	2018				0
		Erica cinerea L., 1753	Bruyère cendrée, Bucane	2018				0
		Bryonia dioica Jacq., 1774	Bryone dioïque	2018				0
		Buddleja davidii Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	2017				0
		Ajuga genevensis L., 1753	Bugle de Genève	2018				0
		Ajuga reptans L., 1753	Bugle rampante, Consyre moyenne	2018				0
		Ononis spinosa L., 1753	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf	2018				0
		Ononis spinosa subsp. procurrens (Wallr.) Briq., 1913	Bugrane maritime	2017				0
		Buxus sempervirens L., 1753	Buis commun, Buis sempervirent	2017				0
		Dipsacus fullonum L., 1753	Cabaret des oiseaux, Cardère à foulon, Cardère sauvage	1998				0
		Clinopodium grandiflorum (L.) Kuntze, 1891	Calament à grandes fleurs	2019				0
		Clinopodium nepeta (L.) Kuntze, 1891	Calament glanduleux	2018				0
		Calepina irregularis (Asso) Thell., 1905	Calépine de Corvians	2017				0
		Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808	Callune, Bruyère	2018				0
		Campanula persicifolia L., 1753	Campanule à feuilles de pêcher, Bâton-de-Jacob	2001				0
		Campanula rotundifolia L., 1753	Campanule à feuilles rondes	2018				0
		Campanula rotundifolia subsp. rotundifolia L., 1753	Campanule à feuilles rondes	2008				0
		Campanula glomerata L., 1753	Campanule agglomérée	2017				0
		Campanula erinus L., 1753	Campanule érinus, Campanule à petites fleurs	2019			Déterminante (Auvergne)	0
		Campanula trachelium L., 1753	Campanule gantelée, Ortie bleue	2017				0
		Campanula rapunculus L., 1753	Campanule raiponce	2018				0
		Aira multiculmis Dumort., 1824	Canche	2017			Déterminante (Auvergne)	0
		Deschampsia media (Gouan) Roem. & Schult., 1817	Canche à feuilles de jonc, Canche moyenne	2017				oui
		Aira caryophyllea L., 1753	Canche caryophillée	2018				0
		Deschampsia cespitosa (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse, Canche des champs	2017				0
		Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin	2017				0
		Cardamine flexuosa With., 1796	Cardamine flexueuse, Cardamine des bois	2018				0
		Cardamine hirsuta L., 1753	Cardamine hérissée, Cresson de muraille	2018				0
		Cardamine impatiens L., 1753	Cardamine impatiens, Cardamine impatiente, Herbe au diable	2017				0
		Carlina vulgaris L., 1753	Carline commune, Chardon doré	1999				0
		Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage, Daucus carotte	2018				0
		Trocdaris verticillatum (L.) Raf., 1840	Carum verticillé	2018				0
		Micropyrum tenellum (L.) Link, 1844	Catapode des graviers	2018				0
		Centaurea jacea L., 1753	Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette	2018				0
		Centaurea nigra L., 1753	Centaurée noire	2017				0
		Centaurea pectinata L., 1763	Centaurée pectinée	2018			Déterminante (Auvergne)	0
		Centaurea pectinata subsp. pectinata L., 1763	Centaurée pectinée	2017				0
		Centranthus calcitrapae (L.) Dufr., 1811	Centranthe chausse-trappe, Centranthe Chausse-trape	2004				0
		Centranthus ruber (L.) DC., 1805	Centranthe rouge, Valériane rouge	2019				0
		Cephalanthera rubra (L.) Rich., 1817	Céphalanthère rouge, Elléborine rouge	1998	CCB,RV83		Déterminante (Auvergne)	0
		Cerastium glomeratum Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	2018				0
		Cerastium brachypetalum Desp. ex Pers., 1805	Céraiste à pétales courts	2004				0
		Cerastium fontanum Baumg., 1816	Céraiste commune	2018				0
		Cerastium fontanum subsp. vulgare (Hartm.) Greuter & Burdet, 1982	Céraiste commun , Mouron d'alouette	2012				0
		Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois, Persil des bois	2018				0
		Chaerophyllum hirsutum L., 1753	Cerfeuil hérissé, Chérophylle hérissé	2017				0
		Silybum marianum (L.) Gaertn., 1791	Chardon marie, Chardon marbré	2017				0
		Castanea sativa Mill., 1768	Chataignier, Châtaignier commun	2018				0
		Quercus pubescens Willd., 1805	Chêne pubescent	2018				0
		Quercus petraea (Matt.) Liebl., 1784	Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets	2017				0
		Quercus pyrenaica Willd., 1805	Chêne tauzin, Chêne-brosse	2017			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
		Quercus ilex L., 1753	Chêne vert	2018				0
		Dysphania ambrosioides (L.) Mosyakin & Clemants, 2002	Chénopode fausse Ambroisie	2002				0
		Chaerophyllum temulum L., 1753	Chérophylle penché, Couquet	2017				0
		Lonicera periclymenum L., 1753	Chèvrefeuille des bois, Cranquillier	2018				0
		Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent commun, Chiendent rampant	2018				0
		Cynodon dactylon (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule, Gros chiendent	2017				0
		Chondrilla juncea L., 1753	Chondrille à tige de jonc, Chondrille effilée	2018				0
		Circaea lutetiana L., 1753	Circée de Paris, Circée commune	2018				0
		Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	2017				0
		Cistus salviifolius L., 1753	Ciste à feuilles de sauge, Mondré	2018			Déterminante (Auvergne)	0
		Cistus pouzolzii Delile, 1840	Ciste de Pouzolz	2019	NV1		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
		Allium schoenoprasum L., 1753	Civette, Ciboulette, Ciboule	2018				0
		Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux	2018				0
		Cydonia oblonga Mill., 1768	Cognassier	2017				0
		Colchicum autumnale L., 1753	Colchique d'automne, Safran des prés	2018				0
		Silene latifolia Poir., 1789	Compagnon blanc, Silène à feuilles larges	2017				0
		Silene latifolia subsp. alba (Mill.) Greuter & Burdet, 1982	Compagnon blanc, Silène des prés	2017				0
		Silene dioica (L.) Clairv., 1811	Compagnon rouge, Robinet rouge	2008				0
		Conopodium majus (Gouan) Loret, 1886	Conopode dénudé, Grand Conopode	2018				0
		Symphytum tuberosum L., 1753	Consoude à tubercules	2018				0
		Cornus sanguinea L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine	2017				0
		Hippocrepis emerus (L.) Lassen, 1989	Coronille faux-séné, Coronille arbrisseau	2017			Déterminante (Auvergne)	0
		Corydalis solida (L.) Clairv., 1811	Corydale solide	2017				0
		Logfia minima (Sm.) Dumort., 1827	Cotonnière naine, Gnaphale nain	2018	DV74			0
		Primula veris L., 1753	Coucou, Primevère officinale, Brérelle	2017				0
		Crassula tillaea Lest.-Garl., 1903	Crassule mousse, Mousse fleurie	2020	RV73		Déterminante (Auvergne)	0
		Crepis bursifolia L., 1753	Crépide à feuilles de capselle	2020				0
		Crepis vesicaria subsp. taraxacifolia (Thuill.) Thell. ex Schinz & R.Keller, 1914	Crépide à feuilles de pissenlit, Barkhausie à feuilles de Pissenlit	2017				0
		Crepis capillaris (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire, Crépis à tiges capillaires	2018				0
		Crepis sancta (L.) Bornm., 1913	Crépide de Nîmes	2017				0
		Crepis paludosa (L.) Moench, 1794	Crépide des marais	1785				0
		Crepis pulchra L., 1753	Crépide élégante, Crépide jolie	2017				0
		Cynosurus cristatus L., 1753	Crételle	2018				0
		Crocus vernus (L.) Hill, 1765	Crocus de printemps, Crocus printanier, Crocus de Naples, Crocus blanc	2017				0
		Crucianella angustifolia L., 1753	Crucianelle à larges feuilles, Crucianelle à feuilles étroites	2017				0
		Cymbalaria muralis G.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1800	Cymbalaire, Ruine de Rome, Cymbalaire des murs	2019				0
		Cytisus oromediterraneus Rivas Mart., T.E.Díaz, Fern.Prieto, Loidi & Peñas, 1984	Cytise oroméditerranéen, Genêt oroméditerranéen, Genêt purgatif	2018				0
		Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	2018				0
		Dactylis glomerata subsp. hispanica (Roth) Nyman, 1882	Dactyle d'Espagne	2011				0
		Danthonia decumbens (L.) DC., 1805	Danthonie, Sieglingie retombante	2020				0
		Daucus carota subsp. carota L., 1753	Daucus carotte	2012				0
		Cardamine heptaphylla (Vill.) O.E.Schulz, 1903	Dentaire pennée	2017				0
		Digitaria sanguinalis (L.) Scop., 1771	Digitaire sanguine, Digitaire commune	2002				0
		Digitalis purpurea L., 1753	Digitale pourpre, Gantelée	2018				0
		Vincetoxicum hirundinaria Medik., 1790	Dompte-venin	2018				0
		Chrysosplenium oppositifolium L., 1753	Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais	2017				0
		Doronicum austriacum Jacq., 1774	Doronic d'Autriche, Doronique	1999				0
		Solanum dulcamara L., 1753	Douce amère, Bronde	2018				0
		Draba verna L., 1753	Drave de printemps	2018				0
		Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloé Pied-de-coq, Pied-de-coq	2018				0
		Hieracium amplexicaule L., 1753	Épervière amplexicaule	2017			Déterminante (Auvergne)	0
		Hieracium sabaudum L., 1753	Épervière de Savoie	2018				0
		Hieracium murorum L., 1753	Épervière des murs	2019				0
		Hieracium fragile Jord., 1849	Épervière fragile, Épervière précoce	2017				0
		Hieracium glaucinum Jord., 1848	Épervière précoce, Épervière bleuâtre	2018				0
		Betonica officinalis L., 1753	Épiaire officinale	2018				0
		Epilobium lanceolatum Sebast. & Mauri, 1818	Épilobe à feuilles lancéolées	2017				0
		Epilobium montanum L., 1753	Épilobe des montagnes	2017				0
		Epilobium angustifolium L., 1753	Épilobe en épi, Laurier de saint Antoine	2017				0
		Prunus spinosa L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier	2018				0
		Epipactis helleborine (L.) Crantz, 1769	Épipactis à larges feuilles, Elléborine à larges feuilles	2018	CCB			0
		Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser, 1809	Épipactis rouge sombre, Épipactis brun rouge, Épipactis pourpre noirâtre, Helléborine rouge	2000	CCB		Déterminante (Auvergne)	0
		Acer opalus Mill., 1768	Érable à feuilles d'obier, Érable opale, Érable d'Italie	2018				0
		Acer campestre L., 1753	Érable champêtre, Acéraille	2017				0
		Acer monspessulanum L., 1753	Érable de Montpellier, Agas, Azerou	2018				0
		Acer negundo L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo	2017				0
		Acer platanoides L., 1753	Érable plane, Plane	2018				0
		Acer pseudoplatanus L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable	2018				0
		Erodium cicutarium (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire	2017				0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
		Eupatorium cannabinum L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	2018				0
		Euphorbia maculata L., 1753	Euphorbe de Jovet, Euphorbe maculée	2002				0
		Euphorbia characias L., 1753	Euphorbe des vallons	2018				0
		Euphorbia dulcis L., 1753	Euphorbe douce	2017				0
		Euphorbia lathyris L., 1753	Euphorbe épurge, Euphorbe des jardins	2017				0
		Euphorbia esula L., 1753	Euphorbe ésule, Euphorbe feuillue, Euphorbe âcre	2018				0
		Euphorbia cyparissias L., 1753	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux Cyprès	2018				0
		Euphorbia helioscopia L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	2017				0
		Euphrasia nemorosa (Pers.) Wallr., 1815	Euphraise des bois, Euphraise des forêts	2018				0
		Odontites luteus (L.) Clairv., 1811	Euphraise jaune, Odontitès jaune	2018				0
		Coincya monensis subsp. cheiranthos (Vill.) Aedo, Leadlay & Muñoz Garm., 1993	Fausse Giroflée	2018				0
		Foeniculum vulgare subsp. vulgare Mill., 1768	Fenouil	2017				0
		Foeniculum vulgare Mill., 1768	Fenouil commun	2017				0
		Festuca microphylla (St.-Yves) Patzke, 1964	Fétuque à petites feuilles	2018				0
		Festuca arvernensis Auquier, Kerguélen & Markgr.-Dann., 1978	Fétuque d'Auvergne	2018				0
		Schedonorus pratensis subsp. pratensis (Huds.) P.Beauv., 1812	Fétuque des prés	2012				0
		Festuca ovina subsp. guestfalica (Boenn. ex Rchb.) K.Richt., 1890	Fétuque de Westphalie	2018				0
		Festuca yvesii Sennen & Pau, 1917	Fétuque de Yves, Fétuque très dure	2017				0
		Festuca heterophylla Lam., 1779	Fétuque hétérophylle	2001				0
		Festuca nigrescens f. nigrescens Lam., 1788	Fétuque noirâtre	2001				0
		Festuca nigrescens Lam., 1788	Fétuque noirâtre	2017				0
		Schedonorus arundinaceus (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau	2018				0
		Ficaria verna subsp. fertilis (A.R.Clapham ex Laegaard) Stace, 2009	Ficaire	2018				0
		Ficaria verna Huds., 1762	Ficaire à bulbilles	2017				0
		Ficus carica L., 1753	Figuier commun, Figuier de Carie, Caprifiguier, Figuier	2018				0
		Phillyrea media L., 1759	Filaire intermédiaire	2018				0
		Phleum nodosum L., 1759	Fléole de Bertoloni	2012				0
		Anthoxanthum odoratum L., 1753	Flouve odorante	2019				0
		Avenella flexuosa (L.) Drejer, 1838	Foin tortueux	2018				0
		Ruscus aculeatus L., 1753	Fragon, Petit houx, Buis piquant	2017	CDH5			0
		Fragaria vesca L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	2018				0
		Rubus idaeus L., 1753	Framboisier	2017				0
		Fraxinus angustifolia Vahl, 1804	Frêne à feuilles étroites	2017	RV83			0
		Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun	2018				0
		Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Ray-grass français	2018				0
		Fumaria officinalis L., 1753	Fumeterre officinale, Herbe à la veuve	2017				0
		Galium lucidum All., 1773	Gaillet à feuilles luisantes, Gaillet luisant	2017				0
		Galium rotundifolium L., 1753	Gaillet à feuilles rondes	2017				0
		Galium mollugo L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine	2018				0
		Cruciata laevipes Opiz, 1852	Gaillet croisette, Croisette commune	2018				0
		Galium parisiense L., 1753	Gaillet de Paris	2018				0
		Galium timeroyi Jord., 1846	Gaillet de Timéroy, Gaillet de Jordan	1785				0
		Galium album Mill., 1768	Gaillet dressé	2019				0
		Galium saxatile L., 1753	Gaillet du Harz, Gaillet des rochers	2017				0
		Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron, Herbe collante	2018				0
		Galium verum L., 1753	Gaillet jaune, Caille-lait jaune	2018				0
		Galium pumilum Murray, 1770	Gaillet rude	2011				0
		Galeopsis cebennensis (Braun-Blanq.) B.Bock, 2012	Galéopsis des Cévennes	2017				0
		Galeopsis segetum Neck., 1770	Galéopsis douteux, Galéopsis des champs	2008				0
		Galeopsis ladanum L., 1753	Galéopsis ladanum, Chanvre sauvage	2018				0
		Galeopsis tetrahit L., 1753	Galéopsis tétrahit, Ortie royale	2017				0
		Rubia peregrina L., 1753	Garance voyageuse, Petite garance	2018				0
		Gaudinia fragilis (L.) P.Beauv., 1812	Gaudinie fragile	2018				0
		Cytisus scoparius (L.) Link, 1822	Genêt à balai, Juniesse	2018				0
		Genista sagittalis L., 1753	Genêt ailé, Genistrolle	1785				0
		Genista anglica L., 1753	Genêt d'Angleterre, Petit Genêt épineux	1785				0
		Genista pilosa L., 1753	Genêt poilu, Genêt velu, Genette	2018				0
		Geranium molle L., 1753	Géranium à feuilles molles	2018				0
		Geranium rotundifolium L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette	2019				0
		Geranium columbinum L., 1753	Géranium des colombes, Pied de pigeon	2018				0
		Geranium pyrenaicum Burm.f., 1759	Géranium des Pyrénées	2017				0
		Geranium pusillum L., 1759	Géranium fluet, Géranium à tiges grêles	2017				0
		Geranium lucidum L., 1753	Géranium luisant	2017				0
		Geranium purpureum Vill., 1786	Géranium pourpre	2018				0
		Teucrium scorodonia L., 1753	Germandrée, Sauge des bois, Germandrée Scorodoine	2018				0
		Lathyrus latifolius L., 1753	Gesse à larges feuilles, Pois vivace	2017				0
		Lathyrus linifolius var. montanus (Bernh.) Bässler, 1971	Gesse des montagnes	2017				0
		Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés	2018				0
		Erysimum cheiri (L.) Crantz, 1769	Giroflée des murailles, Violier jaune	2019				0
		Gladiolus italicus Mill., 1768	Glaïeul des moissons, Glaïeul d'Italie	2018	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
		Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante, Manne de Pologne	2018				0
		Scleranthus annuus L., 1753	Gnavelle annuelle	2017				0
		Heracleum sibiricum L., 1753	Grande Berce de Lecoq	2018				0
		Tanacetum parthenium (L.) Sch.Bip., 1844	Grande camomille, Tanaisie Parthénium	2018				0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
		Chelidonium majus L., 1753	Grande chélidoine, Herbe à la verrue, Éclaire	2019				0
		Neottia ovata (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Grande Listère	2017	CCB			0
		Vinca major L., 1753	Grande pervenche	2017				0
		Hylotelephium maximum (L.) Holub, 1978	Grand Sédum	2017				0
		Ribes alpinum L., 1753	Groseillier des Alpes	2017				0
		Ribes rubrum L., 1753	Groseillier rouge, Groseillier à grappes	2018				0
		Gymnadenia conopsea (L.) R.Br., 1813	Gymnadénie moucheron, Orchis moucheron, Orchis moustique	1999	CCB,RV94			0
		Cistus lasianthus subsp. alyssoides (Lam.) Demoly, 2006	Halimium faux Alysson	2011			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
		Cistus umbellatus L., 1753	Hélianthème à bouquets, Hélianthème en ombelle	2009	RV73,RV83		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
		Cistus umbellatus subsp. umbellatus L., 1753	Hélianthème en ombelle	2008	RV73,RV83		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
		Tuberaria guttata (L.) Fourr., 1868	Hélianthème taché	2019			Déterminante (Auvergne)	0
		Helleborus foetidus L., 1753	Hellébore fétide, Pied-de-griffon	2018				0
		Hemerocallis fulva (L.) L., 1762	Hémérocalle fauve	2018				0
		Orchis mascula subsp. mascula (L.) L., 1755	Herbe à la couleuvre	2017	CCB			0
		Geranium robertianum L., 1753	Herbe à Robert	2017				0
		Sisymbrium officinale (L.) Scop., 1772	Herbe aux chantres, Sisymbre officinal	2017				0
		Picris hieracioides subsp. hieracioides L., 1753	Herbe aux vermisseaux	1996				0
		Fagus sylvatica L., 1753	Hêtre, Hêtre commun, Fouteau	2018				0
		Hippocrepis comosa L., 1753	Hippocrepis à toupet, Fer-à-cheval	2018				0
		Humulus lupulus L., 1753	Houblon grimpant	2018				0
		Holcus lanatus L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard	2018				0
		Holcus mollis L., 1759	Houlque molle, Avoine molle	2018				0
		Ilex aquifolium L., 1753	Houx	2018				0
		Impatiens balfouri Hook.f., 1903	Impatience de Balfour, Impatiente des jardins	2018				0
		Imperatoria ostruthium L., 1753	Impératoire, Benjoin	2017				0
		Inula conyza DC., 1836	Inule conyze, Inule squarreuse	2018				0
		Dittrichia graveolens (L.) Greuter, 1973	Inule fétide, Inule à forte odeur	2018				0
		Iris germanica L., 1753	Iris d'Allemagne	2018				0
		Lolium perenne L., 1753	Ivraie vivace	2018				0
		Jasione montana L., 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi	2018				0
		Jasione laevis Lam., 1779	Jasione pérenne, Jasione vivace, Jasione lisse	2017				0
		Juncus articulatus L., 1753	Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants	2017				0
		Juncus conglomeratus L., 1753	Jonc aggloméré	2018				0
		Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore	2018				0
		Juncus bufonius L., 1753	Jonc des crapauds	2018				0
		Juncus effusus L., 1753	Jonc épars, Jonc diffus	2018				0
		Juncus tenuis Willd., 1799	Jonc grêle, Jonc fin	2017				0
		Narcissus pseudonarcissus L., 1753	Jonquille des bois	2018				0
		Knautia dipsacifolia (Host) Kreutzer, 1840	Knautie à feuilles de Cardère	2012				0
		Knautia arvensis (L.) Coult., 1828	Knautie des champs, Oreille-d'âne	2018				0
		Carex depressa subsp. basilaris (Jord.) Kerguélen, 1987	Laîche à épis dès la base	2017			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
		Carex pendula Huds., 1762	Laîche à épis pendants, Laîche pendante	2018				0
		Carex distachya Desf., 1799	Laîche à longues bractées	2017				0
		Carex pilulifera L., 1753	Laîche à pilules	2001				0
		Carex leersii F.W.Schultz, 1870	Laîche de Leers	2018				0
		Carex pairae F.W.Schultz, 1868	Laîche de Paira	2017				0
		Carex digitata L., 1753	Laîche digitée	2017				0
		Carex divulsa Stokes, 1787	Laîche écartée	2017				0
		Carex remota L., 1755	Laîche espacée	2018				0
		Carex flacca Schreb., 1771	Laîche glauque, Langue-de-pic	2011				0
		Carex hirta L., 1753	Laîche hérissée	2011				0
		Carex panicea L., 1753	Laîche millet, Faux Fenouil	2018				0
		Carex pallescens L., 1753	Laîche pâle	2018				0
		Carex leporina L., 1753	Laîche Patte-de-lièvre, Laîche des lièvres	2018				0
		Carex caryophyllea Latourr., 1785	Laîche printanière, Laîche du printemps	2018				0
		Carex demissa Vahl ex Hartm., 1808	Laîche vert jaunâtre	2010				0
		Carex nigra (L.) Reichard, 1778	Laîche vulgaire, Laîche noire	1785				0
		Sonchus oleraceus L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse	2019				0
		Sonchus asper (L.) Hill, 1769	Laiteron rude, Laiteron piquant	2017				0
		Lactuca serriola L., 1756	Laitue scariole, Escarole	2017				0
		Lactuca virosa L., 1753	Laitue vireuse, Laitue sauvage	2018				0
		Lamium hybridum Vill., 1786	Lamier hybride	2018				0
		Lamium galeobdolon (L.) L., 1759	Lamier jaune, Lamier Galéobdolon	2017				0
		Lamium maculatum (L.) L., 1763	Lamier maculé, Lamier à feuilles panachées	2017				0
		Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge	2017				0
		Lapsana communis L., 1753	Lampsane commune, Graceline	2018				0
		Bistorta officinalis Delarbre, 1800	Langue de Bœuf	2017				0
		Laserpitium latifolium L., 1753	Laser à feuilles larges, Laser blanc	2018				0
		Laurus nobilis L., 1753	Laurier-sauce	2018				0
		Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	2018				0
		Glechoma hederacea L., 1753	Lierre terrestre, Gléchome Lierre terrestre	2018				0
Angiospermes		Linaria repens (L.) Mill., 1768	Linaire rampante	2018				0
		Linum usitatissimum subsp. angustifolium (Huds.) Thell., 1912	Lin bisannuel	2018				0
		Scorzoneroides autumnalis (L.) Moench, 1794	Liondent d'automne	2018				0
		Leontodon hispidus L., 1753	Liondent hispide	2018				0
		Convolvulus arvensis L., 1753	Liseron des champs, Vrillée	2018				0
		Convolvulus sepium L., 1753	Liset, Liseron des haies	2018				0
		Lilium martagon L., 1753	Lis martagon, Lis de Catherine	2018	RV83,RV94		Déterminante (Auvergne)	0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
		Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé, Pied de poule, Sabot-de-la-mariée	2018				0
		Lotus pedunculatus Cav., 1793	Lotus des marais, Lotier des marais	2018				0
		Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	2017				0
		Medicago minima (L.) L., 1754	Luzerne naine	2018				0
		Medicago sativa subsp. falcata (L.) Arcang., 1882	Luzerne sauvage	1996				0
		Medicago arabica (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	2017				0
		Luzula nivea (Nathh.) DC., 1805	Luzule blanche, Luzule des neiges	2018				0
		Luzula campestris (L.) DC., 1805	Luzule champêtre	2018				0
		Luzula forsteri (Sm.) DC., 1806	Luzule de Forster	2018				0
		Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin, 1811	Luzule des bois, Grande luzule, Troscart à fleurs lâches	2017				0
		Luzula multiflora subsp. multiflora (Ehrh.) Lej., 1811	Luzule multiflore	2012				0
		Luzula multiflora (Ehrh.) Lej., 1811	Luzule multiflore, Luzule à nombreuses fleurs	2018				0
		Lycopus europaeus L., 1753	Lycope d'Europe, Chanvre d'eau	2018				0
		Lysimachia vulgaris L., 1753	Lysimaque commune, Lysimaque vulgaire	2018				0
		Valerianella locusta f. carinata (Loisel.) Devesa, J.López & R.Gonzalo, 2005	Mâche à carène	2017				0
		Valerianella eriocarpa Desv., 1809	Mâche à fruits velus, Valérianelle à fruits velus	2018				0
		Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821	Mache doucette, Mache	2017				0
		Leucanthemum vulgare Lam., 1779	Marguerite commune, Leucanthème commun	2018				0
		Leucanthemum monspeliense (L) H.J.Coste, 1903	Marguerite de Montpellier, Marguerite des Cévennes	2018	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
		Leucanthemum subglaucum De Laramb., 1861	Marguerite vert-glauque, Leucanthème vert-glauque	2018	RV73			0
		Aesculus hippocastanum L., 1753	Marronnier d'Inde, Marronnier commun	2017				oui
		Malva pusilla Sm., 1795	Mauve à petites feuilles, Mauve fluette	2019				0
		Malva moschata L., 1753	Mauve musquée	2018				0
		Melilotus albus Medik., 1787	Mélilot blanc	2018				0
		Melica ciliata L., 1753	Mélique ciliée	2018				0
		Melica uniflora Retz., 1779	Mélique uniflore	2018				0
		Melissa officinalis L., 1753	Mélisse officinale	2017				0
		Melittis melissophyllum L., 1753	Mélitte à feuilles de Mélisse	2017				0
		Mentha suaveolens Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes	2018				0
		Mentha aquatica L., 1753	Menthe aquatique, Baume d'eau, Baume de rivière, Bonhomme de rivière, Menthe rouge, Riolet, Menthe à grenouille	2018				0
		Mentha spicata L., 1753	Menthe en épi, Menthe verte	2018				0
		Mercurialis annua L., 1753	Mercuriale annuelle, Vignette	2018				0
		Mercurialis perennis L., 1753	Mercuriale vivace, Mercuriale des montagnes	2018				0
		Prunus avium var. avium (L.) L., 1755	Merisier	2017				0
		Prunus avium (L) L., 1755	Merisier vrai, Cerisier des bois	2018				0
		Celtis australis L., 1753	Micocoulier de provence, Falabreguier	2018				0
		Hypericum linariifolium Vahl, 1790	Millepertuis à feuilles de lin, Millepertuis à feuilles de saule, Millepertuis à feuilles linéaires	2018			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
		Hypericum androsaemum L., 1753	Millepertuis Androsème	2018	RV82		Déterminante (Auvergne)	0
		Hypericum humifusum L., 1753	Millepertuis couché, Petit Millepertuis	2018				0
		Hypericum montanum L., 1755	Millepertuis des montagnes	2017				0
		Hypericum pulchrum L., 1753	Millepertuis élégant, Millepertuis joli	2018				0
		Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	2018				0
		Acacia dealbata Link, 1822	Mimosa argenté, Mimosa des fleuristes, Mimosa de Bormes	2017				0
		Verbascum thapsus L., 1753	Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre	2017				0
		Verbascum pulverulentum Vill., 1779	Molène pulvérulente	2017				0
		Molinia caerulea (L.) Moench, 1794	Molinie bleue	2018				0
		Molinia arundinacea Schrank, 1789	Molinie élevée	2017				0
		Molopospermum peloponnesiacum (L) W.D.J.Koch, 1824	Molopospermum du Péloponnèse	2019				0
		Lunaria annua L., 1753	Monnaie-du-Pape, Lunaire annuelle	2018				0
		Adoxa moschatellina L., 1753	Moschatelline, Adoxe musquée	2017				0
		Lysimachia tenella L., 1753	Mouron délicat	1785	DV32			0
		Stellaria media (L.) Vill., 1789	Mouron des oiseaux, Morgeline	2018				0
		Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge, Fausse Morgeline	2017				0
		Morus alba L., 1753	Mûrier blanc	2017				0
		Morus nigra L., 1753	Mûrier noir	1999				0
		Muscari neglectum Guss. ex Ten., 1842	Muscari à grappes, Muscari négligé	2017				0
		Muscari comosum (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet, Muscari chevelu	2017				0
		Myosotis decumbens subsp. teresiana (Sennen) Grau, 1964	Myosotis	2008				0
		Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	2018				0
		Myosotis scorpioides L., 1753	Myosotis des marais, Myosotis faux Scorpion	2018				0
		Myosotis ramosissima Rochel, 1814	Myosotis rameux	2018				0
		Myosotis decumbens Host, 1827	Myosotis retombant, Myosotis étalé	2017				0
		Vaccinium myrtillus L., 1753	Myrtille, Maurette	2017				0
		Narcissus poeticus L., 1753	Narcisse des poètes	2018				0
		Corylus avellana L., 1753	Noisetier, Avelinier	2018				0
		Bunium bulbocastanum L., 1753	Noix de terre, Marron de terre, Châtaigne-de-terre	2017				0
		Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy, 1948	Nombril de vénus, Oreille-d'abbé	2019				0
		Juglans regia L., 1753	Noyer commun, Calottier	2017				0
		Lychnis flos-cuculi L., 1753	Oeil-de-perdrix	2018				0
		Dianthus barbatus L., 1753	Oeillet de Girardin, Œillet barbu	1999			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	0
		Dianthus hyssopifolius L., 1755	Oeillet de Montpellier	2016				0
		Dianthus graniticus Jord., 1849	Œillet des terrains granitiques	2018				0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
		Petrorhagia prolifera (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère, Petrorhagie prolifère	2018				0
		Dianthus armeria L., 1753	Oeillet velu, Armoirie, Oeillet à bouquet	2018				0
		Oenanthe peucedanifolia Pollich, 1776	Oenanthe à feuilles de peucédan	2018				oui
		Oenothera biennis L., 1753	Onagre bisannuelle	2017				0
		Oenothera pycnocarpa G.F.Atk. & Bartlett, 1913	Onagre de Chicago	1999				0
		Ophrys arachnitiformis Gren. & M.Philippe, 1860	Ophrys Araignée, Ophrys en forme d'araignée, Ophrys arachnitiforme, Ophrys brillant	2003	CCB,RV91	NT	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
		Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis à fleurs lâches	2018	CCB,RV82		Déterminante (Auvergne)	oui
		Anacamptis coriophora subsp. coriophora (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis à odeur de punaise	2018	CCB,NV1			oui
		Himantoglossum hircinum (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc	2017	CCB,DV42			0
		Neotinea ustulata (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis brûlé	2018	CCB			0
		Orchis provincialis Balb. ex DC., 1806	Orchis de Provence	2008	CCB,JBE1,NV1		Déterminante (Auvergne)	oui
		Orchis mascula (L.) L., 1755	Orchis mâle, Herbe à la couleuvre	2018	CCB			0
		Orchis purpurea Huds., 1762	Orchis pourpre, Grivollée	1992	CCB			0
		Anacamptis coriophora (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis punaise, Orchis à odeur de punaise	2013	CCB,NV1		Déterminante (Auvergne)	oui
		Hordeum murinum L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat	2017				0
		Origanum vulgare L., 1753	Origan commun	2018				0
		Ulmus laevis Pall., 1784	Orme lisse, Orme blanc	2014	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
		Fraxinus ornus L., 1753	Orne, Frêne à fleurs, Orne d'Europe	2017				0
		Ornithogalum kochii Parl., 1857	Ornithogale à feuilles droites	2018				0
		Ornithogalum umbellatum L., 1753	Ornithogale en ombelle, Dame-d'onze-heures, Ornithogale à feuilles étroites	2018				0
		Ornithopus compressus L., 1753	Ornithope comprimé	2017				0
		Ornithopus perpusillus L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat	2018				0
		Orobanche rapum-genistae Thuill., 1799	Orobanche des genêts, Orobanche du Genêt	2018				0
		Sedum brevifolium DC., 1808	Orpin à feuilles courtes	2018				0
		Sedum dasyphyllum L., 1753	Orpin à feuilles serrées, Orpin à feuilles épaisses	2018				0
		Sedum sediforme (Jacq.) Pau, 1909	Orpin blanc jaunâtre, Orpin de Nice, Sédum de Nice	2019				0
		Sedum hirsutum All., 1785	Orpin hérissé, Sédum hérissé	2018				0
		Sedum cepaea L., 1753	Orpin pourpier, Orpin paniculé	2017				0
		Sedum rupestre L., 1753	Orpin réfléchi, Orpin des rochers	2018				0
		Urtica dioica subsp. dioica L., 1753	Ortie dioïque	2008				0
		Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	2017				0
		Rumex acetosa L., 1753	Oseille des prés, Rumex oseille	2018				0
		Salix purpurea L., 1753	Osier rouge, Osier pourpre	2018				0
		Oxalis articulata Savigny, 1798	Oxalis articulé	1999				0
		Oxalis corniculata L., 1753	Oxalis corniculé, Trèfle jaune	2019				0
		Oxalis acetosella L., 1753	Pain de coucou, Oxalis petite oseille, Surelle, Alleluia	2017				0
		Bellis perennis L., 1753	Pâquerette	2018				0
		Parietaria judaica L., 1756	Pariétaire des murs, Pariétaire de Judée, Pariétaire diffuse	2019				0
		Chaetonychia cymosa (L.) Sweet, 1839	Paronyque en forme de cyme, Paronyque en cyme	1785		NT	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
		Lepidium campestre (L.) R.Br., 1812	Passerage champêtre, Passerage des champs	2017				0
		Lepidium draba L., 1753	Passerage drave , Pain-blanc	2018				0
		Rumex obtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Patience sauvage	2018				0
		Rumex crispus L., 1753	Patience crépue, Oseille crépue	2018				0
		Poa annua L., 1753	Pâturin annuel	2017				0
		Poa bulbosa L., 1753	Pâturin bulbeux	2018				0
		Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	2018				0
		Poa compressa L., 1753	Pâturin comprimé, Pâturin à tiges aplaties	2018				0
		Poa nemoralis L., 1753	Pâturin des bois, Pâturin des forêts	2018				0
		Lactuca muralis (L.) Gaertn., 1791	Pendrille	2018				0
		Galanthus nivalis L., 1753	Perce-neige, Goutte de lait, Clochette d'hiver, Galanthine, , Galanthe des neiges	2010	CDH5,V48P1			0
		Anthriscus sylvestris subsp. sylvestris (L.) Hoffm., 1814	Persil des bois	2012				0
		Rhinanthus minor L., 1756	Petit cocriste, Petit Rhinanthe	1999				0
		Centaurium erythraea Rafn, 1800	Petite centaurée commune, Erythrée	2018				0
		Lemna minor L., 1753	Petite lentille d'eau	2002				0
		Rumex acetosella L., 1753	Petite oseille, Oseille des brebis	2018				0
		Vinca minor L., 1753	Petite pervenche, Violette de serpent	2017				0
		Cervaria rivini Gaertn., 1788	Peucédan Herbe aux cerfs	2017				0
		Populus alba L., 1753	Peuplier blanc	2018				0
		Populus nigra L., 1753	Peuplier commun noir, Peuplier noir	2018				0
		Populus tremula L., 1753	Peuplier Tremble	2017				0
		Anthericum liliago L., 1753	Phalangère à fleurs de lys, Phalangère petit-lis, Bâton de Saint Joseph, Anthéricum à fleurs de Lis	2018	DV32			0
		Picris hieracioides L., 1753	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux	2018				0
		Dactylis glomerata subsp. glomerata L., 1753	Pied-de-poule	2018				0
		Poterium sanguisorba L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés	2019				0
		Taraxacum erythrospermum Andrz. ex Besser, 1821	Pissenlit gracile, Pissenlit à feuilles lisses	2018				0
		Plantago major subsp. major L., 1753	Plantain à bouquet	2008				0
		Plantago holosteum Scop., 1771	Plantain caréné, Plantain recourbé	2018			Déterminante (Auvergne)	0
		Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	2018				0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
		Plantago major L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	2017				0
		Platanus x hispanica Mill. ex Münchh., 1770	Platane d'Espagne	2017				0
		Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817	Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches	2002	CCB			0
		Polygala vulgaris L., 1753	Polygala commun, Polygala vulgaire	2018				0
		Hypochaeris maculata L., 1753	Porcelle à feuilles tachées, Porcelle tachetée	2017				0
		Hypochaeris radicata L., 1753	Porcelle enracinée	2018				0
		Hypochaeris glabra L., 1753	Porcelle glabre, Porcelle des sables	2018				0
		Potentilla fagineicola Lamotte, 1877	Potentille	2017				0
		Potentilla micrantha Ramond ex DC., 1805	Potentille à petites fleurs	2017				0
		Potentilla argentea L., 1753	Potentille argentée	2018				0
		Drymocallis rupestris (L.) Soják, 1989	Potentille des rochers	2018	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
		Potentilla verna L., 1753	Potentille de Tabernaemontanus	2017				0
		Potentilla recta L., 1753	Potentille dressée, Potentille droite	2004				0
		Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille	2017				0
		Potentilla erecta (L.) Raeusch., 1797	Potentille tormentille	2018				0
		Lythrum portula (L.) D.A.Webb, 1967	Pourpier d'eau	2018				0
		Prenanthes purpurea L., 1753	Prénanthe pourpre, Prénanthès	2017				0
		Prunus domestica L., 1753	Prunier domestique, Prunier	2017				0
		Pulmonaria longifolia subsp. cevennensis Bolliger, 1982	Pulmonaire à feuilles longues des Cévennes, Pulmonaire des Cévennes	2011				oui
		Pyrola chlorantha Sw., 1810	Pyrole verdâtre, Pyrole à fleurs verdâtres, Pirole à fleurs verdâtres	2002	RV82		Déterminante (Auvergne)	0
		Patzkea paniculata (L.) G.H.Loos, 2010	Queyrel	2017				0
		Phyteuma spicatum L., 1753	Raiponce en épi	2018				0
		Phytolacca americana L., 1753	Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine	2018				0
		Arctostaphylos uva-ursi (L.) Spreng., 1825	Raisin d'ours, Arbousier traînant	2017	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
		Arrhenatherum elatius subsp. elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Ray-grass français	2008				0
		Astragalus glycyphyllos L., 1753	Réglisse sauvage, Astragale à feuilles de Réglisse	2019				0
		Reichardia picroides (L.) Roth, 1787	Reichardie	2018				0
		Ranunculus aconitifolius L., 1753	Renoncule à feuilles d'aconit	2017				0
		Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse	2018				0
		Ranunculus monspeliacus L., 1753	Renoncule de Montpellier	2018			Déterminante (Auvergne)	0
		Ranunculus paludosus Poir., 1789	Renoncule des marais, Renoncule à feuilles de cerfeuil	2018			Déterminante (Auvergne)	0
		Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	2017				0
		Fallopia dumetorum (L.) Holub, 1971	Renouée des haies, Vrillée des buissons	2002				0
		Polygonum aviculare L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse	2017				0
		Reynoutria japonica Houtt., 1777	Renouée du Japon	2018				0
		Fallopia convolvulus (L.) Á.Löve, 1970	Renouée liseron, Faux-liseron	2008				0
		Persicaria maculosa Gray, 1821	Renouée Persicaire	1999				0
		Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841	Renouée Poivre d'eau	2002				0
		Reseda jacquinii Rchb., 1824	Réséda de Jacquin	2018	RV82		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
		Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	2018				0
		Rubus canescens DC., 1813	Ronce blanchâtre	2017				0
		Rorippa pyrenaica (All.) Rchb., 1838	Rorippe des Pyrénées, Roripe des Pyrénées	2018				0
		Rubus caesius L., 1753	Rosier bleue, Ronce à fruits bleus, Ronce bleue	2018				0
		Rosa pouzinii Tratt., 1823	Rosier de Pouzin, Églantier de Pouzin	2018				0
		Rosa arvensis Huds., 1762	Rosier des champs, Rosier rampant	2018				0
		Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies	2018				0
		Rosa agrestis Savi, 1798	Rosier des haies, Églantier agreste	2017				0
		Rosa tomentosa Sm., 1800	Rosier tomenteux, Églantier tomenteux	2017				0
		Osyris alba L., 1753	Rouvet blanc	2009				0
		Sherardia arvensis L., 1753	Rubéole des champs, Gratteron fleuri	2018				0
		Arenaria serpyllifolia L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs	2017				0
		Moehringia trinervia (L.) Clairv., 1811	Sabline à trois nervures, Moehringie à trois nervures	2018				0
		Arenaria montana L., 1755	Sabline des montagnes	2018			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
		Lotus corniculatus subsp. corniculatus L., 1753	Sabot-de-la-mariée	2012				0
		Sagina apetala Ard., 1763	Sagine apétale, Sagine sans pétales	2017				0
		Sagina procumbens L., 1753	Sagine couchée	2018				0
		Smilax aspera L., 1753	Salsepareille, Liseron épineux	2018				0
		Tragopogon pratensis L., 1753	Salsifis des prés	2018				0
		Saponaria ocymoides L., 1753	Saponaire faux-basilic	2018				0
		Saponaria officinalis L., 1753	Saponaire officinale, Savonnière, Herbe à savon	2018				0
		Clinopodium vulgare L., 1753	Sariette commune, Grand Basilic	2017				0
		Salvia pratensis L., 1753	Sauge des prés, Sauge commune	2018				0
		Salvia glutinosa L., 1753	Sauge glutineuse, Ormin gluant	2018			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
		Salix cinerea L., 1753	Saule cendré	2017				0
		Salix eleagnos Scop., 1772	Saule drapé	2017				0
		Salix fragilis L., 1753	Saule fragile	2017				0
		Salix caprea L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres	2017				0
		Saxifraga tridactylites L., 1753	Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage	2018				0
		Saxifraga fragosoi Sennen, 1929	Saxifrage continentale	2018				0
		Saxifraga prostii Sternb., 1831	Saxifrage de Prost	2016	RV73,RV82	LC	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
		Saxifraga granulata L., 1753	Saxifrage granulé, Herbe à la gravelle	2017				0
		Scabiosa columbaria L., 1753	Scabieuse colombaire	2018				0
		Dioscorea communis (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame	2018				0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
		Polygonatum multiflorum (L.) All., 1785	Sceau de Salomon multiflore, Polygonate multiflore	2017				0
		Polygonatum odoratum (Mill.) Druce, 1906	Sceau de salomon odorant, Polygonate officinal	2018				0
		Scilla bifolia L., 1753	Scille à deux feuilles, Étoile bleue	2017				0
		Prospero autumnale (L.) Speta, 1982	Scille d'automne	2018				0
		Scleranthus perennis L., 1753	Scléranthe vivace	2017				0
		Scorzonera humilis L., 1753	Scorsonère des prés, Petit scorsonère, Scorzonère humble	2002	DV01		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
		Scrophularia auriculata L., 1753	Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis	1999				0
		Scrophularia canina L., 1753	Scrofulaire des chiens	2017				0
		Scrophularia nodosa L., 1753	Scrophulaire noueuse	2018				0
		Senecio ovatus subsp. alpestris (Gaudin) Herborg, 1987	Séneçon alpestre	2008				0
		Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun	2017				0
		Senecio ovatus (G.Gaertn., B.Mey. & Scherb.) Willd., 1803	Séneçon de Fuchs	2017				0
		Senecio sylvaticus L., 1753	Séneçon des bois, Séneçon des forêts	2018				0
		Senecio lividus L., 1753	Séneçon livide	2004			Déterminante (Auvergne)	0
		Senecio inaequidens DC., 1838	Séneçon sud-africain	2017				0
		Senecio viscosus L., 1753	Séneçon visqueux	2018				0
		Serapias lingua L., 1753	Sérapias langue, Sérapias à languette	2018	CCB,DV42		Déterminante (Auvergne)	oui
		Serratula tinctoria L., 1753	Serratule des teinturiers, Sarrette	2018				0
		Setaria italica subsp. pycnocoma (Steud.) de Wet, 1981	Sétaire dense	2004				0
		Setaria italica subsp. viridis (L.) Thell., 1912	Sétaire verte	2002				0
		Atocion armeria (L.) Raf., 1840	Silène à bouquets	2018				0
		Silene gallica L., 1753	Silène de France, Silène d'Angleterre	2019				0
		Silene italica (L.) Pers., 1805	Silène d'Italie	2018				0
		Silene vulgaris (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé, Tapotte	2018				0
		Silene nutans L., 1753	Silène nutans, Silène penché	2018				0
		Silene saxifraga L., 1753	Silène saxifrage	2018				0
		Solidago virgaurea L., 1753	Solidage verge d'or, Herbe des Juifs	2018				0
		Sorbus aucuparia L., 1753	Sorbier des oiseleurs, Sorbier sauvage	2017				0
		Cyperus eragrostis Lam., 1791	Souchet vigoureux, Souchet robuste	2017				0
		Spergula morisonii Boreau, 1847	Spargoute printanière, Spergule de Morison, Espargoutte de printemps	2017				0
		Spiranthes spiralis (L.) Chevall., 1827	Spiranthe d'automne, Spiranthe spiralée	2016	CCB			oui
		Spiranthes aestivalis (Poir.) Rich., 1817	Spiranthe d'été	2017	CCA,CCB,CDH4,IBE 1,NV1	VU	Déterminante (Auvergne)	oui
		Spiraea japonica L.f., 1782	Spirée du Japon	2018				0
		Spirodela polyrhiza (L.) Schleid., 1839	Spirodèle à plusieurs racines	2002	DV74		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	0
		Sporobolus indicus (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile, Sporobole tenace	2018				0
		Stellaria nemorum L., 1753	Stellaire des bois	2017				0
		Stellaria holostea L., 1753	Stellaire holostée	2018				0
		Succisa pratensis Moench, 1794	Succise des prés, Herbe du Diable	2018				0
		Sambucus racemosa L., 1753	Sureau à grappes, Sureau de montagne	2017				0
		Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir, Sampéchier	2019				0
		Noccaea caerulescens (J.Presl & C.Presl) F.K.Mey., 1973	Tabouret des Alpes, Tabouret bleuâtre	2018				0
		Microthlaspi perfoliatum (L.) F.K.Mey., 1973	Tabouret perfolié	2010				0
		Teesdalia nudicaulis (L.) R.Br., 1812	Téesdalie à tige nue	2018				0
		Thymus polytrichus A.Kern. ex Borbás, 1890	Thym à pilosité variable	2018				0
		Thymus nitens Lamotte, 1881	Thym luisant	2018	RV73			0
		Tilia platyphyllos Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	2017				0
		Tilia cordata Mill., 1768	Tilleul à petites feuilles, Tilleul des bois	2017				0
		Tilia tomentosa Moench, 1785	Tilleul argenté	2018				0
		Helianthus tuberosus L., 1753	Topinambour, Patate de Virginie	2017				0
		Trifolium angustifolium L., 1753	Trèfle à folioles étroites, Queue-de-renard	2011				0
		Bituminaria bituminosa (L.) C.H.Stirt., 1981	Trèfle bitumeux, Trèfle bitumineux	2017				0
		Trifolium campestre Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance	2018				0
		Trifolium incarnatum var. molinerii (Balb. ex Hornem.) DC., 1815	Trèfle de Molineri	2018				0
		Trifolium arvense L., 1753	Trèfle des champs, Pied de lièvre, Trèfle Pied-de-lièvre	2018				0
		Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	2018				0
		Trifolium dubium Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit Trèfle jaune	2018				0
		Trifolium medium L., 1759	Trèfle intermédiaire, Trèfle moyen	2017				0
		Trifolium ochroleucon Huds., 1762	Trèfle jaunâtre, Trèfle jaune pâle	2018				0
		Trifolium nigrescens Viv., 1808	Trèfle noircissant	2018				0
		Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	2018				0
		Trifolium subterraneum L., 1753	Trèfle semeur, Trèfle souterrain, Trèfle enterreur	2017				0
		Trifolium striatum L., 1753	Trèfle strié	2018				0
		Trisetum flavescens (L.) P.Beauv., 1812	Trisète commune, Avoine dorée	2018				0
		Ligustrum vulgare L., 1753	Troëne, Raisin de chien	2017				0
		Tulipa sylvestris subsp. australis (Link) Pamp., 1914	Tulipe des Alpes, Tulipe du Midi	1999			Déterminante (Auvergne)	0
		Tussilago farfara L., 1753	Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de saint Quirin	2017				0
		Valeriana tripteris L., 1753	Valériane à trois folioles	2017				0
		Valeriana officinalis L., 1753	Valériane officinale, Valériane des collines	1999				0
		Veratrum album L., 1753	Vérâtre blanc, Varaire	2018				0
		Erigeron sumatrensis Retz., 1810	Vergerette de Barcelone	2018				0
		Veronica hederifolia L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	2017				0
		Veronica cymbalaria Bodard, 1798	Véronique cymbalaire	2018				0
		Veronica persica Poir., 1808	Véronique de Perse	2017				0
		Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs, Velvote sauvage	2018				0
		Veronica officinalis L., 1753	Véronique officinale, Herbe aux ladres	2018				0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
		Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit chêne, Fausse Germandrée	2018				0
		Vicia angustifolia L., 1759	Vesce à feuilles étroites	2011				0
		Vicia cracca L., 1753	Vesce cracca, Jarosse	2018				0
		Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée, Poisette	2018				0
		Vicia sepium L., 1753	Vesce des haies	2017				0
		Ervilia hirsuta (L.) Opiz, 1852	Vesce hérissée, Ers velu	2018				0
		Vicia orobus DC., 1815	Vesce orobe	1985			Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
		Vicia lathyroides L., 1753	Vesce printannière, Vesce fausse Gesse	2018				0
		Vitis vinifera subsp. vinifera L., 1753	Vigne cultivée	2017				0
		Parthenocissus quinquefolia (L.) Planch., 1887	Vigne vierge à cinq feuilles, Vigne-vierge	2017				0
		Viola alba subsp. dehnhardtii (Ten.) W.Becker, 1902	Violette	2017				0
		Viola riviniana Rchb., 1823	Violette de Rivinus, Violette de rivin	2018				0
		Viola hirta L., 1753	Violette hérissée	2017				0
		Viburnum tinus L., 1753	Viorne tin, Fatamot	2017				0
		Echium vulgare L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire	2018				0
		Vulpia bromoides (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil, Vulpie faux Brome	2018				0
		Aethusa cynapium L., 1753		2017				0
		Agrimonia eupatoria L., 1753		2017				0
		Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916		2018				0
		Anthyllis vulneraria subsp. vulneraria L., 1753		2018				0
		Asarina procumbens (L.) Mill., 1768		2019	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
		Aster trinervius Roxb., 1814		2017				0
		Buglossoides arvensis subsp. arvensis (L.) I.M.Johnst., 1954		1995				0
		Carex muricata L., 1753		2017				0
		Centaurea jacea subsp. jacea L., 1753		2012				0
		Clinopodium acinos (L.) Kuntze, 1891		2017				0
		Clinopodium nepeta subsp. sylvaticum (Bromf.) Peruzzi & F.Conti, 2008		2018				0
		Colchicum multiflorum Brot., 1804		2017				0
		Cyanus semidecurrens (Jord.) Holub, 1973		1985				0
		Dactylorhiza maculata (L.) Soó, 1962		2018	CCB			0
		Dactylorhiza maculata var. maculata (L.) Soó, 1962		2002	CCB			0
		Dactylorhiza sambucina (L.) Soó, 1962		2017	CCB			0
		Datura stramonium L., 1753		2018				0
		Helianthemum nummularium (L.) Mill., 1768		2018				0
		Hylotelephium telephium (L.) H.Ohba, 1977		2017				0
		Jacobaea vulgaris Gaertn., 1791		2018				0
		Loncomelos pyrenaicus (L.) Hrouda, 1988		2018				0
		Phyllostachys nigra (Lodd. ex Lindl.) Munro, 1868		2017				0
		Pilosella lactucella (Wallr.) P.D.Sell & C.West, 1967		2018				0
		Pilosella officinarum Vaill., 1754		2018				0
		Poa bulbosa var. vivipara Koeler, 1802		2018				0
		Poa pratensis subsp. pratensis L., 1753		2011				0
		Rubus ulmifolius Schott, 1818		2017				0
		Scleranthus annuus subsp. annuus L., 1753		2018				0
		Sempervivum tectorum subsp. tectorum L., 1753		2018				0
		Sorbus aria (L.) Crantz, 1763		2018				0
		Taraxacum dens-leonis Desf., 1799		1999				0
		Taraxacum officinale F.H.Wigg., 1780		2018				0
		Thymus pulegioides L., 1753		2012				0
		Trifolium pratense var. pratense L., 1753		2012				0
		Trifolium repens var. repens L., 1753		2012				0
		Ulmus glabra Huds., 1762		2014				0
		Ulmus minor Mill., 1768		2017				0
		Vulpia myuros (L.) C.C.Gmel., 1805		2018				0
Gymnospermes		Cedrus atlantica (Manetti ex Endl.) Carrière, 1855	Cèdre de l'Atlas	2018				0
		Picea abies (L.) H.Karst., 1881	Épicéa commun, Sérente	2017				0
		Juniperus communis L., 1753	Genévrier commun, Peteron	2020				0
		Juniperus communis subsp. communis L., 1753	Genévrier commun, Peteron	2018				0
		Juniperus oxycedrus L., 1753	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant	2016				0
		Taxus baccata L., 1753	If à baies	2018				0
		Larix decidua Mill., 1768	Mélèze d'Europe, Pin de Briançon	2017				0
		Pinus mugo subsp. uncinata (Ramond ex DC.) Domin, 1936	Pin à crochets	2017				0
		Pinus nigra subsp. laricio Maire, 1928	Pin Laricio, Pin de Corse	2018				0
		Pinus pinaster Aiton, 1789	Pin maritime, Pin mésogéen	2018				0
		Pinus sylvestris L., 1753	Pin sylvestre	2018				0
		Pseudotsuga menziesii (Mirb.) Franco, 1950	Sapin de Douglas, Pin de l'Orégon	2017				0
		Abies alba Mill., 1768	Sapin pectiné, Sapin à feuilles d'If	2017				0
		Anogramma leptophylla (L.) Link, 1841	Anogramme à feuilles minces, Grammitis	2018	DV09,DV31,DV65		Déterminante (Auvergne)	0
		Asplenium obovatum subsp. billotii (F.W.Schultz) Kerguélen, 1998	Asplénium lancéolé	2003				0
		Blechnum spicant (L.) Roth, 1794	Blechnum en épi, Blechne	2020				0
		Botrychium lunaria (L.) Sw., 1802	Botryche lunaire, Botrychium lunaire	1988				oui
		Botrychium matricariifolium (A.Braun ex Döll) W.D.J.Koch, 1846	Botrychium à feuilles de Matricaire, Botryche à feuilles de matricaire	2002	IBE1,NV1	VU	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	oui
		Adiantum capillus-veneris L., 1753	Capillaire de Montpellier, Cheveux de Vénus, Capillaire Cheveu-de-Vénus	2017			Déterminante (Auvergne)	0

Groupe taxon	Ordre	Nom latin	Nom français	Dernière observation	Statut de protection	Etat de conservation UICN (LR fr)	Espèce déterminante ZNIEFF	Espèce à enjeu PNC
Ptéridophytes		Asplenium trichomanes subsp. pachyrachis (Christ) Lovis & Reichst., 1980	Capillaire des murailles à rachis épais, Doradille à rachis épais	2018				0
		Asplenium trichomanes L., 1753	Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge, Asplénie	2017			Déterminante (Auvergne)	0
		Asplenium trichomanes subsp. trichomanes L., 1753	Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge, Asplénie	2019				0
		Asplenium trichomanes subsp. quadrivalens D.E.Mey., 1964	Capillaire, Doradille fausse-capillaire	2017				0
		Asplenium adiantum-nigrum L., 1753	Capillaire noir, Doradille noir	2017				0
		Cystopteris fragilis (L.) Bernh., 1805	Cystoptéris fragile, Capillaire blanche, Capillaire blanc	2017				0
		Asplenium onopteris L., 1753	Doradille des ânes, Asplénium Onoptéris	2018				0
		Asplenium foreziense Legrand ex Magnier, 1884	Doradille du Forez	2018	RV83		Déterminante (Auvergne)	0
		Asplenium septentrionale (L.) Hoffm., 1795	Doradille du Nord, Doradille septentrionale	2018				0
		Dryopteris ardechensis Fraser-Jenk., 1981	Dryoptéris des Cévennes, Dryoptéris d'Ardèche	2018		VU	Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon)	oui
		Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéris des chartreux , Fougère spinuleuse	2017				0
		Dryopteris oreades Fomin, 1911	Dryoptéris des montagnes, Dryoptéris des oréades	2018				0
		Dryopteris dilatata (Hoffm.) A.Gray, 1848	Dryoptéris dilaté, Fougère dilatée	2017				0
		Dryopteris affinis subsp. cambrensis Fraser-Jenk., 1987	Dryoptéris écailleux	2017				0
		Dryopteris affinis subsp. borreri (Newman) Fraser-Jenk., 1980	Dryoptéris écailleux, Dryoptéris de Borrer	2020				0
		Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenk., 1979	Dryoptéris écailleux, Fausse Fougère mâle	2017				0
		Dryopteris affinis subsp. affinis (Lowe) Fraser-Jenk., 1979	Dryoptéris écailleux, Fausse Fougère mâle	2018				0
		Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle, Porte-aigle	2018				0
		Pteridium aquilinum subsp. aquilinum (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle, Porte-aigle	2017				0
		Athyrium filix-femina (L.) Roth, 1799	Fougère femelle, Polypode femelle	2020				0
		Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	2019				0
		Huperzia selago (L.) Bernh. ex Schrank & Mart., 1829	Lycopode sélagine, Lycopode dressé	2016	CDH5,DV12,DV42, DV81		Déterminante à critères (Languedoc-Roussillon),Déterminante (Auvergne)	0
		Ophioglossum vulgatum L., 1753	Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de-serpent	2018	RV82			0
		Osmunda regalis L., 1753	Osmonde royale, Fougère fleurie	2020	DV01,DV31,DV32		Déterminante (Auvergne)	0
		Polypodium interjectum Shivas, 1961	Polypode intermédiaire	2018				0
		Polystichum setiferum (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raides	2018				0
		Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard	2018				0
		Polypodium vulgare L., 1753	Réglisse des bois, Polypode vulgaire	2018				0
		Asplenium ruta-muraria subsp. ruta-muraria L., 1753	Rue des murailles	1988				0
		Asplenium scolopendrium L., 1753	Scolopendre, Scolopendre officinale	2017				0
		Asplenium ceterach L., 1753		2019				0
		Asplenium x alternifolium nothosubsp. alternifolium Wulfen, 1781		2017				0
		Asplenium x alternifolium Wulfen, 1781		1988				0

Annexe 2 : Tableau complet de la synthèse des enjeux

Milieu	Zone concernée (numéro)	Synthèse des enjeux	Enjeux réglementaires	Habitats à enjeux
Milieux humides et milieux aquatiques	L'Homol et ses affluents (Gardonnette, Amalet…) **(1)**	Les cours d'eau issus du Mont-Lozère sont le premier support de la biodiversité communale. Dans leurs parties amont, l'Homol et ses affluents accueillent des espèces rares ou protégées liées à la qualité de ses eaux vives et au caractère naturel des berges (Ecrevisse à pattes blanches, Truite, Cincle plongeur, ...). Le Luech et les parties basses de l'Homol ou de la Gardonnette présentent une plus grande diversité d'espèces (poissons, Loutre, insectes, oiseaux...), dont certaines sont également à haute valeur patrimoniale (plusieurs libellules notamment), et sont bordés localement par des zones humides remarquables (ex : boisements de frênes et d'Aulnes dans le site Natura 2000). **La préservation de ces milieux repose sur la protection de la ressource et de la qualité des eaux mais aussi sur le maintien de rives "naturelles" porteuses d'une ripisylve continue et diversifiée.** **La présence de nombreuses plantes exotiques envahissantes est une problématique sur cette partie du territoire où leur impact est important (dégradation des berges, pression sur les espèces locales...).**	Loi sur l'eau Natura 2000 (ZPS les Cévennes) ZNIEFF	Des nombreuses zones humides, souvent de petites tailles, existent le long des ruisseaux. Ces boisements alluviaux, mégaphorbiaies, mares… ne sont pas cartographiées
	Le Luech **(2)**		Loi sur l'eau Natura 2000 (Hautes vallées de la Cèze et du Luech)	> Lits de gravier méditerranéens (3250) > Forêts de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens (91E0)
	Suintements silicieux et zones humides ponctuelles **(3)**	L'observation de la flore et des libellules de la commune a permis de localiser des milieux humides de petites tailles mais qui recèlent une biodiversité remarquable (Sérapias langue, Spiranthe d'été, Cordulégastre bidenté...). **Ces suintements temporaires sont situés sur des pentes rocheuses siliceuses, au bord de ruisseaux intermittents ou de rivières. Ce sont des milieux qui s'assèchent l'été et dont les espèces ne sont souvent visibles qu'en début de saison.** Le nombre de sites est certainement sous-évalué mais leur configuration fait qu'ils ne subissent pas forcément de pression (travaux de voirie ?). L'habitat naturel est susceptible d'être d'intérêt européen s'il est localisé dans un site Natura 2000. D'autres types de zones humides comme des mares, de petites zones marécageuses, d'anciens béals... existent certainement mais n'ont pas pu être cartographiés.	Loi sur l'eau ZNIEFF Natura 2000 (Hautes vallées de la Cèze et du Luech)	> Suintement temporaire sur silice (3170). Une zone cartographiée sur le Luech mais d'autres à rechercher
Milieux boisés	Forêt de Malmontet **(4)**	La forêt domaniale de Malmontet comporte des vestiges de "forêts anciennes" mais elle est relativement jeune car elle est issue d'un programme de replantation datant d'il y a environ 100 ans. Elle comporte cependant des boisements montagnards de très fort intérêt (hêtraie, hêtraie-sapinière en particulier au niveau de Serre fageolle) et de petites zones humides ou des clairières qui lui confèrent une certaine diversité faunistique et floristique. Ce "potentiel" peut être développé via une gestion adaptée : augmentation du vieux bois et du bois mort propices à beaucoup d'espèces (oiseaux cavernicoles, coléoptères, lichens, champignons...), maintien des éléments de diversité comme les zones humides ou les clairières, gestion en futaie irrégulière... Dans le cadre de son aménagement forestier, l'ONF a déjà mis en œuvre un certain nombre d'actions allant dans ce sens : plusieurs ilots de sénescence, arbres à loges préservés....	Cœur de Parc national ZNIEFF Natura 2000 (ZPS les Cévennes)	> Hêtraies, Hêtraies Sapinières et Sapinières acidiphiles (9120) > Hêtraies neutroclines (9130) > Petites zones humides certainement non cartographiées
	Forêt de l'Homol **(5)**	La forêt domaniale accueille, en bordure de l'Homol, une population de "Botryche à feuille de matricaire", une petite fougère très rare et constituant un très fort enjeu pour le Parc national (cela lui vaut aussi d'être désignée en ZNIEFF). Elle est constituée de boisements de feuillus assez représentatif des forêts naturelles des hautes vallées cévenoles. Il s'agit en particulier de plusieurs zones de Chênaie verte supra-méditerranéennes et d'une Chênaie pubescente qui marque la transition vers l'étage montagnard, en limite avec la commune de Vialas. Ces boisements doivent également vieillir pour exprimer leur biodiversité. L'ONF a mis en place un îlot de senescence et travaille en partenariat avec le PNC pour la gestion de ces forêts en cœur de Parc national.	Cœur de Parc national ZNIEFF Natura 2000 (ZPS les Cévennes + Bout de ZSC Haute Cèze)	> Chênaie pubescente acidiphile (enjeu exceptionnel PNC) > Chênaie verte supraméditerranéenne sur schiste (9340) > Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens (91E0)
	Autres boisements	Privilégier les espèces autochtones (Pin de Salzmann suite au dépérissement des chataigniers), et les boisements diversifiés, laisser du bois mort et des zones de vieillissement (ilots de senescences, protection d'arbres remarquables), revaloriser les chênaies naturelles qui ont un réel potentiel.	Natura 2000 (Hautes vallées de la Cèze et du Luech)	

Espèces à enjeux	Enjeux en terme de continuité écologique	Pressions ou risques
> FLORE : Botrychium à feuilles de Matricaire (en amont de la confluence avec la Gardonette), Vesce orobe une espèce peu commune en Cévennes dont l'essentiel des localités se trouvent dans le bassin du haut Luech (localisé au niveau du captage de l'Homol, probablement d'avantage de stations notamment vers les Pélégris) > CRUSTACES : Ecrevisse à pattes blanches (très sensible à la qualité de l'eau mais aussi au bon entretien des rives. : ombrage, supports/caches comme les racines des arbres, filtration des apports du bassin versant...) > INSECTES : Lucane cerf volant et Rosalie des Alpes dont les arbres supports sont à rechercher (dans la ripisylve de la Gardonette ?), libellules comme le Cordulégastre bidenté, la Leucorrhine douteuse et la Cordulie arctique (pour ces 2 dernières le lieu de reproduction est probablement distant et à rechercher dans des zones tourbeuses, marais et étangs acides...). > POISSONS : Truite commune, Blageon, Vairon. Note : baisse des effectifs de Truite constatée par le FPPMA30 depuis plusieurs années. > OISEAUX : Pic noir (besoin de vieux arbres sur les rives), Cincle plongeur (tributaire de la qualité des eaux mais aussi de sites de nidification, parfois sur les ponts ou les murs en surplomb du ruisseau) > MAMMIFERES : Loutre d'Europe, zones de chasse des chauve-souris...	> la rivière est un réservoir et un corridor écologique pour les espèces aquatiques mais aussi pour beaucoup d'autres espèces (amphibiens, insectes, mammifères....). Un ouvrage artificiel, un rejet polluant ou une suppression de la végétation rivulaire peuvent créer des discontinuités.	> Artificialisation (confortement de berges, aménagement de sentiers) ou entretien trop drastique des berges > Développement des plantes invasives dont la Renouée du Japon (parfois favorisées par une berge mise à nue) > **Pollutions** (pompiers lavent leurs camions à la rivière, accident sur la route, assainissement défaillant produits phytosanitaires dans les cultures/jardins…), > Impact physique (apports de matériaux lors de travaux, gestion forestière inadaptée, traversée d'engins…) > Pression sur la ressource (projets de barrages, augmentation des prélèvements d'eau....) > changement climatique
> LIBELLULES : Cordulie splendide, Sympétrum du Piémont, Gomphe à forcepts méridional, Cordulie à corps fin > POISSONS : Chabot, Blageon, Truite commune, (+autres avec enjeux modérés) > OISEAUX : Cincle plongeur, Martin pêcheur, Pic noir et Pic Epeiche… > MAMMIFERES : Loutre d'Europe, zones de chasse des chauve-souris		
> FLORE : Sérapias langue, Spiranthe d'été, Orchis à odeur de punaise, Dryoptéris des Cévennes, Oenanthe à feuilles de peucédan (petite source et priarie humide située à l'est de la Molière) > LIBELLULES : Cordulégastre bidenté	> sites plutôt isolés mais parfois à proximité de cours d'eau qui peuvent jouer le rôle de corridors pour les espèces	> A préciser. Impacts de travaux en bordure de voirie ? Evolution climatique ? / Piétinement ?
> FLORE : Buxbaumie verte, Aconit napel, Aconit de naples, Saxifrage de prost (dans des lieux rocheux), Orthotric de Roger (sa présence invite à conserver des stades forestiers jeunes au sein des forêts plus mâtures, notamment en conservant les clairières), Orme lisse (originalité liée à la présence d'un sol humide), hêtres tortueux... > AMPHIBIENS : Salamandre tachetée... > OISEAUX : Pic noir, Chouette hulotte... > MAMMIFERES : Genette commune, Chauve-souris...	> Réservoir de biodiversité forestière identifié dans le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) > Préserver l'archipel des 6 îlots de senescence	Forets publiques relativement protégées aujourd'hui mais risques d'intensification de l'exploitation à l'avenir
> FLORE : Botryche à feuille de matricaire > OISEAU : Pic noir, Pic épeiche, Circaete Jean-le-Blanc > AMPHIBIENS : Salamandre tachetée... > MAMMIFERES : Genette commune, Chauve-souris	> Réservoir de biodiversité forestière identifié dans le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)	
biodiversité se développant dans les vieux boisements (coléoptères, lichens, oiseaux, flore…)	projet de création d'une trame de vieux bois à l'échelle du Parc national des Cévennes. Amélioration de la qualité de la trame actuelle	risques : plantation monospécifique ou d'espèces exotiques, risque de surexploitation, incendie…

Milieu	Zone concernée (numéro)	Synthèse des enjeux	Enjeux réglementaires	Habitats à enjeux
Milieux ouverts et semi-ouverts	Prairies de fauche **(6)**	Les **prairies de fauche des plaines** se trouvent le long des cours d'eau sur des sols riches en alluvions, plutôt humides tout en étant bien drainés. Ces lieux fertiles sont utilisés de manière historique pour la production de fourrage (fauches, éventuellement paturage de regain). Elles peuvent accueillir une grande **biodiversité floristique et faunistique liée aux milieux ouverts,** particulièrement précieuse dans nos vallées très boisées. Elles constituent un **enjeu exeptionnel pour le site Natura 2000** "Vallées de la haute cèze et du Luech". Ces prairies sont menacées par des changements de pratiques agricoles (conversion en culture ou maraichage, apports d'amendements ou de produits phytosanitaires...) ou par l'urbanisation. Le **SMHVC, structure animatrice du site Natura 2000, peut apporter son conseil aux propriétaires/exploitants** souhaitant se mobiliser pour préserver ces habitats.	Natura 2000 (Hautes vallées de la Cèze et du Luech)	> prairies de fauche des plaines (6510)
	Autres zones ouvertes ou buissonnantes d'interêt **(7)**	D'autres petits espaces ouverts ou semi-ouverts qui acceuillent des espèces remarquables ont été identifiés. Il s'agit en particulier : - au niveau de la Mouline basse, d'un site où a été observée **la Diane**, un superbe papillon à très fort enjeu pour le Parc national, - au niveau des Bouzèdes, une lande à Genet purgatif qui apporte une biodiversité originale pour la commune avec notamment le **Criquet de l'Aigoual,** **-** de nombreux espaces buissonants aux ambiences méditerrannéennes (maquis, matorrals), qui accueillent le **Ciste de Pouzloz**, une plante endémique des Cévennes, protégée mais très abondante sur le territoire. Ces derniers espaces n'ont pas été cartographiés car ils sont trop nombreux mais ils contribuent aussi à la biodiversité communale (oiseaux, papillons, reptiles, criquets/grillons/sauterelles, lieux de chasse pour chauve-souris...). Une réflexion sur les **modalités d'entretien des abords des hameaux** en lien avec la biodiversité serait interessante (intégrer la défense incendie et éventuellement la question des pratiques anciennes de pastoralisme)	/	/
Espaces aménagés	Gite à chauve-souris **(8)**	Les **chauve souris** sont des espèces qui ont connu un fort déclin au cours des dernières décennies (-54% depuis 2006, selon l'observatoire national de la biodiversité). Certaines utilisent des ouvrages d'origine humaine comme le **Petit rhinolophe et de Grand rhinolophe** dont des individus occupent régulièrement une mine au niveau de Pont-de-Rastel (en hivernage). D'autres sites sont certainement à prospecter sur le territoire (anciennes mines, galeries diverses, ouvrages divers...). Il serait interessant de mieux identifier ces lieux et, si possible, de les sécuriser tout en conservant un accès pour les animaux.	/	/
	Batiments, infrastrutures et abords (jardins, vergeers, haies….)	Le village, les hameaux et leurs abords sont aussi des lieux importants pour l'accueil de la biodiversité. L'opération "**Génolhac encadre sa flore**" a bien mis en évidence la diversité des plantes, mousses, lichens qui ornent les murs. Certaines espèces d'**hirondelles ou de chauve-souris** nichaient jadis abondament sur les façades ou dans les bâtiments. Les **jardins et vergers** peuvent être des lieux attractifs pour de nombreux insectes pollinisateurs, oiseaux, mammifères. Certains **très vieux arbres** d'alignements ou localisés dans des parcs d'agrément peuvent accueillir des colonies de chauve-souris ou des coléoptères rares. **Les choix d'aménagements** (urbanisation, gestion de l'éclairage, assainissement...), les pratiques de jardinage (introduction d'espèces exotiques ou sauvegarde de variétés anciennes, usage de phytosanitaire...) ou de gestion des espaces verts et parcs arborés, la façon dont sont intégrés les cours d'eau dans le village peuvent en faire un espace riche, refuge pour la biodiversité, ou au contraire un espace hostile et une rupture dans les différentes trames écologiques. Enfin, ce sont certainement les endroits les plus adaptés pour **sensibiliser les habitants** et les mobiliser en faveur de la biodiversité.	/	/

Espèces à enjeux	Enjeux en terme de continuité écologique	Pressions ou risques
> FLORE : Botryche lunaire, espèces de plantes à fleurs et de graminées nombreuses mais pas d'espèce protégée identifiée > FAUNE : nombreuses espèces d'oiseaux, de papillons , de criquets/grillons/sauterelles…	Maintien d'un réseau d'espaces ouverts et semi-ouverts	pressions : urbanisation, conversion en prairie temporaire ou en culture
> FLORE : Ciste de Pouzolz, Aster à trois nervures, Dryoptéris des Cévennes > INSECTES : Diane et sa plante hote, l'Aristoloche, Criquet de l'Aigoual > REPTILES : Lézard catalan, Couleuvre de montpellier > OISEAU : Circaète Jean-le-Blanc…	Maintien d'un réseau d'espaces ouverts et semi-ouverts	> abandon et fermeture naturelle, > pratiques culturales ou de jardinage non écologiques (pesticides, insecticides, monocultures…), > zones concernées par les espèces exotiques envahissantes > urbanisation
CHAUVE SOURIS : Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe…	/	Comblement / fermeture de sites, dérangement
> CHAUVE SOURIS : Petit Rhinolophe, Pipistrelles > OISEAUX : Hirondelles, oiseaux qui nichent dans les vieux arbres > INSECTES : Lucane cerf volant, Roslie desAlpes, papillons, abeilles et autres pollinisateurs > Fort enjeu vis-à-vis des espèces exotiques envahissantes (bords de routes, jardins…)	> Enjeu vis-à-vis de la trame des milieux ouverts et de la trame noire (Eclairage public)	> rénovation de batiments ou d'ouvrages pouvant empêcher l'utilisation par les chauves-souris ou les oiseaux (hirondelles, Cincle plongeur…) > pollution lumineuse > entretien des voiries non adapté > **Pollutions** : - Abris à sel se déversant dans la rivière lors des pluies - SCNF utilisent herbicides sur leurs voies

Annexe 3 : programmes d'animation 2017 et 2018

> Qu'est-ce qu'un ABC

L'Atlas de la Biodiversité Communale doit permettre en deux ans de partager et améliorer la connaissance du patrimoine naturel communal, ses richesses, ses enjeux, et de construire collectivement des pistes d'actions locales pour préserver et valoriser ce patrimoine.

C'est une démarche participative portée par la commune avec l'appui du Parc national des Cévennes et le soutien de l'Agence française pour la biodiversité.

Chacun est invité à contribuer à l'amélioration de la connaissance et à l'élaboration des propositions d'actions, et à participer aux inventaires et animations qui auront lieu sur la commune.

Alors rendez-vous prochainement près de chez vous pour découvrir ensemble cette nature remarquable ou plus ordinaire que nous côtoyons tous les jours !

> Le mot du maire

La commune consciente de la richesse de notre environnement s'engage à travers l'atlas de la biodiversité communale.
La qualité de nos ressources naturelles et de la biodiversité est garante de la qualité de la vie des habitants et des générations futures.
Mais face à l'érosion de la biodiversité il est important de sensibiliser tout un chacun à l'importance qu'elle joue afin de préserver la vie des espèces végétales et animales qui nous entourent.
La collaboration de tous les acteurs est primordiale dans cette dynamique. D'où l'importance que ce projet soit le plus participatif et co-construit possible. La mise en synergie des moyens est nécessaire.
En mutualisant et coordonnant nos connaissances nous seront plus à même de nous approprier et valoriser notre environnement.
C'est pourquoi pendant 2 ans avec l'appui du Parc national, de tous les partenaires volontaires, des moyens techniques et humains mobilisés par la commune, des actions d'amélioration de la connaissance et d'animations aussi bien pour les adultes que pour les enfants seront menés sur la commune.

Les actions déjà engagées :
- Zéro phyto
- Commission extra-municipale « valorisation environnementale »
- Troc qui est un lieu d'échanges et de partage entre particuliers
- Rôle des jardins du mercredi (encourager les jardiniers amateurs et ou professionnels en développant l'entre aide et en s'initiant aux pratiquent naturelles : fabrication et utilisation du compost pour enrichir la terre cycle naturel… paillage, échanges de semences anciennes…)
- Réflexion en cours sur l'éclairage public : favoriser la vie nocturne…

L'utilité de l'ABC est une opportunité pour tous les habitants de s'approprier les richesses de notre environnement tout en renforçant l'attractivité touristique de notre commune. Aussi, cette démarche ne peut se réaliser qu'avec la contribution de tous. Simple habitant ou expert en la matière. Je remercie d'ores et déjà l'ensemble des acteurs impliqués dans cette réalisation utile à tous.

Georges Besse-Desmoulieres

> Infos pratiques

Pour plus d'informations sur la démarche, les résultats, les sorties… Vous pouvez consulter :
> la mairie 04 66 61 10 55 et les panneaux d'affichage municipaux,
> les sites internet : http://www.cevennes-parcnational.fr/fr et http://genolhac.fr/
> la technicienne accueil et sensibilisation du Parc national des Cévennes pour le massif : Brigitte Mathieu 04 66 42 98 47 ou 06 60 31 46 40

Partageons nos connaissances et nos projets !

> ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE (ABC) de Génolhac • Ne ratez pas les prochains rendez-vous Nature chez vous !

Remarquables ou plus ordinaires les espèces et espaces qui nous entourent et constituent notre quotidien sont d'une richesse extraordinaire. Sur la commune de **Génolhac, 194 espèces animales et 439 espèces végétales** ont déjà été recensées. De nouvelles espèces et milieux naturels, nous attendent encore au détour des sentiers ou au fond du jardin. Participez à leur découverte ! Durant tout l'ABC, des inventaires participatifs et sorties nature vous seront proposés sur la commune. Ces sorties sont ouvertes à tous : naturalistes, experts, amateurs ou toute personne désireuse de mieux connaître la nature qui l'entoure. Les prochains rendez-vous :

Inscription auprès de la mairie **04 66 61 10 55**, possibilité de se rendre directement au rendez-vous mais dans la limite des places disponibles. Pour tenir compte de la météo : vérifiez quelques jours avant auprès de la mairie que la sortie a bien lieu.

Vendredi 19 mai 2017

Animation : « Survol de la biodiversité communale et présentation du projet d'ABC »

Emeric Sulmont, garde-moniteur du Parc national des Cévennes et Stephan Garnier vous présenteront le projet et les richesses naturelles de la commune.

RDV à 18h00 salle polyvalente. PAS D'INSCRIPTION.

Samedi 20 mai 2017

Animation : « Sauvages de ma rue »

Déambulation villageoise, prospection à la découverte des plantes sauvages, tout un petit monde vivant, rare ou commun, souvent insoupçonné. Avec Emeric Sulmont, garde-moniteur du Parc national des Cévennes.

RDV à 10h00 à la Maison du Parc national pour participer à la sortie. Le même jour se tient la journée « Troc de plantes » sur la place du Colombier, organisée par la commune de Génolhac.

Animation : « visitez la nuit »

Diaporama et pique-nique au jardin avant de découvrir le monde de la nuit. La faune du sous bois s'active sous les étoiles. Avec Merry Anffray (A3C) et Benoit Deffrennes garde-moniteur du Parc national des Cévennes.

RDV à la Maison du Parc national à 18h00 - puis covoiturage vers Montclar (retour vers minuit) Se munir d'une lampe masquée de rouge, jumelles. Pas de chien ! Déconseillé - de 12 ans, max. 20 participants. Inscriptions au 04 66 45 80 73.

Mercredi 14 juin 2017

Inventaire participatif : « mais quel est donc cet oiseau ? »

Marcher le nez en l'air, jumelles en mains, s'initier ou participer à l'inventaire des oiseaux de la commune en compagnie de David Hennebaut, garde-moniteur du Parc national des Cévennes.

RDV à 8h30 à la Maison du Parc National, si possible, avec des jumelles.

Vendredi 23 juin 2017

Inventaire participatif : « La flore sauvage au bord de l'Amalet »

Les plantes en bordure de rivière sont nombreuses et parfois rares. Participez à cette prospection de terrain avec Emeric Sulmont, garde-moniteur et botaniste du Parc national des Cévennes.

RDV à 14h00 pour participer à la sortie et la prospection puis RDV à 18h00 pour un échange autour d'un diaporama (plantes sauvages). Les deux rendez-vous sont à la Maison du Parc.

Samedi 24 et dimanche 25 juin 2017

« Découverte des papillons et libellules des Hautes Vallées de la Cèze »

Le syndicat des hautes vallées cévenoles, en partenariat avec le conseil départemental du Gard, organise sur un week-end un stage d'initiation à la détermination des papillons et libellules sur le site Natura 2000 de la Haute-Cèze.

RDV à 10 h devant la gare de Génolhac le samedi 24 juin, et RDV à Aujac, hameau de Bédousse à 9h30 le dimanche 25 juin.
Attention : places limitées pour l'hébergement, inscription obligatoire au 04 66 30 14 56.

Mercredi 12 juillet

Animation : "Découverte et reconnaissance des papillons"

Initiation à l'indentification des papillons de jour avec Daniel Bizet du COGard (avec soutien FDVA).

RDV à 10h30 et 14h30 devant la mairie - Inscription contacter la mairie ou le COGard - http://cogard.org

Mercredi 09 août 2017

Inventaire participatif : « Grillons, criquets, sauterelles et autres orthoptères ! »

Les orthoptères bondissent sous nos pas au bord du chemin et dans les prés. Le nez au sol, venez apprendre à les reconnaître pour mieux les inventorier. Sortie accompagnée par Jean Pierre Malafosse, garde-moniteur du Parc national des Cévennes.

RDV à la maison du Parc à 14h00.

Mardi 29 août 2017

Inventaire participatif : « Y'a quoi de chouette dans ma forêt ? »

La forêt de Malmontet recèle une grande biodiversité, parfois facile à découvrir, parfois minuscule, rare ou remarquable. Arbre creux, mousses et fougères, traces laissées au sol, plantes de sous bois… Une prospection découverte conduite par Emeric Sulmont, garde-moniteur du Parc national des Cévennes.

RDV à 9h00 pour la sortie. En cas de mauvaise météo, un diaporama vous sera présenté en salle.

Nuit de la chauve-souris

Les chauves-souris sont peu visibles. Grâce à la bat-box, elles peuvent être reconnues ! Diaporama et sortie nocturne. Prévoir un pique-nique. Sortie accompagnée par Anya Cockle, écologue

RDV à la maison du Parc à 18h30.

Jeudi 31 août 2017

Inventaire participatif : « Grillons, criquets, sauterelles et autres orthoptères ! »

Les orthoptères bondissent sous nos pas au bord du chemin et dans les prés. Le nez au sol, venez apprendre à les reconnaître pour mieux les inventorier. Sortie accompagnée par Jean-Pierre Malafosse, garde moniteur du Parc national des Cévennes.

RDV à la maison du parc à 14h00.

GENOLHAC

Vos prochaines sorties nature et découvertes !

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ – MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT – Alès Agglomération

Vendredi 18 mai

Inventaire participatif des oiseaux

Les yeux vers le ciel, à la recherche de drôles d'oiseaux. Venez participer à l'inventaire des oiseaux de la commune avec un garde-moniteur du Parc national des Cévennes. Avec déjà 81 espèces observées, le ciel de Génolhac est bien peuplé !

Renseignements et inscriptions au 06 77 90 51 75 - David Hennebau - Parc national des Cévennes
Rendez-vous à 7 h 30, place du Colombier

Samedi 19 mai

9 h à 13 h : Troc aux plants
Place du Colombier

14 h : «Sauvages du village»

Accompagné d'une botaniste, partez à la découverte ou redécouverte de vos voisines les plus discrètes : «mesdames les plantes» au cours d'une balade naturaliste (identification) et ludique.

Renseignements au 06 48 69 04 27 - Association Racines de Terriens
Rendez-vous place du Colombier

18 h : Séance nocturne

La nuit occupe exactement la moitié du temps qui passe. Pour beaucoup, c'est pourtant un monde inconnu. Cette soirée propose de partir à la découverte de ce nouveau continent !

Prévoir lampe de poche, pique-nique, vêtements chauds et silencieux, bonnes chaussures
Renseignements au 06 73 40 00 37
Place des Ayres, jardin de l'AEP

Du 14 au 20 mai

Exposition sur la biodiversité
de 9 h à 12 h
Maison de l'AEP
Place des Ayres
04 66 61 10 54

Du 10 au 31 mai

Génolhac encadre sa flore murale !
Rues du village
04 66 61 10 55

Mercredi 30 mai

Excursion naturaliste autour des sols et du climat sur le Mont Lozère

Venez découvrir au cours d'une excursion paisible en montagne, les processus que la nature a mis en place pour nous offrir des milieux de vie favorables et les grands enjeux liés à leur préservation.

Prévoir pique-nique, chaussures de marche et vêtements adaptés
Renseignements au 06 45 14 09 70 - Les Jardins du mercredi
Rendez-vous à 8 h 30, place du Colombier

Vendredi 8 juin

Inventaire participatif des oiseaux

Les yeux vers le ciel, à la recherche de drôles d'oiseaux. Venez participer à l'inventaire des oiseaux de la commune avec un garde-moniteur du Parc national des Cévennes. Avec déjà 81 espèces observées, le ciel de Génolhac est bien peuplé !

Renseignements au 06 77 90 51 75 - David Hennebau - Parc national des Cévennes
Rendez-vous à 7 h 30, place du Colombier

Samedi 9 juin

Regards croisés sur la nature

Photographes et naturalistes croisent leurs regards pour contribuer à illustrer la richesse de la flore et de la faune.

Prévoir un pique-nique, apporter son appareil photo si possible
Rendez-vous au carrefour des Ardides à 8 h 30
Renseignements au 06 72 28 53 55 - Jean-Pierre AUBERT (AEP) et Emeric SULMONT (PNC)

Mercredi 13 juin

A la recherche des libellules !

Venez participer aux inventaires sur le Luech et découvrez le mode de vie des libellules et demoiselles. Des filets à papillons vous seront fournis pour capturer ces insectes.

Prévoir vêtements et chaussures pour aller dans l'eau (passages dans l'eau très fréquents)
Rendez-vous à 9 h 30 place du Colombier
Renseignements et inscriptions au 06 23 60 09 02 - Syndicat mixte des hautes vallées cévenoles - Conseil départemental

A la recherche des papillons de jour !

De l'oeuf au papillon adulte, venez découvrir les moeurs exigeantes de ces insectes dont les couleurs magnifient les paysages. Ces mêmes couleurs et motifs nous permettront d'apprendre à reconnaître quelques espèces locales typiques.

Rendez-vous à 10 h place du Colombier avec un pique-nique
Renseignements et inscriptions au 04 66 63 85 74 - COGard

Jeudi 14 juin

A la recherche des nids d'hirondelles !

10 h à 12 h 30 : *présentation des différentes espèces du département et des recensements effectués jusqu'alors par le COGard. Les participants seront invités à prendre part à une action de terrain pour dénombrer les colonies présentes sur la commune.*

Rendez-vous à la salle polyvalente - Place du Colombier Prévoir pique-nique
13 h 30 : *recherche des nids sur le terrain*
Renseignements et inscriptions au 06 29 59 29 70 - COGard

Mercredi 20 juin

Le sol : un organe vital de la planète Terre

Balade en forêt à la découverte de la vie mystérieuse, foisonnante et complexe du sol et de ses habitants.

Renseignements au 04 66 30 53 64 - 06 45 14 09 70 - Les Jardins du mercredi
Rendez-vous à 14 h place du Colombier

Mercredi 11 juillet

Partez en famille à la découverte des libellules et demoiselles !

Venez découvrir les libellules et leur mode de vie. A l'aide de filets à papillons fournis, partez à la chasse de ces belles dames afin de les observer de plus près pour les identifier et participer à leur recensement.

Renseignements et inscriptions au 04 66 07 39 25 - Syndicat mixte des hautes vallées cévenoles - Biosphera - MNE RENE 30
Prévoir chaussures pour marcher dans l'eau
Rendez-vous de 14 h à 17 h 30 à Pont de Rastel

Vendredi 13 juillet

«Rosalie et compagnie»

Partez en quête de la multitude d'insectes bizarres, jolis et bien cachés qui vivent dans la hêtraie du Mont Lozère. Découvrez également comment faire de votre forêt un paradis pour ces animaux essentiels à sa bonne santé.

Renseignements et inscriptions au 06 23 60 09 02 - Syndicat mixte des hautes vallées cévenoles - ONF - PNC
Prévoir pique-nique , chaussures de marche et lampe
Rendez-vous à 8 h 30, place du Colombier.

Mercredi 18 juillet

Je t'attendrai à la porte de mon jardin

Porte ouverte sur les savoir-faire familiaux de potagers écolos, bios, fertiles, productifs et économes en eau.

Renseignements au 06 03 27 04 96 - Les Jardins du mercredi
Rendez-vous à 8 h 30, place du Colombier.

Lundi 23 juillet

Inventaire des sauterelles, criquets et grillons

J'ai 6 pattes, des griffes, je bondis à l'approche de vos pas et je crache quand je panique ! Mais j'ai des yeux d'une rare beauté et mon chant, j'en suis sûre, vous rassure car il est doux et témoigne bien que l'été bat son plein. Venez nous rencontrer !

Renseignements et inscriptions au 04 66 61 09 48 - Parc national des Cévennes
Rendez-vous à 14 h, place du Colombier.

Mercredi 25 juillet

A la découverte des papillons de nuit

L'OPIE vous propose une soirée de «piégeage lumineux» pour l'observation des papillons de nuit et autres insectes nocturnes.

Renseignements et inscriptions au 06 11 59 64 82 - Stéphane Jaulin et Bastien Louboutin, entomologistes, Office pour les insectes et leur environnement
Rendez-vous à 21 h, place du Colombier.

Lundi 30 juillet

A la recherche des libellules !

Venez participer aux inventaires sur le Luech et découvrez le mode de vie des libellules et demoiselles. Des filets à papillons vous seront fournis pour capturer délicatement ces insectes.

Prévoir vêtements et chaussures pour aller dans l'eau (passages dans l'eau très fréquents)
Rendez-vous à 9 h 30 place du Colombier
Renseignements et inscriptions au 06 23 60 09 02 - Syndicat mixte des hautes vallées cévenoles - Conseil départemental

Mercredi 8 août

Je t'attendrai à la porte de mon jardin

Porte ouverte sur les savoir-faire familiaux de potagers écolos, bios, fertiles, productifs et économes en eau.

Renseignements au 06 03 27 04 96 - Les Jardins du mercredi
Rendez-vous à 8 h 30, place du Colombier.

A la recherche des libellules !

Venez participer aux inventaires sur le Luech et découvrez le mode de vie des libellules. Des filets à papillons vous seront fournis pour capturer délicatement ces insectes.

Prévoir vêtements et chaussures pour aller dans l'eau (passages dans l'eau très fréquents)
Rendez-vous à 9 h 30 place du Colombier
Renseignements et inscriptions au 06 23 60 09 02 - Syndicat mixte des hautes vallées cévenoles - Conseil départemental

Samedi 11 août

Un soir d'été au jardin

On apprécie la douce fraîcheur des soirs d'été pour sortir...les petits animaux du jardin aussi ! Des rencontres à faire !

Prévoir lampe de poche et vêtements chauds
Renseignements au 06 73 40 00 37- AEP
Rendez-vous à 21 h au jardin de l'AEP, place des Ayres

Mardi 14 août

Inventaire des sauterelles, criquets et grillons

J'ai 6 pattes, des griffes, je bondis à l'approche de vos pas et je crache quand je panique ! Mais j'ai des yeux d'une rare beauté et mon chant, j'en suis sûre, vous rassure car il est doux et témoigne bien que l'été bat son plein. Venez nous rencontrer !

Renseignements et inscriptions au 04 66 61 09 48 - Parc national des Cévennes
Rendez-vous à 14 h, place du Colombier.

Samedi 8 septembre

Les oiseaux et la migration

Vous souhaitez apprendre à reconnaître les nombreuses espèces d'oiseaux visitant votre jardin, identifier les chanteurs des villes et comprendre le mystérieux phénomène qu'est la migration ?

Alors à vos jumelles pour une initiation à la reconnaissance visuelle et auditive des oiseaux avec le Centre Ornithologique du Gard au cours d'une balade à Génolhac

Renseignements et inscriptions au 06 23 30 26 55 - Mme VATIN
Rendez-vous à 14 h, place du Colombier.

Samedi 13 octobre

Le jour de la nuit

La nuit : une affaire de santé publique et de biodiversité ! Pourquoi ? Comment ? Ce que nous avons à perdre et à gagner

Renseignements au 06 73 40 00 37- AEP
Rendez-vous à 20 h au jardin de l'AEP, place des Ayres

Qu'est-ce qu'un ABC ?

Un atlas de la biodiversité communale est l'occasion de mettre la nature à l'honneur. Durant deux années, cette démarche permet d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel local et de partager ses richesses avec les habitants et vacanciers grâce à de nombreuses animations. Chacun est invité à contribuer à ce projet et, en particulier, aux inventaires qui concernent la faune et la flore, de l'espèce la plus commune à la plus rare, de son jardin au site naturel le plus remarquable.
Inutile d'être un expert, c'est simple comme ABC !
Cette action est organisée par la commune avec l'appui du Parc national des Cévennes et le soutien financier de l'Agence française pour la biodiversité.

Informations pratiques :

Pour plus d'informations sur la démarche, les résultats en cours, vous pouvez consulter :

- **la mairie au 04 66 61 10 55 et sur les panneaux d'affichage municipaux**
- **les sites internet : www.genolhac.fr et www.cevennes-parcnational.fr**
- **le groupe «ABC» de la page du Parc national des Cévennes www.facebook.com/groups/abc.cevennes**

Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit photos : Robert Bachaland, Gaëtan Plateau, Nolwenn Pons